Premier témoin au procès du peintre Mendoza

MANILLE, (AFP) — Le procès du peintre bolivien Benjamin Mendoza, accusé de tentative de meurtre sur la personne du pape Paul VI, s'est ouvert, aujourd'hui, à Manille par la déposition d'un témoin à charge qui affirme avoir vu Mendoza frapper deux fois de son couteau la poitrine du pape.

Le témoin, M. Jolly Bugarin, directeur du bureau national d'enquête des Philippines, a déclaré au tribunal qu'il avait remarqué qu'à l'instant même où Mendoza accomplissait son geste criminel, le président Marcos s'était précipité vers le pape.

M. Bugarin faisait partie des services de sécurité à l'aéroport de Manille le 27 novembre, le jour où l'on attenta à la vie du pape.

Mendoza a été examiné par une commission psychiatrique qui a décidé qu'il pouvait répondre aux questions bien que quelques-unes de ses réponses fussent "incohérentes". La commission avait demandé un délai supplémentaire d'une semaine afin de procéder à un examen psychiatrique complet de Mendoza mais ce délai a été refusé par le juge Pedro Bautisra chargé de l'affaire.



téléphoto PA

Benjamin Mendoza y Amor, à gauche, le peintre bolivien accusé de tentative d'assassinat sur la personne du pape, cause avec des journalistes hier après l'ajournement de son procès au 13 janvier, à Manille.

Contestation du nouveau décret de la construction

par Pierre VENNAT

La nouvelle année est à peine commencée que la pagaille risque de reprendre sur les chantiers de construction : la Fédération de la construction du Québec, association patronale qui groupe quelque 3,000 entrepreneurs et emploie quelque 75 p. cent de la main-d'oeuvre, a décidé non seulement de contester devant les tribunaux la légalité de la plupart des clauses du nouveau décret, mais également de le boycotter.

En conséquence, les ouvriers de la construction de la région de Montréal ne recevront pas, de ces employeurs, les nouveaux taux auxquels ils ont droit.

Face à cette menace, la Fédération du bâtiment et du bois (CSN), qui regroupe la majorité des employés de la construction à l'extérieur de Montréal, menace de passer à l'action.

Son président, M. Renald Carey, a déclaré ce matin à LA PRESSE que si le boycottage durait, "on va se battre, c'est garanti".

La CSN, on s'en souviendra, s'est battue pour obtenir la parité salariale avec Montréal pour les ouvriers de la construction. A la suite de sa longue grève, une loi d'exception a forcé le retour au travail et supprimé le droit de grève.

"Le gouvernement, s'il est sérieux, a besoin de faire respecter son décret. Sans ça, il n'y aura plus de relations patronales-ouvrières possibles dans la construction".

Pendant ce temps, au bureau du ministre Cournoyer, on indiquait que

Voir CONTESTATION en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 4 janvier 1971, 87e année, no 2, 44 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Selon un policier

Simard a tout avoué

par Jean-Paul CHARBONNEAU, Lucien RIVARD et Alain ZOLTY

Francis Simard aurait avoué, dans une déclaration écrite mais non signée rendue publique ce matin par un agent de la Sûreté du Québec, qu'il avait "étouffé", avec Paul et Jacques Rose, le ministre québécois Pierre Laporte.

Amené à la barre des témoins, peu après les témoignages mouvementés de Simard et des frères Rose, le caporal Jacques Gabouri a lu une partie d'une déclaration écrite faite par Simard peu après son arrestation, le 28 décembre.

Peu après ce témoignage, l'enquête devait être ajournée à 3 h. cet après-midi alors que le coroner had hoc Jacques Trahan rendra son verdict public.

Francis Simard ainsi que Paul et Jacques Rose, avaient refusé, ce matin, de témoigner devant le coroner had hoc Jacques Trahan qui préside l'enquête publique sur la mort du ministre Pierre Laporte.

Criant "Vive le Québec libre, vive le FLQ", les trois fugitifs soupçonnés d'avoir fait partie de la cellule Chénier, ont été amenés à la barre des témoins à tour de rôle devant une salle pleine à craquer.

Simard, le premier à être entendu, a lancé, à peine après avoir passé la porte: "Vive le FLQ, vive le Québec libre, je suis un prisonnier de guerre, numéro 42".

Le témoin a refusé de prêter serment sur la Bible en disant: la Bible, c'est trop sérieux pour moi, je ne mettrais jamais la main dessus.

Portant encore, semble-t-il, la chemise déchirée dont il était vêtu au moment de son arrestation, à Saint-Luc, lundi dernier, Simard a poursuivi son monologue en s'exclamant:

"Je n'ai rien à dire ici, tout ce que je peux émettre, c'est mon opinion révolutionnaire."

Le juge Jacques Trahan lui a alors coupé la parole en lui demandant s'il voulait se réserver les services d'un avocat.

Le témoin a répondu: non.

C'est en criant une fois de plus "Vive le Québec libre, vive le FLQ!" que Simard a quitté la salle.

L'entrée de Jacques Rose sur la scène d'une des plus dramatiques enquêtes du coroner qu'ait connue le Québec, s'est faite d'une façon semblable à celle choisie par son compagnon.

Voir SIMARD en page A 6

Le premier de 1971

Avion américain détourné sur Cuba

D'après AFP, AP, UPI

Le premier avion détourné en 1971 est un "DC-8" de la compagnie américaine "National Airlines", victime de deux pirates de l'air armés de revolver qui ont obligé son pilote à se poser a Cuba, hier matin, alors qu'il reliait Los Angeles à Tampa, puis à Miami, en Floride.

Il y avait à bord sept membres d'équipage et 84 passagers, y compris les pirates. Les deux pirates étaient accompagnés de leurs femmes et de quatre enfants.

C'est a 4 h. 40, hier matin, que la compagnie a appris qu'elle était victime d'un détournement d'avion: environ 30 minutes avant de faire escale à Tampa, le pilote demandait par radio des informations météorologiques concernant Cuba. Un Noir armé d'un revolver venait de pénétrer dans la cabine de pilotage et de forcer le pilote à mettre le cap sur La Havane.

Le détournement

Un des deux pirates a d'abord forcé une hôtesse à le conduire à la cabine de pilotage et à lui ouvrir la porte fermée à clé. "On s'en va à La Havane", a-t-il dit aux membres de l'équipage. Agé d'environ 30 ans et grand de taille, le pirate a tenu en respect le pilote pendant toute la durée du voyage.

"Nous avons d'abord vérifié nos réserves de carburant, raconte le pilote, et le pirate nous a dit que nous ferions bien d'en avoir assez, sinon nous at-

Voir LE PREMIER en page A 6

Deux avions perdus, le président de l'UAA limogé

D'après AFP, PA, UPI et Reuters

Deux accidents d'avions en deux jours ont causé la mort de 46 personnes: un bimoteur Nord-262, disparu en Méditerranée, et un réacté Comet qui a explosé alors qu'il se préparait à atterrir à Tripoli, en Libye. Les deux appareils venaient d'Alger. Dans un cas comme dans l'autre, on ne sait encore rien des causes de l'accident.

L'écrasement du Comet de la United Arab Airlines a eu des conséquences politiques immédiates. Le président Anwar Sadat de l'Egypte a annoncé, hier, le remplacement du président de la UAA, ainsi que le groupement de la compagnie de transport aérien avec l'organisation de l'aviation civile et le bureau de météorologie sous la responsabilité d'un seul terririons dans l'océan. Il était assez nerveux au début, mais par la suite il s'est calmé, lorsque nous avons allumé les lumières et qu'il a constaté

Voir 2 AVIONS en page A 6

AUJOURD'HUI

- Bilan des trois communautés urbaines — page A 5
- Echec du Canadien à New York — page B 1
- Canadien jr récolte trois points au cours du week-end — page B 2
- Un triplé pour la plongeuse Beverly Boys — page B 4
- Rapport-choc sur les Chambres de commerce — page D 2



téléphoto PA

Policiers et ambulanciers procèdent à l'identification des corps, à la suite de l'une des pires tragédies sportives à se produire en Grande-Bretagne. Il s'agit de l'effondrement d'un escalier au stade national de Glasgow; en Ecosse, qui fit samedi 66 victimes. 145 autres personnes ont été blessées. Deux Canadiens étaient au nombre des victimes.

Nader s'attaque aux colorants alimentaires

WASHINGTON (UPI) — L'avocat Ralph Nader a demandé, hier, à l'Administration américaine des aliments et drogues (FDA) de retirer deux colorants alimentaires du marché parce que des tests ont démontré que ces colorants causent le cancer chez les rats.

Les deux colorants en question sont le "Violette 1" et le "Citrus rouge 2", tous deux à base de goudron.

M. Nader a révélé que 24,000 livres du colorant "Violette 1" ont été incorporées aux aliments durant 1970. Il a cité des expériences effectuées en 1964 par trois savants canadiens dans lesquelles cinq rats sur 50 qui avaient reçu une dose quotidienne de 3 p. cent de "Violette 1" dans leur nourriture pendant 75 semaines ont eu des tumeurs cancéreuses.

Recommandations

M. Nader recommande que des études plus poussées soient effectuées sur plusieurs espèces de rats et qu'en attendant le "Violette 1", qui ne répond pas à un besoin vital du public américain et des manufacturiers alimentaires, soit retiré du marché.

Par ailleurs, 46,000 livres de "Citrus rouge 2" ont été utilisées en 1970 aux Etats-Unis. Ce colorant rend les oranges plus appétissantes. Des tests ont démontré, a dit M. Nader, que ce colorant peut causer le cancer chez les rats ou des anormalités dans la vessie. Il a cité un rapport d'un comité

Voir NADER en page A 6

météo

Nuageux avec neige. Vents forts de l'est. Pluie verglaçante mêlée à la neige.

Max. 30°, Min. 20° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.13 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable 0.10.

Sommaire

Annonces classées / D 6 à D 11
Arts et Spectacles / B 7 à B 9
Bandes dessinées / D 5
Cinéma / B 7 à B 9
Décès, naissances, etc. / D 11
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / D 11
Finance / D 2 à D 4
Horoscope / C 5
Informations étrangères / D 1
Les secrets de polichinelle / C 3
Loisirs et récréation / D 5
Mots croisés / D 9
"Mot-mystère" / D 7
Radio et télévision / B 9
Sports / B 1 à B 6, B 10
Tribunaux / A 8
Vivre aujourd'hui / C 2 à C 5
Votre médecin / C 5

66 spectateurs piétinés à mort

GLASGOW (PC, UPI, PA, AFP) — Cette grande ville écossaise, généralement très divisée par les rivalités sportives, s'est unie hier pour pleurer la port de 66 partisans de soccer qui ont péri dans un des pires désastres sportifs survenus jusqu'ici en Grande-Bretagne. On compte 145 blessés, dont plusieurs dans un état critique.

Parmi ceux qui ont perdu la vie samedi, on signale deux Canadiens. Il s'agit de M. David Fraser, âgé de 30 ans, d'Edmonton, et son fils de huit ans, Nigel. C'est au cours d'une visite à Glasgow qu'ils avaient décidé d'assister à cette joute.

Dans un bar situé non loin du stade d'Ibrox, où est survenue la tragédie, une somme de $1,200 a été perçue en moins d'une demi-heure pour le fonds de secours institué par le maire de Glasgow, Sir Donald Liddle.

L'archévêque de Glasgow, Mgr James D. Scanlan, a lancé un appel aux catholiques pour qu'ils soucrivent au fonds de secours, et a annoncé qu'un service funèbre serait célébré demain, à la cathédrale St. Andrew's, pour le repos de l'âme des victimes.

La rencontre sportive, à l'issue de laquelle est survenue le désastre, met en lumière la profonde division religieuse qui existe dans cette ville, les catholiques appuyant une équipe et les protestants l'autre.

Les victimes se trouvaient du côté du champ qu'occupaient les partisans protestants.

Les autorités écossaises ont ordonné immédiatement la tenue d'une enquête dans cette affaire. Le désastre est survenu à l'escalier no 13 du stade au cours des dernières secondes de la joute, opposant les Celtics aux Rangers, les deux clubs de Glasgow qui dominent les sports écossais et dont les partisans se retrouvent dans le monde entier.

Des adolescents

Les barrières de métal destinées à retenir la foule ont cédé sous la forte poussée des partisans qui commençaient à quitter le stade. Ce fut alors une vague humaine qui commença à dégringoler dans les escaliers, les victimes étant poussées par la foule à

Voir 66 SPECTATEURS en page A 6

● *"Les amphithéâtres sportifs ne sont pas toujours conçus en fonction du nombre de spectateurs qu'ils vont accueillir".*

mini loto

MINI-LOTO

Tirage du 1er janvier 1971

48877

48877 gagnent $5,000
8877 gagnent $500
877 gagnent $100

Seul Mark Ten prolonge votre plaisir avec le coupon. Ôtez-le!

Reconnaissance de Pékin, événement majeur de la politique étrangère d'Ottawa en 1970

par la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — Vingt mois de négociations sporadiques à Stockholm ont abouti à l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la Chine communiste.

Cet accord, survenant 12 jours après le 21ème anniversaire de l'avènement de la république communiste chinoise, a pris le pas en importance sur la publication du Livre blanc sur la politique étrangère du gouvernement Trudeau, en ce qui concerne l'événement le plus marquant de l'année, dans le domaine des relations internationales. Il est certain que cet accord aura des conséquences importantes, à la fois domestiques et extérieures, et certaines de ces conséquences commencent déjà à se faire sentir.

Le Livre blanc, publié en juin, n'était d'ailleurs peut-être pas tellement difficile à éclipser. Ce document en six volumes exposait en effet une philosophie nettement conservatrice, et n'était pas de nature à dissiper l'impression que le Canada est en train de devenir de plus en plus centré sur lui-même.

Il est difficile pour le moment de prévoir quelles seront les ramifications futures du document. L'entreprise qui consisterait à augmenter chaque année la proportion du revenu national consacré à l'aide aux pays étrangers financée par le gouvernement pourrait, dans un nombre d'années relativement restreint, placer le Canada dans une situation embarrassante.

Les réalisations du Canada, en effet, dans le domaine de l'aide aux pays sous-développés, n'est pas encore à la hauteur de ses intentions avouées. Et la politique qui consiste à augmenter progressivement la part du revenu national consacrée à cette fin a été critiquée de façon générale, parce qu'elle n'implique aucun engagement ferme visant à hausser cette aide à un pour cent du produit national brut.

Le Canada avait accepté, il y a plusieurs années, cet objectif endossé par la plupart des autres pays, mais il n'a jamais réussi, jusqu'à maintenant à s'en approcher.

Un effet catalytique

La reconnaissance de la Cine communiste par le Canada a eu un effet immédiat de catalyseur. Cette décision a été suivie à brève échéance par la décision de l'Italie de reconnaître le régime de Pékin. L'Italie a utilisé pour ce faire exactement la même formule que le Canada, et il semble probable que les autres pays suivront l'exemple des deux premiers.

Aux Nations unies, la décision canadienne a provoqué un changement subit d'attitude concernant la question des lettres de créance de la Chine, et il en est résulté la premier vote affirmatif qui ait jamais été accordé à l'éternelle résolution visant à déloger la Chine nationaliste pour la remplacer par le régime communiste.

Le vote a été de 51 contre 49, avec 25 abstentions. Le Canada a appuyé cette résolution, au lieu de s'abstenir comme par le passé. Le régime communiste a cependant échoué à obtenir la majorité requise en vertu d'une procédure utilisée encore une fois avec succès par les Etats-Unis pour rendre plus difficile l'admission de la Chine.

Néanmoins, le fait que Pékin a obtenu la majorité des votes affirmatifs a soulevé plus que jamais la question de savoir pendant combien de temps elle peut et doit être tenue à l'écart.

On prévoit pour d'ici quelques mois un échange d'ambassadeurs entre Pékin et Ottawa. Une ambassade canadienne sera mise sur pied dans la capitale de la Chine, sous la direction d'un chargé d'affaires, peu après le 1er janvier.

En attendant, l'ambassadeur du gouvernement nationaliste de Chiang Kai-shek à Formose a quitté le Canada.

L'économie

On a exprimé l'espoir que la position compétitive du Canada sur le marché d'exportation chinois se trouvera améliorée par cette décision, mais les perspectives d'avenir sont loin d'être claires à ce sujet. Le gouvernement de Pékin, dans le passé, a presque toujours séparé les considérations politiques et économiques, dans l'ensemble de sa politique étrangère.

Le Livre blanc d'Ottawa sur la politique étrangère venait à la suite d'une révision intensive entreprise peu après l'avènement au pouvoir de M. Pierre Elliott Trudeau, il y a deux ans.

"Essentiellement, la politique étrangère est le produit de la définition et de la poursuite progressives par le gouvernement d'objectifs et d'intérêts nationaux au sein des milieux internationaux, déclarait un passage caractéristique du Livre blanc. C'est l'extension à l'étranger des politiques nationales."

Il condamnait l'internationalisme d'anciens premiers ministres comme Louis St-Laurent et Lester Pearson, ainsi que de l'ancien ministre des Affaires extérieures, Paul Martin en déclarant que dans le passé on avait beaucoup trop insisté sur le rôle et l'influence du Canada dans les affaires mondiales.

Définition des objectifs

Le Livre blanc définissait six thèmes principaux de politique nationale, lesquels formaient également les "grandes lignes" de la politique étrangère: croissance économique, souveraineté et indépendance, paix et sécurité, justice sociale, qualité du standard de vie et milieux naturel harmonieux. Des critiques ont été formulées à l'endroit du Livre blanc, à cause, semble-t-il, du fait que le Canada était préoccupé de façon excessive de ses propres intérêts.

Selon les critiques, il est raisonnable de prendre en considération les objectifs nationaux lorsqu'on dirige des relations externes, mais ces mêmes critiques soutenaient que les auteurs du Livre blanc avaient permis que ces objectifs nationaux deviennent des obsessions.

Sur 17 Canadiens éminents qui ont exprimé leur opinion dans une anthologie réunie par l'Institut canadien des Affaires internationales, il en est très peu qui ont eu quelque chose de charitable à dire au sujet du Livre blanc. Une autre critique sérieuse est venue du fait qu'il n'existait pas d'étude distincte des relations du Canada avec les Etats-Unis, bien que le Livre blanc ait reconnu que celles-ci sont appelées à demeurer d'une importance primordiale.

Il est possible que le bénéfice le plus important qu'ait conféré le Livre blanc soit un impondérable: il a donné à quantité de personnes dans les Affaires extérieures, dans le commerce ou autres, l'occasion de repenser de vieux concepts et peut-être de s'armer d'idées nouvelles pour l'avenir.

La campagne pro-Wagner se poursuit au sein de l'UN

La campagne menée au sein de l'Union nationale par le "Club d'action politique" en faveur du juge Claude Wagner se poursuit.

Joint hier soir au téléphone, l'ancien ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, qu'un article publié dans un hebdomadaire reliait à cette campagne, a confirmé qu'une grande "réunion sociale" doit avoir lieu à Québec, le 12, et qu'elle est organisée par les partisans de la candidature de M. Wagner.

M. Jean-Paul Cloutier a cependant nié être lié de quelque façon que ce soit avec le "CAP", qui a pris en main la campagne pro-Wagner. Il a précisé qu'il n'avait vu les formules qui avaient servi au sondage dans les différents comtés que longtemps après leur impression, et qu'il n'avait pas reçu d'invitation pour la "réunion sociale". On croit que cette "réunion" pourrait réunir plusieurs centaines de personnes et permettrait aux partisans de M. Wagner de compter leur forces.

Cette réunion pourrait avoir lieu au Club Renaissance de Québec, mais il a été impossible de joindre un responsable du "CAP" pour obtenir des précisions sur cette assemblée.

Quant au principal intéressé lui-même, M. Claude Wagner, il préfère garder le silence sur ces initiatives. Il a déclaré hier soir au téléphone qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait déjà déclaré — à savoir qu'il était vraiment retiré de la politique, mais qu'il était toujours prêt à "servir".

C'est à la fin du mois d'autre part — soit les 22 et 23 — que doit avoir lieu le Conseil national de l'Union nationale au cours duquel la date du congrès au leadership devrait être fixée.

Trois candidats à la succession de Robarts

OTTAWA. (PC) — M. Bert Lawrence, ministre ontarien des Finances et du Commerce, âgé de 47 ans, a annoncé aujourd'hui sa candidature à la direction du parti progressiste-conservateur de l'Ontario.

Cela porte à trois le nombre des candidats qui postulent la succession de M. John Robarts, premier ministre démissionnaire de la province d'Ontario.

Les deux autres sont: MM. William Davis, ministre provincial de l'Education, 41 ans, et Darcy McKeough, ministre des Affaires municipales, 37 ans.

Le congrès du parti se réunit à la mi-février pour élire le nouveau chef des conservateurs de l'Ontario.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. McKeough a souligné qu'il axera son programme électoral sur la croissance de l'Ontario, le nationalisme économique et le besoin de gouvernements locaux forts.

M. Davis est considéré, jusqu'ici, comme le candidat favori à la succession de M. Robarts.

On s'attend qu'une quatrième personnalité, M. Allan Lawrence, annonce d'ici peu sa candidature à la direction du parti.

Le Canada réexamine sa façon de voter à l'ONU au sujet de la Chine rouge

TOKYO (UPI) — Le Canada "réexamine" sa politique passée de voter de façon à faire dépendre l'admission de la Chine communiste à l'ONU d'un vote à la majorité des deux tiers, a déclaré aujourd'hui le premier ministre Trudeau.

Il a déclaré dans une entrevue au journal "Yomiuri" de Tokyo qu'"il était d'une importance considérable que la Chine soit associée plus étroitement à la communauté mondiale des nations qu'il n'a été possible dans le passé".

Le Canada a reconnu diplomatiquement la Chine communiste l'an dernier. Cependant, à la session de l'automne dernier de l'assemblée générale de l'ONU, la délégation canadienne a de nouveau voté en faveur de la résolution américaine faisant de l'appartenance chinoise à ce corps mondial une "question importante" requérant une majorité des deux tiers pour son approbation.

"Maintenant que la résolution cherchant à faire siéger les représentants de la République populaire de Chine a reçu une majorité des suffrages émis, nous devons réviser notre position sur la résolution de la question importante, au cas où elle serait de nouveau présentée" a dit M. Trudeau.

"Nous nous attendons à ce que, à la lumière du vote de 1970, d'autres nations aussi accordent une attention renouvelée à leur politique sur la représentation chinoise à l'assemblée générale."

La question de l'appartenance chinoise avait reçu l'automne dernier une majorité de 51 à 49, pour la première fois.

M. Trudeau a dit que le Canada avait reconnu la Chine en un effort pour aider à la rapprocher de la communauté mondiale.

"Nous au Canada nous rendons compte naturellement que la normalisation des rapports sino-américains et sino-japonais est compliquée par des facteurs non présents dans notre propre cas.

M. Trudeau dit que bien que le Canada soit membre de la Commission Internationale de Contrôle au Vietnam, les occasions de contribuer à un règlement pacifique de la guerre sont "nettement limitées".

"Le conflit en Indochine peut être mené à son terme seulement si les parties en cause le désirent, et seulement par un accord, explicite ou tacite, acceptable à elles toutes."

"Le Canada moins que tout autre ne peut ou ne devrait imaginer qu'un règlement non-désiré puisse être imposé du dehors aux parties".

Accord FBI-GRC sur les réfractaires

TORONTO (PC) — Un ancien agent du FBI a déclaré, hier, que la Gendarmerie royale du Canada et la police de Vancouver s'entendent depuis longtemps avec la Police fédérale américaine pour renvoyer à Blaine, poste frontalier américain, des réfractaires américains ayant pénétré en territoire canadien.

Selon M. William Turner, qui était interviewé au cours de l'émission "Weekend", diffusée par le réseau de télévision de Radio-Canada, cette entente permet aux agents du FBI de séjourner au Canada pendant 72 heures en vue de convaincre les réfractaires et les déserteurs américains de rentrer aux Etats-Unis.

M. Turner a déclaré avoir visité Vancouver à plusieurs reprises à la recherche de réfractaires et de déserteurs américains. Lorsqu'il ne pouvait les retrouver, a-t-il précisé, la police de Vancouver et la Gendarmerie royale du Canada s'en chargeaient.

Choquette demandera plus d'argent

Le ministre de la Justice du Québec, M. Gérôme Choquette, demandera au gouvernement d'augmenter le budget de son ministère lors du prochain exercice financier de la province.

Interrogé, en fin de semaine, sur les ondes d'une station radiophonique de Montréal, M. Choquette a exprimé l'avis que, depuis la crise d'octobre, les citoyens du Québec sont plus conscients que jamais des problèmes inhérents au rétablissement de l'ordre et aussi plus réceptifs à l'idée d'investir davantage pour combattre le crime.

Eliminer les iniquités économiques avant qu'il ne soit trop tard

La répression du terrorisme au Canada, un avertissement pour les Etats-Unis

NEW YORK (UPI) — La répression canadienne du terrorisme a été décrite en fin de semaine comme un avertissement aux Etats-Unis d'adopter des réformes qui puissent empêcher que pareille sévérité y devienne nécessaire.

La commission des affaires publiques de Freedom House, dans son 19e examen annuel du progrès de la liberté, a pressé les Etats-Unis d'"éliminer ses iniquités raciales et économiques" et d'éviter le "piège du destructeur qui abuserait de la loi et créerait des urgences pour provoquer la répression".

"Les autoritaires de la gauche et de la droite accueilleraient à bras ouverts la suspension de la charte des droits..." déclare l'étude de 13,000 mots.

"Le niveau actuel de violence urbaine aux Etats-Unis ne devrait pas être exagéré, ni une rhétorique sauvage traitée en elle-même comme si elle équivalait à des voies de fait."

L'étude fait l'éloge des votants américains pour avoir ignoré les "voix stridentes de gauche et de droite" lors de la campagne électorale de l'an dernier.

Le rapport note que les votants américains l'an dernier ont réparti leurs suffrages de façon "raffinée et ont refusé de verser dans la panique".

L'étude dit que la "liberté humaine s'est mal portée dans la tension et la violence de 1970" et cite des situations en diverses parties du monde pour illustrer ce qu'elle veut dire.

Voici ses commentaires sur certaines zones.

— Canada: le gouvernement a agi avec "courage et diligence" contre les ravisseurs-meurtriers dans la province de Québec, et a "soigneusement protégé les droits des citoyens tandis qu'il déracinait le terrorisme".

— Moyen-Orient: la liberté personnelle a été subordonnée aux conflits civils arabes et à la lutte arabo-israélienne, mais les entretiens de paix arabo-israéliens ont offert un espoir de désamorcer les tensions dans le secteur.

— Afrique: la liberté individuelle a "inégalement avancé, malgré qu'une féroce oppression raciale ait continué pour 10 pour cent des Noirs du continent".

— Asie: sauf au Japon, au Sud-Vietnam, et en Inde, les Asiatiques se sont fait dire que "la liberté individuelle doit attendre un développement national plus poussé ou le "démantèlement complet" de la guerre indochinoise". Les "racines du gouvernement représentatif ont été renforcées" au Sud-Vietnam, mais en Inde, "une anarchie insidieuse a continué à ronger le système démocratique".

— Amérique latine: une domination militaire plus ferme et une censure de presse plus rigoureuse ont été imposées "dans tous les Etats sauf quelques-uns, isolés".

— Europe: les satellites de l'URSS ont "surveillé nerveusement la Tchécoslovaquie se tordant toute l'année alors que l'URSS finalement démantelait la libéralisation de 1968 des Tchécoslovaques".

— Russie: "l'antisémitisme a été de plus en plus ravivé comme instrument de politique nationale — un retour à Staline et aux tsars avant lui".

Le rapport affirme que l'Amérique va avoir besoin de grandeur et "dans sa direction et dans ses adhérents" pendant l'année qui vient.

"Les Américains doivent être persuadés de s'écouter et de se conseiller les uns les autres, de démontrer à la génération suivante une compréhension des restrictions, civilités et disciplines subtiles qui permettent à une société libre de fonctionner" dit le rapport.

Freedom House est une organisation nationale non-partisane vouée au renforcement des sociétés libres.

Les membres de sa commission des affaires publiques sont: Mme Margaret Chase-Smith, sénateur républicain du Maine, présidente du bureau; le commentateur de Washington Roscoe Drummond, vice-président; l'éducateur Harry Gideonse, président; l'économiste Leo Cherne, président de l'exécutif; Philip van Slyck, secrétaire; le romancier Rex Stout, trésorier, Mme Andrew Jackson, trésorière-adjointe.

Robert Bourassa: le français, langue de travail, c'est une question de bon sens

PLATTSBURGH, N.Y. (PC) — La politique québécoise de la langue de travail n'est qu'une simple question de bon sens, a déclaré, hier, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, sur les ondes d'une station radiophonique de Plattsburgh, dans l'Etat de New York.

"Il ne s'agit en somme que de permettre aux Canadiens français de travailler dans leur propre langue, dans la mesure du possible, tout en tenant compte du contexte nord-américain", a-t-il ajouté.

Dans cette brève interview enregistrée plus tôt, à Montréal, le chef du gouvernement québecois abordait la question de la réforme électorale et celle du fonctionnement des commissions scolaires locales.

Le comité des huit rencontre Trudeau

Le Comité des huit, présidé par le professeur Guy Rocher, sera reçu, cet après-midi, par le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, à son bureau du Parlement fédéral.

Cette rencontre fait suite au colloque sur la démocratie au Québec, qui s'est tenu à Montréal le 12 décembre dernier. Le comité avait alors demandé au premier ministre du Canada et à celui du Québec une entrevue pour leur présenter, ainsi qu'à leur ministre de la Justice, les résolutions votées lors de ce colloque et dont l'application relevait des deux gouvernements.

Le comité a été reçu par MM. Bourassa et Choquette le 22 décembre, à Montréal. L'entretien a été jugé "utile et cordial" par le professeur Rocher, qui a noté que le premier ministre du Québec s'était ce jour-là engagé à saisir le Cabinet des demandes émanant du colloque sur la démocratie.

M. Trudeau devait ensuite convoquer le groupe à Ottawa le lendemain. Mais les délais étant trop brefs, et une tempête de neige rendant très difficile le voyage à Ottawa, le professeur Rocher a demandé au premier ministre canadien de fixer une nouvelle date pour une rencontre.

M. Trudeau a d'abord fait savoir qu'il lui serait impossible de rencontrer le groupe avant son départ pour Singapour, le 5 janvier, et il a proposé plutôt une entrevue avec le solliciteur général, M. Goyer, et le ministre de la Justice, M. Turner.

La proposition ayant été rejetée, M. Trudeau s'est ravisé et a fait savoir, le 30 décembre, qu'il était disposé à recevoir le comité aujourd'hui, à 17 heures.

Le professeur Rocher sera accompagné de MM. Claude Ryan, Raymond Laliberté, Charles Taylor, Fernand Dumont et R. P. Vincent Harvey. La participation de MM. Jean Gérin-Lajoie et Pierre Harvey est possible, mais elle n'a pas été confirmée.

En l'absence de M. Turner, qui est à l'extérieur du pays, M. Trudeau sera accompagné de M. Goyer.

Cordiale invitation ...
à une cuisine exquise ...
dans une ambiance élégante
Ristorante
PAESANO
Nous célébrons notre 10e anniversaire
5192, Côte-des-Neiges (près Queen Mary) 731-8221

UNIVERSITE DE MONTREAL
SERVICE D'EDUCATION PERMANENTE
COURS D'ANGLAIS
Enseignement par méthodes audio-visuelles
Examen de classement obligatoire pour les nouveaux étudiants.
Immeuble principal, entrée U-1, salle Z-110
LE JEUDI 7 JANVIER 1971, 7:30 p.m.
date limite d'inscription à ce cours
Renseignements complémentaires : Service d'éducation permanente
3333, Chemin de la Reine-Marie,
Tél. 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

Ellner LE JOAILLIER
DERNIÈRE SEMAINE
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
SUPER VENTE
30 à 70%
DE RABAIS
SUR TOUTE MARCHANDISE EN MAGASIN
bague EN OR 14 CARATS surmontée d'une superbe perle $10.50
ensemble de bagues en or 14 carats avec diamant d'un quart de carat $100
$25.00
MONTRE 17 rubis pour dames, avec boîtier et bracelet doublé or
La même, en or massif 14 carats $70
MONTRE AUTOMATIQUE pour hommes, 17 rubis en or massif 14 carats $25 $45
GARANTIE RÉGULIÈRE SUR TOUT ACHAT
5% DE RABAIS ADDITIONNEL SERA ACCORDÉ SUR TOUT ACHAT EXCEDENT $100
PLACE VICTORIA 861-1845

la presse

ESSAYEZ MIEUX
DENIS Cola
Ski-dou, Téléviseurs, $1 à $100
Bouteilles gratuites
sous les capsules Denis

MONTREAL, LUNDI 4 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 2 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

La grève est écartée à la CTCUM

Les employés de garage acceptent les offres patronales

La menace de grève des employés des transports en commun de Montréal est définitivement écartée depuis hier alors que le dernier groupe de syndiqués, les employés de garage et d'entretien, ont voté à 66.8 p. cent pour l'acceptation des offres de leur employeur, la Commission des Transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

Au cours de la semaine dernière, les chauffeurs d'autobus et de métro et les caissiers avaient accepté les offres patronales à la quasi-unanimité, soit à 95 pour cent et 90 pour cent respectivement.

Il est difficile d'établir avec précision le montant des salaires obtenus, étant donné le grand nombre de classifications d'employés. Les salaires horaires les plus bas passent de $2.72 à $3.03 et les plus élevés de $4.02 à $4.64 à la fin du contrat de 30 mois. La convention des employés des transports affiliés à la CSN avait expiré au début de juillet.

Les employés d'entretien et de garage, 1,800 en tout, étaient les seuls à ne pas s'être prononcés définitivement sur les offres patronales. A leur dernière réunion, le vote avait été d'un peu moins de 66 pour cent en faveur du nouveau contrat, et il avait fallu reprendre ce vote puisque la majorité des deux tiers, soit 66.6 p. cent était exigée. Comme on le voit, le vote d'hier a très légèrement excédé cette exigence, puisqu'il a été de 66.8 p. cent.

Il y a eu 408 voix pour, 197 contre et cinq bulletins annulés. L'assemblée a eu lieu au centre Paul-Sauvé.

Par ailleurs, dans un premier scrutin, les employés d'entretien et de garage avaient rejeté la grève à 59 p. cent. Légalement, ils auraient pu commencer cette grève aujourd'hui.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Tradition respectée: le maire donne son sang

Le premier magistrat de la métropole, le maire Jean Drapeau, comme il le fait tous les ans, n'est pas passé outre à la tradition. On le voit, ici, en train de donner son sang au cours de la clinique annuelle du maire organisée à l'hôtel de ville de Montréal. Un nombre record de chopines de sang (1,754) ont été recueillies cette année.

Le long congé du Jour de l'An au Québec: 13 victimes d'accidents

D'une durée égale au congé de Noël, le congé du Nouvel An a été beaucoup moins mortel. Treize personnes ont perdu la vie de façon accidentelle, au Québec, durant ce dernier congé comparativement à 22 personnes durant le congé de Noël.

Deux personnes sont mortes dans des accidents de motoneige et plusieurs autres ont été gravement blessées, 10 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route et un bébé est mort étouffé dans son lit.

Louise Leblanc, 18 ans, du 2230, rue Albert, Montréal, a perdu la vie, vendredi vers 3 h. 30, lorsque le taxi dans lequel elle avait pris place est entré en collision avec une autre auto, à l'angle des rues Atwater et Maisonneuve.

Jean-Pierre Boissonneault, 38 ans, de Sainte-Sophie, comté de Mégantic, a perdu la vie, vendredi vers 2 heures, lorsqu'il a été heurté par une auto sur la route no 5, à Plessisville.

Marcelle Labelle, 35 ans, de Mont-Laurier, a été mortellement heurtée par une auto, samedi vers 15 heures, sur le boulevard Paquette, non loin de sa demeure.

Noël Labonté, 28 ans, de Saint-Norbert, comté d'Arthabaska, est décédé à l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à la suite des blessures qu'il avait subies lors d'une collision entre une automobile et quatre motoneiges, dans le rang no 6, à Saint-Ferdinand, comté de Mégantic.

Josée Grondin, 35 mois, de la route rurale no 1, à Delage, comté de Gatineau, s'est étranglée, vendredi soir, entre les barreaux de sa couchette.

Nicole Denis, 16 ans, de Saint-Eugène-de-Guigues, et **Suzelle Quesnel,** 16 ans, de Laverlochère, comté de Témiscamingue, ont perdu la vie, hier vers 2 h. 30, lorsqu'elles ont été heurtées par une automobile dans le rang no 9, près de Saint-Eugène-de-Guigues.

Pierre Gosselin, 24 ans, de Hull et **André Roy,** 27 ans, de Luskville, ont perdu la vie, vendredi vers 19 h. 45, lorsque leur auto a heurté un poteau, sur la route no 8, à Luskville, à quelque 25 milles à l'ouest de Hull.

Bernard Guillemet, 30 ans, du 218, rue Saint-Cyrille, à Normandin, et **Serge Desmeules,** 19 ans, de Chambord, comté du Lac-Saint-Jean, ont perdu la vie, jeudi vers 19 heures, au cours d'une collision entre leur auto et un camion, sur la route de Chibougamau.

Michel Cardinal, 29 ans, du 296, boulevard Marry, à Greenfield Park, a perdu la vie, samedi vers 1 heure, lors d'une collision entre deux voitures à Saint-Jovite, comté de Terrebonne.

On cesse la production des amphétamines à cause de leurs effets sociaux

LONDRES (UPI) — Une importante entreprise pharmaceutique anglaise a annoncé, hier, qu'elle va interrompre sa production d'amphétamines et qu'elle est à retirer toute sa production du marché.

"Il est de plus en plus évident que l'usage des amphétamines a des effets sociaux indésirables", a déclaré le directeur gérant des laboratoires Nicholas, M. Stewart Kipling.

Selon les statistiques britanniques les plus récentes, il y a environ 500,000 personnes qui se droguent aux amphétamines en Grande-Bretagne, dont beaucoup d'adolescents.

Il y a quinze ans, l'Organisation mondiale de la Santé vait donné le signal d'alarme sur les effets des amphétamines, qui peuvent aller des hallucinations jusqu'aux maladies mentales graves. A cette époque, les amphétamines, ou "Pep pills" étaient prescrites aux personnes souffrant d'obésité.

La compagnie Nicholas a demandé à tous les pharmaciens de détruire leurs provisions d'amphétamines. Elle a refusé de divulguer combien de pilules étaient en circulation.

M. Kipling a déclaré que les amphétamines répondent à un véritable besoin, mais qu'elles ne doivent être absorbées que sous un strict contrôle médical.

Un grand nombre de médecins anglais refusent de prescrire des amphétamines. Plusieurs tentatives en vue de rendre ces médicaments illégaux ont échoué.

Vol de 127 bâtons de dynamite

par René-François DESAMORE

Si les voleurs de dynamite ont connu une année fructueuse en 1970 en dérobant approximativement 10,000 bâtons de dynamite au cours d'environ 35 vols commis au Québec, ils se sont remis à la tâche dès la première semaine de 1971.

Hier soir, la disparition de quelque 127 bâtons de dynamite de différentes grosseurs et de 377 détonateurs a été constatée dans des cabines en béton armé appartenant à la compagnie Saint-Paul construction, à Saint-Paul-d'Abbotsford, dans le comté de Rouville.

Selon la Sûreté du Québec qui a envoyé sur les lieux le caporal Paul Perreault et l'agent Gérard Cardinal, le vol a été perpétré par un ou des individus qui ont emprunté d'abord un rang et ensuite la voie de chemin de fer qui passe à l'arrière de la cour de la compagnie située sur la route no 1, à environ quarante milles de Montréal.

La compagnie Saint-Paul construction abrite de la dynamite à cet endroit depuis de nombreuses année et n'a jamais signalé le moindre vol. Selon la police, l'entreposage était conforme à la loi sur les explosifs, les cadenas étaient bons mais "les voleurs étaient bons aussi" de dire le policier interrogé.

Sur les 10,000 bâtons de dynamite volés au Québec en 1970, un millier de ceux-ci environ auraient été retrouvés dont 677 durant les perquisitions qui ont suivi les rapts de MM. Laporte et Cross.

4,000 Juifs protestent à Ottawa

OTTAWA (PC-UPI) — De nombreux autobus venus de Montréal et de Toronto ont encombré, hier, la colline du Parlement, alors que quelque 4,000 personnes ont manifesté contre la répression pratiquée en Union soviétique.

Pendant ce temps, à New-York, une autre manifestation, qui groupait également quelque 4,000 personnes, s'est déroulée devant la propriété de la mission soviétique à l'ONU. Les manifestants ont défilé en automobile, à la suite d'un cercueil symbolisant la "mort de la justice soviétique". Les manifestants ont observé un quart d'heure de silence et se sont dispersés dans l'ordre.

Au cours de la soirée, une cinquantaine de personnes ont interrompu le spectacle du Cirque de glace de Moscou, en scandant des slogans hostiles à la politique soviétique, mais ont rapidement été expulsés. Personne n'a été arrêté.

A Ottawa

Dirigée d'abord contre les procès de Léningrad où onze personnes ont été reconnues coupables d'avoir comploté pour enlever un aérobus soviétique, la manifestation s'est transformée en vigoureuse protestation contre les restrictions imposées aux Juifs en Union soviétique.

Les peines de mort imposées à deux des prisonniers de Léningrad ont été commuées en peine d'emprisonnement de 15 ans de travaux forcés, mais pour un manifestant qui brandissait une pancarte, on pouvait lire "la commutation n'est pas une concession à un innocent".

Sur d'autres pancartes on pouvait lire: "laissez nos gens partir", et "liberté pour les Juifs soviétiques".

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a dit aux protestataires que leur imposante manifestation ne passera pas inaperçue dans la communauté internationale.

"Personne ne pourra dire que vous manquez de conviction dans les principes qui vous animent", a dit le ministre.

Les manifestants se sont ensuite dirigés en autobus vers l'ambassade soviétique afin de remettre aux autorités une pétition portant les signatures de milliers de Juifs canadiens et de sympathisants. Seul un jeune homme a été détenu brièvement par la police pour avoir manifesté trop bruyamment, mais a été remis en liberté peu après sans qu'aucune accusation n'ait été portée contre lui.

Cette manifestation de protestation avait été organisée par divers groupements juifs, y compris le Congrès canadien juif. Des pancartes indiquaient également la présence de l'Association des anciens combattants juifs et de la Ligue pour la défense juive.

Il a fallu 65 autobus pour transporter les protestataires dans la capitale canadienne venant de Montréal, et sept autres de Toronto. Environ 400 voitures faisaient également partie de la manifestation, ont dit les organisateurs.

Sur la colline parlementaire, les dirigeants de la manifestation ont utilisé des haut-parleurs pour diriger les chants de la foule. Une délégation de langue française a exécuté le chant de la liberté pour les Juifs soviétiques.

Avant de s'adresser à la foule, M. Sharp a rencontré les dirigeants juifs dans son bureau.

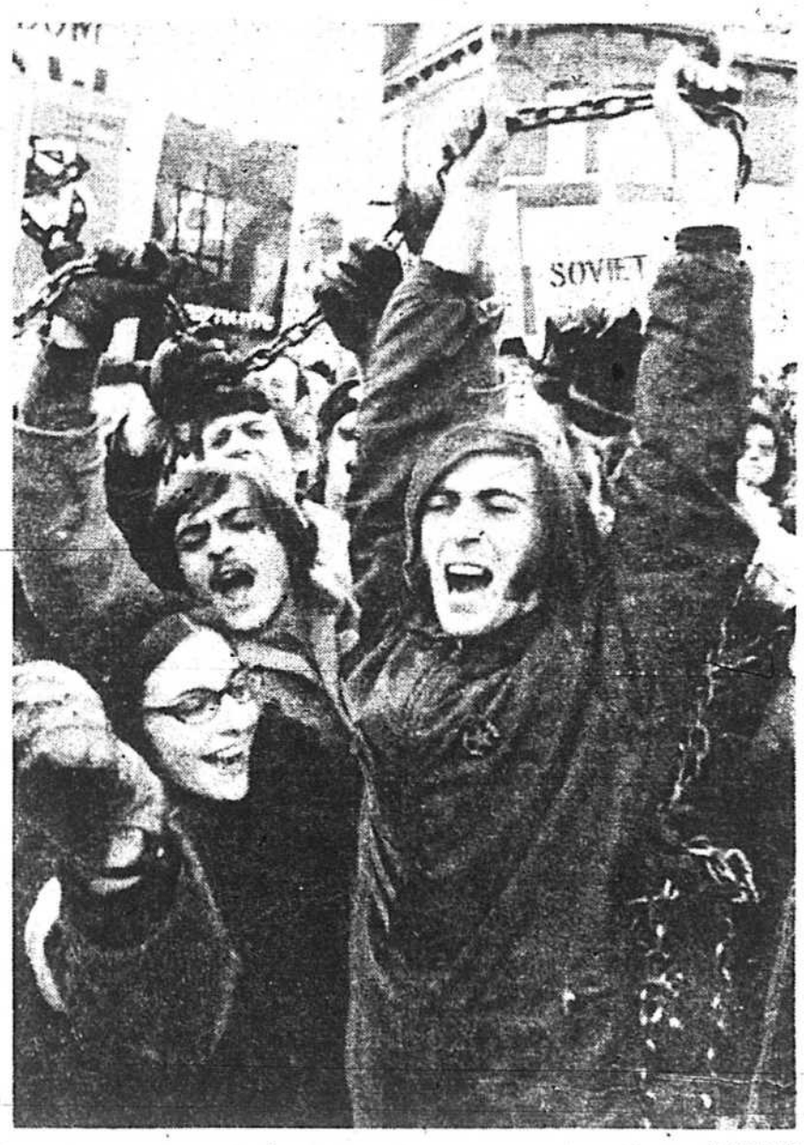
Un porte-parole a précisé que le ministre avait exprimé la sympathie du gouvernement canadien à l'endroit de leurs inquiétudes au sujet des libertés civiles en Union soviétique, mais qu'il leur avait rappelé d'éviter toute violence devant l'ambassade russe.

Le Canada avait fait connaître ses vues aux représentants soviétiques à Ottawa mardi dernier.

En s'adressant à la foule, M. Sharp a dit que les Canadiens étaient heureux que les peines de mort aient été commuées pour les deux prisonniers condamnés à la peine capitale.

M. Sidney Harris, président de la région centrale du Congrès canadien juif, cependant, a rappelé aux protestataires que d'autres Juifs subiront leur procès en Union soviétique cette semaine. Ils sont accusés d'avoir été en possession de la bible juive et d'avoir conspiré pour enseigner l'hébreu, a-t-il précisé. "C'est précisément là le sujet de nos protestations", a-t-il ajouté.

A Moscou, enfin, une cour militaire doit juger cette semaine une deuxième personne en rapport avec la tentative de détournement d'avion de Léningrad. Il s'agit d'un soldat d'origine juive âgé de 31 ans, Wolf Zalmonson dont le frère et la soeur viennent d'être condamnés en rapport avec cette affaire.



telephoto PC

Des jeunes Juifs brandissent chaînes et pancartes au cours d'une manifestation qu'ils ont organisée hier devant l'ambassade d'URSS à Ottawa. Quelque 4,000 personnes étaient au rendez-vous.

Tué d'une balle au cours d'une partie de cartes

Un homme de 46 ans, Edward Foster, domicilié au 1435, avenue Morrissette, à Ottawa a été tué d'une balle de calibre .12, vers 23 heures, hier, au cours d'une partie de cartes qu'il jouait avec son épouse et avec le couple Aldé Bourgeois, au domicile de ce dernier, au 13, avenue Gatineau, à Touraine, comté de Gatineau.

M. Bourgeois, âgé de 53 ans, est détenu par la Sûreté du Québec à la suite de cette affaire.

Un médecin a immédiatement été appelé sur les lieux, mais le blessé est décédé entre vingt et trente minutes après avoir été atteint.

—Selon la police municipale de Touraine, qui a confié l'enquête à l'agent Richard Leclerc et au sergent Darcy Gibault, les deux hommes qui "n'étaient pas à jeun" se sont querellés à propos du jeu de cartes. Foster a été abattu d'une balle de calibre .12 en pleine poitrine.


urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour 7 jours par semaine
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde / Jean P. Duquet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

la presse

Retour aux choses sérieuses

Pendant un peu plus d'une semaine, on fait la fête. Les écoles sont fermées et les enfants s'amusent. Les adultes voudraient s'amuser aussi, mais la plupart en ont perdu l'habitude : ils s'efforcent d'être un peu plus gais qu'en une autre période, sans abandonner tout à fait leurs préoccupations; ils fêtent en n'étant ni totalement au travail ni totalement au repos. Il serait bon, pour la santé mentale d'une collectivité, que les adultes soient capables d'être de temps en temps aussi détendus que des enfants en congé. Seulement, les règles de la vie sérieuse les habitent même quand ils s'efforcent de participer à une fête, et cela est trop ancré dans leur nature pour laisser transparaître l'enfant qui les habite peut-être encore. Il n'y a plus de fête : il y a seulement des périodes où les affaires marchent au ralenti.

Puis, à la date prévue, chacun remet son masque d'homme sérieux et s'installe dans ses fonctions. Les enfants retournent à l'école avec des souvenirs heureux pleins la tête. Les adultes reprennent le collier, comme on dit, avec la tête pleine des préoccupations qu'ils n'avaient pas abandonnées quand ils s'efforçaient de s'amuser. Il est facile pour un enfant d'être heureux : il ne demande que ça, il suffit donc qu'on lui en donne l'occasion. Mais l'adulte est plus compliqué : il aurait honte de ne demander que ça.

Quoi qu'il en soit, le retour à l'école est fixé pour aujourd'hui, le 4 janvier, un lundi comme il se doit. C'est le signal du retour aux choses sérieuses pour tout le monde.

●

Ce serait très bien de parler du retour aux choses sérieuses si l'on savait ce que c'est qu'être sérieux. Mais on ne le sait pas ou on le sait mal.

Dans les pays où la vérité est définie de façon unilatérale par une autorité qui monopolise les pouvoirs économiques, intellectuels, politiques et militaires, il n'y a pas de problème de ce genre. Mais l'exercice des libertés détruit les artifices de l'unanimité, soulève les contradictions et dévoile les incertitudes. C'est notre sort à nous. Dans un certain romantisme, le prix de la liberté, c'est les beaux gestes, les grands sacrifices et l'héroïsme. Dans les faits, le prix de la liberté, c'est l'inconfort quotidien de l'incertitude.

Il n'y a pas de liberté sans une certaine division des pouvoirs et, surtout, sans la coexistence des contradictions. C'est pourquoi le monde créé par l'exercice des libertés est un monde compliqué et inconfortable. Des hommes sérieux, croyant faire très sérieusement métier d'intelligence, cherchent alors à échapper à l'inconfort en appelant certitudes, leurs hypothèses; absolu, leur morceau de vérité; mensonges, les morceaux de vérité de leurs contradicteurs. Ils n'en font pas moins de beaux discours sur la liberté et se déclarent toujours prêts à faire demain le grand sacrifice pour Elle.

Le vrai travail de l'intelligence, c'est de dégager avec patience l'extrême complexité des choses. Face à celui qui déclare : "Ceci est l'unique vérité", il faut montrer prosaïquement qu'il y a cela, et cela encore. A ceux qui veulent des mots d'ordre afin de marcher d'un pas assuré, il faut demander d'observer les choses et de se tenir prêts à faire des détours imprévus. Cela est insupportable aux cerveaux qui ont besoin de se reposer dans la certitude. La raison est détestable et détestée. Les discoureurs qui simplifient les choses pour les faire entrer dans leurs formules apparemment claires, et surtout ceux qui répètent toujours la même formule, sont écoutés comme des prophètes. Ils n'en sont pas moins des faux prophètes.

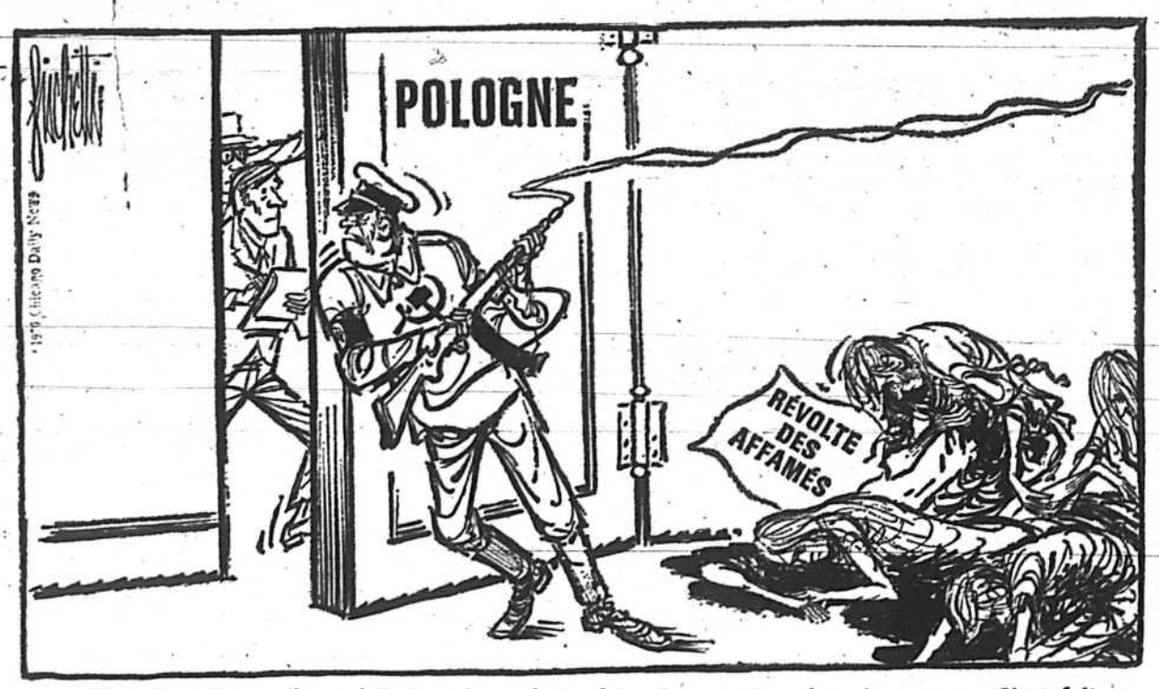
Le **Times Magazine** de cette semaine (date d'édition : 4 janvier) relève le discours que M. Daniel Moynihan a prononcé en quittant son poste de conseiller à la Maison Blanche pour occuper une chaire de professeur à Harvard. Il décrit le grand commis de l'Etat moderne comme étant un **"complexifier"** (un faiseur de complications !) et rappelle, en contrepartie, le mot de l'historien suisse Jacob Burckhardt décrivant notre époque comme étant "l'âge des grands simplificateurs".

●

Le retour aux "choses sérieuses", ce peut être le retour aux déclarations fracassantes des hommes qui prennent aux sérieux seulement leur propre vision des choses et qui croient vivre sérieusement quand ils travaillent à soumettre tous les hommes à leur propre vérité. Dans ce cas, nous vivrons une autre année crispés, intolérants et destructeurs.

Cependant, le travail utile est d'un autre ordre. C'est un humble travail de tâcheron. Celui qui fait métier d'intelligence, sans posséder une vérité toute faite, doit accepter d'analyser chaque situation pour elle-même: l'homme d'action doit affronter chaque problème selon son genre. Ce ne sont pas des sauveurs ou des prophètes qu'il nous faut, mais des tâcherons.

Jacques TREMBLAY



— Rien de sérieux. Ils voulaient avoir quelque chose à se mettre dans le ventre. C'est fait.

Le bill 63 à l'envers?

L'une des causes les plus susceptibles d'engendrer la violence est bien l'injustice. Une autre, c'est la provocation.

Malgré les événements violents et tragiques qu'a entraînés la crise d'octobre et dont le dénouement vient à peine de survenir, il ne semble pas chez certains qu'il y ait eu là matière à réflexion.

C'est du moins l'impression que laisse le Protestant School Board of Greater Montreal qui, la semaine dernière, estimait que les immigrants récemment arrivés au Québec ne devraient pas être obligés de posséder une connaissance d'usage du français pour obtenir le certificat d'études secondaires.

Plus précisément, dans une lettre adressée au ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, le PSBGM demande au gouvernement du Québec de supprimer cette obligation pour tous les étudiants qui ont commencé leurs études secondaires à l'extérieur du Québec, soit dans d'autres provinces canadiennes ou dans d'autres pays.

Après les événements que nous venons de traverser — on ne le répétera jamais assez — et après la mémorable bataille qui a entouré, il y a à peine un an, le bill 63 ou la "Loi pour promouvoir la langue française au Québec", on se demande, devant le geste de MM. les commissaires du PSBGM, si on n'est pas en train de faire un affreux cauchemar.

Pourtant, les notes explicatives accompagnant le texte de la loi sont claires : ". . . l'article 1 prévoit que le ministre de l'Education doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études et les examens qui les sanctionnent assurent, tant au niveau élémentaire et **secondaire** qu'au niveau collégial, une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en anglais...

"L'article 3 prévoit que le ministre de l'Immigration doit, de concert avec le ministre de l'Education, prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent **dès leur arrivée ou même avant qu'elles quittent leur pays d'origine,** la connaissance de la langue française..." Y a-t-il quelque chose de plus clair?

Bien que M. Saint-Pierre faisait savoir par un porte-parole, la veille du Nouvel An, qu'il souhaitait que les étudiants francophones acquièrent la connaissance d'usage de la langue anglaise, nous ne pouvons qu'espérer que celui-ci dira un non catégorique à la demande du PSBGM. La loi est la même pour tous, y compris pour le PSBGM. On sait combien les francophones de différents milieux n'ont pas hésité à dénoncer le bill 63 avant son adoption en soutenant qu'il ne conviendrait pas aux Québécois. Ont-ils eu tort? Ont-ils eu raison? Toujours est-il qu'à Sainte-Foy certains parents francophones se sont prévalus de cette loi pour demander l'instruction de leurs enfants en langue anglaise...

Pas question ici de vouloir reprendre toute la polémique qui a entouré le bill 63. Ni de recommencer à l'envers. Mais si le gouvernement jugeait à propos de corriger certains articles de la loi qui ne plaisent pas au PSBGM, c'est la loi dans son tout qu'il devra révoquer. Deux poids, deux mesures? Non.

Si un piège est tendu au ministre de l'Education, c'est bien cette fois. Il ne reste qu'à espérer qu'il ne s'y fera pas prendre. Si le contraire se produisait, faudrait-il ensuite s'étonner de voir à nouveau les gens dans la rue et d'assister, non plus à des manifestations pacifiques, mais cette fois à une explosion de violence? Le Québec a toujours traité ses minorités avec complaisance. Qu'on n'abuse tout de même pas de sa générosité.

Bernard MORRIER

L'AFFAIRE CALOIL

La politique nationale du pétrole

par André OUELLET

du ministère des Affaires extérieures

L'Office National de l'Energie refusait récemment à la société Caloil de Montréal la permission d'importer de l'essence à moteur pour consommation dans la zone centre et ouest de l'Ontario, zone réservée, dans la politique nationale, au pétrole canadien.

On a dit que cette décision était non seulement contraire aux intérêts de la société (et du comté de Portneuf où ladite société projetterait de construire une raffinerie), mais contraire aux intérêts du Québec, comme d'ailleurs le serait la politique nationale du pétrole elle-même.

Même que M. Jacques Parizeau, l'économiste du séparatisme, s'est senti moralement obligé de louer ses services à Caloil pour assurer le triomphe du droit et de la justice.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

1 — Il s'agit d'abord de la société Caloil. Elle n'est pas du tout la petite société indépendante "à faibles moyens" dont parle M. Parizeau. Au contraire, elle est une succursale possédée à environ 80% par le groupe new-yorkais New England Petroleum Corporation, société d'importance internationale en rapide progression.

Caloil distribue de l'essence à moteur au Canada depuis 1963. Depuis 1968, cette société cherche, de Montréal, à percer le marché de Toronto, en opposition à la politique nationale du pétrole déjà en existence depuis 1961.

Les investissements de Caloil au Canada sont minimes: pas d'exploration ni à l'ouest, ni sur le plateau continental, ni dans le golfe St-Laurent et pas de raffinerie, pas de participation à la construction d'oléoducs.

2 — Il s'agit, pour le moment, je l'ai dit, d'importation d'essence à moteur raffinée en Europe ou dans les Caraïbes . . .

Le seul avantage qu'en tire le Québec prend la forme du transbordement à Montréal.

La société a parlé de 1,200 emplois; M. Parizeau, pour sa part, "ne saurait dire combien". Il s'agit en fait de quelques dizaines d'emplois (50 peut-être) à moins, évidemment, que la société Caloil compte tous les distributeurs-garagistes, lesquels travailleraient pour d'autres si Caloil n'était pas là.

3 — Il s'agit de distribution d'essence à moteur sur le marché ontarien. Sous la politique nationale, l'est de l'Ontario est complètement ouvert au pétrole raffiné à Montréal ou importé, et tout l'Ontario est ouvert en ce qui a trait aux huiles lourdes et aux produits spécialisés. En fait, quelque 20% des produits pétroliers consommés dans la province de l'Ontario provient du Québec.

M. Parizeau parle de "sens unique" de l'Ontario vers le Québec! C'est le contraire qui est vrai puisque, en fait, presque rien n'entre au Québec en provenance de l'Ontario alors que le Québec "exporte" environ 70,000 barils par jour.

LA RAFFINERIE

Depuis 5 ans, Caloil parle de construire une raffinerie au Québec, dès que le "seuil" de ses ventes, comme dit M. Parizeau, le permettra.

D'autres sociétés ont conçu des projets semblables. Toutes ont été averties par l'ONE de ne pas compter sur le marché centre-ouest ontarien.

Alors que Caloil hésitait, d'autres ont agi!

La société Golden Eagle, avec l'aide du gouvernement fédéral: une raffinerie de 100,000 barils par jour de capacité. D'autres raffineries ont augmenté leur capacité (Shell, B.P., par exemple) ou leur qualité de production, au point qu'on a le droit de se demander si le projet Caloil est un simple attrape-nigaud!

LA POLITIQUE NATIONALE DU PETROLE

La politique nationale du pétrole est-elle nuisible aux intérêts du Québec, comme le veulent les défenseurs de Caloil? Cette politique constitue, j'en conviens, un équilibre entre les intérêts de l'Ouest et ceux de l'Est, un équilibre qui sert bien les intérêts du Québec à court et à long terme.

Sous la P.N.P. le Québec a retiré ceci:

— plus de raffinage (395,000 barils par jour en 1969) que dans toute autre province, inclus l'Ontario et l'Alberta;

— le plus important complexe de raffineries (capacité 450,000 barils par jour en 1969) au pays, lequel se développe plus rapidement que celui de l'Ontario;

— des meilleurs prix d'essence aux consommateurs — .05 cents le gallon plus bas à Montréal qu'à Toronto;

— 40% de l'industrie pétrochimique du pays, parce que les coûts d'approvisionnement en matières de base sont inférieurs à Montréal qu'ailleurs;

— des ventes d'équipements à l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien (on estime que cette industrie achète dans l'est du pays, surtout en Ontario et au Québec, pour 200 à 300 millions de dollars d'équipement par année);

— le Québec bénéficie également du gaz en provenance de l'Ouest, gaz qui ne serait peut-être pas disponible si le pétrole de l'Ouest ne se vendait pas en Ontario ou, du moins, coûterait beaucoup plus cher.

Pas si mauvais, n'est-ce pas?

Qu'arriverait-il si la politique nationale du pétrole était écartée, comme le souhaite M. Parizeau? Y aurait-il plus de raffineries à Montréal? Peut-être... Mais peut-être aussi que l'oléoduc de Portland, E.-U., serait prolongé jusqu'à Toronto, privant Montréal de ses avantages. Peut-être aussi que l'industrie pétrochimique suivrait l'oléoduc.

Sans doute que le gaz venant de l'Ouest coûterait plus cher arrivé au Québec. Sans doute que l'industrie de l'équipement pétrolier et des métaux y perdrait en ventes. Sans doute aussi que le pays et la province y perdraient en sécurité d'approvisionnement de pétrole en cas de perturbations internationales.

UN TIENS VAUT MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS !

ce que pense LE LECTEUR

La prière d'un intellectuel

° Seigneur, je te remercie de ce que je ne suis PAS COMME LE RESTE DES HOMMES, ou bien encore comme ces Canadiens français sans culture. Je pense, je réfléchis deux fois par jour. Même, je me réunis en colloque avec les miens, les bien-pensants, me gardant pur de ceux qui ne pensent pas comme moi.

° Seigneur, je suis UN INTELLECTUEL, un penseur, un homme cultivé, zélé persécuteur du gouvernement, de la police, de l'armée, cherchant la justice... enfin un homme irréprochable.

° Seigneur, JE ME SATISFAIS de mes idées claires. Les autres, les gens ordinaires, les ouvriers ignorants, les parents croulants, ne pensent qu'à avoir du pain et des jeux. Je te rends grâce de mon bon salaire qui me permet de ne plus m'inquiéter du lendemain terre-à-terre.

° Seigneur, cette racaille OSE critiquer mes éditoriaux infaillibles, — ose mettre en doute les gros titres de mon journal, — ose demander les sources de mes informations, — ose se moquer des commentaires réfléchis pas nous, les spécialistes, — ose s'opposer à mes directives syndicales, — ose demander ce que je dis en classe à leurs enfants. Seigneur, mon peuple ne m'écoute plus! Seigneur, mon peuple ne me comprend plus! Seigneur, mon peuple est aveuglé! Seigneur, mon peuple me crucifie!

° Seigneur, POURQUOI M'AS-TU ABANDONNE? Aurais-tu détruit la sagesse des sages? Aurais-tu anéanti l'intelligence des intelligents? Où est-il le sage? Où est-il l'homme cultivé? Où est-il le raisonneur d'ici-bas? si ce n'est PARMI LES 300? Seigneur, on nous maltraite, on nous persécute, on nous fouille, on nous emprisonne. Seigneur, Seigneur, pourquoi m'as-tu abandonné?

° Seigneur, je te promets que JE CONTINUERAI à penser, — que le continuerai à écrire des éditoriaux dans mon fiel, — que je continuerai à cuisiner les informations et à donner des gros titres selon mes tendances réfléchies, — que je continuerai à la télévision et à la radio, à filtrer les nouvelles selon mes idées claires. — que je continuerai dans mon syndicat à imposer ma politique aux ouvriers ignorants, — que je continuerai dans ma classe, à politiser, à parler contre le gouvernement, la police, l'armée, même si ces 'establishments' démodés sont soutenus par des parents sans culture.

Seigneur, fais QUE MA VOLONTE ARRIVE! Amen.

Léon NOEL,
Ville Laval.

Le langage des parlementaires

A M. Jean-Noël Lavoie, Président de l'Assemblée nationale.

Il est inconcevable que les élus du peuple aient un langage ordurier, comme cela s'est produit ces jours derniers à l'Assemblée nationale du Québec. Comment expliquez-vous que des gens supposément adultes et éduqués puissent se permettre un tel langage dee basse-cour ?

Si nos parlementaires veulent l'estime de la population du Québec, il faudrait qu'ils se conduisent comme des adultes, en se respectant eux-mêmes.

Florian CHABOT
LaSalle

Avortement : lettre ouverte à Jacques Henripin

Lettre ouverte d'un groupe de femmes du Front de libération des femmes au commissaire Jacques Henripin de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme, au sujet de sa position face à l'avortement.

Vous invoquez le respect de la vie pour dénier aux femmes le contrôle sur leurs propres corps. L'alternative — pour ceux qui tiennent à tout prix à conserver toutes les possibilités de vie — serait de promouvoir des techniques de gestation extra-utérines. Il est inhumain d'obliger les femmes à donner asile à tous les foetus que des méthodes contraceptives inadéquates leur imposent.

Vous dites que la question ne peut être réglée selon le critère de la commodité. Permettez-nous de vous faire remarquer que les restrictions législatives n'affectent que les femmes pauvres; les femmes riches trouvent toujours à se faire avorter proprement. Votre commodité réduit les femmes pauvres à des avortements clandestins: elle tue en fait 2,000 femmes pauvres chaque année au Canada.

TiGrace Atkinson de l'Université Columbia faisait remarquer que chaque fois qu'une femme s'engage dans des relations sexuelles avec un homme, elle met toujours plus ou moins sa vie en danger, soit par les contraceptifs (pilule et avortement), soit par la grossesse et l'accouchement.

Personne n'aime l'avortement, les femmes qui doivent le subir moins que tout autre, soyez-en assuré. Pour n'y être pas forcées, nous acceptons de servir de cobayes pour les recherches en contraception. Le corps du mâle est sacré, nous en avons un autre exemple lorsqu'il s'agit de la stérilisation. Les reproducteurs masculins échappent à tous les ennuis inhérents à la sexualité.

Le FLF est à mettre en marche un service pour aider les femmes à se procurer un avortement légal. L'Hôpital Général de Montréal et l'Hôpital Jewish General acceptent d'aider certaines catégories de femmes; les hôpitaux à mentalité catholique retardent comme il se doit.

Juliette LAMBERT,
pour le FLF, Montréal.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.
"Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400".
Port de retour garanti.
Service du tirage — téléphone : 874-6911.



Nigel FRASER



M. David FRASER

66 SPECTATEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

l'arrière, qui n'avait pas eu connaissance de l'incident.

La plupart des victimes sont des adolescents, tous masculins, qui forment généralement la majeure partie des foules à ces joutes.

Plusieurs députés ont affirmé à l'issue de cette tragédie qu'une revue complète des mesures de contrôle des foules devait être entreprise.

Cependant, la plupart des clubs collaborent avec les autorités policières pour limiter les foules. Les 80,000 spectateurs qui assistaient samedi à la joute représentent une baisse d'environ 40,000 par rapport aux 118,575 spectateurs qui avaient assisté à un match des deux mêmes équipes, le deux janvier 1939.

Les ambulances conduisant medecins et infirmières au stade ont été paralysées par la circulation intense aux abords du stade, causée par l'immense foule qui le quittait.

Jusqu'au moment du désastre, les autorités policières et celles des équipes sportives se félicitaient du fait qu'il s'agissait de la rencontre la plus calme à se produire entre les deux clubs depuis fort longtemps.

Il y eut évidemment quelques altercations entre partisans, comme le veut la tradition, mais il n'y avait eu que trois arrestations. La joute s'est terminée au compte de un à un. C'est précisément à la toute fin du match que la tragédie s'est produite. De nombreux partisans avaient commencé à évacuer le stade puisqu'il ne restait que quelques secondes à jouer et que le compte était de un à zéro. C'est à ce moment que l'équipe perdante compta le but égalisateur et que la foule se mit à hurler. Les partisans qui avaient commencé à sortir se précipitèrent alors de nouveau vers l'intérieur.

Deux marées humaines — celle qui quittait le stade et celle qui se préparait à le quitter — se heurtèrent, ce qui eut pour effet de provoquer l'effondrement d'un escalier, avec le résultat que l'on connait.

Autre accident

Deux personnes avaient péri dans un accident semblable au même escalier il y a trois ans, quand les Rangers avaient compté un but à la toute dernière minute, exactement ce qui se produisit cette fois-ci Le pire désastre à survenir cependant dans le domaine du football en Grande-Bretagne se produisit en 1945, époque à laquelle 33 personnes furent piétinées mortellement au cours d'une joute entre les Bloton Wanderers et Stoke City.

Le pire désastre sportif de tous les temps est toutefois survenu à la piste de course de Hong Kong en 1918, lorsque 608 personnes perdirent la vie à la suite de l'effondrement et de l'incendie d'une immense estrade.

NADER

SUITE DE LA PAGE A 1

des Nations unies recommandant l'abandon de ce colorant alimentaire.

Critiques

Dans une lettre adressée au commissaire Charles C. Edwards de la FDA, M. Nader critique cet organisme dont c'est la politique d'accepter provisoirement l'usage des colorants, en attendant les résultats des tests. M. Nader a cité certains produits qui sont à l'étude depuis huit ans, sans que les résultats soient encore connus.

LE PREMIER

SUITE DE LA PAGE A 1

que nous n'avions pas d'armes. Il s'est inquiété de nouveau lorsque nous avons survolé Cuba, parce qu'il craignait que nous l'avons trompé."

Deuxième pirate

Ce n'est qu'à l'arrivée à l'aéroport José Marti que l'on s'est rendu compte de la présence d'un deuxième pirate. Une hôtesse s'est approchée vers la famille du premier pirate, mais un homme s'est levé, également armé, et il a dit à la femme et aux enfants: "Allons-y".

Un représentant des autorités cubaines a accueilli les pirates et leurs familles. L'avion a dû demeurer à La Havane pendant quatre heures. A 10 h. 25 du matin, il atterrissait à Miami, son point de destination initial.

Les pirates de l'air s'étaient inscrits sous les noms de Johnson et Jones. On ne sait pas encore quels étaient les motifs qui ont poussé les deux hommes à aller à Cuba.

Communiqué

Comme à leur habitude, les autorités cubaines n'ont donné que le minimum de détails sur cette affaire, se bornant à diffuser un bref communiqué rendant compte de l'atterrissage de l'appareil dimanche après-midi.

En 1970, 33 avions commerciaux au total (dont 15 appareils américains) ont été détournés sur Cuba par des pirates de l'air. Fait sans précédent, les autorités cubaines avaient expulsé en 1970 l'un de ces pirates: un soldat américain de 24 ans, Robert Labadie, qui avait détourné un avion de la "TWA". A cette occasion, les autorités de La Havane avaient fait savoir qu'elles étaient prêtes à signer avec les Etats-Unis un accord bi-latéral d'extradition des pirates de l'air ou de la mer, en se réservant toutefois le droit d'accorder l'asile à ceux de ces pirates qui auraient agi pour des mobiles politiques. On souligne d'ailleurs à Cuba que très peu d'entre eux agissent pour des motifs purement politiques.

2 AVIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

ministère. Le nouveau président est M. Ahmed Nouh.

Les vols des Comet suspendus

L'appareil qui s'est écrasé à Tripoli était un Comet de fabrication britannique qui transportait 18 personnes. L'appareil s'est écrasé dans un banc de sable, à quatre milles de son point d'aterrissage.

Selon un journal dominical égyptien, la compagnie UAA aurait décidé de suspendre les vols d'appareils Comet. La semaine dernière, deux autres accidents avaient eu lieu en Egypte impliquant des avions de ce type.

Entre temps, les autorités espagnoles ont annoncé que les recherches reprenaient ce matin pour retrouver l'épave du Nord-262 qui s'est abîmé, au Jour de l'An, en Méditerranée, à une centaine de milles nautiques de Majorque, où il devait faire escale.

L'appareil, propriété de Sud-Aviation, transportait 30 personnes, dont les membres d'une équipe de football algérienne.

Un pilote espagnol a cru repérer les débris de l'avion en Méditerranée samedi. Vérification faite, il s'agissait de déchets jetés par un navire.

SIMARD

SUITE DE LA PAGE A 1

"Je suis un prisonnier de guerre! a-t-il lancé devant le public, et mon numéro est 54".

Jacques Rose ne dit pas son nom

Le juge Trahan a immédiatement pris la parole en disant au témoin:

"Vous êtes un homme intelligent... je veux savoir votre nom".

Jacques Rose a refusé de répondre.

Le procureur du ministère public, Me Jacques Ducros, est intervenu pour demander au témoin s'il avait retenu les services d'un avocat.

Jacques Rose a alors formulé le désir d'obtenir les services de Me Robert Lemieux — qui est en prison depuis le 16 octobre — qui, selon le témoin, est "un gars honnête."

— Qui a tué Laporte? a alors demandé Me Ducros.

— Je refuse de répondre, a rétorqué le témoin.

Jacques Rose a gardé la parole pour demander la réouverture de l'enquête du coroner sur la mort de 7 ouvriers québécois, il y a quelques années, lors de la construction de l'échangeur Turcot.

Le juge Trahan avait alors été nommé coroner had hoc.

Le magistrat est intervenu pour faire écho à un article publié dans l'hebdomadaire "Québec-Presse" en fin de semaine.

"J'invite, a-t-il dit, le journaliste de "Québec-Presse" à venir me consulter et je vais lui prouver qu'il est dans l'erreur".

Jacques Rose s'est alors écrié: "Vous faites partie de la pègre verte, de la pègre gouvernementale. Vive les Québécois — vive les gars de Lapalme".

Le témoin a quitté la salle.

Entrée, enfin, de Paul Rose, qui, comme ses deux codétenus, s'est plu à faire écho au FLQ:

"Vive le FLQ 71 et 72" a-t-il lancé avant même d'être arrivé à la barre des témoins.

Il a également tenté d'obtenir les services de Me Robert Lemieux pour sa défense.

Il a refusé aussi de prêter serment et, pour parler, il s'est tourné vers la salle, tournant par le fait même le dos au magistrat.

Les trois témoins "importants" n'étaient pas les seuls à se faire entendre, ce matin, dans la cour du coroner située au quartier général de la Sûreté du Québec.

M. Laval Perron, un technicien de la SQ, a laissé entendre que lors de ses expertises, au 5630 rue Armstrong, à Saint-Hubert (lieu de détention de M. Laporte) il avait relevé les empreintes digitales de Francis Simard, Bernard Lortie, Jacques et Paul Rose ainsi que celles du ministre.

Dans l'auto qui avait servi à transporter le corps du ministre, la police a également relevé les empreintes de Lortie sur la portière droite.

Enfin, le capitaine Raymond Bellemare de la SQ a expliqué qu'un reporter de CKAC, Michel Saint-Louis, lui avait remis, le 17 octobre, un communiqué du FLQ annonçant la mort de M. Laporte.

L'officier de police a fait remarquer que ce document était accompagné d'un croquis montrant où se trouvait stationnée l'auto des terroristes.

Le ministre, on le sait, aurait été tué — selon ce communiqué — à 6 h 18, le soir du 17 octobre, au lendemain de la mise en vigueur de la loi des mesures de guerre.

CONTESTATION

SUITE DE LA PAGE A 1

le ministre ne regagnerait pas son bureau avant lundi prochain.

Le boycottage

Entre-temps, le boycottage patronal s'intensifie.

La fédération, patronale qui compte 18 associations régionales, a décidé de contester les clauses salariales, la sécurité sociale et de la clause touchant les contremaîtres, soit l'essence de tout le décret.

Cette contestation judiciaire a déjà été signifiée.

De plus, elle conteste également la légalité des amendements apportés samedi au décret, dans la Gazette officielle du Québec, affirmant qu'on ne peut amender le décret sans le consentement des parties.

Déjà l'association régionale du centre du Québec (Drummondville et Victoriaville) a décidé le 30 décembre de boycotter le décret.

Celles de Montréal, de l'Abitibi et de Trois-Rivières ont décidé de faire de même, par le truchement de leur exécutif et l'Association de la construction de Québec tient une grande assemblée pour décréter le boycottage, jeudi. Cette association groupe 800 entrepreneurs.

On s'attend que les autres associations régionales tiendront des assemblées dans les jours qui suivent et décrèteront elles aussi le boycottage.

Dans un communiqué, l'association québécoise déclare avoir constaté que les hausses salariales réelles dans cette région varient entre $1.55 et $2.29 l'heure.

"Quand on essaie de faire le joint entre nos constatations et la déclaration de certaines autorités gouvernementales à l'effet que les augmentations de salaires et le rattrapage pour la durée du décret totaliseront $1.25 l'heure, ça boite en grand. Ça, le peuple ne le sait pas, mais c'est encore lui qui va écoper."

La fédération a décidé également d'ignorer le règlement de sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction à cause de l'impossibilité de l'appliquer adéquatement, selon elle, par suite de nombreuses erreurs qui ont été soumises dans l'enregistrement de la qualification des salariés.

Chasse aux phoques: on attend le fédéral

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Les propriétaires de deux navires terre-neuviens affectés à la chasse aux phoques ont fait savoir qu'ils attendraient la décision du gouvernement fédéral sur le contingentement des prises avant de décider s'ils vont faire la saison ou non cette année.

Selon M. Percy Crosbie, de Crosbie and Co. Ltd. la chasse aux phoques ne sera pas rentable si le contingentement devait limiter le nombre des phoques abattus à 50 milles dans le Golfe du Saint-Laurent et à 50 milles au large des côtes terre-neuviennes.

L'hiver dernier, le navire de cette société était rentré de 47 jours de chasse avec 14,521 peaux, alors que sa capacité est de 50,000.

Le ministère fédéral des Pêcheries s'était alors contenté d'établir un contingentement sur la chasse aux bébés phoques dans le golfe.

Il se peut toutefois, le ministre Jack Davis l'a laissé entendre en juin dernier, que cet hiver les navires canadiens soient soumis, comme les navires étrangers, à des contingentements sur le nombre des phoques adultes, du moins dans l'Atlantique.

Le capitaine Clayton Johnson, propriétaire du Lady Johnson, reste, comme M. Crosbie, dans l'expectative. Il attendra, lui aussi, la décision du gouvernement fédéral avant de préparer son bateau.

Par ailleurs, un porte-parole du ministère des Pêcheries a révélé que les dates d'ouverture de la chasse aux phoques n'ont pas encore été fixées.

L'hiver dernier, la saison avait commencé le 20 mars dans le golfe, et deux jours plus tard sur les côtes atlantiques.

265 millions de passagers aériens au cours de 1971

GENEVE (AFP) — Les compagnies membres de l'Association des transports aériens internationaux (IATA) devraient transporter en 1971 265 millions de passagers, ce qui représenterait une croissance de 10% par rapport à 1970, estime le directeur général de l'IATA, M. Knut Hammarskjoeld.

Toutefois, selon M. Hammarskjoeld, cette expansion n'apportera pas une hausse substantielle des profits, compte tenu de l'accroissement des salaires et des coûts de production. En ce qui concerne le fret, le taux de croissance devrait atteindre 15% et le total des charges transportées devrait s'élever à 11,300 millions de tonnes-kilomètres.

D'autre part, le directeur général de l'IATA se félicite de la récente conclusion d'accords internationaux en matière de lutte contre la piraterie aérienne et demande aux gouvernements de poursuivre leurs efforts "pour protéger le public contre toutes les agressions".

"Les perspectives à long terme pour le transport aérien international, conclut M. Hammarskjoeld, peuvent être envisagées avec optimisme".

Retrait temporaire du projet Mills

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat américain a retiré hier soir le plan d'assistance familiale et le projet de loi protectionniste imposant des quotas sur les importations textiles, d'un projet de loi global qui prévoyait, en outre, une augmentation des prestations de la sécurité sociale.

Cette mesure a été adoptée par 49 voix contre 21 à quelques jours de la fin de la présente session ordinaire du Congrès de façon à permettre aux législateurs d'approuver les augmentations prévues au chapitre de la sécurité sociale tout en remettant à l'année prochaine le vote sur la réforme de l'aide publique (plan d'assistance familiale) et sur le contingentement des importations de textiles, de chaussures et d'un certain nombre d'autres articles.

le TEMPS qu'il fera

Il y en aura pour tous les goûts!

Il fallait bien commencer l'année d'une façon ou d'une autre. En fait, nous avons peu de choix quand il s'agit du temps qu'il fera.

Donc, en utilisat les mots du maintenant célèbre Alcide Ouellet, une "grosse tempête" fait bon vent (si l'on ose dire) vers Montréal.

Des vents de 25 à 30 milles à l'heure; de la neige; de la pluie verglaçante; de la pluie tout court; de la poudrerie — peut-être même qu'on aura tout ça ensemble.

Voilà comment débutera l'année.

Mais, pourquoi s'en faire pour si peu: nous avons connu bien pire.

Une seule chose toutefois tracasse un peu la section des faits d'hiver quand il s'agit de faire ce texte: comment ne pas se répéter quand le temps est toujours mauvais?

Maximum 30° — Minimum 20°

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval

Region de Montréal: generalement nuageux avec neige commençant cet après-midi. Maximum 20 à 30. Vents forts de l'est ce soir et cette nuit. Un peu de pluie verglaçante mêlée à la neige ce soir et cette nuit. Mardi averses ou chutes de neige locales. Minimum cette nuit 20 à 30. Maximum mardi 35.

Region de l'Outaouais: quelques chutes de neige locales. Neige generalisée cet après-midi. Un peu de pluie verglaçante mêlée à la neige ce soir et cette nuit. Mardi nuageux avec averses ou chutes de neige locales et doux. Vents forts de l'est durant l'après-midi. Maximum 25 à 30. Minimum cette nuit 25 à 30. Maximum mardi 35.

Régions des Cantons de l'Est et Québec: ensoleillé devenant nuageux plus tard. Neige cette nuit et mardi. Probabilité d'un peu de pluie verglaçante mêlée à la neige dans les Cantons de l'Est cette nuit. Maximum 20 à 25. Minimum cette nuit 20. Maximum mardi 25 à 30.

Régions des Laurentides et Saint-Maurice: generalement nuageux. Neige tard aujourd'hui et mardi. Maximum 15 à 20. Minimum cette nuit près de 20. Maximum mardi 25 à 30.

Régions du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: ensoleillé avec périodes nuageuses. Neige cette nuit et mardi. Maximum 25 à 30. Minimum cette nuit 20. Maximum mardi 25 à 25.

Régions de Gaspé et Sept-Iles: quelques periodes nuageuses. Neige mardi. Maximum 20 à 35. Minimum cette nuit 20 à 25. Maximum mardi 25 à 30.

Dans le monde

Vancouver 25, nuageux; Winnipeg 15, nuageux; Toronto 31, neige; Halifax 27, nuageux; Los Angeles 40, clair; Chicago 43, pluie; New York 25, nuageux; Miami 71, nuageux; Londres 28, nuageux; Paris 21, brouillard; Rome 36, nuageux; Oslo 16, clair; Moscou 7, neige; New Delhi 45, clair; Tokyo 36, nuageux; Rio de Janeiro 79, nuageux; Mexico 45, clair.

1970: Bilan des trois Communautés urbaines

MONTREAL

suite de la page A-5

principal adversaire de l'intégration des forces de police sera le vice-président de l'exécutif, M. Reginald Dawson.

Pour 1971: une seule échéance prévue par la loi mais il y en aura d'autres

Que peut-on prévoir comme réalisations majeures en 1971? La loi créant la CUM est assez vague à ce sujet. Elle ne fixe aucune échéance pour l'intégration des forces de police. Elle ne fixe aucune échéance pour l'intégration des services d'incendie. En fait, la seule échéance fixée en 1971 est celle de la création d'un bureau de révision. Il doit être constitué au plus tard le 15 août 1971.

Cependant, il est permis de croire que la CUM ne voudra pas attendre à la dernière minute pour réaliser divers objectifs qui lui sont dévolus dans la loi. Ainsi, 1971 verra probablement s'amorcer des travaux en vue de réaliser un schéma d'aménagement du territoire, un plan directeur intermunicipal, un tracé à long terme des grandes voies de communications, la réglementation uniformisée de la circulation, le stationnement, la signalisation, la vitesse, la synchronisation des systèmes mécaniques de contrôle de la circulation, la création de centres régionaux de disposition des ordures, la création d'un service régional de santé, l'aménagement d'une direction générale d'inspection des aliments, l'adoption d'un règlement uniformisé des normes de construction, etc.

Le souci premier: comment payer la note

Evidemment, il faudra payer tout ça. C'est la partie la moins agréable du programme et c'est celle qui occasionne les plus gros soucis.

Commençons par l'année qui se termine. Qu'a-t-elle coûté aux villes de la CUM? Le premier budget qui vient d'être adopté dépasse $52 millions, dont plus de $48 millions pour le partage des coûts des services de police. Ce budget s'est immédiatement traduit par une taxe spéciale d'environ 16 cents par $100 d'évaluation pour les citoyens des villes de la CUM.

Pourtant, le 19 décembre 1969, à Québec, le ministre Robert Lussier déclarait: "La Communauté urbaine de Montréal aura, dans ses coffres, en 1970 et 1971, un surplus budgétaire et ce, sans avoir à imposer aucune taxe à qui que ce soit dans l'île de Montréal".

Le ministre avait également ajouté: "A la fin de 1972, il restera encore un surplus budgétaire de $5 millions et pas un citoyen, ni même en 1970, ni même en 1971, n'aura à payer un sou pour la protection policière".

Il est de ces réalités...

Le gérant de la Ville de Winnipeg, M. Elswood Bole, a récemment énoncé une vérité que peu d'administrateurs publics ont osé, jusqu'ici, affirmer, à savoir que les communautés urbaines coûtent beaucoup plus que le statu quo. Il devait toutefois ajouter que ces communautés sont nécessaires si l'on veut mieux desservir les citoyens. Plusieurs maires de la banlieue de Montréal ne sont pas d'accord avec cette conclusion, même s'ils reconnaissent la nécessité de regrouper certains services.

En route vers la "cité de demain"?

Ces maires se demandent, à l'aube de la nouvelle décennie, jusqu'où conduira cette communauté urbaine? Le vieux rêve de l'équipe Drapeau-Saulnier de créer une seule ville sur l'île de Montréal serait-il éteint, ou bien la CUM ne serait-elle qu'une étape fort discrète et très habile vers la création de la grande "Ville-Etat", jouissant d'un statut particulier?

Une phrase toute récente de M. Saulnier, extraite d'un discours prononcé le 1er octobre dernier au congrès de l'Union des municipalités du Québec, laisse songeur: "On peut se demander si ce qui a été accompli au cours des derniers 10 ou 20 ans dans l'aménagement des ensembles urbains marque un point d'arrivée ou simplement une phase préliminaire à l'édification de la "cité de demain".

M. Saulnier poursuivait en ces termes: "L'île de Montréal est une entité géographique et économique et les problèmes de chacune des municipalités présentent, à mesure qu'on les approfondit, des similitudes qui n'échappent à personne. La Communauté doit avoir des coudées franches. Elle sera l'instrument idéal pour appliquer efficacement les décrets et politiques de décentralisation de certaines activités du gouvernement provincial".

Bien des maires ont vu, dans cette phrase, la vision de la future "Ville-Etat", jouissant d'un statut particulier.

QUEBEC

suite de la page A-5

cussions entourant la naissance des trois premières Communautés urbaines au Québec.

A Montréal, on le sait, une hausse d'environ 16 cents les $100 d'évaluation est prévue pour 1971. A Québec, le président du comité exécutif de la Communauté urbaine, M. Armand Trottier, prévoit une augmentation de 25 cents per capita pour l'ensemble des propriétaires de la CUQ. Evidemment, il y aura réduction pour certains et accroissement plus imposant pour d'autres. Le chiffre de 25 cents est une moyenne. En chiffres précis, le partage des coûts pour les municipalités-membres de la CUQ sera de $204,000, soit la différence entre les subventions gouvernementales et les coûts réels. Le budget d'opération de la CUQ pour 1971 est de $2,183,000, soit environ la moitié de celui de Montréal, en excluant évidemment la répartition du coût de la police à Montréal.

Dès 1971 aussi, l'évaluation sera uniformisée à 100 p. 100 de la valeur des bâtisses sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec mais les taxes doivent être réduites en conséquence. Du moins c'est ce qui est annoncé en théorie. C'est face à cette normalisation de l'évaluation que les propriétaires de la région métropolitaine de Québec constatent que le gouvernement régional existe bel et bien.

Fusions comme des champignons

Les regroupements municipaux fonctionnent à toute vapeur depuis quelques mois à Québec.

En voici un tableau assez éloquent:

1er janvier 1970: fusion de Les Saules à Québec;

1er août 70: fusion de Duberger à Québec;

1er janvier 71: regroupement de Neufchatel à Québec; fusion de la paroisse de l'Ancienne-Lorette à la ville de Sainte-Foy.

En discussions: la fusion de la municipalité d'Orsainville à Québec, de Charlesbourg-Ouest à Québec, de Giffard à Québec ou la fusion des six villes de la Côte de Beaupré, soit Giffard, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Courville, Montmorency, Villeneuve et évidemment Beaupré.

Ces fusions, nombreuses et peut-être massives dans le futur, causent évidemment certains problèmes à la Communauté urbaine du fait de l'importance que prend constamment la ville même de Québec. Comme il y a un vote par 1,000 de population au conseil de la Communauté, la ville de Québec possède presque un droit de veto sur tout, ayant droit à 194 votes sur un total de 397 pour les 24 municipalités-membres. Au ministère des Affaires municipales, on affirme que ce droit de veto ne sera jamais permis. Contrairement à ce qui se fait à Montréal, la banlieue québécoise n'a aucun droit de veto. Les autorités de la CUQ espèrent que le système employé pour la métropole sera autorisé sous peu par le législateur pour Québec.

L'avenir de la CUQ

Si le mouvement d'annexion se poursuit à un tel rythme au cours de 1971, la Communauté urbaine de Québec sera-t-elle encore nécessaire?

Vous venez de piquer au vif son président en posant une telle question.

M. Armand Trottier répond que la CUQ aura toujours et de plus en plus sa place dans la région métropolitaine de Québec.

Il lui reste tout d'abord beaucoup de boulot pour réaliser tous les domaines qui lui sont conférés par la loi. Il y a aussi le schéma d'aménagement qui peut s'étendre à un territoire beaucoup plus vaste que celui de la Communauté actuelle; il pourrait toucher éventuellement la zone périphérique, soit de Donnacona à Sainte-Anne-de-Beaupré, englobant du même coup Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer et une dizaine d'autres petites localités. Puis, encore plus à long terme, la Communauté pourrait aller chercher la "clientèle" de la rive sud de Québec, un peu comme il avait été question que Montréal englobe aussi "sa" rive sud.

Les relations entre Lamontagne et Trottier

Un dernier point doit être abordé pour terminer cette "comparaison" préliminaire entre la CUM et la CUQ. Si, à Montréal, on parle depuis une décennie du tandem Drapeau-Saulnier et des frictions qui pourraient survenir entre ces deux hommes de haut calibre, à Québec le conflit des personnalités entre MM. Gilles Lamontagne et Armand Trottier est beaucoup plus ouvert.

M. Gilles Lamontagne est maire sans opposition de Québec, président du comité exécutif et président du conseil de la Communauté urbaine. C'est un homme style Jean Drapeau...

M. Armand Trottier a été élu conseiller sous la bannière du parti du maire Lamontagne. Il a été vice-président du comité exécutif (poste qu'il a abandonné en cas de conflit d'intérêt entre la ville et la Communauté) et il est devenu président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec. C'est un homme style Lucien Saulnier...

Le "conflit de personnalité" entre ces deux hommes apparait beaucoup plus que celui qui pourrait exister entre MM. Drapeau et Saulnier.

Le maire Lamontagne constate que son ancien "poulain" a maintenant les coudées franches et qu'il ne veut pas être seulement l'ombre de son "chef de parti". Le président Trottier, de son côté, n'aime pas du tout que le maire Lamontagne soit le seul à posséder les 194 votes de la ville de Québec au sein de la Communauté urbaine. M. Trottier voudrait aussi devenir le "grand manitou", à plein temps, de la Communauté urbaine à l'exemple de M. Saulnier pour Montréal. Le maire Lamontagne semble préférer que M. Trottier lui soit encore un peu soumis à titre de conseiller municipal de la ville de Québec.

Chose certaine (c'est un scoop pour les dirigeants montréalais), MM. Lamontagne et Trottier gagnent beaucoup plus en salaires annuels que MM. Drapeau et Saulnier, si l'on compare les populations respectives qu'ils doivent desservir.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Départ pour Majorque

Deux groupes de quelque 500 personnes âgées se sont envolés, samedi soir et hier soir, en direction de Palma, à Majorque, où elles séjourneront entre trois et six mois dans de grands hôtels de tourisme et à prix réduit. Le voyage est organisé par la Fédération des Clubs de l'Age d'or du Québec. Sur la photo: au premier plan, deux des voyageurs, M. et Mme J. E. Lainesse, à l'aéroport, samedi avant leur départ. Le président de la Fédération des Clubs de l'Age d'or, M. Jean-Paul Ramsay, à gauche et M. Lambert Mayer, de la compagnie Air France, accompagnaient le groupe.

Grève de pressiers à Pittsburgh

Environ 230 pressiers ont débrayé hier matin à Pittsburgh, empêchant la publication des deux quotidiens locaux. La grève a commencé immédiatement après que les travailleurs, membres de la cellule 9 du Syndicat des pressiers de Pittsburgh, eurent rejeté dans une proportion de 146 contre 14 les dernières offres de la compagnie, la Pittsburgh Press Company.

Cette dernière publie le Pittsburgh Press, journal dominical, et le Pittsburgh Post-Gazette, un journal du matin. Les grévistes devaient quitter le travail à minuit jeudi dernier, à l'expiration de leur contrat, mais avaient consenti à poursuivre leur tâche lorsque la société leur fit une nouvelle offre.

Le syndicat a consenti à poursuivre les négociations au cours de la grève. Aucune nouvelle séance de pourparlers n'est prévue jusqu'ici.

Le Post-Gazette, qui devait commencer à publier aujourd'hui, a abandonné tout espoir de le faire hier soir, selon le rédacteur en chef de ce journal, M. Frank Hawkins.

Le salaire de base des pressiers pour une semaine de 35 heures est actuellement de $173.85. Les grévistes réclamaient d'abord une hausse de $50 par semaine pour un contrat d'un an, mais auraient diminué leurs exigences à la dernière minute. La compagnie aurait finalement offert une augmentation de $50 par semaine dans un contrat de trois ans.

Par ailleurs, des réunions spéciales ont été convoquées pour aujourd'hui par les divers syndicats de journalistes de Washington, pour décider si l'on doit respecter les lignes de piquetage établies par les mécaniciens du Washington Star.

Quinze mécaniciens ont débrayé vendredi et le journal a été forcé de ne pas publier depuis parce que les autres employés ont refusé de franchir les lignes de piquetage, qui étaient encore en vigueur ce matin.

La tragédie minière du Kentucky aurait été causée par des explosifs interdits

HYDEN, Kentucky (UPI) — Des enquêteurs du gouvernement américain ont affirmé hier que l'explosion qui a tué 38 mineurs la semaine dernière à Hyden, au Kentucky, avait été provoquée par des explosifs. Il s'agissait d'une réaction en chaine qui s'est propagée à travers tout le tunnel.

Le directeur adjoint du Bureau fédéral des mines, M. James Westfield, a précisé que la deflagration s'était produite à environ 1,600 pieds sous terre, profondément à l'intérieur de la houillère. Les mineurs auraient perdu la vie instantanément.

"Nous croyons que l'explosion a eu lieu à la suite d'une opération de dynamitage, juste à l'entrée de la section gauche du puits no 16", a ajouté l'expert, dans un communiqué conjoint publié avec M. H.N. Kirkpatrick, commissaire d'Etat pour les Mines et les Ressources minérales.

M. Westfield a refusé de préciser cependant si les mineurs avaient péri dans l'explosion ou s'ils étaient morts par asphyxie. Quelques-unes des victimes ont été trouvées à environ 1,000 pieds du lieu de la déflagration.

Les experts qui sont descendus dans la mine samedi ont également refusé de dévoiler quelle sorte ou quelle quantité d'explosifs avaient été utilisés pour provoquer la déflagration. La poudre noire et la dynamite sont interdites par le gouvernement américain dans les mines.

Les secouristes disent: des explosifs

M. Westfield a précisé toutefois que la déflagration avait été provoquée par un détonateur situé dans le "boom hole", espèce de petit tunnel permettant aux mineurs de mettre le charbon sur un convoi pour l'expédier à la surface.

Les équipes de secouristes qui ont retiré les corps du trou, de quelque 2,600 pieds de profondeur, ont émis l'opinion que l'explosion avait été provoquée par de la dynamite.

Mais M. Westfield a soutenu que la dynamite était un terme utilisé très largement dans cette région pour désigner à peu près n'importe quelle sorte d'explosifs. Les enquêteurs ont passé environ six heures, samedi, dans les puits nos 16 et 18, où travaillaient les mineurs qui ont perdu la vie. Ils y ont passé une autre heure hier.

Les propriétaires de la houillère, MM. Charles et Stanley Finley, se sont d'autre part entretenus à huis clos hier avec les représentants de l'Etat et du gouvernement fédéral. Les discussions ont vraisemblablement porté sur les résultats préliminaires de l'enquête. Une enquête conjointe de l'Etat et de l'autorité centrale doit s'instruire sur cette tragédie mercredi. M. Charles Finley a laissé entendre que son associé et lui ne pourraient probablement plus exploiter la mine si on s'avisait de rendre plus sévère la réglementation fédérale sur les mines, la santé et la sécurité.

Les dernières des 38 victimes ont été inhumées hier à la suite d'une cérémonie très simple à laquelle seuls les parents ont assisté. Le fils d'un des mineurs tués est revenu du Vietnam pour assister aux obsèques de son père.

Le pape invite les fidèles à prier pour les victimes de catastrophes

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI a invité les fidèles réunis Place Saint-Pierre pour le rendez-vous dominical de l'angelus à prier pour les innombrables victimes — vivantes et mortes — des catastrophes qui endeuillent le monde ces temps derniers.

Le pape, après avoir souhaité à tous "une année bonne et heureuse sous le signe de la justice et de la paix", a poursuivi en ces termes:

"Mais comment oublier les innombrables victimes des inondations du Pakistan et les survivants si éprouvés? Comment ne pas penser aux morts et aux blessés de l'épouvantable accident d'hier au stade "Ibrox", à Glasgow ?"

Le Pontife a également évoqué les catastrophes survenues en Italie, puis il a invité à prier "pour les mineurs ensevelis dans la mine du Kentucky et pour les victimes des émeutes de Pologne".

"Nous ne pouvons oublier, a poursuivi le pape, les disparus dans les désastres aériens de ces derniers jours, dont deux dans la Méditerranée. Et puis combien, combien de morts et de blessés dans tant d'accidents de la route qui ont attristé les fêtes de Noël. Et nous avons toujours présents dans le coeur ceux qui, chaque jour, sont frappés par les deux guerres encore sanglantes de l'Extrême et du Moyen-Orient. Combien d'autres deuils et combien d'autres douleurs."

Paul VI a conclu en recommandant aux chrétiens de ne pas rester insensibles à ces malheurs et aux souffrances qui en découlent et en souhaitant que la peine ressentie pour les calamités humaines soit la source de nouvelles énergies morales.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

COURS DE CULTURE POPULAIRE 1970-1971

NOTE: Les centres où les cours sont offerts sont désignés par des numéros correspondant à la présente liste.

OUEST

1	Barthélémy-Vimont	630, rue St-Roch
2	Charles-Lemoyne	2001, rue Mullins
3	Honoré-Mercier	1935, boul. Desmarchais
4	St-Léon annexe	1220, rue de la Montagne
5	James Lyng	5400 ouest, Notre-Dame
6	Marymount	6300, chemin Côte St-Luc
7	Ste-Catherine-de-Sienne	7065, rue Somerled
8	St. Kevin's	3850, avenue Dupuis
9	St-Léon de Westmount	360, avenue Clarke
10	St-Luc	5100, chemin Côte St-Luc
11	Saint-Pascal-Baylon	3715, Carlton
12	Saint-Henri	820, du Couvent

CENTRE-VILLE

13	Cardinal Newman	4835, rue Christophe-Colomb
14	DeLorimier	2015, rue DeLorimier
15	Gabriel-Souart	1808, rue Papineau
16	Le Plateau	3700, avenue Calixa-Lavallée
17	Lionel-Groulx	1001 est, rue Sherbrooke
18	Notre-Dame-de-l'Espérance	211 est, rue Laurier

SUD-EST

19	Eulalie-Durocher	2455, rue Létourneux
20	Louise-Trichet	2800, boul. Lapointe
21	M.-de-La Jemmerais	5555 est, rue Sherbrooke

NORD

22	Evangeline	11845, boul. l'Acadie
23	Mgr-Georges-Gauthier	750 est, boul. Gouin
24	Pie-IX	10919, rue Gariépy
25	Rivière-des-Prairies	10000, 66e avenue R.-des-P.
26	St. Pius X	9955, rue Papineau

NORD-EST

27	Georges-Vanier	1415 est, rue Jarry
28	John F. Kennedy	3030, rue Villeray
29	Jos.-François-Perrault	7450, François-Perrault
30	L'Assomption	1035, rue Bellechasse
31	Louis-Hébert	6361, 6e avenue, Rosemont
32	Morin	6521, rue Saint-Denis
33	Saint-Alphonse	8615, rue Berri
34	Stella-Maris	3955, rue Bellechasse

35	Ecole des Métiers commerciaux	1097, rue Berri
36	Ecole des Métiers de l'automobile	3744, rue St-Denis
37	Ecole des Métiers section est	3320, rue Hochelaga
38	Ecole des Métiers section ouest	4976 ouest, Notre-Dame
39	Institut des Arts graphiques	8955, rue St-Hubert
40	Institut de Tourisme et d'Hôtellerie	550, rue Poupart

— INSCRIPTIONS aux centres mêmes où vous désirez suivre vos cours.
— 11 - 12 - 13 janvier 1971
— de 7 h p.m. à 9 h p.m.
— DEBUT DES COURS: 25 janvier 1971
— RENSEIGNEMENTS:

525-2531

Cours offerts en collaboration avec le Ministère de l'Education du Québec.

FRAIS

$ 4.00 Personnalité féminine I: 2-3-8-10-12-15-18-19-20-21-22-23-24-25-26-29-30-33-34
4.00 Personnalité féminine II: 3-8-10-15-18-20-21-22-24-26-29-30-33-34
4.00 Décoration intérieure: 3-8-10-15-18-19-20-21-22-23-24-25-26-29-30-33-34
9.00 Alimentation I: 2-3-15-17-19-20-21-22-24-25-26-29-30-33-34
9.00 Alimentation II: 2-3-10-12-15-17-19-20-21-22-24-25-26-29-30-33-34
4.00 Couture I: 2-3-10-12-15-17-19-20-21-22-24-25-26-29-33-34
4.00 Couture II: 2-3-10-12-15-17-19-20-21-22-24-25-26-29-33-34
34.00 Couture III: 10-12-21-24-26-34
4.00 Vivre à deux: 15-18-24-34
4.00 Vie sexuelle: 10-16-21-22-34
4.00 Comment réussir avec vos enfants: 15-18-21-24-25-26-34
4.00 Comment comprendre vos adolescents: 18-21-22-24-25-34
4.00 Comment parler en public: 8-16-21-23-24-34
9.00 Bricolage pratique: 12-13-24-25-29
4.00 Initiation à la musique I: 16-21-22-23-24-30
24.00 Initiation à la musique II: 16-21-22-30
19.00 Arts plastiques I: 10-15-18-21-22-24-33
19.00 Arts plastiques II: 10-15-18-21-22-24-33
4.00 Famille d'aujourd'hui: 30
4.00 Citoyen face au pouvoir: 16-21-22-29-34
4.00 Loi et la vie courante: 16-21-23-24-29-34
4.00 Qu'est-ce qui se passe en éducation: 15-23-34
4.00 Art de vivre: 18-23-33-34
4.00 Relations humaines: 10-14-17-21-22-24-29
12.00 Pays et voyages: 10-15-13-21-22-33
14.00 Montréal, cet inconnu II: 13
20.00 Botanique et jardinage: 16-21-22-23-24
4.00 L'automobile pour tous: 36
4.00 L'économie québécoise: 10-21-23-30
34.00 Reliure I-II: 39

N. B. —
Il y aura également inscription aux écoles suivantes:
Ecole des Métiers commerciaux
Ecole des Métiers de l'automobile
cours du soir (perfectionnement)

DISTRIBUTEURS TMO

SURVEILLEZ L'ANNONCE DU 6 JANVIER

ELLE bat son plein la

vente "étiquette rouge"

Réalisez des économies sans pareilles au carrefour commercial de la Place Bonaventure

Les magasins et boutiques de la Place Bonaventure sont l'endroit unique où vraiment économiser durant la Vente "Etiquette Rouge". Recherchez les étiquettes rouges attachées à plus de mille et un item en rabais.

Venez en métro... jusqu'à la station Bonaventure.
Venez en auto ... notre parc de stationnement intérieur est immense.
Faites votre choix ... parmi notre sélection incomparable de restaurants.

Place Bonaventure
Carrefour Commercial

La plus grande agglomération de magasins au centre-ville.

Heures d'affaires:
tous les jours: de 9h30 à 18 h, jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h.

METTEZ VIC TANNY EN TÊTE DE VOS RÉSOLUTIONS DE NOUVELLE ANNÉE



Nous vous présentons

BILL HUSSEY QUI A PERDU 37 LB

Tout comme Bill Hussey, vous verrez la vie en rose grâce à la vitalité nouvelle et au bien-être que procure une bonne forme physique. L'équipement de culture physique exclusif ainsi que la surveillance professionnelle de Vic Tanny, vous feront obtenir des résultats effectifs, rapidement et sûrement.

Renseignez-vous dès maintenant nos programmes commencent cette semaine

En 20 visites seulement, vous pourrez

AMINCIR VOS HANCHES ET VOS CUISSES DE 1" à 3"
AMINCIR VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2" à 5"
PERDRE DE 4 A 20 LB ... FACILEMENT

Programmes individuels pour hommes et pour femmes.

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

Pour informations
866-3992

• CÔTE SAINT-LUC
• PLACE BONAVENTURE
• CHOMEDEY
• CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
• WEST ISLAND [illegible]
• LONGUEUIL

la presse

LE JOURNAL DES JEUX OLYMPIQUES

CAHIER B

SPORTS / THEATRES

MONTREAL, LUNDI 4 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 2

Balon vient encore hanter le Canadien



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Lemaire n'abandonne pas facilement

En dépit de cette solide mise en échec de la part de Brian Hextall (22) et de Wayne Muloin, des Golden Seals, Jacques Lemaire ne s'est pas avoué vaincu. Il s'est relevé et quelques instants plus tard, il enfilait son 11e but de la saison. Il en a ajouté deux autres hier soir à New York.



Gilles Terroux

NEW YORK — Il fallait observer le gérant général Sam Pollock au moment où il quittait le Madison Square Garden de New York. Le chapeau à la main, Sam marchait la tête basse. Il se mordillait les lèvres. Il hochait la tête.

Il précédait d'une vingtaine de pieds l'instructeur Al MacNeil et Ronald Caron. C'était comme si rien, ni personne n'existait derrière lui.

Sam était un homme déçu. Amèrement déçu. Un homme qui a dû passer une bien mauvaise nuit avant de reprendre la route en direction de Montréal, ce matin.

On ne peut pas le blâmer. Le mystère du Canadien est de plus en plus persistant..

Il faudrait bien faire quelque chose... mais quoi?

Et dire que pendant un certain temps, hier soir, Sam ne regrettait pas d'avoir fait le voyage à New York.

Car voyez-vous, le Canadien n'a pas fait si mal... offensivement. D'accord, il a subi une autre défaite — au compte de 6-5 celle-là — mais dans l'ensemble, il a bataillé avec plus d'ardeur que lors de certains matches contre des équipes de l'expansion.

Exemples:

a) ce n'est pas tous les jours que le Canadien ouvre la machine dès la première minute de jeu. Ce qu'Yvan Cournoyer a fait après 57 secondes de jeu.

b) ce n'est pas tous les jours que le Canadien efface un déficit de deux buts. Ce qu'il a fait en troisième période, avant que Dave Balon ne scelle l'issue du match 55 secondes avant la fin.

c) ce n'est pas tous les jours que le Canadien marque cinq buts sur la patinoire de l'adversaire, surtout lorsque ceux-ci évoluent dans la division Est depuis aussi longtemps.

Autant de facteurs susceptibles de réjouir l'ami Sam, n'est-ce pas?

Pas tout à fait.

Car c'est devenu monnaie courante de voir le Canadien s'écrouler à la défensive.

Dans des circonstances normales, le Canadien aurait dû s'en tirer avec un verdict nul. Il avait suffisamment bien joué pour demeurer invaincu pour un sixième match consécutif.

Mais depuis deux ans, les circonstances ne sont pas normales. Le Canadien en est réduit à lutter et à lutter sans cesse pour tenir son bout. Lorsqu'il parvient à le tenir son bout...

Hier soir, plus qu'en toute autre occasion, il était évident que le problème du Canadien se situe à la défensive.

"C'est ma faute," murmurait le gardien de but Philippe Myre. J'ai été pitoyable. Les gars fournissent un effort colossal à l'attaque et tout ce que je trouve à faire, c'est accorder six buts. Pitoyable..."

Myre a tort de prendre tout le blâme.

Il y en avait plusieurs qui pouvaient se frapper la poitrine. Et pas seulement les défenseurs. Comme le disait l'instructeur Al MacNeil: "Le travail dans notre territoire, ça se fait à six joueurs".

Ce qui signifie que les joueurs d'avant "oublient" trop souvent de se replier à la défensive.

Que penser des Rangers?

C'est bien simple: ils nous font penser au Canadien d'autrefois. A cette équipe quasi imbattable, surtout à domicile, et qui profitait de la moindre bévue de l'adversaire.

Comme ce fut le cas sur quatre de leurs buts, hier soir.

Sur le but victorieux, marqué à 19:05 de la troisième période, la chance a joué en faveur des Rangers. D'un angle impossible, Dave Balon a simplement glissé la rondelle vers le coin du filet. Il a fallu que Myre tende la jambe et que la rondelle dévie sur son patin avant de glisser lentement au fond du filet.

Au cours de ce match marqué d'une comédie d'erreurs de part et d'autre, Balon a marqué deux buts. Ça lui en fait 23 pour la première moitié de la saison.

Les autres compteurs des Rangers ont été Walt Tkaczuk, Rodrigue Gilbert, Pete Stemkowski et Bob Nevin.

Les bons moments du Canadien ont été l'oeuvre de Jacques Lemaire, avec deux buts, Yvan Cournoyer, Jean Béliveau et Mickey Redmond. (Le deuxième but de Lemaire et celui de Redmond ont en réalité été marqués par Tim Horton et Arnie Brown).

Il fallait observer Sam Pollock au moment où il quittait le Madison Square Garden...

Le retour de samedi a incité MacNeil à louer ses gardiens

par Pierre BROSSEAU

Ces jours-ci, l'instructeur Al MacNeil vantait les mérites de ses deux gardiens de buts: Philippe Myre et Rogatien Vachon. Il ne pouvait tomber plus à point.

Samedi soir, dans la victoire de 5-3 du Canadien sur les Golden Seals de la Californie, Myre a mérité, et d'emblée, la première étoile de la soirée. N'eût été de ses performances répétées tout au long du premier vingt, ses coéquipiers n'auraient même pas pu songer à une victoire. Tant à l'attaque qu'à la défensive les joueurs du Canadien ont été lamentables à la première période.

Pour cela, MacNeil a une explication toute prête.

"Trois fois nous avons été à court d'un homme. Notre offensive s'en est ressentie. Nous ne pouvions pas présenter une attaque soutenue. J'ai dû effectuer des changements sur des trios à cause des joueurs punis et de ceux qui tuaient les punitions.

"Sans compter que les deux buts des Seals étaient de très mauvais buts pour nous", a expliqué MacNeil.

"Mais je suis très heureux du retour qu'ont effectué mes joueurs aux deuxième et troisième périodes. Ils ont bien travaillé et surtout, ils ont travaillé ensemble. C'est ce qui est le plus dur après une première période du genre que nous venions de connaître".

Réjean Houle nous disait que l'histoire du match n'aurait peut-être pas été la même si Boston ou New York avait pris une telle avance de 2-0 en moins de cinq minutes de jeu.

MacNeil ne partageait toutefois pas cette opinion, disant que contre ces équipes, la préparation mentale des joueurs n'est pas la même.

"Quoi qu'il en soit, il faut toujours être prêt à jouer 60 minutes. Un match de hockey dure 60 minutes et cela mes joueurs doivent le savoir."

MacNeil a également tenu à féliciter d'une façon particulière son gardien Philippe Myre.

"Depuis 10 ou 15 matches nous pouvons nous reposer entièrement sur nos gardiens. Myre, ce soir, a été celui qui onus a permis de nous ressaisir", a dit MacNeil.

Pour Myre, c'était la deuxième fois au Forum cette saison qu'il récoltait la première étoile. Mais, philosophe ou modeste, il a répondu au compliment par: "C'est mon ouvrage. Je suis ici pour cela"!

Tardif a faim

Le grand Marc Tardif a joué un excellent match samedi. En plus de fournir des passes sur les buts de Larose et Lapointe, il a patiné comme il peut le faire à ses meilleurs jours et a soulevé la foule en plusieurs occasions.

"Oui, j'ai joué un bon match. Mais, en une ou deux occasions, j'étais seul devant le filet et la rondelle ne venait pas. Je m'entends très bien avec Claude Larose, mais je crois qu'il y aura une petite période de réajustement avant que tout revienne à la normale. Depuis que Claude est revenu au jeu et qu'il porte ce casque protecteur, ce n'est pas aussi facile.

"Quand on porte ce genre de casque, on s'imagine toujours qu'il y a quelqu'un près de nous au moment de recevoir ou de faire une passe et ça nuit à notre jeu. Mais Claude a quand même très bien joué", a commenté Tardif.

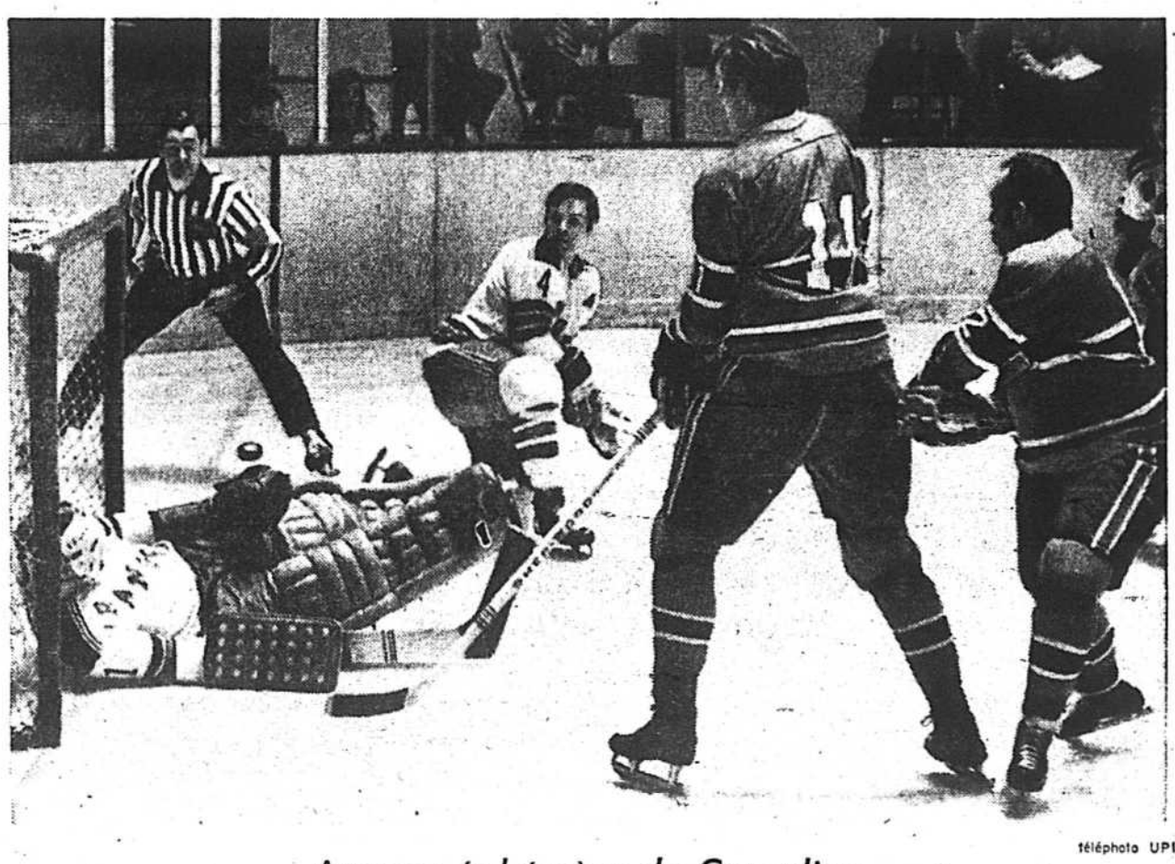
Larose a compté un but en plus de fournir une passe sur le but de Lapointe, le but d'assurance.

"Heureusement que nous avons eu ce cinquième filet" a ajouté Tardif. "Sinon le compte n'aurait été que de 4-3. Et à la fin, à six contre cinq on ne sait jamais ce qui peut arriver. Il ne faudra pas jouer comme cela demain soir (hier à New York), ce ne sera pas aussi facile", a-t-il conclu.

100e but de Mahovlich

En plus de Larose et Lapointe, Jean Béliveau, Peter Mahovlich et Jacques Lemaire ont également compté. Pour Mahovlich, il s'agissait du 100e de sa carrière dans la ligue Nationale. Il était dans une léthargie au cours des sept derniers matches, mais a superbement fait oublier ce ralentissement en enfilant l'un des plus beaux buts de la soirée.

Les buts des Seals ont été comptés par Dennis Hextall, Don O'Donoghue et le capitaine Ted Hampson. Les Seals n'ont pas été capables de profiter d'un seul des cinq avantages numériques de la rencontre. Le Canadien, par contre, n'a eu cette chance qu'une fois et ne l'a pas ratée, grâce à Mahovlich.



téléphoto UPI

Avance éphémère du Canadien

Flanqué de Marc Tardif (11), Yvan Cournoyer (12) vient de prendre le gardien Ed Giacomin en défaut après seulement 57 secondes de jeu. Toutefois, le Canadien n'a pu préserver cette avance et les Rangers ont établi un record en disputant un 22e match d'affilée sans défaite à domicile. Ils l'ont emporté par 6-5.

Frank Mahovlich avec le Canadien? Pourquoi pas?

de notre envoyé spécial

NEW YORK — Et si l'on commençait à parler de possibilité d'échanges...

Il y a au moins deux équipes de la ligue Nationale qui y songent sérieusement.

D'abord, les Red Wings de Détroit, dont la victoire de 3-2 d'hier soir n'a sûrement pas résolu tous les problèmes.

Il en serait de même pour le Canadien.

Le gérant-général Sam Pollock a confirmé hier soir s'être entretenu par téléphone avec Sid Abel, au cours de la semaine. Aucun nom n'aurait toutefois été mentionné.

Mais il n'y a jamais de fumée sans feu...

Une chose est certaine. S'il y a échange, il ne s'agira pas de joueurs de deuxième ordre. De part et d'autre, on veut améliorer la situation et il faut prévoir que de "gros noms" seraient impliqués.

A Détroit, on chuchotte que seuls Alex Delvecchio et Gordie Howe sont intouchables.

Ce qui signifierait que des joueurs comme Frank Mahovlich et Garry Unger pourraient servir d'appât dans un échange important.

Balon n'est pas exigeant

Une fiche de 23 buts à la mi-saison, cela ne passe pas inaperçu.

Pas même lorsque l'exploit est signé Phil Esposito. Encore moins lorsqu'il est l'oeuvre de Dave Balon.

"Je me fiche éperdument de ce qu'on peut dire au sujet de mes buts. Ce ne sont pas toujours des chefs-d'oeuvre mais ils ont tous la même valeur à mes yeux", disait Balon à l'issue du 22e match consécutif des Rangers sans défaite devant leurs partisans.

"Dave est sûrement le plus habile compteur de la ligue dans des angles impossibles, disait l'instructeur Emile Francis. C'est le résultat du travail constant. Dave est un bourreau de travail. Il a trouvé la meilleure formule pour compenser pour son manque d'habileté naturelle à la Esposito ou à la Béliveau.".

Balon est visiblement heureux de la tournure des événements.

"33 buts la saison dernière... déjà 23 à la mi-saison. Non, je ne me suis fixé aucun objectif. Je suis un homme heureux. Que puis-je demander de plus? D'autres buts, puis la première place et ensuite le championnat...".

Balon avait le dos tourné au filet lorsqu'il a marqué son premier but en deuxième période.

Le film du match

de notre envoyé spécial

NEW YORK — Contrairement à son habitude à New York, le Canadien s'est lancé à l'attaque dès la mise au jeu initiale.

A 0.57 seconde, Yvan Cournoyer a marqué son 18e but de la saison en captant le retour de son premier lancer du revers.

Une avance de courte durée puisqu'à 2:16 Walt Tkaczuk a fait dévier un lancer de Rod Seiling à la gauche de Philippe Myre.

Quatre autres buts ont été marqués en l'espace de 9:22 minutes.

7:47... Rodrigue Gilbert redonne l'avance aux Rangers pendant une punition à Guy Lapointe. Seiling intercepte une passe de Rochefort et passe à Gilbert devant le filet.

12:28... le Canadien revient à la charge lorsque Béliveau compte pendant une punition à Ted Irvine. Horton bloque partiellement la passe de Cournoyer. Béliveau s'en empare et lance dans le haut du filet.

16:20... Jacques Lemaire accepte un passe parfaite de Gilbert et s'échappe. Une feinte à la gauche de Giacomin et c'est 3-2 en faveur du Canadien.

17:09... La défensive du Canadien oublie sa raison d'être et Pete Stemkowski égale le compte à la suite d'une belle pièce de jeu d'Arnie Brown.

En l'espace de 45 secondes, les Rangers portent leur avance à 5-3 au début de la deuxième période.

A 6:49, Bob Nevin complète une contre-attaque de Ratelle qui venait de quitter le banc des punitions. Quelques secondes plus tôt, Mahovlich et Redmond avaient fait preuve de nonchalance près du filet des Rangers.

A 7:34, Dave Balon marque son 22e but de la saison sur un lancer du revers désespéré. Myre n'avait pu réintégré sa place à la suite d'une mêlée devant le filet.

La chance joue en faveur du Canadien à 13.52.

Lemaire est crédité de son deuxième but du match lorsque la rondelle ricoche sur le bâton de Tim Horton et pénètre dans le filet des Rangers.

Le Canadien égale le compte à 5-5 dans des conditions semblables, à 15:12 de la troisième période. Arnie Brown pousse la rondelle dans son filet en voulant se porter à la rescousse de Giacomin. Ce dernier venait de repousser une attaque de Redmond à la suite d'une passe précise de Pierre Bouchard.

Balon a scellé l'issue du match à 19:05. Il a poussé la rondelle entre le patin de Myre et le poteau des buts.

ANNONCE

La vérité sur le toupet

D'aucuns croient que si une prothèse capillaire change de couleur au soleil, c'est qu'elle est de qualité inférieure. C'est tout le contraire. En effet, il est normal que les cheveux naturels pâlissent au soleil, comme vous l'avez remarqué sur votre propre chevelure.

Fabrication de la prothèse capillaire de qualité

Le toupet Hair-O-Scope est fabriqué de cheveux naturels italiens qui ressemblent le plus à ceux des Canadiens français. Pas moins de 22 opérations sont nécessaires pour traiter le cheveu à son arrivée à notre fabrique. Le montage de chaque toupet requiert 40 heures de travail soigné. Celui-ci consiste à fixer chaque cheveu à la main sur une base très résistante en nylon qui ne rétrécit pas et ne se détériore pas à l'humidité: Vous pouvez donc laver votre prothèse capillaire sans risque. Les cheveux ne tomberont pas, parce que chacun est attaché par 2 ou 3 noeuds, en prenant soin de respecter toujours le même sens afin qu'il ne s'emmêle pas aux autres.

Deux types de toupets

Deux modèles vous sont offerts. Le FRANÇAIS qui crée l'illusion de chair à la séparation, les cheveux étant espacés de façon naturelle et fixés à un tissu exclusif de couleur chair placé sur la base ; c'est le type qui offre l'aspect le plus naturel. Le modèle "MADISON" convient à ceux qui préfèrent une chevelure plus touffue.

Les prothèses Hair-O-Scope sont fabriquées au Québec à L'Assomption. La garantie Hair-O Scope consiste en un service personnel illimité pour satisfaire le client. Essayage avant la livraison.

Pour un entretien vraiment satisfaisant, nous avons un barbier spécialisé qui verra à donner tous les soins nécessaires à votre prothèse capillaire, quelle qu'en soit la marque ou la provenance. Pour toute question concernant les prothèses capillaires, n'hésitez pas à nous consulter sans aucune obligation de votre part.

HAIR-O-SCOPE LIMITEE

312, rue Saint-Jacques, L'Assomption. Bureau à Montréal, 7390, boul. Viau. Tél. 729-3218-19.



un sportif au service des sportifs

7125, rue ST-HUBERT - 273-1578

Gagnon SPORTS UN SPORTIF AU SERVICE DES SPORTIFS

NOUS RENCONTRONS TOUTE COMPETITION

En plus nous offrons : SERVICE — COURTOISIE EXPERIENCE et la GARANTIE de GAGNON SPORTS

ETABLI DEPUIS 24 ANS

CHOIX DE :

Fixations "Ramy"
Gants "Racer"
Bâtons "Ramy"
Gilets "Mossant"
Chandails "Montant"
Pantalons "Bogner"

- ROSSIGNOL Strato 102 $169.
- ROSSIGNOL Strato-AR $165.
- ALLAIS MAJOR $159.
- ROSSIGNOL Stratix $145.
- ROSIGNOL Concorde $120.

BOTTINES "LE TRAPPEUR"

"QUICK" $75.00
"SILVER MEDAL" .. $90.00

TOUS NOS EXPERTS SONT A VOTRE SERVICE

Ce sera Colts contre Cowboys

Les Colts de Baltimore et les Cowboys de Dallas se rencontreront, lors de la classique annuelle du Super Bowl.

Les Colts, qui l'an dernier évoluaient dans la ligue Nationale de football, ont défait les Raiders d'Oakland, 27-17, grâce à une magistrale performance de Johnny Unitas. Les Raiders ont subi une troisième défaite consécutive lors d'un match de championnat de leur division.

La Conférence Nationale de football sera représentée par les Cowboys de Dallas. Ces derniers ont défait les Forty-Niners de San Francisco, 17-10. Ces derniers participaient à leur premier match de championnat de leur histoire.

Malgré leur défaite, les joueurs des Forty-Niners peuvent se consoler à l'idée qu'ils ont été vaincus par une grande équipe. Les Cowboys, avant le match d'hier, n'avait pas accordé un seul touché en 21 quarts.

Johnny Unitas, le vétéran quart-arrière des Colts de Baltimore, a encore eu le dernier mot. Alors que le quart auxiliaire des Raiders, George Blanda, avait réussi à réduire l'avance des Colts de 20-10 à 20-17, au quatrième quart, Unitas a lancé une bombe à Ray Perkins, et ainsi étouffé du même coup le ralliement des Raiders.

Belle victoire des Cowboys

John Brodie, le meilleur quart-arrière de la Conférence Nationale, n'a pu résoudre l'énigme de la défensive des Cowboys de Dallas. Brodie peut toutefois se vanter d'avoir réussi à marquer un majeur contre la formidable défensive du Dallas. Il a atteint Bruce Gosset dans la zone des buts, à la suite d'une passe de 26 verges, au troisième quart.

Le match a été serré. Après la première demie, l'égalité de 3-3 persistait. Les Cowboys ont ensuite marqué deux touchés.

Les Forty-Niners avaient été choisis les favoris. Mais l'impuissance de leurs porteurs de ballon à percer la muraille des Cowboys a causé leur défaite.

en bref

Scandale à la boxe

BERLIN (AFP) — Le poids lourd américain **Everette Copeland**, boxeur pratiquement inconnu, a provoqué un scandale samedi soir à Berlin, quand il s'est littéralement couché devant un semblant de crochet de l'ancien champion européen, l'Espagnol **Jose Urtain** et a été disqualifié pour simulacre de K.O... sa bourse a été provisoirement suspendue et le public a vivement chahuté devant ce combat visiblement truqué.

Anne-Marie Proell, la première gagnante de la nouvelle année

MARIBOR, YOUGOSLAVIE, (AFP) — Après une brève pause due aux Fêtes de Noël et du Jour de l'An, le grand cirque a de nouveau ouvert ses portes, ce matin, à Maribor, en Yougoslavie, Anne-Marie Proell méritant la première victoire de l'année.

Les filles ont donné le coup d'envoi 1971 de la Coupe du Monde, un jour avant les garçons à Berchtesgaden, Bavière, et se sont lancées dans une course qui sera particulièrement harassante en ce mois de janvier: de Maribor à Megève, les meilleurs skieurs et skieuses du monde entier disputeront, dans 11 stations des Alpes, 21 épreuves comptant pour la Coupe du Monde.

Quelque 120 skieuses de 12 pays sont arrivées après un voyage souvent éprouvant en Yougoslavie. Bloquées par une tempête de neige qui a fait rage samedi sur l'Istrie, les équipes de France, d'Italie et de Suisse ont fait une halte forcée à Trieste et ne sont arrivées qu'après de longs détours dans la journée d'hier à Maribor où il neige abondamment depuis plusieurs jours.

Si le début de la saison à Bardonecche et à Val d'Isère a été marqué par les deux descentes, les slalomeuses auront cette fois la parole à Maribor, puis à Oberstaufen où, outre les slaloms spéciaux, se disputeront les deux seuls slaloms géants inscrits au programme de la Coupe du Monde en janvier. Ce sera donc le géant de mardi, le premier de la saison, qui retiendra particulièrement l'attention à Maribor.

Pour ce géant, d'une longueur de 1,460 mètres, la Canadienne Betsy Clifford, championne du monde de la spécialité, devra repousser l'assaut des Françaises Françoise Macchi, Michèle Jacot et Florence Steurer, des Autrichiennes Anne-Marie Proell, Gertrud Gabl et Wiltrud Drexel, et des deux soeurs américaines Barbara et Marylin Cochran.

Par ailleurs, l'équipe canadienne s'est rendue en Europe sans Keith Sheperd, de l'Alberta.

Mike Culver, de Montréal, fêtera donc ses 20 ans aujourd'hui en faisant son entrée au sein de l'équipe "A" masculine. Sa soeur, Diane, est déjà avec les membres de l'équipe féminine "A" du Canada.

Les raisons du renoncement de Sheperd sont imputables, selon les dirigeants du ski alpin canadien, au fait qu'il soit marié et ne puisse concilier ces deux unions: ski et vie de famille . . . !

C'est lui-même qui a fait part de la décision de renoncer à la compétition en 1971. Al Raine a d'ailleurs conversé, par téléphone, avec Gilbert Mollard, hier soir, à ce sujet. "Tout est en règle", a dit Ed Champagne.

Innovation, cependant: les cinq skieuses de l'équipe "A" sont accompagnées en 1971 d'un docteur. Il s'agit de Jurgens Kontor.

Ce matin, dans le slalom spécial, c'est l'Autrichienne de 17 ans, Anne-Marie Proell qui a enlevé les grands honneurs.

Mlle Proell est ainsi passée de la 4e à la première place au classement de la Coupe du Monde. Elle a enlevé l'épreuve avec un temps non-officiel de 99.95 secondes, après une première manche en 49.63 pour une troisième place.

Elle devait obtenir un chronométrage de 50.52 (54 au lieu de 51 portes) en deuxième manche pour la victoire. Berna Rauter, une compatriote, terminait deuxième avec 101.01 secondes, suivie de l'Américaine Barbara Cochran avec 101.23. La gagnante de la première manche, l'Allemande Rosie Mittermaier, est tombée au début de la deuxième course.

Isabelle Mir, Françoise Macchi et Wiltrud Drexel, les meneuses au classement de la Coupe du Monde avant aujourd'hui, ont été disqualifiées en première manche.

DISTRIBUTEURS TMO
N'ACHETEZ PAS DE TAPIS AVANT LE 6 JANVIER

VENDEUR D'ARTICLES DE SPORT

Important manufacturier d'articles de sport demande un vendeur bilingue pour la province de Québec. Le candidat choisi devra s'y connaître en hockey et en football et habiter la région de Montréal. Pas d'intermédiaires, s'il vous plaît.
Faire parvenir curriculum vitae à :
Wellinger & Dunn Ltd.
350 Sovauren Avenue
Toronto 3, Ontario
Att. : James Caffery, Sales Manager

Les Voyageurs perdent et gagnent

Les Voyageurs de Montréal ont joué pour une moyenne de .500, au cours du week-end. Après avoir essuyé un revers de 6-4, samedi, aux mains des Kings de Springfield, ils se sont ralliés, hier, pour vaincre, 3-2, les redoutables Reds de Providence, détenteurs de la deuxième position de la division Est, de la ligue Américaine.

Les Montréalais ont su profiter de punitions aux Reds, pour convertir un déficit de 2-1 en une victoire de 3-2. Germain Gagnon avait tout d'abord ouvert le pointage pour les Voyageurs, mais les Reds ne tardèrent pas à répliquer avec des filets de Dick Polano et Alton White. Au deuxième vingt cependant, le centre Bob Sheehan et le défenseur Jean Gauthier enfilaient un but chacun pour assurer la victoire aux Voyageurs.

Ailleurs, les Bears de Hershey ont défait les Barons de Cleveland, 3-2, les As de Québec ont fait match nul, 1-1, à Baltimore et les Américains de Rochester annulaient également, 3-3, à Springfield.

Enfin rappelons que, samedi, les As de Québec ont écrasé les puissants Clippers de Baltimore, 6-3, les Reds de Providence ont blanchi les Bears de Hershey, 2-0, tandis qu'à Cleveland, les Barons et les Américains de Rochester faisaient match nul, 2-2.

Une équipe norvégienne gagne à Morin Heights

L'avenir du ski nordique au Québec ne doit pas se mesurer seulement à l'aide de résultats. Mais plutôt à l'aide de l'enthousiasme qu'on y retrouve, des progrès des jeunes, toujours de plus en plus nombreux, qui ont décidé d'y tenter leur chance.

C'est du moins l'avis d'un expert en ski nordique, Eugène Monette, qui est revenu enthousiasmé à Montréal après le 12e week-end de ski nordique présenté par le club Viking, à Morin Heights.

Aucune surprise n'a été enregistrée, du moins aucune surprise digne de mention. Ainsi, la victoire du relais senior est allée à une équipe norvégienne pilotée par Gunther Veeser, et complétée par les frères Knut et L. Andersson. Avec un chronométrage global de 1 h. 56:56, l'équipe norvégienne a battu par près de trois minutes sa plus proche rivale, un trio de Thunder Bay.

"Veeser a couru au Québec durant de longues années, a dit Monette, et il nous est revenu en vacances avec des amis. D'où sa participation à cette rencontre annuelle."

Le meilleur trio du Québec, formé de Jan Hansen, Tore Engebretsen et Brant McDougall, et portant les couleurs du Viking, a terminé au troisième rang, avec un retard de trois minutes et sept secondes sur les vainqueurs.

Le meilleur trio de Canadiens français a terminé au quatrième rang, à sept minutes et six secondes des vainqueurs. Mais pour les André Voyer, Bernard Voyer et Richard Naud, du Mont Ste-Anne, c'est encourageant, quand on connaît la qualité et l'expérience des vainqueurs.

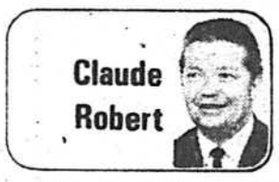
Chez les dames, toujours dans le relais, stimulée par Bjorg Hansen, l'équipe du Viking a arraché une victoire serrée au Ottawa Ski Club, qui n'accusait qu'un retard de 19 secondes seulement.

L'équipe Ook-Pik, formée de trois Canadiennes françaises, Danielle Grenier, Lise Demers et Dianne Leblanc, a terminé au quatrième rang.

Enfin, au relais junior, chez les garçons, la victoire est allée au trio de la Zone de ski Ontario-Sud, avec une avance de 42 secondes sur le trio du club Viking.

A souligner que les épreuves se sont déroulées sous un temps idéal, avec une température de 20 degrés.

Le triplé couronne les efforts de Beverly Boys à la 11e heure



"BB". Des initiales qui, pour les cinéphiles, évoquent le nom de la célèbre actrice bien connue. Mais qui, pour les Canadiens, ont une toute autre signification, celle d'une plongeuse exceptionnelle, Beverly Boys!

Sur le plan national, Beverly détient, depuis hier, les trois titres canadiens. Sur le plan international, elle peut être classée, sans prétention, parmi les meilleures au monde. Elle le prouvera à Munich.

Mais "son bien" a été mis en danger, et dans la spécialité où elle excelle surtout, la tour de 10 mètres. En dernier ressort, elle devait toutefois avoir raison de Nancy Robertson, celle qui a le plus contesté son titre.

"Si je redoutais de perdre le titre? Disons que la situation était serrée", reconnaît la jeune Ontarienne. Elle souriait, restait calme.

"Il restait un plongeon, et j'avais un point de retard pour le handicap. Rien de dramatique... mais comme je déteste perdre..." Elle venait de le confirmer en gagnant les trois épreuves pour le championnat de 1971.

Une marge de quatre points!

Mais quel suspense dans cette piscine de Pointe-Claire, hier surtout! Finalement, Nancy Robertson s'inclinait par la faible marge de quatre points. Points obtenus par la jeune soliste de Pickering, Ontario, dans l'ultime plongeon.

Chez les plongeurs, Ken Sully ne réalisait pas le même triple exploit. Il devait se contenter des titres au plongeoir d'un mètre et à celui de trois mètres. A la tour de 10 mètres, Bob Eaton, d'Oshawa, obtenait la première place, et devançait son rival, le seul en fait, Ron Friesen.

La lutte devait se résumer à ces deux plongeurs. A six plongeons de la fin des championnats 1971, Eaton comptait 262.74 points, et Friesen, 262.41.

Un total de 428.46 contre 402.60, réalisé par le plongeur de Saskatoon, faisait de Eaton le champion de la tour de 10 mètres.

Championnats canadiens dont il faut laisser à cette triple championne le droit de se voir décerner la palme dès le début d'une saison importante.

Une Québécoise en 3e place

Comparée à une force de la nature, elle a perdu quelques livres et gagné encore en talent.

"Elle est douée et cultive ses dons", dira un Baird en admiration.

Du côté des Québécoises, la jeune Linda Cuthbert, de Pointe-Claire, terminait en troisième place. Son entourage se félicitait d'une telle progression.

Le Québec se porte bien, et plonge le président du Québec, Eugène Arrelle, dans un bain d'optimisme: "Nous avons maintenant 160 plongeurs et plongeuses au Québec. Les résultats se font sentir, dit-il en parlant de Mlle Cuthbert. N'oubliez pas qu'avant les six derniers plongeons, elle ne concédait pas grand-chose à Beverly Boys.

169.89 contre 169.44 pour la Québécoise, au début de la finale. Mais le Québec va bientôt avoir son entraîneur à plein temps. Le gouvernement vient d'accorder un octroi à cet effet. L'année commence bien pour tous en 1971.

Deux présidents . . . souriants!

Tous avaient le même sourire. Les deux présidents du plongeon, Vaughand Baird, pour le Canada, et Arrelle pour le Québec, laissaient voir le même sourire de satisfaction.

Le public, lui, démontrait qu'il a appris depuis longtemps à distinguer ceux qu'il préfère.

Aucun doute là-dessus pour Beverly. "Avec elle, disait Baird, c'est de l'enthousiasme qui déferle. Et, parlant du suspense offert au public, le président en tirait la conclusion suivante.

"Dans un réflexe d'affection, peut-être, la foule idolâtre son ou sa championne. Mlle Boys ne demeure pas mois consciente de ses talents".

Mais en réussissant l'exécution d'un triple tire-bouchon, après 56 minutes de tension, Mlle Boys faisait éclater le lourd silence, et la foule a réagi spontanément.

Avant, c'était de l'enthousiasme. La foule et les spectateurs sont comme ça. Le plongeon ne s'en plaindra pas.

conditions de neige

A = Qualité de la neige ; surface/base
B = Date de la dernière chute de neige
C = Epaisseur de la dernière chute de neige
D = Précipitation totale de la semaine
E = Numéro de la piste intermédiaire considérée
F = Epaisseur moyenne de la neige damée
G = Remontées

Abréviations utilisées :
artif. = artificielle
f.d. = fond dur
gran. = granuleuse
poud. = poudreuse
op. = opérant
part. = partiel
P.O. = pistes ouvertes
S.-D. = sam./dim.

Région des Laurentides

4 janvier 1971 ★ Température 12° ★ Nuageux

PREVISIONS — Généralement nuageux dans la soirée ainsi que mardi avec maximum et minimum de 20°/30° et 15°/20°.

STATIONS	A	B	C	D	E	F	G
Gray Rocks	art./f.d.	3	1	0	9	19/27	op.
Mont Gabriel	art./f.d.	3	1	0	9	18/25	op.
Mont Ste-Agathe	gran./f.d.	3	1	0	1	6/10	op.
Mont Garceau	gran./f.d.	3	1	0	1	6/10	op.
Mont Plante	gran./f.d.	3	1	0	8	6/ 9	op.
La Réserve	gran./f.d.	3	1	0	4	6/10	op.
Mt-Tremblant V.-Sud	art./f.d.	3	1	0	—	8/16	op.
Mt-Tremblant V.-Nord	gran./f.d.	3	1	0	1	8/12	op.
Ayers Ski Centre	gran./f.d.	3	1	0	4	8/15	op.
Belle-Neige	art./f.d.	3	1	0	4	16/28	op.
Mont Fugère	gran./f.d.	3	1	0	1	6/10	op.
Mont Habitant	art./f.d.	3	1	0	1	8/15	op.
Avalanche	——	—	—	—	—	—/—	s.-d.
Mont Castor	——	—	—	—	—	—/—	s.-d.

SKI LE SOIR — Mont Habitant et Mont Gabriel tous les soirs excepté le dimanche.

Région de Québec

PREVISIONS — Nuageux avec neige débutant en soirée et durant toute la nuit. Minimum et maximum : 14 à 25/30. Aperçu pour demain ; nuageux avec neige et possibilité de verglas.

Mont Ste-Anne	gran./poud./f.d.	27	2	—	—	/15	op.
Manoir Saint-Castin	gran./f.d.	24	2	—	3	/14	op.
Le Relais	gran./f.d.	26	2	—	1	/14	op.
Lac Delage	gran./f.d.	19	2	—	—	/ 6	op.

Pas de nouvelles des autres stations

SKI LE SOIR — Le Relais : lundi au vendredi inclusivement ; Manoir Saint-Castin : mardi, mercredi et jeudi ; Lac Delage : mercredi au dimanche inclusivement.

SKI DE FOND

Lac Delage	poud./f.d.	19	2	—	—	/ 5	ou.
Parc des Laurentides							
Camp Mercier	poud./f.d.	27	4	—	—	/15	ou.

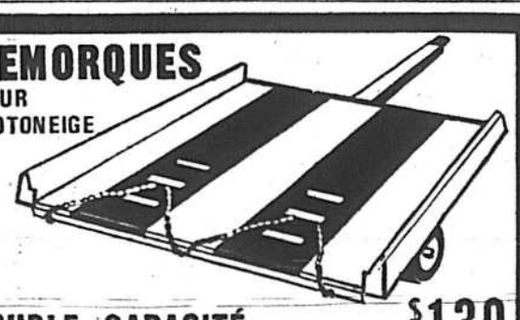
Région des Cantons de l'Est

PREVISIONS — Nuageux avec quelques périodes ensoleillées se couvrant dans l'après-midi de nouveau ; possibilité de neige. Minimum 5°, maximum 25°.

Indian Valley	poud./f.d.	2	2	0	1	/15	op.
Mont Joye	poud./f.d.	2	2	0	nul	/15	op.
Shefford Vailey	poud./f.d.	3	4	0	nul	/10	op.
Mont Orford	fond dur	3	6	0	4	14/17	op.
Mont Echo	fond dur	3	2	0	nul	/14	op.
Mont Pinacle	poud/f.d.	3	3	0	1	/16	op.
Mont Bellevue	poud./f.d.	3	2	0	nul	/10	op.
Sutton	fond dur	2	2	0	8	8/20	op.
Bromont	fond dur	3	2	0	6	14/15	op.
Mont Gleason	gran./f.d.	27	6	0	1	/11	op.

VENEZ CE SOIR AU rib'n reef
Le restaurant le plus réputé à Montréal pour ses steaks et fruits de mer
8105 BOUL. DÉCARIE
735-1601
Stationnement GRATUIT

REMORQUES POUR MOTONEIGE



DOUBLE CAPACITÉ Comparez à $200. $139
SIMPLE CAPACITÉ Comparez à $170. $125
CAPRI SPORTS 5500 est Métropolitain (sortie Lacordaire) 255-8881

loto-presse
la presse

Les abonnés de LA PRESSE dont le nom et l'adresse apparaissent ci-dessous gagnent chacun un billet de l'INTER-LOTO (loterie mensuelle) de décembre, tirage du 11 janvier 1971. Tous les jours, du lundi au vendredi, la liste s'allonge de 50 abonnés gagnants. Parmi ces 250 abonnés gagnants d'un billet de l'INTER-LOTO (loterie mensuelle) de décembre se trouve aussi le gagnant d'un prix de $1,000 en argent, donné par LA PRESSE, toutes les semaines. Voyez le nom du gagnant du prix de $1,000 de cette semaine dans LA PRESSE de samedi.

3823293 M.	ALEKSIN	6185 LADAUVERSIERE #3	ST-LEONARD 451
3823188 M.	ARCHAMBAULT	583 PLACE-GOHIER	STE-DOROTHEE
3823191 MME	BASTIEN N.	1234 BORD-DE-LAEAU	STE-DOROTHEE
3823245 M.	BELAIR C.	4435 ST-ANDRE	MONTREAL 176
3823140 M.	BELIVEAU L.	2026 MOREAU	MONTREAL 402
3823297 M.	BERGERON ROGER	7297 24E-AVENUE	ST-MICHEL 453
3823234 M.	BLAIS A.	306 FRANCOIS-SEGUIN	BOUCHERVILLE
3823232 M.	BOUCHARD	273 MGR.DE-BELMON	BOUCHERVILLE
3823274 MME	BRIERE M.	3326 BELAIR	ST-MICHEL 453
3823111 M.	BRUNETTE	10470 VIANNEY	MONTREAL 360
3823141 M.	CHAREST R.	1510 CUVILLIER	MONTREAL 402
3823112 M.	CHEVALIER HENRI	10110 CHAMBORD	MONTREAL 359
3823166 MME	CLEMENT J.	445 ST-JOSEPH #61	MONTREAL 176
3823167 MME	COTE	101 DE-LAEPEE	MONTREAL 153
3922515 M.	CRAIG A.	31 HORTIE	PIERREFONDS 910
3823260 M.	DAVID CONRAD	150 JE-ME-SOUVIENS	STE-ROSE
3922543 M.	DEMONTIGNY L.	8040 ST-GERARD	MONTREAL 328
3922541 M.	DESROCHERS C.	7459B ST-DENIS	MONTREAL 327
3823185 M.	DORION	192 CHAMPAGNE	ST-EUSTACHE
3823196 M.	DULF S.	1834 SUN-VALLEY	CHOMEDEY
3823127 M.	DURRAL	6955 CHATELAIN	MONTREAL 410
3922512 M.	FILLION O.	10141 ST-HUBERT	AHUNTSIC 358
3823103 M.	GAGNON R.	578 GOINEAU	PONT-VIAU
3823208 MME	GIRDUARD A.	5865 DE-CARIGNAN	MONTREAL 431
3922511 M.	HAMELIN	10910 ST-CHARLES	AHUNTSIC 104
3823244 M.	JAURON A.	750 DaAUVERGNE #217	LONGUEUIL
3823175 M.	JOLICOEUR R.	517 LONG	DORION
3823217 M.	LACOMBE	2590 LANGELIER #A1	MONTREAL 427
3823279 M.	LAMOTHE	1489 18E-AVENUE	P.A.T. 500
3823229 M.	LANTHIER R.	1562 SIOUX	FABREVILLE
3823206 M.	LASNIER J.L.	5984 5E-AVENUE	ROSEMONT 408
3823183 M.	LEDUC	279 DE-BELLEFEUILLE	ST-EUSTACHE
3922522 M.	LEGAULT A.	13 CREVIER	STE-ANNE DE BEL.
3823253 M.	LEVEILLE R.	5835 CLARK	MONTREAL 151
3922526 MME	MARLEAU	5562 VERDUN	VERDUN 204
3823110 M.	MARTIN	11828 OaBRIEN	ST-LAURENT 361
3922528 M.	MENARD	557 15E-AVENUE #2	LASALLE 690
3823104 M.	NADEAU J.C.	606 PATENAUDE	PONT-VIAU
3823261 M.	NORMANDIN	6245 1ERE-AVENUE	ROSEMONT 409
3823109 M.	PAQUETTE P.	17A GUILBEAULT	LAVAL DES RAPIDES
3823145 MME	PAZKIR	1699 CHAMBLY	MONTREAL 402
3823150 M.	PRATTE	5455 DESMARTEAUX	MONTREAL 432
3823170 M.	RAMIREZ	5260 DUROCHER	MONTREAL 153
3823203 M.	RIENDEAU Z.	5426 17E-AVENUE	ROSEMONT 406
3823186 M.	ROBIN	324 20E-AVENUE	ST-EUSTACHE
3823299 M.	ROY	101 BON-PASTEUR	LAVAL DES RAPIDES
3823113 M.	SAUVE	11791 MICHEL-SARRAZIN	CARTIERVILLE 390
3823117 M.	ST-JACQUES A.	1170 MONTPELLIER	MONTREAL 389
3823240 MME	THIFAULT	275 IBERVILLE #5	LONGUEUIL
3823160 M.	VALLIERES J.C.	8460 PLACE-VERDILLE	ANJOU 434

Les noms énumérés ici ont été tirés au hasard par l'ordinateur de LA PRESSE parmi les listes d'abonnés par porteur, par courrier ou par exemplaire réservé chez un dépositaire. Pour recevoir LA PRESSE chez vous et avoir la chance de gagner au tirage LOTO-PRESSE, **téléphonez à 874-6911.**

250 gagnants par semaine d'ici le 11 janvier 1971 !

la presse

AVIS

AVIS est par la présente donné que le contrat en date du 9 décembre 1970 par lequel Complex Chemicals (Eastern) Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 15 décembre, 1970 sous le numéro 2247128. Banque de Montréal le 22 décembre, 1970.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCH-71-10010
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 26 janvier 1971
Manicouagan 2

FOURNITURE DE DEUX (2) CHAQUE NIVELEUSE AUTO-MOTRICE A TRACTION 4 X 6 OU 6 X 6

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 17 décembre 1970.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASX-71-10008
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 19 janvier 1971
Montréal, P.Q.

POUR LES SERVICES DE REPRODUCTION DES DIRECTIONS GENERALES GENIE ET CONSTRUCTION, POUR L'ANNEE 1971

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 décembre 1970.

COMITE INTERMUNICIPAL D'AQUEDUC VALLEE DU RICHELIEU

Travaux d'Aqueduc: Prise d'eau lac Hertel. Pose d'une conduite et construction d'une chambre en béton armé.

Conduite: 8 pouces diamètre polyétylène 200 pi. lin.

Un versement de $25.00 (remboursable seulement aux entrepreneurs qui auront soumissionné), est requis pour obtenir les documents pertinents des ingénieurs-conseils. AMYOT BAHL BROSSEAU DEROME, 8 rue St-Denis, St-Lambert.

Un cautionnement de $1,000.00 devra être remis avec la soumission.

Les soumissions devront être déposées au bureau du secrétaire-trésorier avant 16 heures, jeudi le 14 janvier 1971. Le Comité ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mme Jeannette Lemaire
Secrétaire
C.I.A.V.R.

CONTREMAITRESSE CHEMISES pour HOMMES

Nous avons un poste permanent de libre pour une contremaitresse parfaitement expérimentée. Notre fabrique de chemises pour hommes est la plus progressive du Canada et nous sommes prêts à payer le meilleur salaire à la personne voulue. Si vous êtes présentement contremaitresse ou adjointe dans une importante fabrique, voici une excellente occasion de faire mieux et de gagnir davantage.

Adressez-vous en personne à M. Wayne, chez

A. GOLD & SONS
388 ouest, rue SAINTE-CATHERINE angle Saint-Alexandre

MOTEURS RECONSTRUITS
Manufacturés et installés
GARANTIS PAR
LEFEBVRE
Inspection complète de votre moteur et rapport écrit. $5.
ÉTABLI DEPUIS 1914
SERVICE DE 8 HEURES
Venez visiter notre usine
Lefebvre Frères Ltée
10301, rue PELLETIER
MONTRÉAL-NORD
Tél.: 321-2220
Bureau-chef: 980, de Bullion

ANNONCE

UN DENTIER plus sûr à tout moment

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTEETH, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant alcaline, FASTEETH n'aigrit pas sous les appareils. Nul effet gommeux, sirupeux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 4 mars 1969 par lequel Wilson Garage Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 10 mars 1969, sous le numéro 2122698.

Banque de Montréal, le 29 décembre 1970.

Optométriste
Bruno Quesnel, O.D.
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

AVIS
Appel d'offres
FEDERATION CO-OP HABITAT DU QUEBEC

PROJET: Habitations coopératives
281 logements
Longueuil, P.Q.

Pour le compte de l'Association Coopérative d'Habitation Co-Op Habitat de Bienville et en vertu de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (Ministère des Affaires Municipales).
Les plans et devis ont été préparés par:
— Jodoin, Lamarre et Pratte, architectes.
— Nicolet, Dressel et Mercille, ingénieurs-conseils.
— Dufresne & Farley, ingénieurs-conseils.
— Fédération Co-Op Habitat du Québec.

CONDITIONS DE SOUMISSION:

Tout soumissionnaire doit avoir sa principale place d'affaires dans le Québec et, sur demande, devra fournir une preuve satisfaisante de qualification.

ENTREPRISES CONCERNEES:

Les travaux seront effectués en régie par la Fédération Co-Op Habitat du Québec qui, par la présente, recherche la collaboration des divers sous-entrepreneurs ci-après énumérés: (Aucun dépôt de soumission requis).

Première demande de soumissions: 18 janvier 1971 — 16:00 heures.
— Entrée d'aluminium
— Isolation
— Séparations en colombage métallique
— Gypse
— Tuile céramique
— Fini de ciment

Deuxième demande de soumissions: 15 février 1971 — 16:00 heures.
— Portes intérieures
— Armoires
— Tuile vinyle-amiante
— Parqueterie
— Tapis
— Peinture

La coordination entre les divers sous-traitants sera effectuée par la Fédération Co-Op Habitat du Québec et/ou son représentant autorisé.

ENTREE DES SOUMISSIONS:

Première demande: Le 18 janvier 1971 à 16:00 heures
Deuxième demande: Le 15 février 1971 à 16:00 heures
à l'endroit suivant:
Nicolet, Dressel, Mercille, ingénieurs-conseils.
1, Place Ville-Marie, Suite 2425,
Montréal 113, P.Q.

OBTENTION DES DOCUMENTS:

Les plans, devis et documents de soumission seront disponibles à partir du 4 janvier 1971 aux endroits suivants:

La Fédération Co-Op Habitat du Québec,
2030, boul. Père Lelièvre,
Québec 8, P.Q.

Nicolet, Dressel, Mercille,
1, Place Ville-Marie, Suite 2425,
Montréal 113, P.Q.

Les documents pourront être obtenus contre un dépôt **remboursable** de vingt-cinq dollars ($25.00).

RENSEIGNEMENTS:

Tout renseignement sera obtenu aux endroits suivants:

Services Techniques de la Fédération
Co-Op Habitat du Québec
à Québec,
Tél.: 681-6291

Nicolet, Dressel, Mercille
à Montréal,
Tél.: 878-3021

DISTRICT ÉLECTORAL DE CHAMBLY

ÉNUMÉRATION

AVIS

AUX ÉLECTEURS

L'énumération des électeurs commencera *mardi*, le *5 janvier 1971*, à neuf heures du matin, pour se terminer vendredi soir, le 8 janvier 1971.

Seuls les deux énumérateurs nommés par le président d'élection, monsieur Gérald Hétu, et portant l'insigne qu'il leur fourni, sont autorisés à faire le dénombrement des électeurs.

Il est donc opportun que chaque famille laisse à la maison, le jour et le soir, une personne responsable pour recevoir les énumérateurs, leur donner le nom et l'âge de chaque électeur ayant le droit d'être inscrit sur les listes électorales et de voter lors de l'élection partielle tenue dans le district électoral de Chambly et dont le scrutin est fixé au 8 février 1971. (Articles 58 et 60)

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION DU DISTRICT ÉLECTORAL DE CHAMBLY,

44, rue Antoine-Favreau, Boucherville.

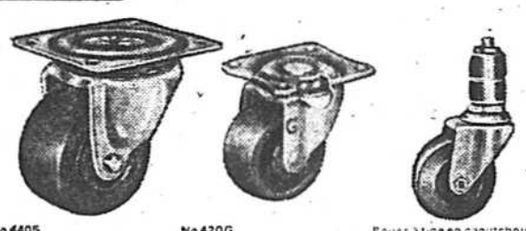
A LA QUINCAILLERIE PASCAL

ROULETTES

POUR L'INDUSTRIE, LES MEUBLES.
ASSORTIMENT À TOUTES NOS SUCCURSALES

CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS au 301 OUEST, RUE CRAIG
PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉ

PASCAL

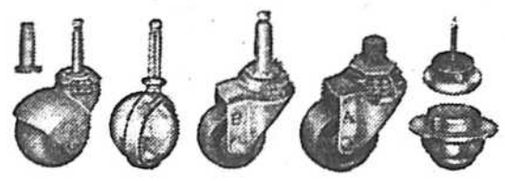


No 4405 — Roues robustes, 2½, 3 et 4", roues de caoutchouc très larges et essieu solide. Roulettes rigides assorties.

No 420G — Roues caoutchoutées de 1" à 5 po, pivotantes ou rigides. Dim. des roues 1" à 2 - 3, 4 et 5 pouces.

Roues à tige en caoutchouc extensible pour meubles à pattes tubulaires. Roues de 1" à 6" avec frein si désiré.

ROUES CAOUTCHOUTÉES DISPONIBLES DANS TOUTES DIMENSIONS
ACHETEZ-LES POUR REMPLACER CELLES QUI SONT USÉES



No 405 — Roue à pivotante à tige forme de boule, 1½" à 2" avec coquille, fini chrome ou laiton. Roulement à billes double.

No 12 — Roulettes à tige forme boule, plaque à roue double ou fibre, avec ou sans frein.

Nos 420A et B — Roues caoutchoutées de 1½ ou 2 po avec couronne ou fibre, roulement à billes double.

Patins à meubles. Roulettes à bille. Patin ¼" à 1½". Bille, ½" à 1½".

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

la vraie cote d'amour reste au "10" toujours!

le 10 Présent en '70

le "10" a été présent
dans vos foyers
120 heures par semaine

en '71

l'année du 10ième anniversaire,
le "10" éclipsera tous les sommets
de popularité
atteints jusqu'ici!

BONNE ANNÉE!

la presse dans chaque jeudi

L'HIVER au QUÉBEC

A compter du 7 janvier et durant la plus grande partie de l'hiver, LA PRESSE présentera à ses lecteurs, chaque jeudi, des pages spéciales de plaisirs d'hiver.

L'HIVER au QUÉBEC

c'est une foule de petites choses — raquette, patinage, traine sauvage, promenade en cariole, curling, camping et caravaning sous la neige, etc. — et au moins deux grandes activités, le ski et la motoneige.

L'HIVER au QUÉBEC

c'est aussi une foule de divertissements, à l'intérieur des grandes stations de sports, de bons repas que l'on savoure souvent dans de grands hôtels ou de petites auberges, c'est l'hôtellerie en général et tout l'équipement touristique des stations.

L'HIVER au QUÉBEC

tel que nous vous le présenterons, sera le reflet des aspects touristiques qu'offre la froide saison dans la Belle Province. En ceci, ces pages spéciales constitueront, par leurs articles comme par leurs illustrations, un service additionnel de notre section des Loisirs, qui vous offre déjà, le samedi, un cahier hebdomadaire de tourisme dont la réputation n'est plus à faire.

Ne manquez donc pas, à partir du 7 janvier 1971, et chaque jeudi dans LA PRESSE, vos pages spéciales.

L'HIVER au QUÉBEC

la presse

CAHIER C

vivre aujourd'hui

MONTREAL, LUNDI 4 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 2

AU FIL DES MUNICIPALITÉS

par Rose-Anne GIROUX et Florian BERNARD

Outremont

Le maire Pierre Desmarais II, d'Outremont, un maître-imprimeur, remporte de nouveau la palme de l'originalité pour sa carte de souhaits du temps des Fêtes: elle reproduit une vieille bagnole portant, en guise de fanions, les têtes de tous les membres de sa famille. L'an dernier, il avait envoyé ses souhaits dans une boîte de conserve. Mais, avec les événements qui secouent périodiquement le Québec, il a préféré ne pas récidiver: on aurait pu craindree de découvrir autre chose que des souhaits dans des boîtes de conserve "cliquetantes"...

Pointe-aux-Trembles

Le directeur de police de cette municipalité de l'est, M. Gariépy, vient d'émettre de sévères avertissements aux amateurs de motoneige qui empruntent les rues de la ville pour pratiquer leur sport.

A l'avenir, ces sportifs devront respecter le règlement antibruit et ne pas circuler, après dix heures du soir, dans les limites de la municipalité. M. Gariépy a précisé que plusiers plaintes affluent au poste de police. Et, il a demandé aux motoneigistes de collaborer, sans quoi... des mesures plus sévères devront être proposées au conseil!

Verdun

L'assistant-greffier de Verdun, Mlle Berthe Proulx, vient de prendre sa retraite après 39 ans de "bons et loyaux services". Entrée au service de la Ville en 1931, elle a connu le règne de six maires. Son départ a été marqué d'une petite fête intime organisée en son honneur par les membres du conseil.

L'Epiphanie (Ville)



Le maire de l'Epiphanie (Ville), le Dr Marcel Picard, vient d'être nommé au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en remplacement de M. Jean Perreault, qui a démissionné, après avoir été élu député libéral du comté de L'Assomption à l'Assemblée nationale.

Mont Saint-Hilaire

Les autorités municipales de Mont-Saint-Hilaire, en coopération avec un groupe de constructeurs d'habitations, lanceront sous peu une grande campagne de publicité et d'information, visant évidemment à mettre la ville en vedette, tout en la faisant mieux connaître des personnes qui projettent d'y acquérir une habitation.

C'est une maison de conseillers en relations publiques qui dirigera la campagne.

Saint-Jean

Les contribuables de Saint-Jean auraient maintenant un "nouveau" maire! Il s'agit toujours de M. Bruno Choquette, sauf qu'il aurait bien changé depuis sa réélection...

C'est du moins ce que laisse entendre "le Canada français", en éditorial, en faisant valoir que M. Choquette a su, dès les premières réunions du conseil, mettre en pratique "tout son sens de la conciliation", même si l'électorat lui a donné une équipe qu'il appuyait "plus ou moins". Bien plus, il "craint moins, selon l'éditorialiste, de faire appel aux compétences de ses concitoyens et il ose même mettre de l'avant des projets d'importance sans pour cela avoir peur de dépasser le budget".

Laval

Pourquoi pas un centre de motoneige à Laval?

C'est ce que demande un hebdo local, en éditorial, en faisant valoir que Laval compte 160 patinoires sur son territoire, alors que rien n'est fait pour faciliter la pratique de la motoneige, un sport d'hiver qui s'est pourtant taillé une place de choix, depuis quelques années.

Longueuil

Etant donné l'ampleur prise, ces dernières années, par la ville de Longueuil, les autorités municipales vont mettre sur pied un service du contentieux dont le directeur sera vraisemblablement Me Eloi Gervais. Me Gervais est, avec Me Emilien Brais, l'un des avocats auxquels la Ville recourt le plus ouvent.

Outremont

Centralisation, quand tu nous tiens!...

Une forte proportion de la population a déjà manifesté son opposition au projet de la Ville de centraliser ses dix courts de tennis au même endroit. Qu'à cela ne tienne! Le conseil vient de retenir les services de M. Paul Gros d'Aillon pour qu'il prépare une série de documents renseignant la population sur... l'opportunité de centraliser les tennis: un contrat de l'ordre de $4,000.

Bien plus, il y aura référendum, à la mi-janvier, sur la question des tennis. C'est que le projet de la Ville nécessité des investissements de plus de $300,000, qui rendent nécessaire l'autorisation d'un emprunt à long terme. Bref, le peuple doit parler... encore!

Montréal

La Société Historique de Montréal nous a fait parvenir, cette semaine, le premier sceau armorié de la métropole. Ce sceau fut choisi vers 1650 par les Associés de la Société Notre-Dame. Quelques documents portant ce sceau sont conservés chez les Sulpiciens, à Issy-les-Moulineaux, près de Paris. Ce premier sceau armorié de Montréal devait être suivi, vers 1875, d'un second sceau, ancêtre du blason actuel de la métropole. Ces renseignements nous ont été communiqués par le président de la Société Historique de Montréal, M. Armour Landry.



Découverte du squelette d'un Juif crucifié il y a 2,000 ans

JERUSALEM (AFP) — Le squelette d'un juif adulte, âgé d'environ 24 à 28 ans, crucifié il y a deux mille ans environ, a été découvert dans d'anciennes catacombes juives, signale dans sa dernière édition "l'Israel Exploration Journal". Cette information a été confirmée par le département des Antiquités à Jérusalem.

C'est au cours de travaux d'urbanisme effectués par le ministère de l'Habitat dans la partie nord-est de Jérusalem que cette découverte a été faite.

L'identification des restes a été rendue possible, a précisé le Dr Abraham Biran, directeur du département des Antiquités, grâce aux inscriptions gravées sur l'ossuaire. Le sarcophage de pierre calcaire de la taille d'un récepteur de télévision moderne dans lequel avaient été déposés les ossements porte, gravé, le nom de Yehohanan, fort courant aux temps bibliques.

Des photographies à l'infrarouge ont permis d'affirmer, sans le moindre doute, que Yehohanan fut crucifié. Les os des jambes, des chevilles et des poignets ont été transpercés par des clous, dont certains étaient dans le sarcophage, encroûtés de calcaire.

Yehohanan mesurait environ un mètre soixante sept. La reconstitution de son squelette a permis d'établir que ses membres étaient longs et fins, son menton volontaire. Vingt-huit dee ss dents ont été retrouvées en parfait état.

Du fait que l'ensevelissement dans les ossuaires était d'un coût fort élevé, et réservé à des privilégiés, on a tout lieu de croire qu'il appartenait à une famille honorablement connue qui souhaita conserver son souvenir. L'une des théories les plus acceptables serait qu'il a appartenu au "groupe des rebelles" qui, suivant l'historien juif Flavius Josèphe, résistèrent au roi Alexandre Jannée (104 à 76 avant J.-C.), qui ordonna des exécutions en masse.

L'examen de ce squelette — le seul découvert jusqu'à présent, datant de l'antiquité, et prouvant sans nul doute la mort par crucifixion — a permis les conclusions suivantes, dote le Dr Abraham Biran:

● Le squelette intact, ne portant aucune autre marque de violence, indique que la victime n'a pas été torturée avant son exécution.

● Le corps avait été étendu sur une croix de bois, talons joints, et transpercé en diverses parts par des clous de fer longs de dix-sept et dix-huit centimètres, assez longs pour transpercer le corps et le bois (dans ce cas, bois d'olivier). Sous la tête de l'un des clous, un morceau de bois d'olivier était resté fixé à l'os du talon.

● L'inscription "Yehohanan" était en araméen, langue parlée courante des Juifs à cette époque.

Le Dr Biran a déclaré en outre que sous la loi phénicienne comme sous la loi romaine, la crucifixion était une forme courante de châtiment. Des milliers de Juifs et de non-Juifs furent ainsi exécutés, a-t-il dit, avant et après Jésus-Christ.



A partir des détails fournis par la découverte à Jérusalem du squelette d'un Juif adulte crucifié il y a deux mille ans environ, un artiste a reconstitué la méthodes de crucifixion employée à cette époque.

Un immeuble est rasé par une explosion en France: 13 morts

AUCH, France. — Une violente explosion qui s'est produite, ce matin, dans un immeuble d'Auch, dans le sud-ouest de la France, a fait au moins 16 morts. Toute la partie arrière de l'immeuble qui comprenait huit étages a été soufflée par l'explosion, ainsi qu'une maison d'un étage qui se trouvait en face. Il faudra encore plusieurs heures aux sauveteurs pour dégager de l'enchevêtrement des blocs de béton les victimes de l'explosion.

Les occupants de la maison voisine détruite par l'explosion ont été blessés.

On ne connait pas encore avec exactitude les causes de cet accident: l'explosion estime-t-on cependant a vraisemblablement été causée par la présence de nappes de gaz provenant des cuves à essence d'un garage occupant le rez-de-chaussée de l'immeuble. Le veilleur de nuit de ce garage a été déchiqueté par l'explosion.

Un cougouar tue un enfant de 12 ans, en Colombie-Britannique

LYTTON, C.-B. (PC) — Un garçon de 12 ans, Lawrence Wells, a été tué par un cougouar alors qu'il jouait avec ses deux soeurs près de la maison familiale, dans la région de Lytton du Fraser Canyon, à quelque 100 milles au nord-est de Vancouver.

Le père, John Wells, un prospecteur, a tiré à trois reprises sur le fauve qui trainait sa jeune victime, mais l'animal s'est enfui laissant Lawrence dans une mare de sang.

Ce sont des membres de la Gendarmerie canadienne qui réussirent à retrouver le cougouar, dans la forêt adjacente, et ils durent faire feu deux autres fois pour l'abattre.

Une voisine des Wells, Nathalie Cenname, a raconté que l'une des soeurs de Wells a vu l'animal sauter sur Lawrence, alors que l'enfant sortait de sous un ponceau. Un chien accompagnait les enfants, mais il ne s'est pas aventuré sous le ponceau, flairant probablement la présence du félin.

C'est la première fois qu'un cougouar s'attaque à un humain, en Colombie-Britannique, depuis 1949, alors qu'un enfant de 7 ans était dévoré par un de ces fauves près de Port Alberni, sur l'île Vancouver, s'étant approché trop près du lieu où l'animal livrait combat à deux ratons et à un chien.

Le CN apportera des changements à son service voyageur Montréal-Ottawa

Le Canadien National a annoncé qu'il apportera le 1er février prochain des changements aux services voyageurs sur le parcours Montréal-Ottawa.

Les ajustements, destinés à rationaliser les services entre Montréal et Ottawa, comportent des horaires revisés d'arrivées et de départs touchant les deux villes, l'utilisation d'autorails sur plusieurs lignes et les tarifs réduits en voiture-club.

Le service de voitures-restaurants sera remplacé dans tous les trains classiques et les autorails par un service de casse-croûte et de consommations.

A compter du 1er février, le tarif de fauteuil en voiture-club sera réduit de $5 à $4 dans tous les trains entre Montréal et Ottawa.

Le matériel classique avec voiture-club composera les trains 31 et 37 en partance de Montréal à 8 h. 10 et à 17 h. 35 respectivement, du lundi au vendredi, et les trains 30 et 36 quittant Ottawa à 7 h. 40 et 17 h. 10 respectivement, du lundi au vendredi. Ces trains seront remplacés par un service d'autorails le samedi et le dimanche. Les trains 30 et 31 ne circuleront pas le dimanche.

Des autorails formeront de même le train numéro 33 quittant Montréal chaque jour à 10 h. 15, et le train 34 partant d'Ottawa à 13 h. 15 quotidiennement, le dimanche excepté.

Les trains 39, partant de Montréal à 21 h. 15 et 38, quittant Ottawa à 20 h. 10, feront la liaison entre Ottawa et Montréal les vendredis et dimanches. Le train 39 sera composé d'autorails le vendredi, et de matériel classique, y compris la voiture-club, le dimanche. Le train 38 offrira du matériel classique ainsi que la voiture-club le vendredi et des autorails le dimanche.

Le service d'autorails 139 partira de Montréal le samedi à 23 h. 30 tandis que le train 130, aussi composé d'autorails, quittera Ottawa le dimanche à 9 heures.

Les changements comportent aussi des heures revisées d'arrivée et de départ pour le Super Continental. Le train numéro 1 partira de Montréal quotidiennement à 15 heures tandis que le train numéro 2 vers l'est partira d'Ottawa chaque jour à 16 h. 35.

Les porte-parole du CN ont déclaré que la mise en service des autorails se fera peu après l'entrée en vigueur du nouvel indicateur, le 1er février; tout le matériel sera remis à neuf aux ateliers de la compagnie avant sa mise en service sur la liaison Montréal-Ottawa.

Neige, pluie et verglas sont prévus au Québec

De la neige — six pouces dans certaines régions — des vents violents de 25 à 30 milles à l'heure, de la pluie verglaçante et de la poudrerie : tels sont quelques-uns des plats (servis froids bien entendu) sur le menu météorologique des Québécois, pour aujourd'hui et demain.

L'observatoire de Dorval annonce qu'une forte tempête venue du Lac Michigan, doit s'abattre sur la région métropolitaine aujourd'hui et demain. Les automobilistes seront, comme toujours, les plus touchés par la conjoncture et les routes seront extrêmement glissantes.

"Ce n'est pas un temps pour voyager vers l'ouest", devait commenter en substance ce matin, M. Alcide Ouellet, de Dorval.

En effet, on signale qu'à Toronto des pluies torrentielles sont prévues pour aujourd'hui. Elles seront précédées par des chutes de neige. Si la température tombe après la tempête, le verglas envahira les routes entre Toronto et Montréal.

Il est difficile de déterminer pour le moment toutefois jusqu'à quel point la circulation aérienne et ferroviaire sera touchée par la tempête.

Aux Etats-Unis, on rapporte que des blizzards ont laissé un pied de neige sur le centre de la nation américaine, depuis les Rocheuses jusqu'aux Grands Lacs.

La tempête survenue à la fin du long congé du Nouvel An a fait que des milliers d'automobilistes ont été immobilisés et autant de voyageurs confinés dans les salles d'attente d'aéroports fermés.

Europe: neige et froid

LONDRES (UPI) — Le mauvais temps qui s'est abattu sur l'ensemble de l'Europe pendant les congés de fin d'année a particulièrement touché, hier, l'Espagne, où, à Cordoba, on signalait les premières chutes de neige depuis 17 ans.

Une cinquantaine de villages d'Espagne, et autant de France, sont isolés depuis plusieurs jours.

Surveillance policière au moyen de la télévision

HOBOKEN, N.J. (PA) — Un système de télévision à circuit fermé va être installé par la police dans un quartier défavorisé de Hoboken pour tenter de contenir la vague de crimes inhérente à ce genre d'endroit.

La rue qui porte le nom de "First Street" longue de quatorze pâtés de maison et d'une densité de population extrêmement élevée, sera soumise à la surveillance continue des caméras de télévision. Toutes les scènes criminelles, du simple vol de sac à main au meurtre, seront enregistrées sur vidéo.

Ce système, selon le maire de Hoboken, M. William Crimmins, a pour premier objectif de limiter considérablement le nombre des agents de police en faction dans le quartier et qui sont (toujours selon le maire): "un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre".

Quelques résidants du quartier ont réussi à faire entendre une certaine forme d'opposition au "système" qui, selon eux, est le premier pas vers le fameux Etat du "big brother" prédit dans le roman d'Aldous Huxley: Le meilleur des mondes.

Le quartier visé par le projet est habité en grande majorité par des "groupes minoritaires" notamment des Porto-Ricains.

Plus de la moitié du coût du nouveau système de surveillance ($43,000) a été versée par le gouvernement fédéral des Etats-Unis.

VENTE
annuelle d'hiver
Rabais de
30% à 50%
et plus



SUR DES VÊTEMENTS DE SKI ET DE TRICOT IMPORTÉS.
Commençant lundi 4 janvier.

Pantalons de ski évasés
pantalons • manteaux.
blouses • jupes
chandails • robes
manteaux midi.

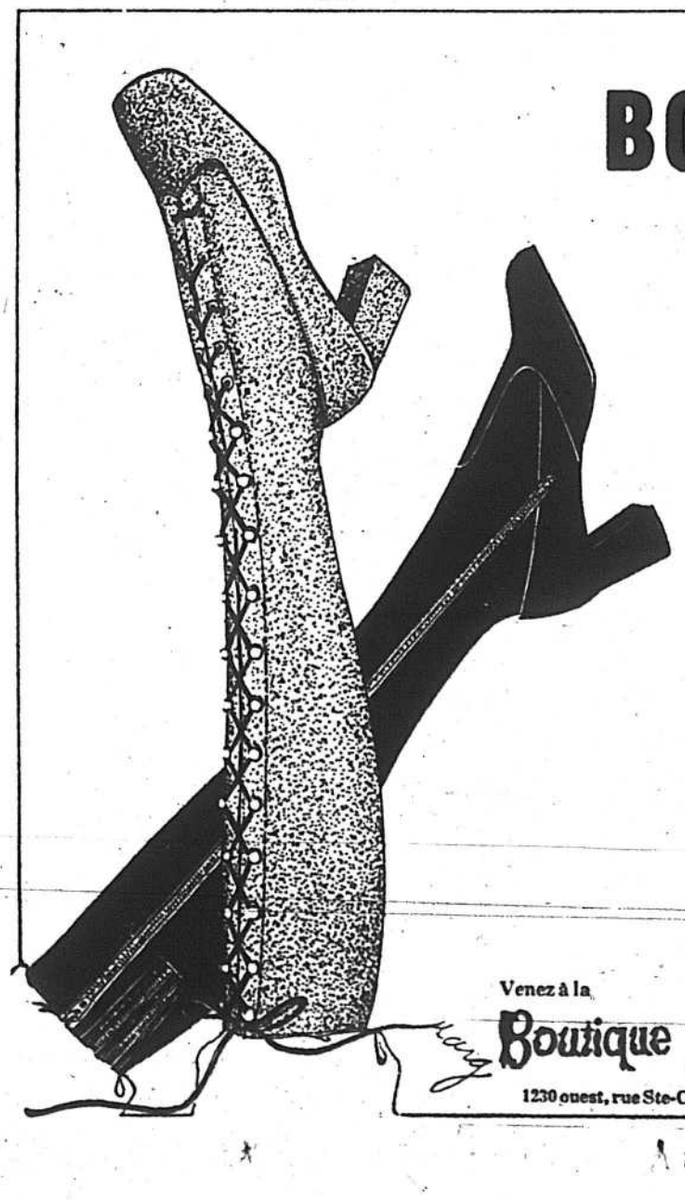
Plus d'autres articles et accessoires

PANTALONS DE SKI White Stag — Prix courant $30 — $9.95
PANTALONS DE SKI importés de Suisse, France et d'Autriche. — Prix courant $40 à $45 — $19.95
MANTEAUX TROIS QUARTS "LODEN" importés d'Autriche. — Prix courant $75 — $29.95
CHANDAILS DE SKI importés de Suisse, d'Autriche et d'Italie. — Prix courant $30 à $45 — $19.95
VESTES DE SKI importées de Suisse et d'Autriche. — Prix courant $65 à $90 — $39.95
ROBES DE TRICOT importées de Suisse. — Prix courant $75 — $39.95

FAITES VOS EMPLETTES ... deux étages d'aubaines mode à des bas prix formidables.

Faites porter à votre compte: CHARGE Diner's, American Express, Carte Blanche

ARTISTIC WEAR IMPORTATIONS IMPORTS
Un seul magasin
1253 ouest, rue Sainte-Catherine
Entre les rues Drummond et de La Montagne
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 HEURES.



BOOT-ATHON

BOTTES
valant jusqu'à $65
MAINTENANT
$20-$25-$30-$35

TOUTE NOTRE COLLECTION DE SOULIERS AUTOMNE 70
25% D'ESCOMPTE

LIGNES DÉSASSORTIES
valant jusqu'à $45
UN PRIX $15

French SHOES

1172 ouest, rue Ste-Catherine 866-7017
Promenade Place Victoria 866-8309
Les Galeries d'Anjou 353-6960

et à Frad's SHOE SALON

Venez à la Boutique Jeunesse
1230 ouest, rue Ste-Catherine 866-3143
1330 ouest, rue Sherbrooke 842-4934

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR auront un sens exquis de l'humour, se battront pour un idéal et seront introspectifs. Ils auront aussi de très bonnes influences constructives généreuses pacifiques qui se maintiendront, mais avec une tendance à plus de molesse et de facilité. Ils feront bien de ne pas s'abandonner au farniente et aux plaisirs faciles.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Prenez position nettement et agissez avec promptitude et ne vous laissez pas distancer, ce qui nuirait beaucoup à vos intérêts. Précisez vos sentiments et vos intentions afin de dissiper toute équivoque et d'apporter la preuve de votre sincérité.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Approfondissez les problèmes qui se posent et ne les lâchez point avant de les avoir pleinement résolus. Vous aurez une invitation ou une visite qui vous procurera un grand plaisir et vous arrachera à la tristesse.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous trouvez des conditions excellentes pour vous affirmer et pour opérer de solides réalisations. Les barrières semblent s'écarter et une meilleure compréhension se fait jour: oubliez les sujets qui peuvent diviser et séparer.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Efforcez-vous de mieux vous oxygéner en respirant avec plus d'ampleur. Observez le jeu qui s'opère autour de vous avec une attention soutenue et tâchez d'en tirer profit en saisissant les occasions.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Deux éventualités se présenteront devant vous et évoqueront votre hésitation: l'une est très séduisante mais aléatoire. L'autre moins brillante mais plus sûre. Tâchez de vous exprimer avec le plus de fermeté et de précision possible.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne manifestez pas trop de tendances à une réalisation immédiate et maîtrisez toute impatience qui ne pourrait qu'être nuisible. Ne tournez pas contre l'être aimé toute la rigueur implacable de votre esprit critique.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Poursuivez avec vigueur l'action entreprise mais ne vous attendez pas à des résultats immédiats ou très rapides. Ce que vous espérez tend à se réaliser mais prenez bien garde de ne pas vous mettre en travers de votre bonheur.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Suivez votre inspiration profonde et ne déviez point de la route que vous vous êtes tracée sans motifs graves. Danger de subir de façon inattendue des attractions excessives qui peuvent être obsédantes.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Le succès a des chances de couronner vos entreprises à la condition que vous ayez une ferme confiance en vous-même. Dites franchement où vous voulez en venir et cherchez à abolir toutes les sources de conflit.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Surveillez vos dépenses et veillez à éviter les frais excessifs ou stériles... concentrez vos efforts financiers sur l'essentiel. Assouplissez vos rapports mutuels si vous voulez parvenir à une harmonie plus étroite.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous entrez dans une période qui sera plus productive mais imposera plus de responsabilités et de décisions. Sachez laisser à l'amitié la part importante et légitime qui doit lui revenir.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Suivez votre idée et persévérez avec ténacité; vous finirez par arriver au but poursuivi non sans des péripéties. Une surprise vous attend dont pourront résulter des conséquences imprévues et durables.



téléphoto PA

A bas la maxi! Un groupe de jeunes Françaises qui protestent contre le port de la "M" — midi et maxi — ont décidé de faire valoir leurs arguments de façon concrète, en arborant des shorts. La manifestation s'est produite au cours d'un réveillon du Jour de l'An, à Vilbenne, sur la Côte d'Azur.

votre médecin vous parle

La marijuana

par le Dr T. R. Van Dellen (collaboration spéciale)

La pensée du jour: L'effort musculaire et une mauvaise circulation sont souvent les causes de crampes dans les jambes.

Une femme m'a demandé dernièrement s'il était possible de prouver que son neveu fait usage de marijuana. Elle s'inquiétait fort à ce sujet.

Elle n'a qu'à le demander à son neveu. Si ce dernier l'admet, elle aura donc la réponse à sa question, mais non la solution au problème. D'autre part, si le neveu nie fumer de ce produit, la tante saura à quoi s'en tenir. De toute façon, il est bien difficile de reconnaitre un usager de marijuana. Cette herbe (cannabis) est ordinairement fumée et seule la présence de cigarettes ou de mégots de marijuana sur la personne même de quelqu'un qu'on soupçonne peut être le début d'une preuve.

La cigarette est préparée en roulant de la marijuana dans une double épaisseur de papier brunâtre ou blanchâtre. Les cigarettes de marijuana sont plus courtes que les cigarettes régulières et elles sont tordues aux deux extrémités. Elles contiennent souvent des graines et des tiges et le produit est plus vert que le tabac ordinaire. La fumée de la marijuana sent la corde brûlée et peut être discernée dans l'haleine et sur les vêtements. L'odeur peut être un indice pour la tante lorsque son neveu revient d'une réunion avec des amis.

Nous mentionnons ce fait parce que les usagers de la marijuana fument souvent en groupe. Le cannabis brûle rapidement, et chaque fumeur prend une ou deux bouffées qu'il inhale profondément. La cigarette est ensuite rapidement passée au suivant.

Les effets de la marijuana offrent rarement des indices à moins que l'on puisse observer l'usager immédiatement après qu'il a fumé une cigarette. L'effet immédiat en est un de stimulation. L'usager semble hystérique et devient plein de verve, il parle rapidement et très fort. Un peu plus tard, le sommeil le gagne et il paraît quelque peu stupéfié.

Techniquement parlant, la marijuana est un hallucinogène doux, mais les autorités gouvernementales le classifient comme un narcotique. Bien que l'intoxication physique ne s'ensuive pas, le produit peut amener une dépendance psychique allant de modérée à forte. Une des principales objections à ce produit réside dans le fait que le dénouement est imprévisible. Trop souvent l'usage continu mène à une léthargie excessive, à de l'indifférence à l'égard de sa propre personne et à une grande préoccupation relative à l'usage de la marijuana. Avec le tabac, l'alcool et l'agitation populaire, il me semble que nous avons déjà assez de problèmes.

VENTE AU RABAIS

Collection de robes d'automne et d'hiver

Modèles exclusifs

RABAIS DE 40 à 50%

DÈS AUJOURD'HUI!

Boutique Séville

10215, RUE LILLE TÉL.: 384-7930

PLACE BONAVENTURE TÉL.: 861-7585

VENTE

COMMENÇANT LE MARDI 5 JANVIER A 9 H.

(FERME LUNDI)

• ROBES DU SOIR • ROBES COQUETEL
• PANTAILLEURS • ROBES TOUT-ALLER
• MANTEAUX MIDI • TRICOTS IMPORTÉS

1/3 À 50% DE RABAIS

• VETEMENTS SPORT • PANTALONS • BLOUSES
• CHANDAILS • KNICKERS • GAUCHOS
• PANTAILLEURS, etc.

25% À 33 1/3 DE RABAIS

4 ETAGES DE MODE

Elizabeth Hager

VISITEZ NOTRE RAYON DE VETEMENTS DE CROISIERE

5256 CHEMIN REINE-MARIE

Parc de stationnement municipal gratuit sur Mountain Sights près chemin de la Reine-Marie

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

TOUTES VENTES FINALES

40% à 50% de rabais! Produits de beauté "Ultra féminine" d'Helena Rubinstein

Helena Rubinstein ouvre la voie à une ere nouvelle dans le soin de la peau! Pour qu'une peau fatiguée puisse paraître visiblement plus jeune, Helena Rubinstein propose la crème "Ultra-Féminine": chacune aux hormones femelles estrogène et progestérone.

Une femme ayant dépassé la quarantaine ne reste plus sans aucun recours lorsqu'elle voit sa peau s'assécher et vieillir! Des expériences ont prouvé que "Ultra-Féminine" aide à éloigner les ridules, a empêcher les rides et à tonifier la peau. "Ultra-Feminine" aide a modifier les procédés de vieillissement de la peau.

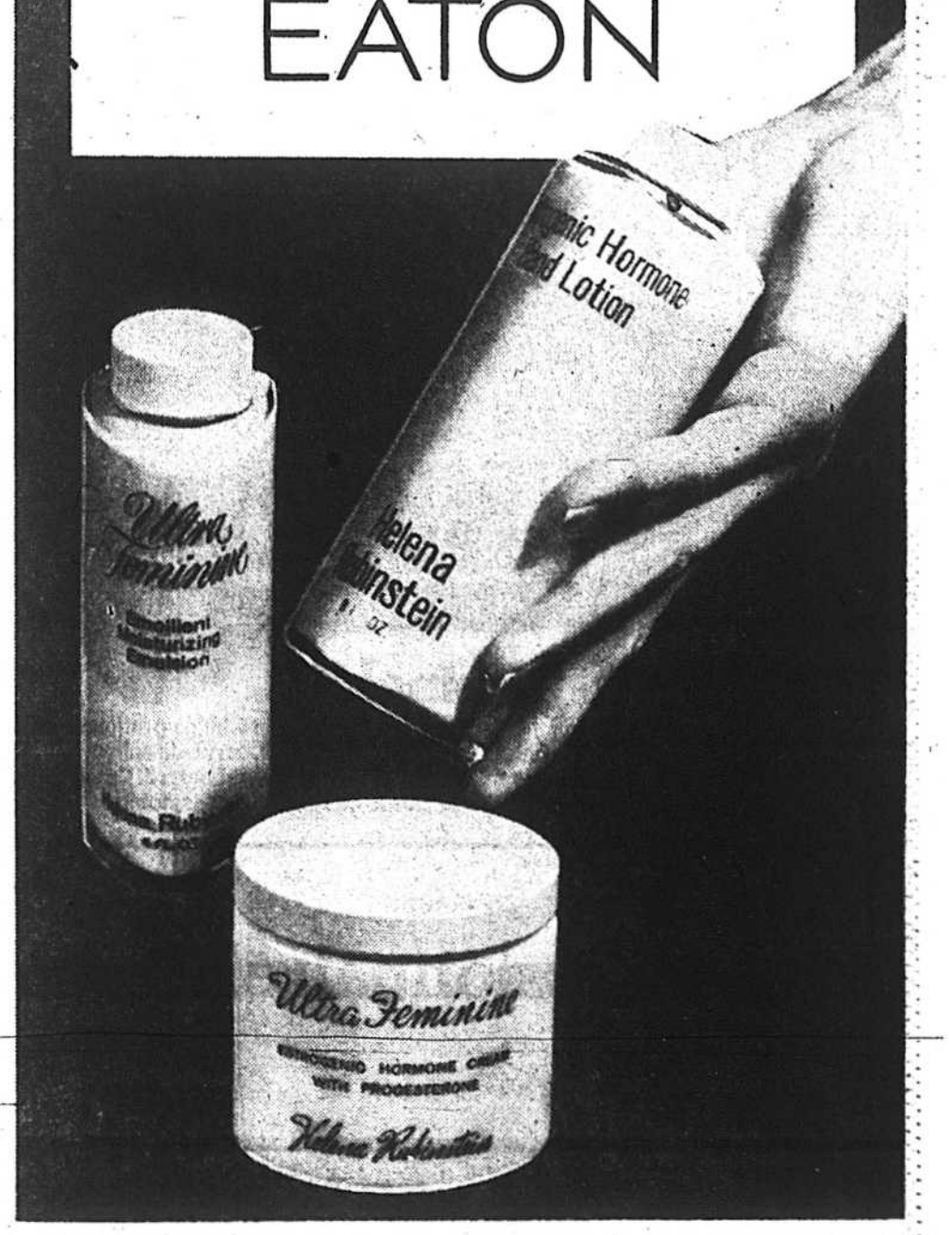
Profitez de cette offre spéciale du fabricant et utilisez "Ultra-Féminine" pour aider votre peau à garder plus longtemps un air de jeunesse!

	offre spéciale du fabricant
Crème hormonale estrogénique "Ultra-Féminine" avec progestérone. **Prix courant 10.00**	**6.00** les 4 on.
Emulsion hydratante "Ultra-Feminine". **Prix courant 10.00**	**6.00** les 4 on.
Lotion hormonale estrogenique pour les mains. **Prix courant 4.50**	**2.25** les 8 on.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rez-de-chaussee)
Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 212

EATON



Castro entreprend sa 13e année à Cuba sous le signe de l'austérité

MIAMI (UPI) — C'est dans une atmosphère d'austérité économique que le régime communiste de Fidel Castro entre dans sa treizième année, aujourd'hui. En même temps plane sur la perle des Antilles le mystère qui entoure les entreprises militaires des Soviétiques.

Pour la seconde année consécutive, les festivités accoutumées ont été remises à plus tard afin de permettre aux Cubains de consacrer tous leurs efforts à la récolte de la canne à sucre à laquelle se trouve liée toute l'économie cubaine. On fêtera probablement le nouvel an vers le 26 juillet, ce mois devant marquer l'anniversaire du premier assaut des Castristes contre la dictature de Batista en 1956.

D'autre part, se pose toujours la question d'une base sous-marine que, selon certaines informations, les Russes seraient en train de construire du côté de Cienfuegos, port situé sur la côté est, au sud de l'île.

L'Union soviétique a démenti cette nouvelle qui a rappelé la crise de 1962. Cependant, des législateurs ainsi que des périodiques américains ont mis en doute la dénégation russe, de même que des réfugiés cubains qui vivent maintenant aux Etats-Unis.

Castro lui-même n'a jamais discuté les assertions étrangères à ce sujet. Son tout dernier discours a porté sur des problèmes domestiques et sur une nouvelle loi contre le vagabondage qui vise à régler le problème de la main-d'oeuvre devenue trop rare.

Cuba espère cette année une récolte de sept millions de tonnes de canne à sucre, soit un million et demi de moins que le record antérieurement prévu, trois millions de moins que le total envisagé il y a un an par Castro.

Celui-ci a grand besoin de cette récolte pour ses importations, pour rembourser les prêts consentis par Moscou et, enfin, pour payer d'autres fournisseurs, y compris ceux qui lui ont accordé des crédits en pétrole et en matières premières.

Castro a demandé à son peuple de se serrer la ceinture, de faire des sacrifices encore cinq ans au moins, pour rendre l'économie du pays prospère.

Le FNL prêt à accepter un cessez-le-feu si les étrangers se retirent du Vietnam

TOKYO (UPI, PA, AFP) — Le Front national de libération sud-vietnamien a annoncé hier qu'il accepterait un cessez-le-feu avec les Etats-Unis si toutes les troupes étrangères, américaines comprises, quittaient le Sud-Vietnam. Contrairement à une offre semblable faite plus tôt, aucune date-limite n'est mentionnée cette fois-ci.

Tout en annonçant cette offre, le FNL proclame que néanmoins, il continuera à combattre les forces du gouvernement de Saigon jusqu'à ce que les dirigeants actuels de ce dernier aient perdu le pouvoir.

C'est M. Nguyen Huu Tho, président du présidium du FNL et président du conseil consultatif du gouvernement provisoire révolutionnaire, qui a fait cette déclaration dans un message du nouvel an aux troupes du FNL.

Sauf l'absence de date-limite, la déclaration de M. Tho ne contient rien qui n'ait déjà été présenté aux négociations de Paris. Washington avait antérieurement rejeté pareille proposition.

M. Tho a attaqué le programme de cessez-le-feu en cinq points présenté en octobre par le président Nixon. "Il comportait un cessez-le-feu sans changement qui en fait visait à légaliser l'occupation prolongée du Sud-Vietnam par les troupes américaines, maintenant leurs laquais, Thieu-Ky-Khiem, et continuant la domination américaine sur le Sud-Vietnam", dit M. Tho, dont le gouvernement est reconnu par 22 Etats.

Proposition déjà rejetée

Le chef de la délégation du FNL à Paris, Mme Nguyen Thi Binh, avait offert en septembre dernier un engagement à ne pas s'attaquer aux troupes américaines, non plus qu'à celles des alliés étrangers des Américains, si les Américains s'engageaient de leur côté à ce que toutes les troupes ainsi épargnées quittent le pays au plus tard le 30 juin 1971. Cette fois-ci, il n'y a aucune référence à quelque date que ce soit.

Par ailleurs, les forces armées sud-vietnamiennes escorteront jusqu'à Pnom-Penh des convois de ravitaillement en carburant destiné aux troupes khmères. Le gouvernement de Saigon annonce en outre qu'il suspend l'effet de ses règlements de commerce extérieur quant au carburant en cause.

La sécurité d'une des trois plus grandes bases américaines au Vietnam, celle de Danang, est depuis samedi assurée par les forces navales sud-vietnamiennes, au titre du programme de vietnamisation de la guerre.

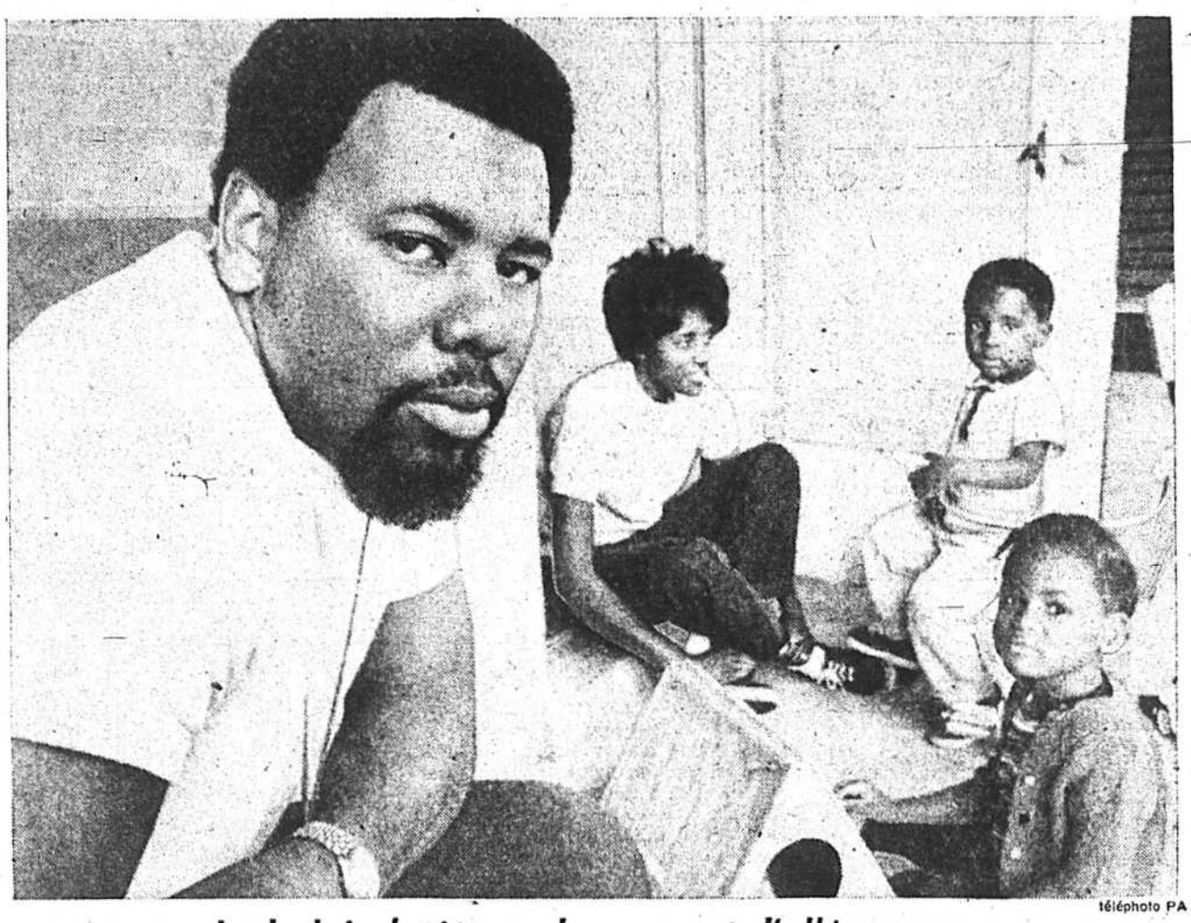
Les combats de dégagement des abords de Pnom-Penh se sont poursuivis, en fin de semaine, et les bombardiers B-52 américains ont continué leur activité au Cambodge.

Au Sud-Vietnam, il y a eu des escarmouches à l'est de Saigon et dans la province septentrionale de Quang Nam. Des terroristes ont lancé hier des bombes incendiaires sur un véhicule américain transportant des armes. Une grenade terroriste lancée dans un cinéma samedi a fait un mort et 15 blessés.

Les étudiants affrontent la police

Des bagarres ont éclaté hier dans le quartier universitaire de Saigon entre policiers et étudiants. Ceux-ci, rentrant de la cérémonie de la paix qui avait eu lieu à la pagode anti-gouvernementale "An Quang", ont trouvé leur cité universitaire bouclée par d'importants renforts de police estimés à 2,500 hommes. Pour disperser les étudiants, la police a fait usage de grenades lacrymogènes. Après une accalmie, les bagarres ont repris devant l'entrée principale de la cité universitaire de Saigon-Cholon. Les étudiants étaient munis de cocktails Molotov tandis que les forces de la police de choc répliquaient à coups de grenades lacrymogènes. Ces forces, qui bloquaient l'entrée, essayaient de contenir les commandos estudiantins qui les harcelaient. Les chocs ont été très violents et plusieurs étudiants ont été blessés. Des groupes se sont formés spontanément à l'intérieur et à l'extérieur de la cité universitaire, criant des slogans exigeant le retrait immédiat des troupes américaines et coréennes du territoire sud-vietnamien. Les rues qui mènent à la cité universitaire ont alors été bloquées par d'importantes forces de la police de choc, revêtue d'uniformes léopard, casque lourd et masque à gaz, armée de fusils américains M-16 et de fusils lance-grenades.

Les dirigeants estudiantins ont fait battre le rappel de tous les étudiants qui se sont mis à affluer vers le lieu des accrochages. La situation est toujours tendue à Saigon, mais au bout d'une heure, les affrontements avaient diminué d'intensité.



téléphoto PA

Le balai plutôt que le serment d'allégeance

Professeur en droits civiques, Leroy Bates préfère balayer les planchers, pour un salaire de $40 par semaine, plutôt que de prêter le serment d'allégeance au drapeau américain. Le professeur, que l'on voit ici avec sa famille, a été expulsé récemment par la commission scolaire du comté de Broward, en Floride. Bates soutient qu'il ne peut vraiment pas souscrire aux mots "liberté et justice pour tous", contenus dans le serment, parce que, selon lui, ils ne s'appliquent pas aux Noirs. En plus d'enseigner, Bates avait un emploi supplémentaire qui lui permettait de gagner en tout environ $800 par mois. Mais cet emploi, il l'a également perdu pour la même raison.

La mission Jarring prend un nouveau départ après 4 mois d'interruption

d'après AFP-UPI-PA-Reuter

Après une interruption de quatre mois, la mission Jarring s'apprête à prendre un nouveau départ. Ce matin, les deux principaux personnages désignés par Israël et la RAU comme "négociateurs" aux pourparlers de paix sur le Moyen-Orient, sont en route depuis leurs capitales respectives vers le siège de l'ONU, à New York.

L'ambassadeur Ysef Tekoah a quitté Tel Aviv ce matin après deux semaines de consultations avec son gouvernement et doit rencontrer le médiateur Gunnar Jarring dès demain matin.

Par ailleurs, le représentant de la RAU à l'ONU, l'ambassadeur Mohammed Hassan El Zayyat, lui aussi en route pour la métropole américaine, était arrivé au Caire le jour de Noël et n'était entretenu longuement depuis une semaine avec le président Anour El Sadate et le ministre des Affaires étrangères, Mahmoud Ryad.

De source cairote, on apprend que l'ambassadeur égyptien rencontrera le secrétaire général U Thant pour l'informer que la RAU, tout en étant disposée à reprendre la négociation avec Israël, n'acceptera de renouveller le cessez-le-feu que si le calendrier d'évacuation des territoires occupés est établi préalablement.

Gunnar Jarring, qui a été chargé par U Thant de mener le jeu de la médiation entre les trois principaux Etats impliqués dans le conflit israélo-arabe, est arrivé à New York de Moscou samedi soir, mais il n'a pas voulu indiquer à quelle date les négociations reprendront.

On sait que la "mission Jarring" avait été brusquement interrompue, le 6 septembre dernier, peu après son démarrage, par le départ du négociateur israélien. Israël avait alors accusé la RAU et son allié l'URSS de violations flagrantes des clauses du cessez-le-feu, en installant de nouvelles bases de missiles sol-air dans sa zone du canal de Suez.

La décision d'Israël de rompre les négociations sous les auspices du médiateur onusien a soulevé de vives protestations tant en Israël même qu'à l'étranger.

Et le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, a semble-t-il vaincu la réticence des Golda Meir et Moshe Dayan qui, à l'issue de nombreuses séances de cabinet, ont décidé de tenter à nouveau l'aventure de la négociation.

Al Fatah quitte le Liban

Entre temps, l'organisation Al Fatah a fermé quatre de ses bureaux situés dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban et est en train de désarmer ses guérilleros qui opéraient dans ce pays.

Front commun de l'opposition contre le parti de Mme Gandhi

NOUVELLE-DELHI (PA) — Trois des principaux partis politiques indiens ont enterré hier leurs différences idéologiques et formé une alliance pour s'opposer au premier ministre Indira Gandhi et à son parti du Congrès lors des prochaines élections au parlement.

Malgré leurs philosophies économiques et politiques divergentes, les partis disent s'être entendus sur l'objectif unique de "défaire le gouvernement actuel, qui mène le pays dans une direction autoritaire et antidémocratique".

On a annoncé officiellement aujourd'hui que les élections parlementaires auront lieu le 26 février, un an avant la date normale. Les résultats devraient être connus 11 jours plus tard.

La nouvelle alliance doit réunir un parti de gauche, le parti socialiste unifié Samyukta, la faction de droite du parti du Congres opposée à Mme Gandhi, et le parti de droite Jana Sangh. Les trois partis disposent en tout de 115 sièges dans le parlement sortant que Mme Gandhi, un an avant d'y être obligée, a dissous pour réclamer un nouveau mandat.

La section du parti du Congrès restée fidèle à Mme Gandhi avait 228 sièges dans le parlement sortant, soit 33 de moins que la majorité absolue, mais ait restée au pouvoir avec l'appui d'indépendants et de divers partis d'opposition de gauche dont les communistes.

Un obstacle toutefois

La nouvlle alliance a d'emblée connu un revers, le parti de droite Swatantra, disposant de 35 sièges au parlement sortant, ayant refusé de se joindre à elle.

M. R. Masani, président du Swatantra, a dit que son parti voulait une alliance qui comprenne un manifeste de base appuyé par tous les membres de la coalition, au lieu d'une simple entente de ne pas présenter de candidats les uns contre les autres.

Une déclaration signée par les leaders des trois partis de l'alliance dit qu'ils vont s'efforcer de présenter des candidatures communes pour ne pas diviser les votes de leurs partisans et aider indirectement le parti de Mme Gandhi.

La déclaration annonçant la formation de l'alliance ne spécifie aucun manifeste politique ou programme en commun, si ce n'est la défaite du gouvernement de Mme Gandhi.

Mme Gandhi a exclu toute alliance de son parti avec d'autres groupements politiques, comme les communistes. Elle a déclaré à une conférence de presse, mardi dernier, que son parti entendait contester la totalité des 520 sièges en jeu.

Brésil: réponse aujourd'hui

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le gouvernement brésilien donnera aujourd'hui, sa réponse au sixième communiqué des ravisseurs de M. Giovanni Enrico Bucher, ambassadeur de Suisse au Brésil indiquait-on hier dans les milieux officiels brésiliens.

Dans ce communiqué, les ravisseurs proposaient 25 nouveaux noms de détenus, en remplacement de ceux que les autorités avaient récusés, afin d'atteindre le nombre de 70 prisonniers qui doivent être libérés en échange de M. Bucher.

On indique à ce propos dans les milieux proches de la police que les autorités pourraient refuser la libération d'au moins dix de ces vingt-cinq hommes, estimant qu'ils ne sont pas des prisonniers politiques, mais des condamnés de droit commun. La liste des 70 noms serait alors à nouveau réduite et atteindrait à peine 60 noms.

Un instant! VENTE DE JANVIER

Jean C. Leblanc Choix et Rabais
aux 4 étages
30 à 50% DE RABAIS
MOITIÉ PRIX

ACCESSOIRES COLONIAUX
LAMPES — TABLES — CADRES
MOITIÉ PRIX

BASSINETTES 30" x 40"
AVEC MATELAS
EXTRA SPÉCIAL
$29.95

LITS DE TYPE CONTINENTAL
AVEC TÊTE — 39" x 72"
Valeur $79.95
$39.95

CANAPÉ-LIT AVEC MATELAS
VALEUR $199.95
½ PRIX
$99.95

50 MOBILIERS DE CHAMBRE
Styles espagnol, contemporain, provincial français — moderne.
MOITIÉ PRIX

LITS DE TYPE CONTINENTAL
SERTA — ORTHO — 39" x 72"
Valeur $119.95
$69.95

SALON CONTEMPORAIN
CANAPÉ À 4 PLACES ET FAUTEUIL
Valeur $199.95
$99.95

CAUSEUSES
HOUSE OF BRAEMORE
Valeur $239.95
$119.95

MOBILIERS DE CUISINE
TABLE ET 4 CHAISES AU FINI TECK
Ord. $159.95
$79.95

TÉLÉVISEUR DE MARQUE CONNUE
MODÈLE 12 POUCES
SPÉCIAL
$99.95

TÉLÉVISEUR RCA
MODÈLE 19 POUCES
Spécial
$149.95

CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS
MACHINE À LAVER
AUTOMATIQUES
À BAS PRIX
DE JANVIER

Spécial pour les futurs mariés
MOBILIER DE CHAMBRE
Influence espagnole, fini noyer
Lit double — Ord. $249.95
SPÉCIAL $149.95

Spécial pour les futurs mariés
1 ensemble espagnol (3 pièces)
CHAMBRE — SALON — CUISINE
Inclus matelas et sommier-boite, tables de salon, lampes. Vaisselle, coutellerie et verrerie.
Valeur $1000 — pour seulement
$688.00

JEAN C. LEBLANC
AMEUBLEMENT INC.

5826, Plaza St-Hubert
272-1122
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR
JUSQU'À 9 h.
SORTIE MÉTRO ROSEMONT

Les Chambres de commerce offrent l'image de la réaction et de l'anti-syndicalisme

— le directeur de la revue "Commerce"

Rhéal Bercier
Chroniqueur a l'Economie & finance



— Le mouvement Chambre de commerce au Québec n'a plus d'avenir dans le statu quo. Son image est extrêmement mauvaise. Le mouvement représente exclusivement ceux qui ont d'abord des intérêts à défendre et qui sont dépassés par les événements.

— Les décisions dans ce mouvement se prennent par une élite qui n'a pas les moyens d'obtenir de la base les informations nécessaires à une décision qui respecte les aspirations de tous les Québécois.

— Cette situation amène un conservatisme, un manque de vision et de créativité, une présence tardive face aux grands problèmes de l'heure quand ce n'est pas une absence totale et un manque de leadership éclairé et participant des Chambres de commerce.

Tel est, en substance, l'essentiel d'un document confidentiel qui était envoyé récemment aux 10 principaux dirigeants du mouvement Chambre de commerce au Québec.

Le document, qui comprend 25 pages et dont LA PRESSE a obtenu un exemplaire en exclusivité, est signé par un militant de ce mouvement qui a occupé, pendant six ans, à peu près tous les postes à la Chambre de commerce du district de Montréal.

Le 1er février 1970, alors qu'il était directeur général adjoint de la Chambre métropolitaine, il acceptait les fonctions de directeur et de rédacteur en chef de la revue Commerce. En conséquence, il ne fait plus partie aujourd'hui du personnel permanent de ce corps intermédiaire.

M. Pierre Shooner, qui jouit d'une influence importante dans le monde des affaires à Montréal, fait le procès, dans ce document, du mouvement "Chambre de commerce" dans la Belle Province et s'attaque à son attitude rétrograde.

"Je ne ferais pas ces remarques et ces suggestions si je ne croyais pas à l'action d'une organisation comme le mouvement Chambre de commerce. Souhaitons que mes commentaires soient perçus de façon constructive."

L'indépendance du Québec

Dans la première partie de son étude, M. Shooner souligne qu'il y a place au Québec pour un mouvement du type Chambre de commerce qui doit conserver son lien sur le plan international avec les autres Chambre de commerce, tant celles des pays capitalistes que des pays socialistes, tant les pays soumis à la dictature qu'à la démocratie.

"Ainsi, l'indépendance du Québec ou le fait qu'il demeure dans la confédération, modifié ou non, n'a rien à voir avec l'existence même des Chambres de commerce.

"D'ailleurs, si la population du Québec, démocratiquement, décidait l'indépendance du Québec, ce serait le rôle premier des Chambre de commerce du Québec de faire en sorte que cette indépendance se réalise le mieux possible pour les plus grands avantages socio-économiques des citoyens de la Belle province."

Image rétrograde

Passant ensuite à l'image du mouvement Chambre de commerce, le rédacteur en chef de la revue Commerce déclare que le problème fondamental auquel fait face le mouvement au Québec est le fait que les Chambres sont reconnues de façon générale comme étant des organismes rétrogrades, d'extrême droite, trop conservateurs, antimesures sociales, pro-entreprises privées à l'extrême et antisyndicalistes.

Elles sont également reconnues, poursuit-il, comme étant conditionnées aux concessions et aux compromis faciles face à l'establishment (les biens nantis) du milieu, c'est-à-dire ceux qui ont d'abord des intérêts à défendre, ceux qui de toute maniere sont actuellement dépassés par les événements et contestés à cause justement du traditionnalisme qu'ils représentent.

Les portes se ferment

Selon lui, les portes et les oreilles se ferment à l'évocation du nom Chambre de commerce. En guise d'exemple, il mentionne l'attitude des universitaires de la faculté de droit de l'université de Montréal et des professeurs, étudiants et diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui ont refusé de travailler au sein de la Chambre métropolitaine parce qu'ils pensaient ne pas pouvoir modifier l'esprit conservateur, traditionnel et rétrograde du corps intermédiaire.

Egalement, souligne l'auteur, plusieurs représentants du milieu journalistique rejettent aussi le mouvement, à preuve le refus de certaines personnes des média d'informations d'accepter des emplois au secrétariat de la Chambre.

Aussi, ajoute-t-il, les milieux syndicalistes qui rejettent le mouvement, "Et si nous sommes enclins à penser que les étudiants oeuvrent au sein des jeunes Chambres, il faudrait se détromper en consultant les listes des membres des jeunes Chambres du Québec."

M. Shooner se demande même si une grande partie de la population ne rejette pas le mouvement Chambre de commerce. A preuve, note-t-il, la risée générale que soulèvent encore les msags dits "d'intérêt public" t l'utilisation des termes "message d'intérêt public", lors même d'un téléthéâtre à Radio Canada pour signifier la vérité tranquille des biens nantis.

"Les mots Chambre de commerce sont devenus une expression utilisée à la fois par des auteurs sérieux et des auteurs comiques pour illustrer des éléments d'arrière-garde, du conservatisme, du ridicule même face aux réalités socio-économiques québécoises.

"Si une partie de l'image que projette la Chambre est celle qui lui ont donné les messages d'intérêt public de la Chambre provinciale, elle est aussi celle des déclarations trop souvent inopportunes concernant notamment la contestation, l'indépendance, l'utilisation du français comme langue de travail, les médecins spécialistes, la primauté de l'économique au détriment du social."

Le rôle des membres

Parlant de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, M. Shooner révèle qu'il est facile de comprendre que les réunions des administrateurs deviennent une farce lorsque des individus, sans l'appui de secrétariats permanents, siègent six ou sept fois par années pour discuter en profondeur de problèmes avec des cadres de mouvement secondés par un personnel permanent qui a pour tâche d'éplucher les principales résolutions qui y sont adoptées.

"Ceci crée une situation inacceptable pour les deux parties et met en place un conseil d'administration où les mieux préparés sont en minorité et où la majorité de la province est sous-représentée quant à la préparation de ses délégués tout au moins."

Précisons que le conseil d'administration de la Chambre de commerce de la province de Québec se compose des 25 présidents d'autant de régionales et de huit présidents des Chambres locales.

En plus de ces 33 membres, le conseil d'administration compte 10 représentants des membres associés (Bureau des Gouverneurs). Le conseil exécutif de l'organisme provincial se compose de 10 membres. Il est formé d'anciens administrateurs ou d'hommes d'affaires spécialement choisis en vertu de leur compétence et élus par le conseil d'administration.

Il est évident, dit encore M. Shooner, que les décisions sont adoptées par une élite qui ne dispose pas des informations nécessaires à des décisions qui puissent respecter les aspirations de tous les Québécois.

Le journaliste conclut la première tranche de son rapport en expliquant que de telles méthodes conduisaient au conservatisme et à une présence tardive face aux grands problèmes de l'heure.



Pierre Schooner

Que sont les Chambres ?

La Chambre de commerce de la province de Québec est une fédération qui se compose de plus de 270 Chambres de commerce locales et Board of Trade exerçant leurs activités dans la province de Québec. Elle a été fondée en 1909.

Elle groupe également quelque 1,600 membres associés qui la supportent financièrement et techniquement.

Les buts de la Chambre provinciale sont de promouvoir et défendre le bien-être économique, civique et social de la province de Québec en général, de stimuler le développement des ressources, de promouvoir l'efficacité des diverses Chambres de commerce et autres associations analogues organisées dans la province pour des fins économiques et d'assurer l'unité et l'harmonie d'action sur les mesures d'intérêt commun.

De son côté, la Chambre de commerce du district de Montréal est un organisme qui a pour objectif de travailler au bien-être économique, civique, social et culturel du district de Montréal en général et à celui des Canadiens français, où qu'ils soient en particulier. Elle groupe près de 4,000 membres. Elle a été créée en 1886. Ensemble, les Chambres rassemblent plus de 30,000 membres.

Représenter les "moins nantis" et non l'élite

Aux yeux de M. Pierre Shooner, il y a lieu de réorienter la philosophie du mouvement "Chambre de commerce" et de travailler beaucoup plus en fonction d'objectifs socio-économiques plutôt qu'essentiellement économiques.

Même si le rôle d'une Chambre de commerce est d'abord économique, mais aussi civique et social, ce n'est pas une raison cependant pour réaffirmer continuellement que "l'économique doit primer le social et que la politique sociale ne peut se développer plus rapidement que le progrès économique ne le justifie", déclare M. Pierre Shooner dans la seconde tranche de son rapport dont le nombre d'exemplaires a été restreint à un cercle de quelques dirigeants québécois du mouvement "Chambre de commerce".

Il y a une partie quand même assez importante de la population qui "s'en fout" de l'économique pour la simple et bonne raison que chez elle, c'est le social qui doit primer, ajoute l'auteur.

"Dans son essence même, la Chambre de commerce de Montréal est un organisme communautaire responsable de la promotion des Canadiens français à tous les paliers de la société.

"Les motivations de certains de ses dirigeants et même de ses membres, son action et surtout son image seraient très loin, pour ne pas dire à l'opposé, des raisons qui ont motivé les fondateurs de la Chambre.

"Si nous croyons que la Chambre de commerce de Montréal doit exercer une certaine influence et être le moindrement représentative, il est urgent que les dirigeants de la Chambre révisent son action traditionnelle qui avait un mérite certain dans le passé, mais qui aujourd'hui ne semble plus acceptée ni acceptable par une forte partie de la population à laquelle la Chambre s'adresse, qu'elle doit représenter et de laquelle elle vit."

A ses yeux, il faut que toute initiative de la Chambre métropolitaine, que chacun de ses gestes soit calculé, pensé et orienté en vue d'une représentation plus intégrale et plus adéquate de la société et des élites nouvelles, orientée dans la ligne de pensée des fondateurs, à savoir promouvoir l'élément canadien-français au complet (à tous les paliers) tant sur le plan économique que civique et social.

Représenter l'élément canadien-français, dit-il, ne veut pas dire 10 pour cent de la population canadienne-française mais 90 pour cent qui sont peut-être moins bien nantis mais qui, de plus en plus, exigent d'avoir voix au chapitre.

Il est important, affirme l'ancien directeur général adjoint de la Chambre de commerce du district de Montréal, de conserver une disponibilité et une flexibilité actives face aux idées qui ne sont pas les nôtres; il n'y a pas de sécurité et d'avenir pour la Chambre dans le statu quo.

"Une réforme complète s'impose"

C'est une réforme complète du mouvement Chambre de commerce au Québec que M. Pierre Shooner préconise dans son rapport-choc.

En effet, précise-t-il, les Chambres de commerce ont leur place dans la province de Québec; elles ont un rôle extrêmement important à exercer, mais elles ne peuvent continuer à l'exercer de la manière actuelle.

"Dans les circonstances, les demi-mesures ne régleraient rien." Voici comment il entrevoit la réforme du mouvement:

1) Le premier but d'une Chambre de commerce doit être de s'inscrire dans un cadre socio-économique et non plus seulement économique;
2) La Chambre de commerce doit être communautaire non seulement au niveau des principes, mais surtout à l'échelle des faits et autant dans les grandes villes que dans les autres municipalités;
3) La Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec doit être composée d'un personnel plus nombreux, mais affecté à des tâches différentes;
4) La Fédération provinciale doit se tourner davantage vers les Chambres locales afin de les animer et de les aider à travailler concrètement et de façon compromettante même, au mieux-être socio-économique de leur milieu. La Fédération n'existe pas que par ses Chambres affiliées. Les Chambres n'existent que par leurs membres. C'est donc par et pour ces derniers seulement que tout le mouvement existe;
5) Le territoire des Chambres de commerce régionales doit être redéfini en fonction des limites des régions administratives du Québec;
6) Toute l'action des Chambres doit:
   a) être le reflet du "membership" renouvelé, exprimant le plus souvent ce qui est encore à l'état latent chez les membres;
   b) répondre davantage aux aspirations des Canadiens français;
   c) être davantage orchestrée en collaboration avec les autres mouvements;
   d) se rapprocher des préoccupations des jeunes de la communauté; leur offrir une tribune pour leurs idées, les intégrer au sein de toutes les activités y inclus le conseil d'administration et l'exécutif de la Chambre locale;
   e) être davantage orientée vers les membres plutôt que vers les gouvernements ou le "Pouvoir" en général;
   f) être pensée en fonction de l'image que la Chambre doit projeter de par sa vocation;
7) L'institution de secrétariats permanents, enfin, s'impose.

Dans l'esprit du journaliste, une fois que les Chambres seraient régionalisées, le rôle de la Fédération provinciale des Chambres de commerce serait alors de coordonner exclusivement l'action des fédérations régionales et des Chambres locales et de conseiller les animateurs socio-économiques des régions. Le conseil d'administration de la Fédération serait composé de deux délégués des dix fédérations régionales, qui, entre eux, auraient à élire l'exécutif.

"Le mouvement Chambre de commerce fait face actuellement aux mêmes difficultés que connaissent les divers ministères du gouvernement du Québec: un manque de leadership et un manque d'objectifs détaillés et à court terme."

Dans sa conclusion, M. Shooner déclare que la structure préconisée permettrait de définir par la base les besoins de la communauté québécoise, de concerter l'action en vue de la solution des objectifs à atteindre et de joindre un public qui actuellement fait défaut au mouvement "Chambre de commerce."

"En fonction de ses objectifs prioritaires — l'éducation socio-économique et le développement industriel — , le mouvement "Chambre de commerce" devrait surtout faire comprendre à l'homme d'affaires et à l'entreprise son rôle social de plus en plus nécessaire."

NOMINATION CHEZ CANRON



JEAN-J. BLEAU

Canron Limitée annonce la nomination de M. Jean-J. Bleau au poste de directeur du personnel et des relations industrielles, divisions du Québec.

M. Bleau, qui était auparavant directeur du personnel et des relations industrielles à la division du matériel électrique, sera chargé de la mise en oeuvre et de la coordination des programmes relatifs au personnel dans les usines de Canron à Lachine, Ville d'Anjou, Berthierville et Trois-Rivières. Son bureau est situé à Ville d'Anjou. —

La sévérité des règlements canadiens a sauvé l'industrie mobilière en '70

par la Presse canadienne

Plus d'une centaine de maisons de courtage aux Etats-Unis sont disparues au cours de l'année 1970, alors que les investisseurs ont trouvé leurs fonds et leurs certificats de valeurs paralysés pendant de longues périodes de temps étant impliqués dans les longues procédures de faillite.

Pour leur part les courtiers canadiens ont réussi à surmonter ces difficultés de la Bourse sans avoir à déplorer une seule faillite.

De telles faillites sont improbables au Canada, dit la lettre d'information de Babson, mais elle signale que les investisseurs doivent être prudents et ne pas adopter l'attitude qu'un tel événement ne peut se produire ici.

"Le conseil traditionnel demeure toujours le meilleur: conserver le contrôle personnel de ses fonds et certificats. Obtenir la livraison des certificats et les placer dans sun coffret de sûreté dans une banque ou une société de fiducie.

"Retirer les fonds disponibles dans les comptes des maisons de courtage pour les faire profiter ailleurs, et n'achetez pas sur marge".

Puissance relative

La puissance relative des entreprises de courtage canadiennes se manifeste par le fait qu'aucune maison de courtage n'a été victime de faillite pendant l'année, alors qu'aux Etats-Unis environ 25,000 investisseurs ont vu leurs fonds gelés dans des procédures portant sur des faillites.

Toutefois, les entreprises canadiennes n'ont pas surmonté ces épreuves sans problèmes.

Un règlement bien établi veut que les membres de la Bourse de Toronto aient un total de trois millions d'actions minières industrielles quotidiennement afin de réaliser un profit.

Cependant, les transactions pour la première moitié de l'année ont fléchi de 50 pour cent par rapport aux niveaux de 1969, et ont provoqué des mises à pied et des réductions de salaire chez le personnel administratif. En juillet dernier, les transactions atteignaient à peine un million par jour.

Le président de la Bourse de Toronto, M. John Kimber, a précisé qu'au cours des huit mois qui ont précédé la fin d'octobre, plus de la moitié des membres de la Bourse ont subi des pertes.

Etroite surveillance

"L'étroite surveillance exercée par la Bourse en ce qui a trait à la situation des membres, et les gestes posés par ces derniers pour apporter des mesures correctives ont fortement aidé à prévenir de graves problèmes de solvabilité", a-t-il ajouté.

Une autre raison pour laquelle les courtiers canadiens ont pu mieux tenir le coup que leurs collègues américain est la différence dans les règlements régissant la structure des capitaux dans les deux pays.

Les associés dans les sociétés américaines peuvent se servir de valeurs personnelles pour investir dans d'autres sociétés. Au Canada, les associés doivent se servir de devises mais ils peuvent se servir de valeurs en guise de garantie contre un prêt.

Même si le pire se produisait, les investisseurs canadiens ont une autre corde à leur arc quand il s'agit de pertes personnelles. Les quatre Bourses canadiennes et l'Association des courtiers ont créé un fonds national de l'ordre de $1.5 million afin de protéger les clients des entreprises membres contre les pertes ou la faillite.

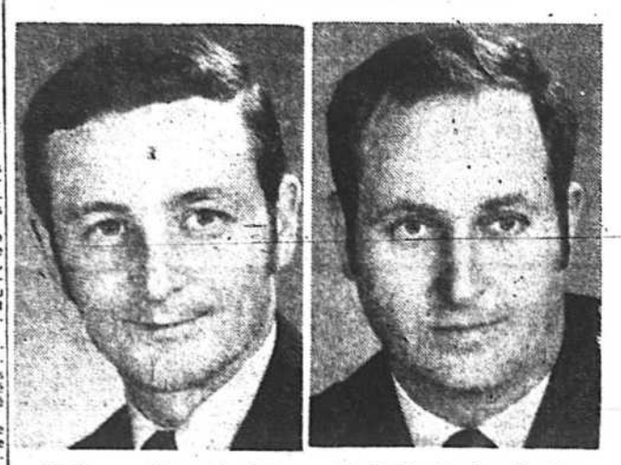
Même si les pertes dépassaient $1.5 million, les cinq participants ont l'autorité de prélever des fonds supplémentaires chez leurs membres.

CANAFUND COMPANY LIMITED
AVIS
AUX DETENTEURS DE "VOTING TRUST CERTIFICATES"

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que CANAFUND COMPANY LIMITED (la "compagnie") se propose:
a) — de faire une demande de Lettres Patentes Supplémentaires afin d'abroger de ses Lettres Patentes les clauses restrictives limitant l'investissement des avoirs de la Compagnie,
b) — de vendre le porteteuille de la Compagnie à CANAFUND, en échange de Certificats de Participation CANAFUND,
c — de céder la Charte de la Compagnie et, en conséquence, de distribuer, au prorata, les actifs de la Compagnie, soit les Certificats de Participation de CANAFUND, aux actionnaires.
Le but de la procédure ci-dessus mentionnée est, en termes généraux, de substituer à la Compagnie, CANAFUND, fonds commun de placement devant être créé sous juridiction luxembourgeoise et dirigé par CANAFUND MANAGEMENT S.A.
A la suite de la reorganisation exposée ci-haut, les détenteurs de Certificats de Participation n'auront la faculté que d'échanger leurs certificats contre des Certificats de Participation CANAFUND.
La Compagnie estime que la réorganisation prévue devrait être terminée le 15 mars ou dans les quelques jours qui suivent. Les détenteurs de Certificats de Participation ne désirant pas conserver leurs parts après le 15 mars 1971 ou les échanger contre des Certificats de Participation CANAFUND, sont avisés d'avoir à présenter leurs certificats au remboursement, selon les termes et conditions attachés auxdits certificats, et ce avant le 15 mars 1971.

CANAFUND COMPANY LIMITED
Erik Schousboe,
Secrétaire-trésorier.

NOMINATIONS CHEZ J. DEMERS INC.



M. Georges Demeule, C.A., M. Gaétan G. Grondin, Ing.,

M. Jules Pépin, Directeur Général et Vice-Président Exécutif de J. Demers Inc., annonce les nominations suivantes: M. Georges Demeule, C.A., au poste de Directeur des Finances et M. Gaétan G. Grondin, Ing., au poste de Directeur de la Production. J. Demers Inc., dont le bureau-chef est situé à Gentilly, Ville de Bécancour, est l'une des plus importantes industries de nourriture animale au Canada et exporte la presque totalité de sa production en Europe, aux Etats-Unis et dans les Caraïbes. —

Tiraillé entre le ralentissement de son trafic et la livraison d'appareils géants en '70, le commerce aérien hausse ses tarifs

par Denis MASSE

Comment expliquer les graves difficultés financières ressenties l'année dernière par les grandes sociétés de transport aérien, ces prestigieuses compagnies qui ont toujours roulé sur l'or et n'ont cessé de donner au public l'image d'entreprises très florissantes.

L'homme de la rue sera étonné d'apprendre la déconfiture de l'industrie aérienne, d'autant plus que l'accroissement constant du nombre des voyageurs lui est souvent apparu de façon brutale. Il lui suffit à ce voyageur d'avoir éprouvé des difficultés de plus en plus grandes à garer sa voitrue lorsqu'il va prendre l'avion, et à avoir eu beaucoup de mal à atteindre son tour au comptoir, pour savoir que les transports aériens attirent une clientèle de plus en plus vaste.

L'usager des voies aériennes pouvait donc penser, avec raison, que les tarifs ne feraient que décliner. Au contraire, ils augmentent.

Pourtant, pour la première fois de son histoire, l'altière industrie aérienne aura en 1970 baissé pavillon devant les rebuffades économiques et essuyé de cuisants revers financiers pouvant se traduire globalement par des déficits de l'ordre de $110 à $125 millions.

Les marges bénéficiaires déjà fort ténues en 1969 auront cédé l'année dernière pour amener les compagnies à de drastiques redressements, tels l'augmentation des tarifs, importantes coupures dans les frais d'exploitaiton, abolition des itinéraires les moins rentables.

En bref, l'industrie des transports aériens commence à ressembler à celle des transports ferroviaires, sa cousine si misérable.

Profits très minces au Canada

La situation est tout juste un peu moins grave au Canada que chez les transporteurs aériens des Etats-Unis.

Le président de CP Air, M. J. C. Gilmer, a laissé entendre que les profits de l'année 1970 "seraient considérablement en-dessous des profits de $3,500,000 réalisés en 1969".

Wardair, le plus important exploitant de vols nolisés au Canada, s'attend à ce que ses profits de l'ordre de $400,000 en 1969 soient réduits au terme de l'année 1970.

Quant à Air Canada, le transporteur national, sa marge de bénéfices était si faible à la fin de l'année que la différence entre les profits et pertes ne tenait qu'à l'absence de tempête de neige durant la période de pointe des Fêtes.

La baisse des profits s'explique de multiples façons

De nombreux facteurs pourraient être la cause de cette chute des affaires.

Il semble, pour résumer, que l'industrie n'était pas prête à absorber les avions géants que les constructeurs aéronautiques lui ont présentés sur plateau d'argent : si, de fait, le nombre des passagers a augmenté, cette augmentation ne s'est pas réalisée au rythme voulu pour justifier les énormes investissements nécessaires à l'achat des appareils à cellule large (Boeing 747, DC 10 et L 1011).

Le taux d'augmentation du nombre des passagers qui s'est maintenu régulièrement à 17 p.c. par année entre 1962 et 1968, s'est abaissé à 2 p.c. seulement en 1970. A cause probablement de la récession économique qui a retenu une vaste partie de la clientèle à l'écart des voyages aériens, à cause aussi peut-être de la multiplication des avions particuliers pour exécutifs.

Cette diminution importante du nombre de passagers a contribué à réduire les profits déjà fort érodés par le coût croissant de la main d'oeuvre et des frais d'exploitation.

Les transporteurs ont aussi porté des accusations contre l'administration fédérale de l'aviation, lui reprochant d'avoir accordé trop d'autorisations à desservir les mêmes villes. A ce titre, reconnaissons que les compagnies ont elles-mêmes travaillé contre elles.

L'IATA présente le tableau pessimiste que voici sur la rentabilité des services aériens : au cours de la dernière décennie, les profits des compagnies aériennes ont atteint un sommet de $428 millions en 1966; l'année suivante, les profits nets passaient à $415 millions. En 1968, ils étaient presque coupés de moitié se situant à $216 millions, et, en 1969, c'est tout juste si les compagnies trouvaient l'équilibre avec un profit global de $55 millions.

Importantes mises à pied

Les coupures faites dans les frais d'exploitation ont entraîné de vastes mises à pied aux Etats-Unis.

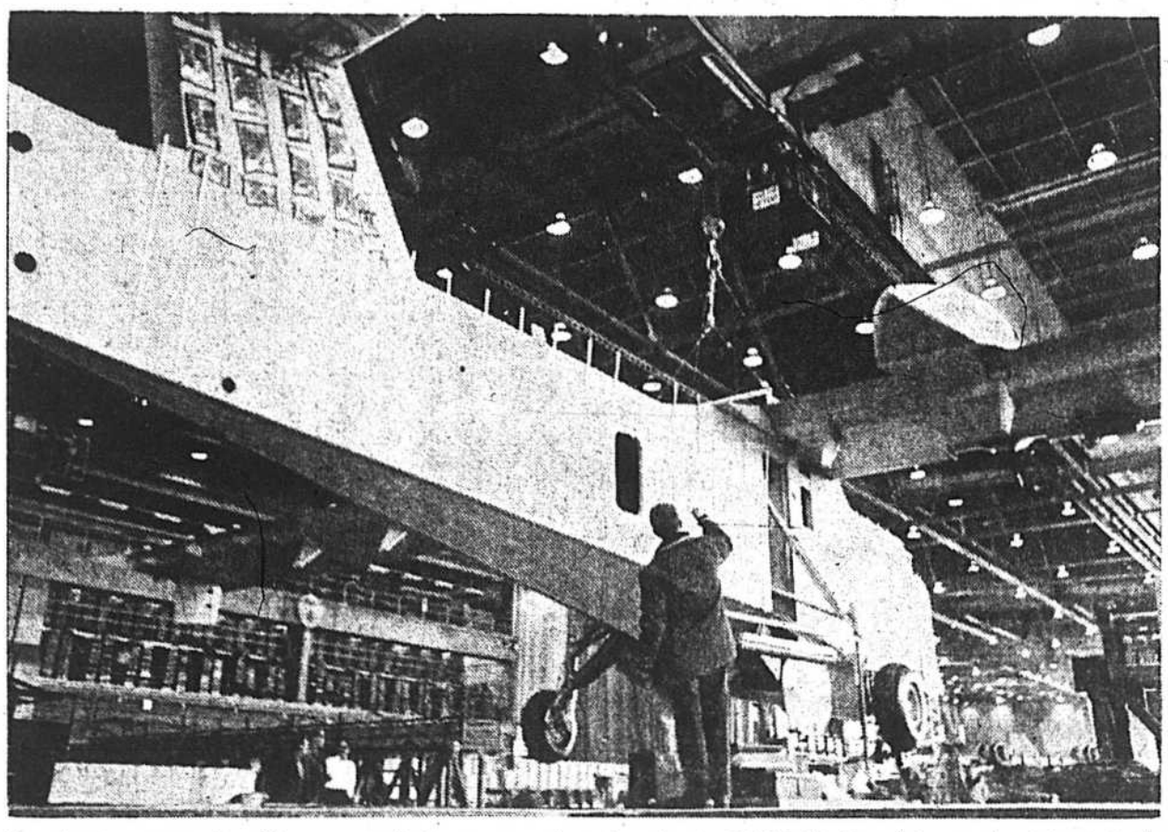
On estime à environ 7,000 le nombre des pertes d'emplois dans l'industrie aérienne américaine.

Cette coupure ne parait pas énorme dans une masse de 311,000 employés inscrits au début de l'année, mais, d'après l'Association du transport aérien, à Washington, la situation est plus sombre que ne l'indiquent les statistiques, car, en plus des mises à pied, un nombre inconnu d'emplois — mais se situant dans les milliers — n'ont pas été remplis par suite de l'abandon des programmes d'expansion.

Fort heureusement, ces importantes coupures pratiquées dans le personnel des compagnies américaines, ne se sont pas produites au Canada.

Air Canada a réduit ses cadres d'environ 400 personnes mais c'est à la suite d'un plan global de réorganisation plus fonctionnelle de l'entreprise. Les pronostics de l'emploi, forcément liés à la situation économique, ne sont pas cependant très bons.

Chez CP Air, l'attribution de nouvelles routes aériennes a amené la compagnie à embaucher 50 nouveaux pilotes vers la fin de l'année. A la suite de revendications soutenues, la compagnie du Canadien Pacifique est en voie d'obtenir certaines lignes qui pourraient redorer son bilan annuel.



De récentes commandes d'Espagne et de France pour les avions-citernes CL-215 à la Canadair ont relancé la production à l'usine montréalaise qui se spécialise dans la fabrication de ce bombardier d'eau ainsi qu'un nouveau type d'avion à court rayon d'action, le CL-84.

Fusion de Canadian Refractories et de Dresser Industries

Canadian Refractories Ltd de Montréal a révélé hier qu'elle fusionnera avec Dresser Industries Canada Ltd, de Galt, en Ontario. La nouvelle société adoptera comme raison sociale Dresser Industries Canada Ltd alors que les activités de l'entreperise montréalaise seront gérées dans le cadre d'une division particulière.

La compagnie ontarienne est une filiale à part entière de la Dresser Industries Inc. de Dallas, au Texas, qui détient 98 pour cent des intérêts de Canadian Refractories.

Les termes de la fusion comprennent le transfert de toutes les actions ordinaires de Canadian Refractories en un fonds d'actions privilégiées non cumulatives et rachetables au terme de la fusion au prix de $18 l'unité, donneraient droit de vote au nouveau conseil d'administration.

FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA

FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA

sommaire des fonds

Tout enfant de moins de 10 ans peut être inscrit.

Les souscripteurs renoncent à l'intérêt gagné par leur épargne en faveur de la Fondation qui redistribue celui-ci aux membres qui feront des études universitaires.

	31 sept. 69	31 sept. 70
Montant souscrit.....	$18,508,000.00	$26,701,605.00
Épargne des souscripteurs.....	$ 1,399,394.00	$ 1,967,410.00
Nombre de membres actifs.....	14,168	20,704

Fonds de la Fondation $189,187.00 au 31 juillet 70

FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA
2050 ouest, boul. St-Cyrille, Case Postale 182, Québec 10.

AVIS DU CHANGEMENT DE NOM

Avis de la requête au Ministre de la Justice de GUY FRANCISCO, célibataire, résidant à Route Rurale No 3, L'Annonciation, district de Labelle, demandant un décret du lieutenant-gouverneur en conseil pour changer son nom en celui de GUY MARTIN.

CLAUDE DE LA MADELEINE
Avocat du requérant

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CCH-71-10009
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 19 janvier 1971
Manicouagan 3

FOURNITURE D'ESSENCE AUTOMOBILE ET CARBURANT DIESEL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 16 décembre 1970.

HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU
APPELS D'OFFRE

La Corporation de l'Hôpital du Haut-Richelieu, de St-Jean, recevra jusqu'à 16:00 heures le 19 janvier 1971 à l'hôpital même, 920, boulevard du Séminaire, à St-Jean, Qué. les soumission sous enveloppe scellée pour les item de mobilier et divers, phase 1.

Sections	Articles
1	Lits manuels
2	Lits semi-électriques
3	Lits de pédiatrie Lits de psychiatrie Lits de résidents
4	Bassinettes
5	Tables de lit Cabinets de chevet Tabourets de lit Commodes Bureaux-commodes
6	Tables rondes Chaises (maternelle)
7	Matelas (312 ressorts) Matelas régulier
8	Matelas de pédiatrie
9	Fauteuils de repos Chaises de métal rembourrées
10	Chaises pliantes rembourrées
11	Chaises berceuses
12	Oreillers

Seuls sont admis à soumissionner les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur bureau d'affaires principal dans la province de Québec. Des soumissions séparées sont requises pour chacune des sections indiquées plus haut.

Les soumissions seront établies suivant les directives fournies dans le document "Instructions aux Soumissionnaires".

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et autres documents à compter du 4 janvier 1971 au bureau du Directeur général de l'Hôpital du Haut-Richelieu, 266 Champlain, à St-Jean.

Les soumissionnaires devront demander les documents pour chacune des sections sur lesquelles ils désirent soumissionner.

Les soumissionnaires devront remettre leurs appels d'offre pour l'ouverture des soumissions qui aura lieu à 16:00 heures le 19 janvier 1971 à l'Hôpital du Haut-Richelieu, 920 boulevard du Séminaire, à St-Jean, dans une salle réservée à cet effet.

Note: Si des appels d'offre sont remis avant la date et l'heure ci-haut mentionnées, prière de bien vouloir adresser les envois au bureau du

Directeur général,
Hôpital du Haut-Richelieu,
266 Champlain,
St-Jean, Qué.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

LA CORPORATION DE L'HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU, ST-JEAN, QUE.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de $1.00 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est 50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7245, 7246 ou 7258
Demandez Mlle Pierrette Lalumière
ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques Montréal

LE MINISTERE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE RECHERCHE DES SECRETAIRES POUR EMPLOI IMMEDIAT A MONTREAL

TRAITEMENTS — niveau ST 4 — $5234 — $5751
niveau ST 5 — $5632 — $6191

PLUS 7% boni de bilinguisme
(voir information additionnelle ci-bas)

FONCTIONS

Les candidats choisis devront pourvoir leurs services de secrétaire et de sténographe aux agents de la Direction du programme de subventions à l'industrie de la division de l'Expansion industrielle.

EXIGENCES LINGUISTIQUES

Pour l'exercice des fonctions de certains de ces emplois les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage de l'anglais et du français ; tandis que pour l'exercice des fonctions des autres emplois la connaissance du français est essentielle.

EXIGENCES FONDAMENTALES

— Les connaissances et les aptitudes qu'on trouve normalement chez les personnes qui ont terminé avec succès la dixième (10e) année.
— Avoir obtenu de bons résultats dans l'exécution de tâches connexes aux fonctions.
— Aptitude manifeste à prendre et à transcrire de la dictée à terminologie difficile.
— Les candidats devront subir une épreuve de dactylographie et de sténographie.

INFORMATION ADDITIONNELLE

Pour être éligibles pour le boni de bilinguisme, les candidats devront subir une épreuve de sténographie en anglais et français.

Fonction publique du Canada

Prière d'adresser toute demande d'emploi au Centre de Main-d'oeuvre du Canada le plus près du domicile.

Veuillez mentionner le numéro de concours :
71-EER-1000 (201) (ST 4) 71-EER-1001 (201) (ST 5)

DIRECTEUR MÉDICAL

Un important hôpital de Montréal requiert immédiatement les services d'un directeur médical à temps complet.

Le candidat devra posséder une maîtrise en administration hospitalière ou une expérience équivalente comme directeur médical.

Toutes les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielle.

Faire parvenir "curriculum vitae" détaillé à :

CASE 11,679 LA PRESSE

ÉCONOMISTES

Le Conseil des Arts du Canada recherche les services de deux économistes. Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat en sciences économiques, avec forte concentration en méthodes d'analyse quantitative. Les postes à pourvoir sont les suivants :

AGENT DE RECHERCHE, chargé de concevoir et d'exécuter des études relatives à l'aide aux arts, aux humanités et aux sciences sociales au Canada. Les fonctions exigent plusieurs années d'expérience en analyse financière ou économique, et l'aptitude à lire couramment le français et l'anglais. Il est souhaitable que le titulaire s'intéresse de façon particulière aux arts, aux humanités et aux sciences sociales.

AGENT DES SUBVENTIONS DE RECHERCHE, chargé de fonctions administratives touchant l'appréciation des projets de recherche. Les fonctions exigent que le titulaire suive avec intérêt l'évolution de la recherche en sciences sociales, soit capable de résumer clairement des projets scientifiques complexes, et sache s'exprimer couramment en français et en anglais.

Adresser curriculum vitae complet à :

LE SECRETAIRE
CONSEIL DES ARTS DU CANADA
140, rue WELLINGTON
OTTAWA, ONTARIO.

CARRIERE EN PUBLICITE
BOTTIN VERT

Nous sommes à la recherche de 2 représentants pour nos territoires de Montréal et la banlieue.
Si vous possédez au moins 2 ans d'expérience dans la vente.
Si vous avez entre 25 et 35 ans.
Si vous êtes bilingues.
Si vous possédez une automobile.
Nous offrons une position permanente avec revenu au-dessus de $10,000.
(Salaire garanti plus commissions et bonis).
Tous les bénéfices marginaux.
Appelez-nous pour une entrevue confidentielle entre 10 h. et midi, 2 h. et 5 h.

388-5742
Demandez : DIRECTEUR DES VENTES

Si vous avez
12e année ou plus
2 années d'expérience prêts hypothécaires
Ambitieux et énergique

NOUS OFFRONS . . .
Entrainement individuel
Travail intéressant
Excellent salaire, bénéfices marginaux.

Pour rendez-vous, afin de discuter de votre carrière au sein d'une des plus puissantes organisations financières au Canada, appelez :

M. G. Lacasse,
PLAN FONCIER TRADERS LTEE
1432 rue Poirier,
Ville St-Laurent
336-6330.

LAROCQUE SAMSON GUERETTE et ASSOCIES
Ingénieurs-conseils
9615 PAPINEAU, SUITE 310, MONTREAL

Offrent des emplois aux postes suivants :
- **DESSINATEURS TECHNCIENS** en électricité et en mécanique ayant 4 à 5 années d'expérience dans un bureau d'ingénieurs.
- **DESSINATEURS EN GENIE MUNICIPAL** ayant 2 années d'expérience.
- **TECHNICIENS DE CHANTIERS** en génie municipal ayant 4 à 5 années d'expérience à l'emploi d'ingénieurs-conseils ou municipalités.
- Salaires selon experience.
- Position permanente.

Faire parvenir "curriculum vitae" par écrit.

ALLIANCE MUTUELLE-VIE
demande

— **ASSISTANT-CHEF COMPTABLE,** avec diplôme professionnel.
— **DEUX EXAMINATEURS,** réclamations d'assurance santé, avec expérience.

Téléphoner :
849-2491, Mlle L. Landry

Ville de Montréal

CONCESSIONS pour MANEGES

APPEL D'OFFRES
LA RONDE
1971

La Ville de Montréal offre la location et les droits d'exploitation de manèges à La Ronde. Les personnes intéressées peuvent obtenir le dossier de soumission en s'adressant au bureau du Greffier, suite 120, Hôtel de Ville, Montréal.

Ce dossier de soumission sera remis contre paiement d'une somme de $25.00 en argent ou sous forme d'un chèque visé et payable à l'ordre du directeur du service des Finances de la Ville de Montréal. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné le dossier de soumission en bon état, moins de 30 jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les offres cachetées adressées au Comité exécutif, chambre 202, Hôtel de Ville de Montréal, devront être reçues le ou avant le 13 janvier 1971, à midi.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement entre les mains du Secrétaire administratif, à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 13 janvier 1971 avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du Secrétaire administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du Greffier, suite 120.

La Ville se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. ... ...

Hôtel de Ville
Montréal, le 4 janvier 1971

Le Greffier de la Ville
Me MARC BOYER, C.R.

Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

Des défectuosités dans la transmission électronique des cotes boursières nous empêchent de publier les résultats qui apparaissent habituellement dans la présente édition. Nous nous en excusons.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or sur le marché de Londres est fixé à $37.44 en hausse de 11½ cents par rapport aux prix de la matinée.

A Zurich, hausse à $37.50 contre $37.45.

A Francford, baisse de 3 cents à $37.44.

A Paris, baisse de 3 cents à $37.77. Sur ce marché le lingot de 1 kilo, valait ce matin 6,695 francs en hausse de trois francs.

Cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent sur le marché de Londres s'établit à $1.65 3/10, en hausse de 2-1/10 cents.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

BEURRE : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65 ; commission canadienne des produits laitiers, 65.

FROMAGE : les prix n'ont pas été déterminés.

POUDRE DE LAIT ECREME : procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 23 ; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21½ ; pour nourrissage, en sacs, 18¼ à 18¾.

POUDRE DE LAIT de beurre pour nourrissage, 18½ à 17 ; poudre de lait, 5 à 5½.

POMMES DE TERRE : prix de gros : Québec, nouvelle récolte, $1.25 à $1.35 les 50 livres.

PRIX DES OEUFS, en cartons, d'une douzaine : A-extra-gros, 48.0 ; A-gros 47.0 ; A-moyens 40.1 ; A-petits 34.0.

PRIX PAYES cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec : A-extra-gros 46.0 ; A-gros 44.5 ; A-moyens 36.5 ; A-petits 25.5 ; A-pee-wee 20.5.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼, 1er sept	1972	99¼	99¾
3¼, 1er juin	1976	89	90
7¼, 1er avril	1972	102½	103¼
6¼, 1er dec.	1973	103½	104¼
7, 1er avril	1973	104¼	104¾
8, 1er oct	1974	109½	110½
7¼, 1er avril	1974	106	107
5½, 1er oct.	1975	99	110
5½, 1er aout	1980	90	91
4¼, 1er sept	1983	82½	83½
5¼, 1er mai	1990	81	83
5¾, 1er sept	1992	85	87
6½, 1er oct	1995	92	94
C.N. 4, 1er fev.	1991	78	80
C.N., 5½, 15 dec	1971	100	100½
C.N., 5, 1er oct.	1987	78	80
C.N., 5¾	1985	87	89
Perpetuel		42	44

INDUSTRIELLES

Alb Gas 7½ conv	1990	122	124
Abitibi 7¼	1987	83	85
Bk N.E.	1987	87	89
CP 8¾ nov.	1997	103	104
Domtar	1987	81	83
GMCA 7	1986	85	87
GMCA 8¼	1974	99	100
Noranda 1¼, 15 oct	1970	104	105
Roymor, 7½ 1er nov	1973	96	9
Roymar 7¾ 1er no	1978	94	96
Simpsons 9½, 15 d.	1989	104	105
Weston G 6¾	1987	83	85

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Alberta Gas 9¼	1990	103½	104½
BC Telephone 9⅛	1990	106	107
Bell 9⅜, 14 aout	1990	106	107
Marit Tel 9¼, juin	1990	103	104
North C G 9½	1991	103¼	103¾
T.C. PipeLine	1990	104	105

CONVERTIBLES

Tr Pipeline 4⅝	1989	93	95
W Coast 5½, 1er av.	1978	77	80

MUNICIPALITES

V de N 9½, 2 sec	1990	102½	104½
Tor Met 8¾, 1 oct	1990	101½	103½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alb. 8¾, 16 nov.	1990	104½	106½
M Hydro 1er avr.	1990	107	109
N.B. 9, 2 juil.	1974-75	104⅛	106½
NFLD 9¾, 15 nov.	1990	103½	105½
N Scot 9¼, 30 juin	1990	106	108
Ont Hyd 8¾, 2 dec	1995	106	108
Que 9¼, 1 aout	1977-91	102	104
P.E.I. 9¼, 1 nov.	1990	101	103

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

POMMES : Cortland, $2 à $2.25 ; McIntosh, $2.50.

BETTERAVES : $1.50 à $1.75 les 50 livres.

CAROTTES : $1.25 les 50 livres ; $1.65 à $1.75 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

CHOUX : verts, .90 à $1.35 pour 50 livres, suivant la grosseur ; rouges et Savoy, $2.00 à $2.25 la douzaine.

CHOUX CHINOIS : $2.00 à $2.25 pour 12.

OIGNONS : ¾ pouce à 2½ pouces, $1.75 à $2 les 50 livres ; 2½ pouces à 3¼ pouces, $2.50 les 50 livres ; 3¼ pouces et plus, $3.25 les 50 livres ; $2.50 à $2.75 les 24 cellos de 2 livres; rouges, $1.75 à $2.00 les 50 livres.

PATATES : $1.25 à $1.35 les 50 livres.

PANAIS : $2.75 à $3.00 pour 12 cellos de 2 livres.

POIREAUX : $1.00 à $1.25 la douzaine.

RUTABAGA : $1.00 à $1.25 les 50 lb.

du parquet de la bourse

Tendance irrégulière à Montréal

Les prix étaient en hausse légère à l'ouverture d'une séance peu active à la Bourse de Montréal, mais la tendance devait se relâcher par la suite.

Distillers-Seagrams a gagné 1-8 à $50, IAC Ltd 1-8 à $17, Dumont Nickel Mines six cents à $1.19, Mount Jamie six cents à 42 cents et Guardian Mines un cent à 39 1-2 cents.

La Banque de Commerce a cédé 1-4 à $19 5-8 et Stelco 1-8 à $26 5-8.

Sciminex est demeurée inchangée à 50 cents, Imperial Oil à $20 1-3, les magasins Dominion à $10 et Massey-Ferguson à $10 5-8.

A 11.00 h. aux indices, les industrielles avançaient de 0.06 à 177.40, les services publics perdaient 0.45 à 150.35, les banques 0.95 à 176.33, le composé 0.14 à 172.73 et les papiers de 0.14 à 93.40.

Marché mixte à Toronto

Les prix étaient mixtes, ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Toronto.

Asbestos Corp. a perdu 1-4 à $32 1-2; Canadian Hydro, 1-4 à $19 3-4; Canadien Pacifique, 3-8 à $68; International Utilities, 1-4 à $36 1-4; Stelco, 1-4 à $26 5-8.

Aimco Industries a repris 1-4 à $11 3-4; Laura Secord, 1-4 à $9 1-2; Northern and Central, 3-8 à $15 7-8; Pacific Petroleum, 3-8 à $27 3-8; Campbell Red Lake Mines, 1 1-4 à $27 1-2.

Aux indices de 11.00, les industrielles reculaient de 0.50 à 173.94, les métaux de 0.09 à 91.26. Les aurifères avançaient de 0.37 à 162.08 et les pétroles de l'ouest de 0.55 à 195.45.

cours du dollar

Montréal — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1/32 à $1.01 3/32 et la livre sterling de 1/16 à $2.42.

New York — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de 3/32 à $0.98 13/16 et la livre sterling de 1/15 à $2.39 5/16.

Des industries retourneront au secteur privé en G.-B.

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique entreprendra, cette année, le retour au secteur privé d'un certain nombre d'entreprises nationalisées, a annoncé Sir John Eden, ministre dEtat au ministère de l'Industrie, au cours d'une interview publiée aujourd'hui à Londres, en exclusivité, par l'agence coopérative "Press Association".

Le ministre dont les services ont notamment compétence en ce qui concerne les charbonnages, l'acier, le gaz et l'électricité, a toutefois souligné que Withehall n'avait pas encore établi la liste définitive des entreprises qui seront touchées par cette dénationalisation, ni fixé la date à laquelle l'opération aurait lieu.

Il s'agit, a indiqué Sir John, d'améliorer le rendement de l'appareil industriel britannique.

Hausse du prix des voitures françaises

PARIS. (AFP) — Les prix des voitures françaises vont augmenter très prochainement de 4.0 pour cent en moyenne. Le ministère de l'Economie et des Finances vient en effet de donner son accord aux nouveaux barèmes déposés par les constructeurs le mois dernier, apprend-on aujourd'hui de source autorisée.

Cette hausse, applicable en France, ne sera toutefois pas uniforme. Les constructeurs pourront la moduler selon les modèles et il faudra attendre la publication des nouveaux tarifs pour connaitre l'augmentation d'un type de voiture déterminé.

Les constructeurs français demandaient depuis plusieurs mois la révision de leurs prix au ministère de l'Economie et des Finances à la suite surtout de l'augmentation des charges salariales et du prix de l'acier.

Coke remet cinq cents la bouteille

NEW YORK (UPI) — La compagnie Coca-Cola Ltée vient de décider d'offrir à tous les Newyorkais un remboursement de cinq cents sur toutes les bouteilles de verre qu'ils retourneront aux détaillants. Cette décision a été prise dans un effort pour enrayer la pollution et épargner sur les coûts de production.

Dans sa publicité dans les quotidiens du jour, la compagnie affirme que les remises de deux cents par bouteille ont été efficaces pendant un certain temps mais que de plus en plus les gens jettent les bouteilles aux ordures plutôt que de les retourner aux détaillants. "La dernière chose dont notre communauté a besoin c'est bien un surplus de déchets", soutient la compagnie.

La firme ajoute que cette ristourne n'affectera pas les coûts de ses produits qui sont mis sur le marché en contenants de 6½, 12, 16, et 26 onces.

Cette nouvelle politique sera en vigueur dans tout l'Etat de New York, excepté dans la ville de Buffalo.

Baisse sensible du Dow Jones à Wall Street

Pour sa première séance de la nouvelle année, le marché des valeurs de la Bourse de New York a été marqué, ce matin, à l'ouverture, par un important mouvement d'échanges et un repli sensible de l'indice des 30 industrielles de Dow Jones.

A 10.30 a.m. l'indice avait déjà cédé 4.86 à 834.06.

Aussitôt après l'ouverture, la First Pennsylvania Banking and Trust Co., la plus grande banque de Philadelphie, annonçait une nouvelle réduction de son taux préférentiel, qui tombe ainsi de 6 3-4 à 6 1-2 pour cent. Si cettee baisse se généralisait, elle serait la quatrième en deux mois.

Les gains l'emportaient de justesse sur les pertes.

A 11.30 h., l'indice industriel Dow Jones était en baisse de 6.43 à 832.49.

Marché soutenu à Paris

Le marché se montre plutôt soutenu à l'ouverture de la première séance de l'année. Malgré certaines traces d'irrégularité le nombre des hausses semble l'emporter nettement sur celui des baisses.

Seul compartiment à afficher un repli d'ensemble, celui des banques et sociétés d'investissement.

Parmi les premières valeurs étrangères cotées on relève le tassement des allemandes à l'exception de Bayer en progrès, et la fermeté des mines d'or (Free State, President Brandt).

Les prix sont faibles à Londres

Une certaine faiblesse caractérisait le marché des valeurs, aujourd'hui, à la Bourse de Londres.

Les craintes d'une nouvelle poussée inflationniste ont fait fléchir les cours et, faute de soutien, le recul s'est accentué.

Les valeurs nord-américaines étaient lourdes, à la suite d'une forte baisse de la prime dollar.

Dans les canadiennes, le mouvement de repli était mené par les bancaires, la Banque Canadienne Impériale ayant cédé 7s 3d à 197s 2d. En baisse également, Pacific Pete, Imperial Oil, Inco, Canadian Pacific et Algoma. Par contre, Hollinger réalisait de petits gains.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
MINES					
A-D					
Adanac M	2200	260	258	260	+10
Allied Mng	1000	126	126	126	
Ang U Dev	1800	59	59	59	— 1
Argosy	7200	40	40	40	+ 1
Atl C Cop	1050	54	54	54	— 2
Aunor	200	185	185	185	
Bankeno	3450	485	475	475	
Bankfield	2000	4½	4½	4½	
Barex	2000	36	36	36	
Bary Expl	3000	39	38	38	
Betim	125	$14½	14½	14½	+ ⅛
Big Nama	1000	14½	14½	14½	
Bl. Hawk	6200	47	45	47	+ 1
Brameda	4600	230	210	210	—20
Broul Reef	2000	24	23	23	— 1
Brunswk	616	445	440	445	
Calmorl B	500	62	62	62	— 3
C Mines	10500	29	29	29	
Cem Chib	1420	680	660	660	—20
Camp RL	300	$27½	27	27	+ ¾
C Arrow	15500	50	45	45½	+ ½
C Jamiesn	600	150	148	150	
Captain	2000	6½	6½	6½	
Cassiar	765	$23⅜	23⅛	23½	
Chemaloy	4000	160	160	160	
Chesvi	20500	15	14½	14½	
Columb M	3500	76	74	74	— 4
Conigo	9000	16	16	16	+ ½
Con Fardy	100	120	120	120	— 4
C Marben	2450	400	390	390	— 5
C Morisn	5650	195	185	189	— 9
C Red Pop	500	11	11	11	+ 1
Cop Fields	1200	180	180	180	— 4
D'Eldona	3800	109	108	109	— 1
Delhi Pac	2000	14	14	14	
Denison	1055	$24	23½	23½	— ¼
Dicknsn	1100	107	105	107	
D Explor	8700	144	140	140	
Donalda	9000	20	19	19	
Dynasty	800	570	560	560	
E-N					
East Sull	150	465	465	465	— 5
F Nat Uran	500	21	21	21	— 4
Fort Rel	44800	60	56	60	+ 5
Frobex	1000	22	22	22	
Gnt Masct	150	385	385	385	— 5
Giant k	100	880	880	880	—20
Goldray	z200	99	99	99	
Goldrim	6020	27	26	26	
Granduc	550	760	760	760	—10
Green Pnt	1500	16	16	16	+ 2
Gulch	z200	12	12	12	
Gulf L	1000	6	6	6	— ½
Gunnar	330	118	118	118	+ 3
Hallnor	293	315	315	315	
Headway	1000	9	9	9	+ ½
Hollinger	890	$36¾	36¾	36¾	+ ¼
Huds Bay	z115	$20⅜	20	20	
Hydra Ex	z20	16	16	16	
Int Halljw	100	112	112	112	
Iso	500	175	175	175	
Jelex	500	16½	16½	16½	+ ½
Jonsmith	1000	8	8	8	— 1
Joutel	500	104	103	104	+ 4
Jowsey	1811	34	34	34	— 2
Kam Kotia	900	107	104	107	+ 2
Kenn Hold	2000	20	19	19	— 1
Kerr Add	383	920	920	920	— 5
Kid Coper	500	16	16	16	— 1
Kirk Min	2000	9	9	9	+1½
L Dufault	2400	$12⅛	12½	12⅛	+ ⅛
LS hore	200	310	310	310	+ 5
La Luz	z10	550	550	550	
Lytton M	600	251	251	251	— 4
Madeline	104	277	277	277	— 3
Mattagmi	1400	$24¼	23⅞	24¼	+ ¼
Mc Adam	4500	75	72	75	+ 2
Mc Intyre	z30	$144	144	144	
Meta Uran	z200	19½	19½	19½	
Mt Wright	3000	26	26	26	+ 1
Multi-Mi	800	58	58	58	— 1
N Imperal	600	185	185	185	— 2
Newnor	7000	5½	5½	5½	
N Senator	1000	12½	12½	12½	— 1
Noble	13300	365	345	345	
Norgold	5000	6	6	6	+1½
Norlex e	0500	38	37	37	— 1
Northgat	1380	895	880	880	—20
O-S					
Opemska	670	$13⅜	10⅛	10¼	
Pac Coper	700	275	275	275	
Pamour	2000	190	190	190	+10
Patino	1112	$28	28	28	— ⅛
Pce Expl	4000	86	85	86	+ 2
Pine Point	z171	$30	29½	30	
Placer	100	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Pure Sliv	100	209	209	209	+ 1
Q Maitgml	3400	36	35	35	— 3
Rayrock	3000	119	117	117	— 1
Rio Algom	550	$15½	15½	15½	— ¼
Rio 590 pr	50	$77	77	77	— 1
Rio Alg c w	750	20	15	15	— 8
Roman	650	685	660	660	—25
Ryanor	6000	10	9½	10	
Satellite	562	10	10	10	— ½
Sherritt	1410	$16⅛	16	16⅛	
Silvmq	5800	33	32	33	
Sisco	400	175	171	175	
Steep R 2	900	255	250	250	—10
Sud Cont	4500	47	44½	44½	—2½
Sullivan	650	465	455	460	— 5
T-Z					
Teck Cor A	440	610	610	610	
Texmont	7000	60	59	59	+ 1
Tombill	1000	90	90	90	
U Asbesto	1000	390	390	390	
U Keno	300	550	550	550	
Upp Can	100	215	215	215	+ 5
West Mine	100	375	375	375	—10
Wilco	4500	39	38	39	+ 2
Willroy	500	138	138	138	— 1
Wr Harg	533	120	120	120	+ 5
Yk Bear	100	485	485	485	+ 5
Zenmac	4000	13	12½	12½	+ ½
Zulapa	1000	14	14	10	
PETROLES					
A-D					
Alt East G	500	495	490	490	
Alminex	300	600	595	600	
Am Leduc	4000	12½	12	12½	+ ½
A Quasar P	200	235	235	235	+ 5
Asamera	930	$15¼	14⅞	14⅞	— ⅜
Ashland O	1300	885	865	865	—20
Ashland pr	100	$24½	24½	24½	+ ½
Banff	1030	$12¾	12¾	12¾	
BP OG	6660	595	590	590	— 5
CS Pete	2000	520	510	510	—10
CS Pete w	2200	305	300	300	
C Ex Gas	4900	410	405	405	+ 5
C Homestd	5040	750	725	730	+20
Cent Del	600	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Charter Oil	350	705	700	705	—20
Chieftan D	1100	715	710	710	+ 5
Dynamic	4000	123	122	123	+ 3
E-N					
Ensign Oil	1500	246	242	242	— 8
Houston w	600	116	116	116	+ 1 d
Mineral R	050	170	160	160	—17
Nat Pete	850	365	340	340	—10
N Cont	800	88	88	88	+ 3
N Davies	4000	9½	9	9½	+ ½
Northld	4800	105	100	100	— 2
Numac	1150	860	850	850	—10
Oakwood P	1700	121	120	121	+ 1
P-W					
Permo	5200	72	70	70	+ 2
Peruv	500	53	53	53	— 3
Pinnacle P	6300	95	90	95	+ 3
Place G	14003	129	127	129	
Peyto Oils	5653	199	190	195	+ 5
Ranger	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	
Scurry Rn	1350	$21¼	21	21	— ½
Siebens	1400	840	835	840	+ 5
Spooner	1550	185	180	180	— 3
Syracuse	6840	355	350	355	
Total Pet	200	720	720	720	+ 5
Total P A p	600	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Tr Can Res	1000	118	118	118	
Un Bate R	3600	400	395	395	— 5
U Canso	100	410	410	410	
Ulster Pet	5300	252	248	248	— 5
Voyager P	100	375	375	375	—25
Wcoast P	100	850	850	850	—35
W Decalta	1300	640	640	640	—10
World Wde	200	220	220	220	—10
INDUSTRIELLES					
A-B					
Abel Black	100	280	280	280	— 5
Abitibi	550	$8½	8	8	— ⅛
Acklands	100	$6⅝	6⅜	6⅜	
Acreg Ltd	1650	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Acres A pr	50	$35½	35½	35½	— ¼
Aimco Ind	600	$11¾	11½	11½	
Alta Gas T	500	$48½	48½	48½	
Algan	2800	$23⅛	23⅛	23⅛	
Aldan pr	100	$27½	27½	27½	— ⅛
Algo Cent	z50	$8½	8½	8½	
Algoma St	1470	$15	14¾	14¾	— ¼
Algon	300	210	210	210	+10
Aquitaine	1410	$26	25¾	25¾	— ¼
Argus C pr	200	$9	9	9	+ ⅛
Asbestos	137	$32½	31¾	31¾	— 1
Atco Ind	100	$9	9	9	
Atl Rich	400	$64⅜	64⅜	64⅜	
Atl Sugar	200	$7	7	7	
Atl Sug A	175	$14½	14½	14½	+ ⅝
Auto Hard	100	$10¼	10¼	10¼	— ¾
Bank Mtl	2249	$14⅝	14½	14½	— ⅛
Bank N S	1150	$22	22	22	
Bartaco	z25	$6¾	6¾	6¾	
Beaver L	z34	$14⅛	13¾	13¾	
Bell Canad	1455	$46⅞	46⅜	46⅜	— ½
Bell A pr	697	$53⅜	53¼	53¼	— ½
Block Bros	1850	410	400	400	+ 5
Bombrder	z20	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bow Valy	150	$19	19	19	— ¼
Bramalea	1500	385	380	380	
Brascan	1983	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
BC Forest	225	$25	25	25	— ⅛
BCPh 1956	25	$64	64	64	
Brinco	770	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Budd Auto	200	$5¾	5¾	5¾	
C					
CAE Ind	400	460	460	460	— 5
Calvrt Dis	500	100	100	100	— 5
Can Cem L	456	$37¾	37¾	37¾	— ¼
C Packrs	550	$19⅝	19½	19½	
Can Perm	500	$11	11	11	
CSL	3000	$28	28	28	+ ¼
Cdn Brew	6190	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
C Found pr	100	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
CGE pr	z1	$25	25	25	
C Goldie	100	460	460	460	—15
C Hydro	650	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
C Imp Bank	4125	$19⅝	19½	19½	— ½
C Ind Gas	2790	$12⅛	12	12	— ⅛
CIL	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ¼
CP Inve pr	355	$26	25⅞	26	
CP Inve w	975	500	495	495	
CPR	920	$68	68	68	— ⅜
Cdn Salt	150	$15½	15½	15½	+ ¼
Cdn Tire A	670	$26	25¾	25¾	+ ⅛
Canron	725	$15½	15½	15½	
Capit Div	1300	92	91	92	+ 2
Cara	325	$7¼	6½	7¼	+ ¾
Chemcell	300	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Chem 175 p	100	$20	20	20	+ ¾
Chrysler	421	$28½	28	28	— ½
Clairton	1000	28	28	28	+ 2
Cominco	1500	$24	23¾	23¾	— ⅛
Computel	600	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Comtech	2700	195	190	195	— 5
Con Bath	1008	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅜
Con Bath p	100	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Con Bath w	2000	100	100	100	+ 5
Con Bldg	900	105	105	105	+ 5
Con Textile	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Con Distrb	2400	$19⅛	19	19⅛	+ ⅜
Cons Gas	1365	$19¼	19	19¼	+ ½
Control F	100	155	155	155	+ 5
Coron 2w	6000	6	5	5	— 1
Crain R L	290	$14⅛	14	14	
Crush Intl	400	$14¾	14½	14½	
Cummngs	325	$14½	14½	14½	+ ⅛
Cygnus A	350	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Cygnus B	100	$5¾	5¾	5¾	
D-G					
Dale-R	100	480	480	480	
Distl Seag	150	$49¾	49¾	49¾	— ¼
Dome Pete	250	$8⅞	8⅞	8⅞	
D Bridge	100	$19	19	19	— ⅛
Dofasco	665	$23⅜	23½	23½	— ⅜
D Lime w	900	65	65	65	
Dom Store	265	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Domtar	6055	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
D Textile	3015	$12¼	12¼	12¼	
Dupont	800	$16⅛	16	16	
Dylex D A	400	360	360	360	
E-L Fin	100	$7	7	7	+ ¼
Electro ltd	100	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Erie D	z21	475	475	475	
Exquisite	200	$7⅜	7¼	7¼	
Falcon	1815	$142	141¾	141½	— ½
Fam Play	1210	$10½	10¼	10½	+ ⅛
F Play w	1800	150	145	145	— 5
Fleet Mfg	700	90	89	90	+ 2
Ford Cnda	45	$65	65	65	+ ¼
F Seasons	200	$9	9	9	
FPE Pion	225	$15⅞	15⅞	15⅞	
FPE Pn pr	40	$60	60	60	+ 3
Gdn Mang	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
GMC	113	$80¼	80¼	80¼	— ¾
Genstar L	4270	$10⅝	10⅜	10½	+ ⅛
Gnstar L w	350	385	385	385	+ 5
Glendale	200	380	380	380	— 5
Godyear p	50	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
GL Paper	240	$18⅛	18⅛	18⅛	
GL Power	200	$18¼	18⅛	18⅛	+ ¼
GN Capital	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Gt West Int	1900	355	355	355	— 5
Gt W Life	z10	$37½	37½	37½	
GSW C pr	50	$68	68	68	— 2
Guar Trst	100	$8¾	8¾	8¾	
Gulf Can	2935	$20½	20	2	— ⅜
H-L					
H Group	200	$13½	13½	13½	
Hard Carp	100	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Hard Crp A	200	$11½	11½	11½	— ⅛
Harlequin	200	215	215	215	
Harris J S	100	250	250	250	
Harveys F	1200	70	67	69	— 1
Hawker S	600	210	2 5	205	+10
Home A	2125	$27¼	26¾	26¾	— ½
Home B	400	$27	27	27	— ½
Horne Pit	1000	215	215	215	
H Bay Co	3525	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
HB Oil Gas	1109	$37¾	37⅜	37⅜	
HB Oil G pr	280	$55½	55¼	55½	c ⅞
Husky Oil	2679	$15⅜	15¼	15⅜	+ ¼
Imp Oil	3001	$20¼	20⅛	20⅛	
IAC Ltd	1565	$17¼	16⅞	16⅞	— ⅛
Inglis	250	$8½	8½	8½	+ ⅛
Inland Gas	1315	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
Intrmetco	100	295	295	295	—15
IBM	z8	$319	316	316	
Int Nickel	1792	$45½	45⅜	45½	— ⅛
Int Util	1855	$36¾	36¼	36⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	1250	$27¾	27⅜	27¾	
Int Pipe w	595	$13⅞	13¾	13¾	
Intpr Steel	1600	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Inv Grp A	65	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅜
In Ovrseas	100	435	435	435	—15
IOS Ltd	2900	120	115	115	—)
Irwin Toy	455	$10½	10½	10½	— ½
Ivaco Ind	500	$8¾	8¾	8¾	
Jefferson	200	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Jock C	13964	$5⅜	5⅛	5¼	
Kaiser Re	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Kaps Tran	200	$9¼	9¼	9¼	
Kelsey H	250	$9⅞	9⅞	9⅞	
Labatt	z60	$22⅜	22¼	22¼	
Labatt pr	40	$24¾	24¾	24¾	
Laidlaw M	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Laura Sec	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Lau Fin	620	$6½	6½	6½	
L

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALARIE (Jeanne) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Jeanne Blouin, épouse de M. Jules Alarie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: René, Roger, Aline (Mme Y. Desrosiers), Fernand, Marcel, Lise (Mme Jean St-Pierre), Colette (Mme Raymond Dicaire) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Emma) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Eugène Archambault. Née Emma Crépeau. Autrefois de St-Lin des Laurentides. Mère de Mme Viateur Archambault (Anna), Mme Aimé Lalancette (Alice), Mme Roger Gendron (Lucille) et plusieurs petits-enfants. Demeurant rue Boyce. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9h30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Joseph-Hervé) — A St-Janvier, le 2 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph-Hervé Auger, époux de Lucia Côté, demeurant au 195, rue Principale, St-Janvier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Rock et son épouse Eliane Bassiar, Michel et son épouse Liliane Laverdure, ainsi que Jean et Roger. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Aubin,
35 ouest, rue Victor,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Sarto) — A Montréal, le 31 décembre 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Sarto Baril, demeurant à Princeville. Les funérailles ont eu lieu, lundi le 4 janvier 1971, à 2 heures, à Princeville.

BARNABE (Adhémar) — A l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, le 3 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Adhémar Barnabé, époux de Yvonne Parent. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Les Frais Funéraires de Montcalm
750, rue Saint-Jean,
Sainte-Marie-Salomé
pour se rendre à l'église Sainte-Marie-Salome où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Saint-Ambroise, Kildare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Praxide) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 4 janvier 1971 à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Gédéon Beaupré, née Praxide Lépine. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
8380, boul. Saint-Michel,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

BEAUVAIS (Délia) — A Chomedey, le 3 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve William Beauvais née Délia Gravel, demeurant au 675, rue Coursol. Lui survivent, 2 filles, Françoise (Mme Chabot) et Aline (Mme Matthieu). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc.,
1565, Boul. Labelle,
pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BECHETTE (Jean-Paul) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Paul Béchette, époux de Pauline Vinet, demeurant au 12,224 Filion. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. De Salaberry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Remi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Mariette) — A Joliette, le 2 janvier 1971, à l'âge de 35 ans, est décédée Mariette Maillé, épouse de Jean-Paul Bélair, demeurant à St-Damien-de-Brandon. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 est, rue Laurier,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-de-Jesus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Evangeline) — A Québec, le 1er janvier 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Evangéline Moreau, épouse de feu M. Onésiphore Bélanger; elle demeurait au 1265, rue de Repentigny, Québec. Les funérailles ont eu lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire
Cloutier Ltée
975, rue Marguerite-Bourgeois
à 2h45 pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service a été célébré à 3 h., et de là au cimetière Belmont.

BLEAU (Emery) — A Laprairie, le 1er janvier 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Emery Bleau, époux de feu Marie-Blanche Tessier, demeurant 368, rue Houde. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean, Laprairie
à 10 h 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Evangéline) — A Pointe-aux-Trembles, le 3 janvier 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourbonnais, née Evangéline Plante; demeurant au 4625, Boul Lasalle à Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, ave. Verdun,
à 10 h. 45; pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Joseph-Philippe) — A Saint-Bruno, le 3 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, 6 mois, est décédé le capitaine Joseph Philippe Bourque, époux de Marjorie Knight, demeurant au 1240, Montarville, à Saint-Bruno. Il laisse dans le deuil ses enfants: Carmen (Mme Albert Lewis), Monique (Mme Gérard Magill), Pierre (Pierrette Brunelle). Il était membre des Chevaliers de Colomb (4e degré) au conseil 5901, Christ of the King. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétrault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à Saint-Bruno,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Bruno, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUSSEAU (Albina) — A Montréal, le 3 janvier 1971 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve F.J. Brousseau née Albina Champagne; mère de Mme Albert Gervais (Rita), Madelaine, Mme Georges Mathieu (Pauline), Mme Jacques Dussault (Marlette), deux fils Alphonse et Léo et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Thomas Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sault-aux-Récollets, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Charles) — A Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 2 janvier 1971 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Charles Charette, époux de feu Irène Leblanc; demeurant à Sainte-Ursule; père de la Rév. Soeur Charles, des Soeurs de la Providence, et du maire Jacques Charette, de Sainte-Ursule. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Irénée Gagnon et Fils
de Sainte-Ursule
pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Ursule, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHASSAY (Paul) — A Duvernay, le 1er janvier 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Paul Chassy, ancien chef caissier de la ville de Montréal, époux de Claire Martin, demeurant 1565 rue Maisonneuve, Duvernay, Ville Laval. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louis-Paul, Mireille, Marc, Eric; sa bru Danielle (Mme Louis-Paul Chassay), son gendre Ian Harris; son frère René; ses 2 soeurs Fleurette et Violette. La dépouille mortelle est exposée au centre communautaire St-Maurice, Duvernay. Le service aura lieu lundi soir à 8 h. L'inhumation mardi à 10 h à St-Vincent-de-Paul.
Direction Georges Godin.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Yvonne) — A Montréal-Nord, le 2 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Adjutor Côté, née Yvonne Caron. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, Boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECHENE (Arthur) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 4 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Arthur Déchêne, ancien employé du magasin L.-N. Messier; époux en 1ères noces de feu Marie-Anna Labbé, et en 2os noces, de feu Jeanne Pelletier; père de Yvette, Margot, Georges, Marthe, Yolande et Jacques Déchêne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bouchard et Fils,
740, rue Bardy, à Québec
pour se rendre à l'église Saint-Pascal-Baylon, et de là au cimetière de Saint-Charles, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEQUOY (Raoul) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Raoul Dequoy, pensionnaire de la Ville de Montréal, époux de Laure Doyle. Frère de Mme veuve Germaine Boucher et de Mme veuve Annette Clavel, ses beaux-fils et belles-soeurs, M. et Mme Willie, Georges, Patrick, Eddie et Paul Doyle; ainsi que Mme Tom Doyle. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111 ouest, rue Laurier
pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENAULT (Olive) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Théodore Denault, née Olive Rochon. Elle laisse ses enfants, Richard et son épouse (Jeanne Toupin), Edouard et son épouse (Jeannine Gravel), Mme veuve Gérard Denault (Elizabeth Villeneuve), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130 est, Boul. Henri-Bourassa,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Aline) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Sidney Denis, née Aline Côté, demeurant au 12,241 Filion. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, Boul. de Salaberry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Jean-d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCENT (Roméo) — A l'Hôpital Général de Verdun, le 31 décembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roméo Descent, époux bien-aimé de Georgette Martin demeurant 5429 Wellington, il laisse dans le deuil ses deux fils, Roméo et Guy-Réal ainsi qu'une belle-fille Odette Charbonneau, sa petite-fille Louise, une soeur Mme Irène Aquin. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, ave Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESORMEAUX (Edmond) — A Sainte-Agathe, le 2 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edmond "Eddy" Desormeaux, époux d'Eva Rathier, demeurant au 3200, Boul. Cartier, Chomedey. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc.,
1565, Boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Laval-Ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Irène) — A Ste-Sophie, cté Terrebonne le 3 janvier 1971, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Aimé Desrosiers, née Irène Desrosiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Sophie, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Sophie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE VAUDREUIL (Roméo) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Romeo De Vaudreuil, époux de Gilberte Pelletier. Il laisse trois filles: Thérèse, Solange et Pauline. Ses gendres: Josef Schaffauer, Lorenzo Leblanc, et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, Boul. Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI GIROLAMO-GEROME (Francesco) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Francesco Di Girolamo-Gerome (prés. F. Gerome et Sons Tailleurs.). Epoux en premières noces de feu Adelina Petrella et en deuxièmes noces de Jeanne Castellano, père de Dominique, Michel, Alfred beau-père de Connie De Luca, Gisèle Deneault et Chiarina Colizza. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Grenato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI-PIETRO (Simon) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Simon Di-Pietro, époux de Pasqualina Carobene. Père de Tina, Mme Vincent Carobene (Elvire), Mme Roc Tousignant (Yolande), Mme Denis Bernard (Muffy), Mme Claude Martin (Helen) et Mme Roland Drouin (Anita). Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Jules-Henri) — A Montréal, le 2 janvier 1971 à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jules-Henri Dubuc, ingénieur civil, époux de feu Gabrielle Beauchemin, père de Marcelle (Mme Lefort Bisaillon). Il laisse aussi son frère Marcel, une petite-fille Marie Lagacé et une arrière-petite-fille Liette. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Antonin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Clerinda) — A Montréal, le 2 janvier 1971, est décédée Mme H. Francoeur, née Clerinda Laverdure, demeurant au 6065, rue Millot. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 est, rue Beaubien
à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Fabien, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENIERE (Clara) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Adolphe Frenière, née Clara Dufresne; mère de Gérard, Rita (Mme veuve Lucien Ducharme), Armand et son épouse Lucille Primeau. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 9h30 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 h.. et de là au cimetière de St-Liboire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADBOIS (Armand) — A Laflèche, le 3 janvier 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Armand Gadbois. Demeurant à Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée, Laflèche
à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Hélène, comté de Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alphonse) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alphonse Gagnon, époux de Lucille Martel, demeurant au 2492 Logan. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 est, rue Ontario,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARDO (Dominique) — A St-Petersburg, Floride, le 31 décembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé Dominique Galardo, ex-télégraphiste au CNR, époux de feu Lina Mastrostefano. Père de Natonin, Louis et Marguerite; frère de Marie (Mme De Palma), Emélie, Rosa (Mme Viola), Hélène (Soeur Concetta) et Armand. Un service funèbre aura lieu mardi le 5 janvier 1970 à 8 h. 30 a.m., en l'église de la Visitation, 1847 est, boul. Gouin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Marie-Anna) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Hector Guay; née Marie-Anna Couet; elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Marie, Florent, Gabrielle, Madeleine (Mme B. Bernardi), Soeur Thérèse, R.S.C., ainsi que 2 petits-fils: Jean-Pierre et Jean-Michel. Demeurant au 5030, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Les convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc.,
1565, Boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église paroissiale St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILBERT (Henry) — Subitement, vendredi le 1er janvier 1971, est décédé M. Henry Gilbert, époux de Rose Lopresti, père de Richard-Jack, Mme J. Eschenberg (Carole-Suzanne), de Milwaukee, frère de Sarah Gilbert, Mme S. Atlas (Esther) de Mayani et de feu William Gilbert. Les funérailles ont eu lieu dimanche le 3 janvier à la chapelle des salons
Paperman & Sons
5605, chemin Côte-des-Neiges
à 1 heure p.m., Shiva au 85, rue Théorêt, Ville St-Laurent. Au lieu de fleurs, contributions au Royal Edward Chest Hospital, seraient appréciées.

GUERIN (Denise) — A LaPlaine (Terrebonne), le 3 janvier 1971, à l'âge de 30 ans, est décédée Mlle Denise Guérin, fille de Léopold Guérin et de Rose Martin. Demeurant rue Athanas, La Plaine, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
756, rue Saint-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINOIS (Napoléon) — A Chomedey, le 2 janvier 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Napoléon Guinois, époux de Rollande Desrochers, demeurant au 1529, rue Principale, Chomedey. Lui survivent 3 fils: Julien, Serge et Claude; 2 filles: Lise (Mme Guillou) et Diane (Mme Duguay). Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc.,
1565, Boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église paroissiale St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANSEN (Berthe) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 45 ans, est décédée Berthe Renaud, épouse de Erland Hansen. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la résidence funéraire:
Georges Godin Enrg.
528, rue Rachel est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOMIER (Armand) — A Montréal, le 3 janvier 1971 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Homier, retraité de la Brasserie Molson, époux d'Adrienne Durand. Père de Huguette (Mme Jean-Claude Ethier). Demeurant 672 Duchaineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Victor, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUBERDEAU (Amédée) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Amédée Huberdeau, ex-gérant de la Banque du Canada, époux de Jeannette Moquin, oncle de Mlle Germaine Godin. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grace, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Madelaine) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Ovila Jean, née Madelaine Doreuse. Mère de Mme Paul Clément (Rose-Anne) et Mme Aimé Bergeron (Gabrielle). Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 1 h. 45, pour se rendre au centre Evangélique, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Raymond) — A Laval-des-Rapides, le 1 er janvier 1971, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Lacroix, époux de Marie-Anne Ouimet. Demeurant au 108, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Filiatrault,
76, boul. Dussault
à 9h15 pour se rendre à l'église Du-Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 9h30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Dora) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Gilbert Armand Lafrance, née Dora Deslauriers, demeurant au 8000 Papineau. Mère de Mme Jean-Jacques De Rouin (Gilberte), Mme René Hamel (Yvette), Mme André Cockburn (Rita). Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLAIS (Marie-Nelly) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Nelly Croze, épouse de feu Alfred Langlais, mère de René et son épouse Doris Kelly, Paul et son épouse Gwendolyne, Barry, Marcel et son épouse Jeannine Mailler, Hélène (Mme René Lehoux), Thérèse (Mme Luc Bonato), Lucien et son épouse Sally Wheeler. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle bou. St-Michel
à 9h40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPENSEE (Jeanne) — A Montréal, le 4 janvier 1971 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Thomas Lapensée, née Jeanne Jannard. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée,
3472 est, rue Sainte-Catherine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARICHELIERE (Gabriel) — A Outremont, le 1er janvier 1971, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Larichelière, époux de feu Hélène Gougeon. Père de Jasmine et Pierre. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Marie-Anne) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme François Larivière, née Marie-Anne Perron, demeurant au 1584 Logan. Lui survivent quatre enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 est, rue Ontario,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Winceslas) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 73 ans, 6 mois, est décédé M. Winceslas (Henri) Larose, époux d'Angélina Bergeron. Lui survivent 11 enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Catherine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Raymond) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Raymond Laurin, ex-inspecteur de la Police de Montréal, époux de Lina Lalonde, demeurant au 8321, boul. des Galeries d'Anjou. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Simone) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 59 ans, 10 mois, est décédée Mme Claudomir Lauzon, née Simone Martin, demeurant à 643, rue Gagnon, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Résidence Funéraire St-Louis,
939, rue St-Louis, à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Madeleine) — A St-Janvier, le 2 janvier 1971, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Léo Lecavalier, née Madeleine Richard, fille de Joseph Richard et de feu Annette Lafleur, d'Oka. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Freres,
156, rue Notre-Dame, à Oka,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIRE (Adéline) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Ernest Leclaire, née Adéline Martin, soeur de J.-Aimé Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Jésus, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOURS (Lucienne) — A Laval, le 31 décembre 1970, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Lucienne Auclair, épouse de Bernard Lecours. Demeurant au 8400, boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 5 janvier. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée, Laflèche
à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Hector) — A Ottawa, le 1er janvier 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hector Lefebvre, (ex-professeur de Montréal, Ottawa et Hull), époux en premières noces de Théodora Gélinas, et en secondes noces, d'Annette Morin. Il laisse dans le deuil, son fils, le docteur Bernard Lefebvre d'Ottawa. Lui survivent une soeur, Mme Omer Papillon (Jeannette), et 4 petits-enfants: Claude, Pierre, François et Martin. Les funérailles ont eu lieu le 4 janvier à 11 h. a.m., à la basilique d'Ottawa. La dépouille mortelle était exposée aux salons
Racine, Robert et Gauthier,
251, rue Patrice, Ottawa

LEMAIRE (Thérèse) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Martin Lemaire, née Thérèse Carignan, demeurant au 374, Chemin Chambly. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
163 ouest, rue Saint-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPROHON (Dolorès) — A Québec, le 2 janvier 1971, à l'âge de 72 ans et 4 mois, est décédée Mme Emile Leprohon, née Dolorès Gosselin. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Mme Lucien Lacoste (Berthe), Marcel, Mme Maurice Emond (Carmen), et Jean-Charles. Lui survivent ses frères et soeurs: Frère Origène Gosselin, Frère Octave Gosselin, Frère Raymond Gosselin, tous trois F.I.C.; Mme veuve Charles Nolet (Jeanne D'Arc) et M. Gérard Gosselin. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Sylvio Marceau Inc.
270, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec
à 14h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Pitié, où le service sera célébré à 15 h., et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Aurore) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Damas Lepage, née Aurore Faucher Mère de la Rév. Soeur Marguerite Lepage, S.S.A. Les funér

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

Suite de la page D 11

PLOURDE (Aurélie) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 57 ans, est décédée Aurélie Plourde, fille de feu Jules Plourde et de feu Anna Dubé. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher,
4240, rue Adam,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Alphonse) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alphonse Poitras, époux de Germaine Chamberland ; père de Mme Fabiola Morin, frère de Mme Georgette Chenel ; beau-frère de Armand Chamberland. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Rosa) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Rosa Aubry, épouse en premières noces de feu Joseph Boisvert et, en secondes noces, de Ernest Provencher. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue Saint-Denis,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Sainte - Madeleine - d'Outremont où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Aurore) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Aurore Huette, épouse de Georges Racine; demeurant au 6246 - 25e av. Rosemont; elle laisse dans le deuil, ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle Montée St-Michel
à 9h40 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Arthur) — A St-Benoit, le 2 janvier 1971, est décédée Mme veuve Arthur Raymond, née Jeanne Ethier. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de St-Jérome, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Aurore) — A Montréal, le 3 janvier 1971 à l'âge de 61 ans est décédée Mme William Richer, née Aurore Campeau; mère d'Hélène (Mme Jean-Jacques Tanguay) et deux petites-filles, Francine et Martine; demeurant boul. Saint-Joseph est. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Denis où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière Saint-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Gilbert) — A Verdun, le 3 janvier 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gilbert Roy, époux de Gilberte Royer, demeurant au 15, rue Lafleur, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Françoise) — A Ottawa, le 3 janvier 1971 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Maurice Robitaille, née Françoise Mousseau. Elle laisse outre son époux, ses quatre filles, Mme Christopher Marston (Francine), Mme Norman Martin (Monique), Mme Pierre Paquette (Michelle) et Lucie; trois soeurs Mme Jehanne Lachance, Mlle Suzanne Mousseau, Mme Louise Duquette de Sainte-Agathe-des-Monts. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Dominic's où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée mardi le 5 janvier à 1 h. (13 h.).

ROY (Léopold) — A Montréal, le 3 janvier 1971 à l'âge de 66 ans est décédé M. Léopold Roy, époux de Marie-Ange Verreault; demeurant 7836 Leney, père de Jean-Marc et son épouse (Marthe Bélliveau), Cécile (Mme Guy W. Richard), Marguerite et Françoise (Mme Claude Gagné). Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Georges) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Sauvé, époux de Flore Sabourin. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 7h30 pour se rendre à l'église Ste-Arsène, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Ste-Anne de Prescott, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHRAM (Jenny) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Frank Shram, née Jenny Lazurka. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils Enrg.
3517, boul. Lévesque, Chomedey
pour se rendre à l'église Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHETAGNE (Roseline) — A Pointe-Claire, le 3 janvier 1971, à l'âge de 27 ans, est décédée Roseline Schetagne, fille de Gérard Schetagne et de Jeanne Cuillerier. Elle laisse un frère, Luc; une soeur, Diane; et une belle-soeur, Nicole. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, Bord-du-Lac, Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Berthe) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Berthe Trudel, fille de feu Treffié Trudel et de feu Adèle Martin, demeurant rue Desjardins. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher,
4240, rue Adams,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Emile) — A Montréal, le 2 janvier 1971, est décédé Emile Vincent, époux de Marie-Claire Lachapelle. Père de Pauline (épouse de Jacques About), Réjeanne (épouse de Jean-Pierre Primeau) et Pierre. Lui survivent 3 frères, Philias, de Grand'Mère, Ludger et Hervé; 1 soeur, Annie; ainsi qu'un petit-fils, Pierre. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

L'agence Novosti dénonce le tapage effréné autour du procès de Leningrad

PARIS (AFP) — "La bande Dymchits-Kouznetsov a commis un crime grave et sera châtiée", affirme un commentateur de l'agence de presse "Novosti" dans un article diffusé hier par le bureau soviétique d'information à Paris.

"Si maintenant nous sommes obligés de revenir sur cette affaire déjà classée par le tribunal de Leningrad, écrit l'auteur de l'article, c'est parce qu'un tapage antisoviétique effréné se poursuit dans certaines publications occidentales bourgeoises liées avant tout aux milieux sionistes.

"Le fait, poursuit-il, que les sionistes aient pris sous leur protection de fieffés criminels n'a rien d'étonnant. Ce qui l'est, c'est que les sionistes soient parvenus à entrainer dans cette campagne certains représentants des intellectuels d'Occident."

Le commentateur soviétique trace ensuite le portrait psychologique des condamnés de Leningrad en les présentant comme suit :

Mark Dymchits, "l'âme de ce complot criminel et personnage principal dans cette action planifiée, fut pilote professionnel et devait prendre les commandes de l'avion. Personnage à l'ambition et à la vanité hypertrophiées, il n'a pas atteint dans l'aviation le poste élevé qu'il espérait et en a rendu responsable toute la société. Dictateur dans sa propre famille, il a entrainé dans son aventure criminelle même ses deux filles mineures".

Edouard Kouznetsov, "étudiant ignare, sans profession et criminel de droit commun. A été condamné à plusieurs années de privation de liberté et fut libéré il y a trois ans. Il a consenti, volontiers, à participer à ce nouveau crime et y a entrainé ses amis".

Anatoli Altman, "répondant à une observation de l'accusation sur la gravité du crime, il s'est écrié : "Je ne me suis pas préoccupé de ma morale."

Boris Penson, "avait déjà purgé une peine de prison de longue durée pour tentative de vol".

Youri Fedoriv, "sujet ayant également un passé criminel. S'était lié d'amitié avec Kouznetsov en prison. C'est lui qui devait utiliser le revolver dans la mêlée avec l'équipage de l'avion".

Alexe Mourzenko, "autre criminel. A également purgé une peine de prison. A déclaré lui-même qu'il voulait "une vie douce, beaucoup d'argent et beaucoup de plaisir". Il lui semblait naturel de trouver cette vie à l'étranger".

Iossif Mendelevitch, Leila Khokh, Mendel Bodnia. Jamais condamnés et jamais emprisonnés. "Instruits. Possédant de bonnes spécialités. Se refusant cependant de vivre d'un travail honnête, ont accepté sans condition le rôle qu'on leur confiait dans la capture de l'avion. Etaient armés de cordes à noeud coulant et de matraques."

Silva Zalmanson et son frère Israël, "ont participé à la fabrication de ces objets". "Les chefs de bande préparaient minutieusement, depuis deux ans, la réalisation de leur plan criminel."

En conclusion, l'auteur de l'article souligne que le fond de cette affaire n'est exposé "ni par Radio-Israël, ni par la presse sioniste et pro-israélienne", leur but étant d'essayer de "faire passer les criminels de droit commun pour des "héros" et l'acte légitime de justice à l'égard des bandits, pour un déchainement de l'antisémitisme".

D'autre part, dans un article intitulé "En conformité avec la loi soviétique" et émanant également de l'agence "Novosti", le bulletin soviétique d'information fait état de contacts qu'auraient eus les accusés de Leningrad avec l'étranger :

"L'accusateur public a noté, indique l'auteur de l'article, que les préparatifs de ce grave crime sont en rapport avec certains milieux de l'étranger qui ont accordé aux bandits une aide matérielle par le truchement de la firme anglaise "Domerman", qui expédiait des colis aux membres du groupe. L'argent provenant de la vente de ces objets servait aux préparatifs de l'attentat, y compris les dépenses pour les billets d'avion pour les vols de reconnaissance à bord des appareils de l'Aeroflot, l'acquisition des moyens d'agression, leur fabrication et autres dépenses nécessaires."

Enfin, l'auteur souligne que "toutes les circonstances de l'affaire, exposées au cours de l'instruction préalable en vingt-quatre volumes, ont été étudiées objectivement et sous tous les aspects".

AU SOUS-SOL
DUPUIS
CENTRE-VILLE SEULEMENT

CARREFOUR DES ÉCONOMIES



Bas prix sur des ensembles de ski pour femmes

ORDINAIREMENT 21.97
13.33 chacune

A. Veste de ski en nylon ciré avec glissière, 2 poches avec boutons-pression, ceinture amovible, capuchon escamotable, poignets de laine. Brun, marine, rouge. P.M.G. 2e choix de couleur, S.V.P.

ORDINAIREMENT 11.97
6.66 chacun

B. Pantalon de ski "Olympia" bande élastique à la taille, glissière sur le côté, sous-pieds extensibles. Vert, beige, brun, fusain, ton or, noir, bleu moyen, marine. 8 à 20. 2e choix de couleur, s.v.p.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 1545
COMPOSEZ 842-6171



Vestes et pantalons de ski

PRIX COURANT 18.97
13.33 chacune

C. Veste pour homme. 100% nylon doublée de "Kodel polyester" de style "Racer", glissière. 2 poches. Sarcelle, rouge, brun et vert. Petit, moyen, grand.

PRIX COURANT 25.00
10.00 chacun
extensible

D. Pantalon de ski extensible pour homme, 60% nylon, 40% laine, jambes fuselées, passants pour ceinture, poches à glissière, sous-pieds de même tissu. Noir. 28 à 36.

Composez 842-6171
DUPUIS — CARREFOUR DES ÉCONOMIES — RAYON 1605



Pressage permanent

PRIX COURANT 5.97
4.97 chacun

Pyjama pour homme, finette 100% coton de Wabasso traité au procédé "Marvel Press", lavez-portez. Veste à manches longues, une poche. Pantalon taille élastique. Rayures ou imprimés de fantaisie. A, B, C, D, E.

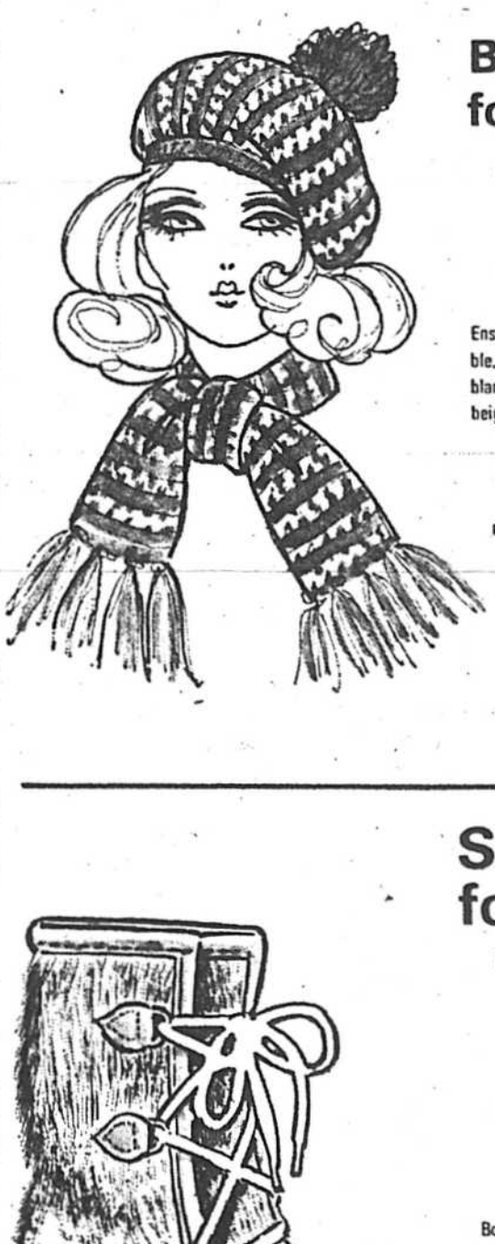
Composez 842-6171
DUPUIS — CARREFOUR DES ÉCONOMIES — RAYON 1625



Chaudes vestes banlieue
18.88 chacune

Veste banlieue "Canadian Mist" avec capuchon et chaude doublure de similifourrure, glissière avec anneau, deux poches devant, broderie de style esquimau, au bas des manches et de la veste, capuchon bordé de simili-fourrure. Bleu aviateur. 7 à 15.

Composez 842-6171
DUPUIS — CARREFOUR DES ÉCONOMIES — RAYON 1545



Bérets et foulards

ORDINAIREMENT 5.97
4.88 l'ens.

Ensemble 100% acrylique, béret ajustable, foulard 6 x 72 po. Gris/blanc, royal/blanc, rose/blanc, cannelle/beige, ton or/beige.

Composez 842-6171
DUPUIS — CARREFOUR DES ÉCONOMIES, RAYON 1355



Simili-fourrure

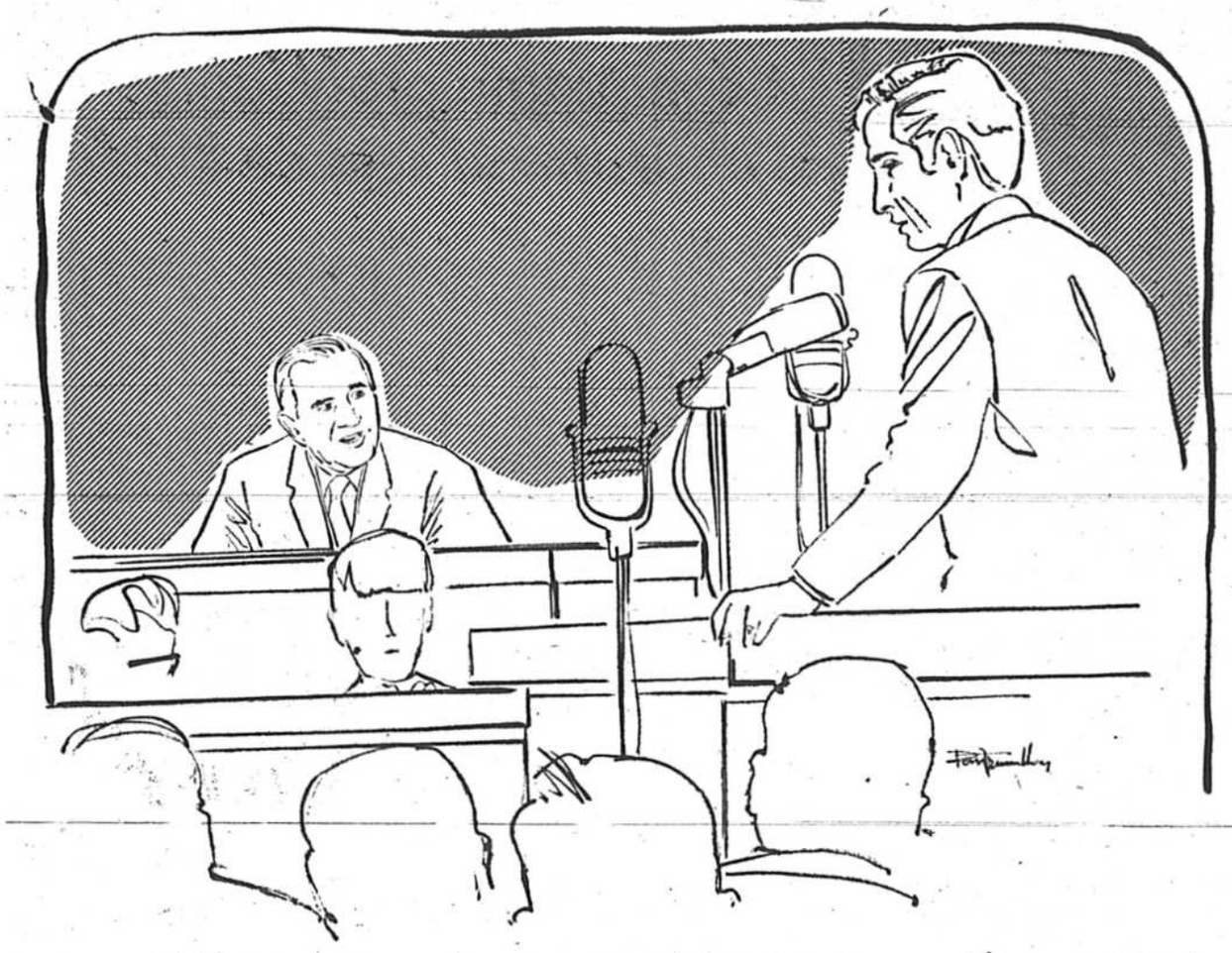
Prix courant A — 16.97
10.97 la pre

B — 19.97
12.97 la pre

Bottillons parfaits pour les temps froids. Chaude doublure, lacés 3 oeillets, bordés de vinyle beige, semelles de crêpe naturel, hauteur 8 po. Gris moyen. A) Femmes 5 à 10, sans demies. B) Hommes 6 à 12, sans demies.

Composez 842- 6171
DUPUIS — CARREFOUR DES ÉCONOMIES RAYONS 1455 (DAMES) ET 1695 (HOMMES)

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO



Le caporal Jacques Gaboury, de la Sûreté du Québec, a déclaré, ce matin, devant le coroner ad hoc Jacques Trahan, que Francis Simard lui avait révélé, sans toutefois signer sa déclaration, qu'il avait participé à l'assassinat du ministre Pierre Laporte, avec les frères Paul et Jacques Rose.

Complot à l'ambassade du Canada à Moscou

WASHINGTON (PC) — Un ex-agent des services secrets soviétiques a révélé au Sénat américain qu'un complot avait été organisé en vue de séduire deux secrétaires de l'ambassade du Canada à Moscou et de compromettre un diplomate canadien dans une 'affaire de femmes'. Mais, dit-il, la tentative a échoué et n'a rapporté aux services soviétiques aucun renseignement de valeur.

Juri Krotkov, qui a comparu devant un comité du Sénat sous le nom de George Karlin, a exposé, dans un témoignage rendu public récemment, des plans visant à compromettre des diplomates en fournissant — à eux et à leurs femmes — toute une gamme d'attrayants compagnons et compagnes d'alcôve.

Il a déclaré qu'il existe une "énorme réserve de jeunes filles soviétiques" que l'on garde pour les diplomates étrangers, de même que beaucoup de jeunes et beaux hommes russes que l'on utilise pour des liaisons romanesques avec les employées d'ambassades à Moscou, y compris aussi avec les femmes des ambassadeurs.

KARLIN a expliqué comment la police secrète soviétique (la KGB) "avait dépensé beaucoup d'argent et d'énergie dans un complot visant à impliquer "deux jeunes secrétaires au chiffre" à l'ambassade du Canada.

A la fin d'une longue histoire sur les tentatives en vue d'amener les

Voir COMPLOT en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, lundi 4 janvier 1971, 87e année, no 2, 44 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Les Rose, Simard, Lortie: criminellement responsables

par Jean-Paul CHARBONNEAU, Lucien RIVARD et Alain ZOLTY

Les frères Paul et Jacques Rose, Francis Simard et Bernard Lortie ont été tenus criminellement responsables de la mort du ministre du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte, tué le 10 octobre dernier dans un bungalow, au 5630, rue Armstrong à St-Hubert.

C'est le verdict qu'a rendu, à 3 h cet après-midi, le juge Jacques Trahan, nommé coroner ad hoc, pour enquêter sur les circonstances ayant entouré la mort du ministre Laporte.

"Il s'agit d'une mort violente, a dit le juge Trahan, et en vertu de l'article 488 du Code pénal, les quatre individus précités doivent être tenus criminellement responsables."

Les quatre détenus comparaîtront demain pour répondre à une accusation de meurtre.

Plus tôt aujourd'hui, deux policiers de la SQ qui étaient cités comme témoins avaient affirmé que Francis Simard, dans une déclaration qu'il leur a faite, a relaté de quelle façon le ministre Pierre Laporte a été tué, le 10 octobre dernier.

Simard, qui a refusé de signer cette déclaration, faite devant le caporal Jacques Gaboury et l'agent Marcel Vigneault, déclarait, à la fin de celle-ci, qu'elle contenait l'exacte vérité.

La déclaration de six pages a été lue ce matin par le caporal Gaboury alors qu'il était cité comme témoin à la 10e journée de l'enquête du coroner sur la mort du ministre Laporte.

"Nous avons étouffé Pierre Laporte avec sa chaine, révélait Simard. Nous étions pleinement conscients de ce que nous faisions.

"Nous devions le faire et nous l'avons fait".

Ce dernier, qui avait refusé de signer sa déclaration, le 28 décembre dernier, l'a toutefois lue après qu'elle eût été rédigée par l'agent Vigneault.

Celui-ci, qui fut également appelé à déposer, a déclaré que Simard ne voulait pas signer sa déclaration.

Dans cette déclaration, Simard relate tous les faits à partir du voyage qu'il a effectué au Texas en compagnie des frères Rose et de leur mère, au début du mois d'octobre.

C'est au cours de ce voyage que le groupe a appris l'enlèvement de M. Cross et, en regagnant la métropole, ils projetaient déjà un autre enlèvement.

Sur le chemin du retour, Simard a déclaré que l'on s'était arrêté pour acheter des montures de bois pour transformer des fusils M-1.

Le lendemain, à Montréal, Simard aurait acheté les mécanismes de fusils M-1 et il les aurait lui-même montés sur les montures de bois achetées la veille aux Etats-Unis.

Devant les policiers, il aurait d'ailleurs identifié les deux armes, reconnaissant le travail qu'il avait effectué.

Il aurait également relaté les circonstances de l'enlèvement et se serait proclamé membre de la cellule Chénier de même que Paul et Jacques Rose. Il aurait ajouté que Ber-

Voir LES ROSE en page A 1

Contestation du décret de la construction

par Pierre VENNAT

La nouvelle année est à peine commencée que la pagaille risque de reprendre sur les chantiers de construction : la Fédération de la construction du Québec, association patronale qui groupe quelque 3,000 entrepreneurs et emploie quelque 75 p. cent de la main-d'oeuvre, a décidé non seulement de contester devant les tribunaux la légalité de la plupart des clauses du nouveau décret, mais également de le boycotter.

En conséquence, les ouvriers de la construction de l'extérieur de la région de Montréal ne recevront pas, de ces employeurs, les nouveaux taux auxquels ils ont droit.

Face à cette menace, la Fédération du bâtiment et du bois (CSN), qui regroupe la majorité des employés de la construction à l'extérieur de Montréal, menace de passer à l'action.

Son président, M. Renald Carey, a déclaré ce matin à LA PRESSE que si le boycottage durait, "on va se battre, c'est garanti".

La CSN, on s'en souviendra, s'est battue pour obtenir la parité salariale avec Montréal pour les ouvriers de la construction. A la suite de sa longue grève, une loi d'exception a forcé le retour au travail et supprimé le droit de grève.

"Le gouvernement, s'il est sérieux, a besoin de faire respecter son décret. Sans ça, il n'y aura plus de relations patronales-ouvrières possibles dans la construction".

Pendant ce temps, au bureau du ministre Cournoyer, on indiquait que le ministre ne regagnerait pas son bureau avant lundi prochain.

Le boycottage

Entre-temps, le boycottage patronal s'intensifie.

La fédération, patronale qui compte 18 associations régionales, a décidé de contester les clauses salariales, la sécurité sociale et de la clause touchant les contremaitres, soit l'essence de tout le décret.

Cette contestation judiciaire a déjà été signifiée.

Voir CONTESTATION en page A 6

Premier détournement de 1971

D'après AFP, AP, UPI

Le premier avion détourné en 1971 est un "DC-8" de la compagnie américaine "National Airlines", victime de deux pirates de l'air armés de revolver qui ont obligé son pilote à se poser à Cuba, hier matin, alors qu'il reliait Los Angeles à Tampa, puis à Miami, en Floride.

Il y avait à bord sept membres d'équipage et 84 passagers, y compris les pirates. Les deux pirates étaient accompagnés de leurs femmes et de quatre enfants.

Voir PREMIER en page A 6

AUJOURD'HUI

- *Bilan des trois communautés urbaines* — page A 5
- *Echec du Canadien à New York* — page B 1
- *Canadien jr récolte trois points au cours du week-end* — page B 2
- *Un triplé pour la plongeuse Beverly Boys* — page B 4
- *Rapport-choc sur les Chambres de commerce* — page D 2

Sommaire

Annonces classées / D 6 à D 11
Arts et Spectacles / B 7 à B 9
Bandes dessinées / D 5
Cinéma / B 7 à B 9
Décès, naissances, etc. / D 11
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / D 11
Finance / D 2 à D 4
Horoscope / C 5
Informations étrangères / D 1
Les secrets de polichinelle / C 3
Loisirs et récréation / D 5
Mots croisés / D 9
"Mot-mystère" / D 7
Radio et télévision / B 9
Sports / B 1 à B 6, B 10
Tribunaux / A 8
Vivre aujourd'hui / C 2 à C 5
Votre médecin / C 5



téléphoto PA

Policiers et ambulanciers procèdent à l'identification des corps, à la suite de l'une des pires tragédies sportives à se produire en Grande-Bretagne. Il s'agit de l'effondrement d'un escalier au stade national de Glasgow, en Ecosse, qui fit samedi 66 victimes. 145 autres personnes ont été blessées. Deux Canadiens étaient au nombre des victimes.

Nader s'attaque aux colorants alimentaires

WASHINGTON (UPI) — L'avocat Ralph Nader a demandé, hier, à l'Administration américaine des aliments et drogues (FDA) de retirer deux colorants alimentaires du marché parce que des tests ont démontré que ces colorants causent le cancer chez les rats.

Les deux colorants en question sont le "Violette 1" et le "Citrus rouge 2", tous deux à base de goudron.

M. Nader a révélé que 24,000 livres du colorant "Violette 1" ont été incorporées aux aliments durant 1970. Il a cité des expériences effectuées en 1964 par trois savants canadiens dans lesquelles cinq rats sur 50 qui avaient reçu une dose quotidienne de 3 p. cent de "Violette 1" dans leur nourriture pendant 75 semaines ont eu des tumeurs cancéreuses.

Recommandations

M. Nader recommande que des études plus poussées soient effectuées sur plusieurs espèces de rats et qu'en attendant le "Violette 1", qui ne répond pas à un besoin vital du public américain et des manufacturiers alimentaires, soit retiré du marché.

Par ailleurs, 46,000 livres de "Citrus rouge 2" ont été utilisées en 1970 aux Etats-Unis. Ce colorant rend les oranges plus appétissantes. Des tests ont démontré, a dit M. Nader, que ce colorant peut causer le cancer chez les rats ou des anormalités dans la vessie. Il a cité un rapport d'un comité

Voir NADER en page A 6

météo

Nuageux avec neige. Vents forts de l'est. Pluie verglaçante mêlée à la neige.

Max. 30°, Min. 20° • Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.13 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable 0.10.

66 spectateurs piétinés à mort

GLASGOW (PC, UPI, PA, AFP) — Cette grande ville écossaise, généralement très divisée par les rivalités sportives, s'est unie hier pour pleurer la mort de 66 partisans de soccer qui ont péri dans un des pires désastres sportifs survenus jusqu'ici en Grande-Bretagne. On compte 145 blessés, dont plusieurs dans un état critique.

Parmi ceux qui ont perdu la vie samedi, on signale deux Canadiens. Il s'agit de M. David Fraser, âgé de 30 ans, d'Edmonton, et son fils de huit ans, Nigel. C'est au cours d'une visite à Glasgow qu'ils avaient décidé d'assister à cette joute.

Dans un bar situé non loin du stade d'Ibrox, où est survenue la tragédie, une somme de $1,200 a été perçue en moins d'une demi-heure pour le fonds de secours institué par le maire de Glasgow, Sir Donald Liddle.

L'archevêque de Glasgow, Mgr James D. Scanlan, a lancé un appel aux catholiques pour qu'ils soucrivent au fonds de secours, et a annoncé qu'un service funèbre serait célébré demain, à la cathédrale St. Andrew's, pour le repos de l'âme des victimes.

La rencontre sportive, à l'issue de laquelle est survenue le désastre, met en lumière la profonde division religieuse qui existe dans cette ville, les catholiques appuyant une équipe et les protestants l'autre.

Les victimes se trouvaient du côté du champ qu'occupaient les partisans protestants.

Les autorités écossaises ont ordonné immédiatement la tenue d'une enquête dans cette affaire. Le désastre est survenu à l'escalier no 13 du stade au cours des dernières secondes de la joute, opposant les Celtics aux Rangers, les deux clubs de Glasgow qui dominent les sports écossais et dont les partisans se retrouvent dans le monde entier.

Des adolescents

Les barrières de métal destinées à retenir la foule ont cédé sous la forte poussée des partisans qui commençaient à quitter le stade. Ce fut alors une vague humaine qui commença à dégringoler dans les escaliers, les victimes étant poussées par la foule à

Voir 66 SPECTATEURS en page A 6

- *"Les amphithéâtres sportifs ne sont pas toujours conçus en fonction du nombre de spectateurs qu'ils vont accueillir".*

mini loto
MINI-LOTO
Tirage du 1er janvier 1971
48877
48877 gagnent $5,000
8877 gagnent $500
877 gagnent $100

Seul Mark Ten prolonge votre plaisir avec le coupon. Ôtez-le!

66 SPECTATEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

l'arrière, qui n'avait pas eu connaissance de l'incident.

La plupart des victimes sont des adolescents, tous masculins, qui forment généralement la majeure partie des foules à ces joutes.

Plusieurs députés ont affirmé à l'issue de cette tragédie qu'une revue complète des mesures de contrôle des foules devait être entreprise.

Cependant, la plupart des clubs collaborent avec les autorités policières pour limiter les foules. Les 80,000 spectateurs qui assistaient samedi à la joute représentent une baisse d'environ 40,000 par rapport aux 118,575 spectateurs qui avaient assisté à un match des deux mêmes équipes, le deux janvier 1939.

Les ambulances conduisant médecins et infirmières au stade ont été paralysées par la circulation intense aux abords du stade, causée par l'immense foule qui le quittait.

Jusqu'au moment du désastre, les autorités policières et celles des équipes sportives se félicitaient du fait qu'il s'agissait de la rencontre la plus calme à se produire entre les deux clubs depuis fort longtemps.

Il y eut évidemment quelques altercations entre partisans, comme le veut la tradition, mais il n'y avait eu que trois arrestations. La joute s'est terminée au compte de un à un. C'est précisément à la toute fin du match que la tragédie s'est produite. De nombreux partisans avaient commencé à évacuer le stade puisqu'il ne restait que quelques secondes à jouer et que le compte était de un à zéro. C'est à ce moment que l'équipe perdante compta le but égalisateur et que la foule se mit à hurler. Les partisans qui avaient commencé à sortir se précipitèrent alors de nouveau vers l'intérieur.

Deux marees humaines — celle qui quittait le stade et celle qui se préparait à le quitter — se heurtèrent, ce qui eut pour effet de provoquer l'effondrement d'un escalier, avec le résultat que l'on connait.

Deux avions perdus, le président de l'UAA limogé

D'après AFP, PA, UPI et Reuters

Deux accidents d'avions en deux jours ont causé la mort de 46 personnes: un bimoteur Nord-262, disparu en Méditerranée, et un réacté Comet qui a explosé alors qu'il se préparait à atterrir à Tripoli, en Libye. Les deux appareils venaient d'Alger. Dans un cas comme dans l'autre, on ne sait encore rien des causes de l'accident.

L'écrasement du Comet de la United Arab Airlines a eu des conséquences politiques immédiates. Le président Anwar Sadat de l'Egypte a annoncé, hier, le remplacement du président de la UAA, ainsi que le groupement de la compagnie de transport aérien avec l'organisation de l'aviation civile et le bureau de météorologie sous la responsabilité d'un seul ministère. Le nouveau président est M. Ahmed Nouh.
tiques.

COMPLOT

SUITE DE LA PAGE A 1

deux jeunes filles dans une 'dacha' spécialement louée pour l'occasion. Karlin a précisé que "toute l'opération avait échoué et que rien n'en était sorti".

En réponse à une question d'un membre du comité qui suggéra que "les mesures de sécurité devaient être bonnes", Karlin a répliqué: "Je dirais plutôt qu'elles étaient très bien, ces jeunes Canadiennes. Elles étaient humaines, bonnes, mais je crois aussi qu'elles avaient reçu d'excellentes instructions."

Les témoignages, qui forment trois volumes, ont été fournis au cours de séances secrètes de la sous-commission du Sénat sur la sécurité intérieure, séances qui ont duré plusieurs jours.

En fait, les allusions au Canada ne représentent qu'une faible partie des informations.

Karlin a dit avoir été un dramaturge, scénariste et correspondant soviétique jusqu'à ce qu'il passe à Londres en 1963. Il a été recruté par le KGB en 1946 alors qu'il était correspondant pour la radio de Moscou.

Il a parlé d'un incident impliquant un diplomate canadien à l'ambassade de Moscou, mais il ignorait son nom et n'a pu préciser s'il s'agissait d'un premier, deuxième ou troisième secrétaire.

En réalité, a-t-il dit, Karlin a obtenu les renseignements d'une jeune fille qui prétendait avoir eu une aventure amoureuse avec le Canadien en 1963 avant son rappel.

Cette jeune fille s'appelait Rita Prolofiev, qui utilisait le pseudonyme en code de Zoya. Elle a parlé à Karlin d'une "affaire d'amour" avec un Canadien.

"Je ne me souviens pas si elle a parlé d'un premier secrétaire, mais il s'agissait d'un des secrétaires de l'ambassade canadienne" dit-il.

"Je suppose que le service secret canadien a tenté de savoir de qui il s'agissait, au moment où j'ai changé de camp."

Selon Karlin toujours, le Canadien a acheté une voiture Volga afin de ne pas attirer l'attention au moment où il voyait Rita. D'après Rita, ils étaient en amour et "le KGB a voulu intervenir, mais elle m'a dit à l'époque les gens du KGB étaient tous stupides".

Il a ajouté:

"Elle a déclaré qu'ils ne lui faisaient pas entièrement confiance et que pour cette raison ils voulaient tout surveiller. Cela eut pour résultat l'echec de l'opération et le diplomate canadien est rentré au Canada. Il était marié à l'époque à laquelle elle faisait allusion."

M. J. G. Sourwine, principal conseiller du comité, a déclaré: "Vous nous dites qu'aucune photographie compromettante n'avait été prise, que sous ce rapport l'opération a échoué, est-ce bien vrai ?"

karlin: "J'ignore tout de cela. Je ne suis au courant que de ce qu'elle m'a dit. Il ne s'agissait pas de cette sorte de renseignement; mais il est probable qu'elle ne m'a pas tout dit."

A ce moment, il y a consultation privée au sein du comité. Puis l'interrogatoire reprend:

Sourwine : Disons donc, en résumé que tout ce que vous savez vous le savez en premier lieu par ouï-dire, d'après ce que Rita Prolofiev vous a confié?"

Karlin: "C'est exact."

Sourwine : "Deuxièmement, la substance de ce qu'elle vous a raconté est que travaillant pour le compte du KGB elle avait eu une liaison avec le secrétaire de l'ambassade du Canada en 1963."

Karlin: "C'est exact."

Sourwine: "Etait-il premier, deuxième ou troisième secrétaire, vous ne savez pas?"

Karlin: "Oui, monsieur."

Sourwine: Et le seul moyen de l'identifier est le fait qu'il avait une automobile de marque Volga... et d'après ce que Rita Prokofiev vous a déclaré, le propriétaire de la Volga qui faisait partie du personnel de l'ambassade du Canada en 1963 a eu une liaison avec elle et que cela a pu faire naître une situation compromettante étant donné les activités du KGB?

Karlin: Oui.

Sourwine: "Avez-vous parlé de cela aux Canadiens?"

Karlin: J'ai communiqué avec les Britanniques. Naturellement, eux-mêmes ont communiqué avec les Canadiens.

Sourwine: Plusieurs équipes vous ont interrogé. Je songe qu'il y avait peut-être même une équipe de Canadiens.

Karlin: Non. Il y avait des Français, ils étaient cinq, trois Britanniques et un Américain. Cet interrogatoire a donc pris un certain temps. Je connaissais tous les gens qui m'ont interrogé.

LES ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

nard Lortie était en "stand-by" dans la cellule.

Simard, toujours selon le document, a relaté le va-et-vient des membres de la cellule au cours de la semaine de détention du ministre.

Paul Rose était parti au début de la semaine et Bernard Lortie est parti le vendredi. Dans la soirée du vendredi, Paul Rose est revenu au 5630, rue Armstrong.

Avant et après l'assassinat

Au moment de l'assassinat, Paul et Jacques Rose, de même que Francis Simard se trouvaient dans cette maison.

Simard ajoute qu'après le meurtre, il s'est installé au volant d'une voiture "Acadian" pendant que les frères Rose grimpaient dans une "Chevrolet" qui contenait le cadavre du ministre.

Après avoir laissé la "Chevrolet" sur le terrain de stationnement du "Montreal Flying Club", les frères Rose sont montés avec lui en voiture et le groupe est revenu jusqu'à Longueuil en empruntant la Montée Montarville sur le Chemin de Tourraine.

Simard a déclaré avoir jeté les M-1 près de l'aréna de Longueuil et avoir abandonné la voiture en face du 319, rue D'Iberville, pour prendre l'autobus afin de regagner Montréal.

"Je suis le 42"

Avant ces déclarations du caporal Gaboury, Simard avait lui-même été appelé dans le box aux témoins mais il avait refusé d'enregistrer un témoignage et même de prêter serment.

"Vive le FLQ et Vive le Québec libre", a-t-il crié en entrant dans la salle.

Puis il a ajouté: "Je suis un prisonnier de guerre et tout ce que j'ai à donner c'est mon numéro matricule: le 42".

Comme on insistait pour lui faire prêter serment sur la Bible, Simard a déclaré: "La Bible, c'est trop sérieux pour moi et je ne mettrai jamais la main là-dessus."

Presse de questions par le représentant du ministère public, Me Jacques Ducros, Simard a finalement déclaré: "Je n'ai rien à dire et tout ce que je peux émettre ici c'est mon opinion de révolutionnaire".

"Vive le FLQ et vive le Québec libre", a-t-il scandé de nouveau alors que les policiers le sortaient de la salle.

"Je suis le 54"

Le même scénario s'est répété lors de l'arrivée de Jacques Rose.

"En tant que prisonnier de guerre, je ne vous donne que mon numéro, le 54", a-t-il dit.

Comme on lui demandait son nom, il a déclaré: "Selon la convention de Genève, je ne suis pas tenu de donner mon nom, mais seulement mon numéro matricule".

Alors que Me Ducros lui demandait s'il avait un avocat, il a répondu: "J'ai fait appel à Me Lemieux, un gars honnête avec lui-même".

"Qui a tué Pierre Laporte?", lui demande Me Ducros.

"Je refuse de répondre à cette question", a-t-il rétorqué.

Continuant à parler en se désintéressant des questions qui lui étaient posées, Jacques Rose a poursuivi: "Je demande à la Cour la réouverture de l'enquête sur l'échangeur Turcot, qui a tué sept travailleurs."

Comme le juge Trahan lui faisait remarquer qu'il n'était pas de son rôle de rouvrir cette enquête, Jacques Rose a lancé: "Les enquêtes rouvertes ça dérange bien des millionnaires".

Le juge Jacques Trahan a ensuite signalé qu'il invitait le journaliste de "Québec-Presse" qui avait écrit un texte sur l'enquête de l'échangeur Turcot à venir le voir afin qu'il lui montre son erreur.

"Ne serait-ce pas à cause de votre obscurantisme qu'il y a eu un non-lieu dans cette enquête?", a demandé Rose, en ajoutant: "Vous faites partie de la pègre verte, la pègre gouvernementale".

"Vive le Québec, vive les gars de Lapalme", a-t-il crié alors qu'on lescortait hors de la salle.

"Le FLQ n'est pas mort"

Paul Rose a également fait une entrée très remarquée.

Il n'avait pas sitôt franchi la porte du prétoire qu'il criait: "Le FLQ 70 n'est pas mort. Vive le FLQ 71, vive le FLQ 72".

Il a également mentionné que son avocat était Me Lemieux.

Puis, comme le juge commençait une phrase en disant : "Dans la province de Québec...", le témoin l'a immédiatement interrompu pour corriger et dire: "Dans le Québec".

Refusant de répondre à toutes les questions qu'on lui posait, il a déclaré: "On a visé juste et on a frappé fort".

C'est sur ces paroles que le juge Trahan a ajourné pendant quelques minutes pour permettre aux trois procureurs du ministère public de discuter de la façon de poursuivre l'enquête.

A l'ouverture de l'enquête, l'agent Laval Perron, des services techniques de la Sûreté du Québec, a déclaré qu'il avait relevé les empreintes de Paul et Jacques Rose, Francis Simard et Bernard Lortie, de même que celles du ministre Laporte, au cours des expertises qu'il avait faites dans la maison de la rue Armstrong.

Le témoin dit avoir relevé l'empreinte du majeur droit de Lortie sur la vitre de la portière avant de l'auto qui contenait le cadavre du ministre.

L'enquête devait se terminer sur le témoignage du capitaine Raymond Bellemare..

Sur les indications du sergent-détective Marcel Sainte-Marie, qui a interrogé Paul Rose, le capitaine Bellemare a dit s'être rendu à la maison de la rue Armstrong, le 30 décembre et avoir retrouvé, dans le grenier, les crosses en métal des deux fusils M-1, utilisés lors de l'enlèvement du ministre.

A la grande surprise des journalistes qui remplissaient à craquer la salle de la cour du coroner, le représentant du ministère public déclara sa preuve close.

"C'est la preuve que le ministère public entend déposer à l'enquête", a déclaré Me Ducros, alors que les observateurs s'attendaient à voir citer comme témoins toutes les personnes appréhendées le 22 décembre dernier et détenues sur un mandat du coroner pour être citées comme témoins importants.

NADER

SUITE DE LA PAGE A 1

des Nations unies recommandant l'abandon de ce colorant alimentaire.

Dans une lettre adressée au commissaire Charles C. Edwards de la FDA, M. Nader critique cet organisme dont c'est la politique d'accepter provisoirement l'usage des colorants, en attendant les résultats des tests. M. Nader a cité certains produits qui sont à l'étude depuis huit ans, sans que les résultats soient encore connus.

PREMIER

SUITE DE LA PAGE A 1

C'est à 4 h. 40, hier matin, que la compagnie a appris qu'elle était victime d'un détournement d'avion: environ 30 minutes avant de faire escale à Tampa, le pilote demandait par radio des informations météorologiques concernant Cuba. Un Noir armé d'un revolver venait de pénétrer dans la cabine de pilotage et de forcer le pilote à mettre le cap sur La Havane.

Le détournement

Un des deux pirates a d'abord forcé une hôtesse à le conduire à la cabine de pilotage et à lui ouvrir la porte fermée à clé. "On s'en va à La Havane", a-t-il dit aux membres de l'équipage. Agé d'environ 30 ans et grand de taille, le pirate a tenu en respect le pilote pendant toute la durée du voyage.

"Nous avons d'abord vérifié nos réserves de carburant, raconte le pilote, et le pirate nous a dit que nous ferions bien d'en avoir assez, sinon nous atterririons dans l'océan. Il était assez nerveux au début, mais par la suite il s'est calmé, lorsque nous avons allumé les lumières et qu'il a constaté que nous n'avions pas d'armes. Il s'est inquiété de nouveau lorsque nous avons survolé Cuba, parce qu'il craignait que nous l'avons trompé."

Deuxième pirate

Ce n'est qu'à l'arrivée à l'aéroport José Marti que l'on s'est rendu compte de la présence d'un deuxième pirate. Une hôtesse s'est approchée vers la famille du premier pirate, mais un homme s'est levé, également armé, et il a dit à la femme et aux enfants: "Allons-y".

Un représentant des autorités cubaines a accueilli les pirates et leurs familles. L'avion a dû demeurer à La Havane pendant quatre heures. A 10 h. 25 du matin, il atterrissait à Miami, son point de destination initial.

Les pirates de l'air s'étaient inscrits sous les noms de Johnson et Jones. On ne sait pas encore quels étaient les motifs qui ont poussé les deux hommes à aller à Cuba.

Communiqué

Comme à leur habitude, les autorités cubaines n'ont donné que le minimum de détails sur cette affaire, se bornant à diffuser un bref communiqué rendant compte de l'atterrissage de l'appareil dimanche après-midi.

En 1970, 33 avions commerciaux au total (dont 15 appareils américains) ont été détournés sur Cuba par des pirates de l'air. Fait sans précédent, les autorités cubaines avaient expulsé en 1970 l'un de ces pirates: un soldat américain de 24 ans, Robert Labadie, qui avait détourné un avion de la "TWA". A cette occasion, les autorités de La Havane avaient fait savoir qu'elles étaient prêtes à signer avec les Etats-Unis un accord bi-latéral d'extradition des pirates de l'air ou de la mer, en se réservant toutefois le droit d'accorder l'asile à ceux de ces pirates qui auraient agi pour des mobiles politiques. On souligne d'ailleurs à Cuba que très peu d'entre eux agissent pour des motifs purement politiques.

CONTESTATION

SUITE DE LA PAGE A 1

De plus, elle conteste également la légalité des amendements apportés samedi au décret, dans la Gazette officielle du Québec, affirmant qu'on ne peut amender le décret sans le consentement des parties.

Déjà l'association régionale du centre du Québec (Drummondville et Victoriaville) a décidé le 30 décembre de boycotter le décret.

Celles de Montréal, de l'Abitibi et de Trois-Rivières ont décidé de faire de même, par le truchement de leur exécutif et l'Association de la construction de Québec tient une grande assemblée pour décréter le boycottage, jeudi. Cette association groupe 800 entrepreneurs.

On s'attend que les autres associations régionales tiendront des assemblées dans les jours qui suivent et décréteront elles aussi le boycottage.

Dans un communiqué, l'association québécoise déclare avoir constaté que les hausses salariales réelles dans cette région varient entre $1.55 et $2.29 l'heure.

"Quand on essaie de faire le joint entre nos constatations et la déclaration de certaines autorités gouvernementales à l'effet que les augmentations de salaires et le rattrapage pour la durée du décret totaliseront $1.25 l'heure, ça boite en grand. Ça, le peuple ne le sait pas, mais c'est encore lui qui va écoper."

La fédération a décidé également d'ignorer le règlement de sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction à cause de l'impossibilité de l'appliquer adéquatement, selon elle, par suite de nombreuses erreurs qui ont été soumises dans l'enregistrement de la qualification des salariés.

Premier témoin au procès du peintre Mendoza

MANILLE, (AFP) — Le procès du peintre bolivien Benjamin Mendoza, accusé de tentative de meurtre sur la personne du pape Paul VI, s'est ouvert, aujourd'hui, à Manille par la déposition d'un témoin à charge qui affirme avoir vu Mendoza frapper deux fois de son couteau la poitrine du pape.

Le témoin, M. Jolly Bugarin, directeur du bureau national d'enquête des Philippines, a déclaré au tribunal qu'il avait remarqué qu'à l'instant même où Mendoza accomplissait son geste criminel, le président Marcos s'était précipité vers le pape.

M. Bugarin faisait partie des services de sécurité à l'aéroport de Manille le 27 novembre, le jour où l'on attenta à la vie du pape.

Mendoza a été examiné par une commission psychiatrique qui a décidé qu'il pouvait répondre aux questions bien que quelques-unes de ses réponses fussent "incohérentes". La commission avait demandé un délai supplémentaire d'une semaine afin de procéder à un examen psychiatrique complet de Mendoza mais ce délai a été refusé par le juge Pedro Bautisra chargé de l'affaire.

le TEMPS qu'il fera

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval

Maximum 30° — Minimum 20°

Région de Montréal : généralement nuageux avec neige commençant cet après-midi. Maximum 20 à 30. Vents forts de l'est ce soir et cette nuit. Un peu de pluie verglaçante mêlée à la neige ce soir et cette nuit. Mardi averses ou chutes de neige locales. Minimum cette nuit 20 à 30. Maximum mardi 35.

Région de l'Outaouais : quelques chutes de neige locales. Neige généralisée cet après-midi. Un peu de pluie verglaçante mêlée à la neige ce soir et cette nuit. Mardi nuageux avec averses ou chutes de neige locales et doux. Vents forts de l'est durant l'après-midi. Maximum 25 à 30. Minimum cette nuit 25 à 30. Maximum mardi 35.

Régions des Cantons de l'Est et Quebec : ensoleillé devenant nuageux plus tard. Neige cette nuit et mardi. Probabilité d'un peu de pluie verglaçante mêlée à la neige dans les Cantons de l'Est cette nuit. Maximum 20 à 25. Minimum cette nuit 20. Maximum mardi 25 à 30.

Regions des Laurentides et Saint-Maurice : généralement nuageux. Neige tard aujourd'hui et mardi. Maximum 15 à 20. Minimum cette nuit près de 20. Maximum mardi 25 à 30.

Regions du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : ensoleillé avec périodes nuageuses. Neige cette nuit et mardi. Maximum 25 à 30. Minimum cette nuit 20. Maximum mardi 20 à 25.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : quelques périodes nuageuses. Neige mardi. Maximum 20 à 35. Minimum cette nuit 20 à 25. Maximum mardi 25 à 30.

1970: Bilan des trois Communautés urbaines

MONTREAL

suite de la page A-5

principal adversaire de l'intégration des forces de police sera le vice-président de l'exécutif, M. Reginald Dawson.

Pour 1971 : une seule échéance prévue par la loi mais il y en aura d'autres

Que peut-on prévoir comme réalisations majeures en 1971? La loi créant la CUM est assez vague à ce sujet. Elle ne fixe aucune échéance pour l'intégration des forces de police. Elle ne fixe aucune échéance pour l'intégration des services d'incendie. En fait, la seule échéance fixée en 1971 est celle de la création d'un bureau de révision. Il doit être constitué au plus tard le 15 août 1971.

Cependant, il est permis de croire que la CUM ne voudra pas attendre à la dernière minute pour réaliser divers objectifs qui lui sont dévolus dans la loi. Ainsi, 1971 verra probablement s'amorcer des travaux en vue de réaliser un schéma d'aménagement du territoire, un plan directeur intermunicipal, un tracé à long terme des grandes voies de communications, la réglementation uniformisée de la circulation, le stationnement, la signalisation, la vitesse, la synchronisation des systèmes mécaniques de contrôle de la circulation, la création de centres régionaux de disposition des ordures, la création d'un service régional de santé, l'aménagement d'une direction générale d'inspection des aliments, l'adoption d'un règlement uniformisé des normes de construction, etc.

Le souci premier : comment payer la note

Evidemment, il faudra payer tout ça. C'est la partie la moins agréable du programme et c'est celle qui occasionne les plus gros soucis.

Commençons par l'année qui se termine. Qu'a-t-elle coûté aux villes de la CUM? Le premier budget qui vient d'être adopté dépasse $52 millions, dont plus de $48 millions pour le partage des coûts des services de police. Ce budget s'est immédiatement traduit par une taxe spéciale d'environ 16 cents par $100 d'évaluation pour les citoyens des villes de la CUM.

Pourtant, le 19 décembre 1969, à Québec, le ministre Robert Lussier déclarait: "La Communauté urbaine de Montréal aura, dans ses coffres, en 1970 et 1971, un surplus budgétaire et ce, sans avoir à imposer aucune taxe à qui que ce soit dans l'île de Montréal".

Le ministre avait également ajouté: "A la fin de 1972, il restera encore un surplus budgétaire de $5 millions et pas un citoyen, ni même en 1970, ni même en 1971, n'aura à payer un sou pour la protection policière".

Il est de ces réalités...

Le gérant de la Ville de Winnipeg, M. Elswood Bole, a récemment énoncé une vérité que peu d'administrateurs publics ont osé, jusqu'ici, affirmer, à savoir que les communautés urbaines coûtent beaucoup plus que le statu quo. Il devait toutefois ajouter que ces communautés sont nécessaires si l'on veut mieux desservir les citoyens. Plusieurs maires de la banlieue de Montréal ne sont pas d'accord avec cette conclusion, même s'ils reconnaissent la nécessité de regrouper certains services.

En route vers la "cité de demain" ?

Ces maires se demandent, à l'aube de la nouvelle décennie, jusqu'où conduira cette communauté urbaine? Le vieux rêve de l'équipe Drapeau-Saulnier de créer une seule ville sur l'île de Montréal serait-il éteint, ou bien la CUM ne serait-elle qu'une étape fort discrète et très habile vers la création de la grande "Ville-Etat", jouissant d'un statut particulier?

Une phrase toute récente de M. Saulnier, extraite d'un discours prononcé le 1er octobre dernier au congrès de l'Union des municipalités du Québec, laisse songeur: "On peut se demander si ce qui a été accompli au cours des derniers 10 ou 20 ans dans l'aménagement des ensembles urbains marque un point d'arrivée ou simplement une phase préliminaire à l'édification de la "cité de demain".

M. Saulnier poursuivait en ces termes: "L'île de Montréal est une entité géographique et économique et les problèmes de chacune des municipalités présentent, à mesure qu'on les approfondit, des similitudes qui n'échappent à personne. La Communauté doit avoir des coudées franches. Elle sera l'instrument idéal pour appliquer efficacement les décrets et politiques de décentralisation de certaines activités du gouvernement provincial".

Bien des maires ont vu, dans cette phrase, la vision de la future "Ville-Etat", jouissant d'un statut particulier.

QUEBEC

suite de la page A-5

cussions entourant la naissance des trois premières Communautés urbaines au Québec.

A Montréal, on le sait, une hausse d'environ 16 cents les $100 d'évaluation est prévue pour 1971. A Québec, le président du comité exécutif de la Communauté urbaine, M. Armand Trottier, prévoit une augmentation de 25 cents per capita pour l'ensemble des propriétaires de la CUQ. Evidemment, il y aura réduction pour certains et accroissement plus imposant pour d'autres. Le chiffre de 25 cents est une moyenne. En chiffres précis, le partage des coûts pour les municipalités-membres de la CUQ sera de $204,000, soit la différence entre les subventions gouvernementales et les coûts réels. Le budget d'opération de la CUQ pour 1971 est de $2,183,000, soit environ la moitié de celui de Montréal, en excluant évidemment la répartition du coût de la police à Montréal.

Dès 1971 aussi, l'évaluation sera uniformisée à 100 p. 100 de la valeur des bâtisses sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec mais les taxes doivent être réduites en conséquence. Du moins c'est ce qui est annoncé en théorie. C'est face à cette normalisation de l'évaluation que les propriétaires de la région métropolitaine de Québec constatent que le gouvernement régional existe bel et bien.

Fusions comme des champignons

Les regroupements municipaux fonctionnent à toute vapeur depuis quelques mois à Québec.

En voici un tableau assez éloquent:

1er janvier 1970: fusion de Les Saules à Québec;

1er août 70: fusion de Duberger à Québec;

1er janvier 71: regroupement de Neufchatel à Québec; fusion de la paroisse de l'Ancienne-Lorette à la ville de Sainte-Foy.

En discussions: la fusion de la municipalité d'Orsainville à Québec, de Charlesbourg-Ouest à Québec, de Giffard à Québec ou la fusion des six villes de la Côte de Beaupré, soit Giffard, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Courville, Montmorency, Villeneuve et évidemment Beaupré.

Ces fusions, nombreuses et peut-être massives dans le futur, causent évidemment certains problèmes à la Communauté urbaine du fait de l'importance que prend constamment la ville même de Québec. Comme il y a un vote par 1,000 de population au conseil de la Communauté, la ville de Québec possède presque un droit de veto sur tout, ayant droit à 194 votes sur un total de 397 pour les 24 municipalités-membres. Au ministère des Affaires municipales, on affirme que ce droit de veto ne sera jamais permis. Contrairement à ce qui se fait à Montréal, la banlieue québécoise n'a aucun droit de veto. Les autorités de la CUQ espèrent que le système employé pour la métropole sera autorisé sous peu par le législateur pour Québec.

L'avenir de la CUQ

Si le mouvement d'annexion se poursuit à un tel rythme au cours de 1971, la Communauté urbaine de Québec sera-t-elle encore nécessaire?

Vous venez de piquer au vif son président en posant une telle question.

M. Armand Trottier répond que la CUQ aura toujours et de plus en plus sa place dans la région métropolitaine de Québec.

Il lui reste tout d'abord beaucoup de boulot pour réaliser tous les domaines qui lui sont conférés par la loi. Il y a aussi le schéma d'aménagement qui peut s'étendre à un territoire beaucoup plus vaste que celui de la Communauté actuelle; il pourrait toucher éventuellement la zone périphérique, soit de Donnacona à Sainte-Anne-de-Beaupré, englobant du même coup Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer et une dizaine d'autres petites localités. Puis, encore plus à long terme, la Communauté pourrait aller chercher la "clientèle" de la rive sud de Québec, un peu comme il avait été question que Montréal englobe aussi "sa" rive sud.

Les relations entre Lamontagne et Trottier

Un dernier point doit être abordé pour terminer cette "comparaison" préliminaire entre la CUM et la CUQ. Si, à Montréal, on parle depuis une décennie du tandem Drapeau-Saulnier et des frictions qui pourraient survenir entre ces deux hommes de haut calibre, à Québec le conflit des personnalités entre MM. Gilles Lamontagne et Armand Trottier est beaucoup plus ouvert.

M. Gilles Lamontagne est maire sans opposition de Québec, président du comité exécutif et président du conseil de la Communauté urbaine. C'est un homme style Jean Drapeau...

M. Armand Trottier a été élu conseiller sous la bannière du parti du maire Lamontagne. Il a été vice-président du comité exécutif (poste qu'il a abandonné en cas de conflit d'intérêt entre la ville et la Communauté) et il est devenu président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec. C'est un homme style Lucien Saulnier...

Le "conflit de personnalité" entre ces deux hommes apparait beaucoup plus que celui qui pourrait exister entre MM. Drapeau et Saulnier.

Le maire Lamontagne constate que son ancien "poulain" a maintenant les coudées franches et qu'il ne veut pas être seulement l'ombre de son "chef de parti". Le président Trottier, de son côté, n'aime pas du tout que le maire Lamontagne soit le seul à posséder les 194 votes de la ville de Québec au sein de la Communauté urbaine. M. Trottier voudrait aussi devenir le "grand manitou", à plein temps, de la Communauté urbaine à l'exemple de M. Saulnier pour Montréal. Le maire Lamontagne semble préférer que M. Trottier lui soit encore un peu soumis à titre de conseiller municipal de la ville de Québec.

Chose certaine (c'est un scoop pour les dirigeants montréalais), MM. Lamontagne et Trottier gagnent beaucoup plus en salaires annuels que MM. Drapeau et Saulnier, si l'on compare les populations respectives qu'ils doivent desservir.

la presse

CAHIER C

vivre aujourd'hui

MONTREAL, LUNDI 4 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 2

AU FIL DES MUNICIPALITÉS

par Rose-Anne GIROUX et Florian BERNARD

Outremont

Le maire Pierre Desmarais II, d'Outremont, un maître-imprimeur, remporte de nouveau la palme de l'originalité pour sa carte de souhaits du temps des Fêtes: elle reproduit une vieille bagnole portant, en guise de fanions, les têtes de tous les membres de sa famille. L'an dernier, il avait envoyé ses souhaits dans une boite de conserve. Mais, avec les événements qui secouent périodiquement le Québec, il a préféré ne pas récidiver: on aurait pu craindree de découvrir autre chose que des souhaits dans des boites de conserve "cliquetantes"...

Pointe-aux-Trembles

Le directeur de police de cette municipalité de l'est, M. Gariépy, vient d'émettre de sévères avertissements aux amateurs de motoneige qui empruntent les rues de la ville pour pratiquer leur sport.

A l'avenir, ces sportifs devront respecter le règlement antibruit et ne pas circuler, après dix heures du soir, dans les limites de la municipalité. M. Gariépy a précisé que plusiers plaintes affluent au poste de police. Et, il a demandé aux motoneigistes de collaborer, sans quoi... des mesures plus sévères devront être proposées au conseil!

Verdun

L'assistant-greffier de Verdun, Mlle Berthe Proulx, vient de prendre sa retraite après 39 ans de "bons et loyaux services". Entrée au service de la Ville en 1931, elle a connu le règne de six maires. Son départ a été marqué d'une petite fête intime organisée en son honneur par les membres du conseil.

L'Epiphanie (Ville)



Le maire de l'Epiphanie (Ville), le Dr Marcel Picard, vient d'être nommé au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en remplacement de M. Jean Perreault, qui a démissionné, après avoir été élu député libéral du comté de L'Assomption à l'Assemblée nationale.

Mont Saint-Hilaire

Les autorités municipales de Mont-Saint-Hilaire, en coopération avec un groupe de constructeurs d'habitations, lanceront sous peu une grande campagne de publicité et d'information, visant évidemment à mettre la ville en vedette, tout en la faisant mieux connaitre des personnes qui projettent d'y acquérir une habitation.

C'est une maison de conseillers en relations publiques qui dirigera la campagne.

Saint-Jean

Les contribuables de Saint-Jean auraient maintenant un "nouveau" maire! Il s'agit toujours de M. Bruno Choquette, sauf qu'il aurait bien changé depuis sa réélection...

C'est du moins ce que laisse entendre "le Canada français", en éditorial; en faisant valoir que M. Choquette a su, dès les premières réunions du conseil, mettre en pratique "tout son sens de la conciliation", même si l'électorat lui a donné une équipe qu'il appuyait "plus ou moins". Bien plus, il "craint moins, selon l'éditorialiste, de faire appel aux compétences de ses concitoyens et il ose même mettre de l'avant des projets d'importance sans pour cela avoir peur de dépasser le budget".

Laval

Pourquoi pas un centre de motoneige à Laval?

C'est ce que demande un hebdo local, en éditorial, en faisant valoir que Laval compte 160 patinoires sur son territoire, alors que rien n'est fait pour faciliter la pratique de la motoneige, un sport d'hiver qui s'est pourtant taillé une place de choix, depuis quelques années.

Longueuil

Etant donné l'ampleur prise, ces dernières années, par la ville de Longueuil, les autorités municipales vont mettre sur pied un service du contentieux dont le directeur sera vraisemblablement Me Eloi Gervais. Me Gervais est, avec Me Emilien Brais, l'un des avocats auxquels la Ville recourt le plus ouvent.

Outremont

Centralisation, quand tu nous tiens!...

Une forte proportion de la population a déjà manifesté son opposition au projet de la Ville de centraliser ses dix courts de tennis au même endroit. Qu'à cela ne tienne! Le conseil vient de retenir les services de M. Paul Gros d'Aillon pour qu'il prépare une série de documents renseignant la population sur... l'opportunité de centraliser les tennis: un contrat de l'ordre de $4,000.

Bien plus, il y aura référendum, à la mi-janvier, sur la question des tennis. C'est que le projet de la Ville nécessité des investissements de plus de $300,000, qui rendent nécessaire l'autorisation d'un emprunt à long terme. Bref, le peuple doit parler... encore!

Montréal

La Société Historique de Montréal nous a fait parvenir, cette semaine, le premier sceau armorié de la métropole. Ce sceau fut choisi vers 1650 par les Associés de la Société Notre-Dame. Quelques documents portant ce sceau sont conservés chez les Sulpiciens, à Issy-les-Moulineaux, près de Paris. Ce premier sceau armorié de Montréal devait être suivi, vers 1875, d'un second sceau, ancêtre du blason actuel de la métropole. Ces renseignements nous ont été communiqués par le président de la Société Historique de Montréal, M. Armour Landry.

Découverte du squelette d'un Juif crucifié il y a 2,000 ans

JERUSALEM (AFP) — Le squelette d'un juif adulte, âgé d'environ 24 à 28 ans, crucifié il y a deux mille ans environ, a été découvert dans d'anciennes catacombes juives, signale dans sa dernière édition "l'Israel Exploration Journal". Cette information a été confirmée par le département des Antiquités à Jérusalem.

C'est au cours de travaux d'urbanisme effectués par le ministère de l'Habitat dans la partie nord-est de Jérusalem que cette découverte a été faite.

L'identification des restes a été rendue possible, a précisé le Dr Abraham Biran, directeur du département des Antiquités, grâce aux inscriptions gravées sur l'ossuaire. Le sarcophage de pierre calcaire de la taille d'un récepteur de télévision moderne dans lequel avaient été déposés les ossements porte, gravé, le nom de Yehohanan, fort courant aux temps bibliques.

Des photographies à l'infrarouge ont permis d'affirmer, sans le moindre doute, que Yehohanan fut crucifié. Les os des jambes, des chevilles et des poignets ont été transpercés par des clous, dont certains étaient dans le sarcophage, encroûtés de calcaire.

Yehohanan mesurait environ un mètre soixante sept. La reconstitution de son squelette a permis d'établir que ses membres étaient longs et fins, son menton volontaire. Vingt-huit dee ses dents ont été retrouvées en parfait état.

Du fait que l'ensevelissement dans les ossuaires était d'un coût fort élevé, et réservé à des privilégiés, on a tout lieu de croire qu'il appartenait à une famille honorablement connue qui souhaita conserver son souvenir. L'une des théories les plus acceptables serait qu'il a appartenu au "groupe des rebelles" qui, suivant l'historien juif Flavius Josèphe, résistèrent au roi Alexandre Jannée (104 à 76 avant J.-C.), qui ordonna des exécutions en masse.

L'examen de ce squelette — le seul découvert jusqu'à présent, datant de l'antiquité, et prouvant sans nul doute la mort par crucifixion — a permis les conclusions suivantes, dote le Dr Abraham Biran:

● Le squelette intact, ne portant aucune autre marque de violence, indique que la victime n'a pas été torturée avant son exécution.

● Le corps avait été étendu sur une croix de bois, talons joints, et transpercé en diverses parts par des clous de fer longs de dix-sept et dix-huit centimètres, assez longs pour transpercer le corps et le bois (dans ce cas, bois d'olivier). Sous la tête de l'un des clous, un morceau de bois d'olivier était resté fixé à l'os du talon.

● L'inscription "Yehohanan" était en araméen, langue parlée courante des Juifs à cette époque.

Le Dr Biran a déclaré en outre que sous la loi phénicienne comme sous la loi romaine, la crucifixion était une forme courante de châtiment. Des milliers de Juifs et de non-Juifs furent ainsi exécutés, a-t-il dit, avant et après Jésus-Christ.



A partir des détails fournis par la découverte à Jérusalem du squelette d'un Juif adulte crucifié il y a deux mille ans environ, un artiste a reconstitué la méthodes de crucifixion employée à cette époque.

Un immeuble est rasé par une explosion en France: 16 morts

AUCH, France. — Une violente explosion qui s'est produite, ce matin, dans un immeuble d'Auch, dans le sud-ouest de la France, a fait au moins 16 morts. Toute la partie arrière de l'immeuble qui comprenait huit étages a été soufflée par l'explosion, ainsi qu'une maison d'un étage qui se trouvait en face. Il faudra encore plusieurs heures aux sauveteurs pour dégager de l'enchevêtrement des blocs de béton les victimes de l'explosion.

Les occupants de la maison voisine détruite par l'explosion ont été blessés.

On ne connait pas encore avec exactitude les causes de cet accident: l'explosion estime-t-on cependant a vraisemblablement été causée par la présence de nappes de gaz provenant des cuves à essence d'un garage occupant le rez-de-chaussée de l'immeuble. Le veilleur de nuit de ce garage a été déchiqueté par l'explosion.

Un cougouar tue un enfant de 12 ans, en Colombie-Britannique

LYTTON, C.-B. (PC) — Un garçon de 12 ans, Lawrence Wells, a été tué par un cougouar alors qu'il jouait avec ses deux soeurs près de la maison familiale, dans la région de Lytton du Fraser Canyon, à quelque 100 milles au nord-est de Vancouver.

Le père, John Wells, un prospecteur, a tiré à trois reprises sur le fauve qui trainait sa jeune victime, mais l'animal s'est enfui laissant Lawrence dans une mare de sang.

Ce sont des membres de la Gendarmerie canadienne qui réussirent à retrouver le cougouar, dans la forêt adjacente, et ils durent faire feu deux autres fois pour l'abattre.

Une voisine des Wells, Nathalie Cenname, a raconté que l'une des soeurs de Wells a vu l'animal sauter sur Lawrence, alors que l'enfant sortait de sous un ponceau. Un chien accompagnait les enfants, mais il ne s'est pas aventuré sous le ponceau, flairant probablement la présence du félin.

C'est la première fois qu'un cougouar s'attaque à un humain, en Colombie-Britannique, depuis 1949, alors qu'un enfant de 7 ans était dévoré par un de ces fauves près de Port Alberni, sur l'île Vancouver, s'étant approché trop près du lieu où l'animal livrait combat à deux ratons et à un chien.

Le CN apportera des changements à son service voyageur Montréal-Ottawa

Le Canadien National a annoncé qu'il apportera le 1er février prochain des changements aux services voyageurs sur le parcours Montréal-Ottawa.

Les ajustements, destinés à rationaliser les services entre Montréal et Ottawa, comportent des horaires revisés d'arrivées et de départs touchant les deux villes, l'utilisation d'autorails sur plusieurs lignes et les tarifs réduits en voiture-club.

Le service de voitures-restaurants sera remplacé dans tous les trains classiques et les autorails par un service de casse-croûte et de consommations.

A compter du 1er février, le tarif de fauteuil en voiture-club sera réduit de $5 à $4 dans tous les trains entre Montréal et Ottawa.

Le matériel classique avec voiture-club composera les trains 31 et 37 en partance de Montréal à 8 h. 10 et à 17 h. 35 respectivement, du lundi au vendredi, et les trains 30 et 36 quittant Ottawa à 7 h. 40 et 17 h. 10 respectivement, du lundi au vendredi. Ces trains seront remplacés par un service d'autorails le samedi et le dimanche. Les trains 30 et 31 ne circuleront pas le dimanche.

Des autorails formeront de même le train numéro 33 quittant Montréal chaque jour à 10 h. 15, et le train 34 partant d'Ottawa à 13 h. 15 quotidiennement, le dimanche excepté.

Les trains 39, partant de Montréal à 21 h. 15 et 38, quittant Ottawa à 20 h. 10, feront la liaison entre Ottawa et Montréal les vendredis et dimanches. Le train 39 sera composé d'autorails le vendredi, et de matériel classique, y compris la voiture-club, le dimanche. Le train 38 offrira du matériel classique ainsi que la voiture-club le vendredi et des autorails le dimanche.

Le service d'autorails 139 partira de Montréal le samedi à 23 h. 30 tandis que le train 130, aussi composé d'autorails, quittera Ottawa le dimanche à 9 heures.

Les changements comportent aussi des heures revisées d'arrivée et de départ pour le Super Continental. Le train numéro 1 partira de Montréal quotidiennement à 15 heures tandis que le train numéro 2 vers l'est partira d'Ottawa chaque jour à 16 h. 35.

Les porte-parole du CN ont déclaré que la mise en service des autorails se fera peu après l'entrée en vigueur du nouvel indicateur, le 1er février; tout le matériel sera remis à neuf aux ateliers de la compagnie avant sa mise en service sur la liaison Montréal-Ottawa.

Neige, pluie et verglas sont prévus au Québec

De la neige — six pouces dans certaines régions — des vents violents de 25 à 30 milles à l'heure, de la pluie verglaçante et de la poudrerie : tels sont quelques-uns des plats (servis froids bien entendu) sur le menu météorologique des Québécois, pour aujourd'hui et demain.

L'observatoire de Dorval annonce qu'une forte tempête venue du Lac Michigan, doit s'abattre sur la région métropolitaine aujourd'hui et demain. Les automobilistes seront, comme toujours, les plus touchés par la conjoncture et les routes seront extrêmement glissantes.

"Ce n'est pas un temps pour voyager vers l'ouest", devait commenter en substance ce matin, M. Alcide Ouellet, de Dorval.

En effet, on signale qu'à Toronto des pluies torrentielles sont prévues pour aujourd'hui. Elles seront précédées par des chutes de neige. Si la température tombe après la tempête, le verglas envahira les routes entre Toronto et Montréal.

Il est difficile de déterminer pour le moment toutefois jusqu'à quel point la circulation aérienne et ferroviaire sera touchée par la tempête.

Aux Etats-Unis, on rapporte que des blizzards ont laissé un pied de neige sur le centre de la nation américaine, depuis les Rocheuses jusqu'aux Grands Lacs.

La tempête survenue à la fin du long congé du Nouvel An a fait que des milliers d'automobilistes ont été immobilisés et autant de voyageurs confinés dans les salles d'attente d'aéroports fermés.

Europe: neige et froid

LONDRES (UPI) — Le mauvais temps qui s'est abattu sur l'ensemble de l'Europe pendant les congés de fin d'année a particulièrement touché, hier, l'Espagne, où, à Cordoba, on signalait les premières chutes de neige depuis 17 ans.

Une cinquantaine de villages d'Espagne, et autant de France, sont isolés depuis plusieurs jours.

Surveillance policière au moyen de la télévision

HOBOKEN, N.J. (PA) — Un système de télévision à circuit fermé va être installé par la police dans un quartier défavorisé de Hoboken pour tenter de contenir la vague de crimes inhérente à ce genre d'endroit.

La rue qui porte le nom de "First Street" longue de quatorze pâtés de maison et d'une densité de population extrêmement élevée, sera soumise à la surveillance continue des caméras de télévision. Toutes les scènes criminelles, du simple vol de sac à main au meurtre, seront enregistrées sur vidéo.

Ce système, selon le maire de Hoboken, M. William Crimmins, a pour premier objectif de limiter considérablement le nombre des agents de police en faction dans le quartier et qui sont (toujours selon le maire): "un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre".

Quelques résidants du quartier ont réussi à faire entendre une certaine forme d'opposition au "système" qui, selon eux, est le premier pas vers le fameux Etat du "big brother" prédit dans le roman d'Aldous Huxley: Le meilleur des mondes.

Le quartier visé par le projet est habité en grande majorité par des "groupes minoritaires" notamment des Porto-Ricains.

Plus de la moitié du coût du nouveau système de surveillance ($43,000) a été versée par le gouvernement fédéral des Etats-Unis.

VENTE
annuelle d'hiver
Rabais de
30% à 50%
et plus
SUR DES VÊTEMENTS DE SKI ET DE TRICOT IMPORTÉS.
Commençant lundi 4 janvier.
Pantalons de ski évasés
pantalons • manteaux.
blouses • jupes
chandails • robes
manteaux midi.
Plus d'autres articles et accessoires

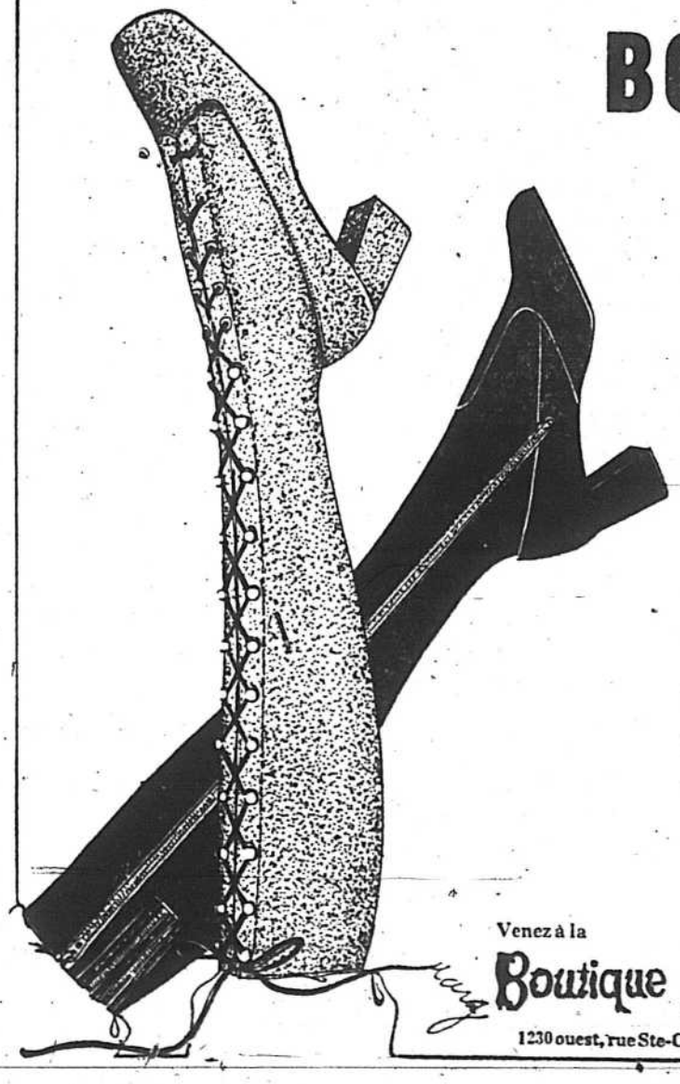


PANTALONS DE SKI White Stag — Prix courant $30 — $9.95
PANTALONS DE SKI importés de Suisse, France et d'Autriche. — Prix courant $40 à $45 — $19.95
MANTEAUX TROIS QUARTS "LODEN" importés d'Autriche. — Prix courant $75 — $29.95
CHANDAILS DE SKI importés de Suisse, d'Autriche et d'Italie. — Prix courant $30 à $45 — $19.95
VESTES DE SKI importées de Suisse et d'Autriche. — Prix courant $65 à $90 — $39.95
ROBES DE TRICOT importées de Suisse. — Prix courant $75 — $39.95

FAITES VOS EMPLETTES ... deux étages d'aubaines mode à des bas prix formidables.

Faites porter à votre compte: CHARGE Diner's, American Express, Carte Blanche

ARTISTIC WEAR IMPORTATIONS AND IMPORTS
Un seul magasin
1253 ouest, rue Sainte-Catherine
Entre les rues Drummond et de La Montagne
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 HEURES.



BOOT-ATHON
BOTTES
valant jusqu'à $65
MAINTENANT
$20-$25-$30-$35
TOUTE NOTRE COLLECTION DE SOULIERS AUTOMNE 70
25% D'ESCOMPTE
LIGNES DÉSASSORTIES
valant jusqu'à $45
UN PRIX $15
French SHOES
1172 ouest, rue Ste-Catherine 866-7017
Promenade Place Victoria 866-8309
Les Galeries d'Anjou 353-6960
et à
Frad's SHOE SALON
Venez à la Boutique Jeunesse
1230 ouest, rue Ste-Catherine 866-3143
1330 ouest, rue Sherbrooke 842-4934

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	3500	$8¼	8⅛	8⅛	
Alcan	1900	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Algoma Stl	1297	$15	14⅝	14¾	— ½
Aquitaine	615	$25⅞	25¼	25⅞	— ⅛
Bank Mont	4263	$14⅜	14½	14½	— ⅛
Bank NS	902	$22⅛	22	22	
Bq C Nat	520	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Bq Pv Can	650	$10	10	10	
Bell Can	1124	$46¾	46⅜	46⅝	— ⅜
BP Oil G	1200	595	580	585	—5
Brascan	555	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Brinco	1248	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
C A E Indus	200	450	450	450	—10
Can Cem pr	100	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Can Brew	680	$7½	7¼	7½	+ ⅛
C Br 2.20A	100	$29¾	29¾	29¾	— ½
Can Hydro	100	$16¼	16¼	16¼	
C Imp Bk	451	$19¾	19⅝	19⅝	— ¼
CIL	220	$12	12	12	— ⅛
CP Inv pr	425	$26	25⅞	26	+ ¾
CP Inv wt	300	490	490	490	
CPR	1885	$68	68	68	— ¼
CPR 300 pr	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
C Tire A	50	$2 6	26	26	

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or sur le marché de Londres est fixé à $37.44 en hausse de 11½ cents par rapport aux prix de la matinée.

A Zurich, hausse à $37.50 contre $37.45.

A Francford, baisse de 3 cents à $37.44.

A Paris, baisse de 3 cents à $37.77.

Sur ce marché le lingot de 1 kilo, valait ce matin 6,695 francs en hausse de trois francs.

Cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent sur le marché de Londres s'établit à $1.65 3/10, en hausse de 2-1/10 cents.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Cent Del	950	$12¼	12¼	12¼	
Chemcell	2950	$5⅛	5¼	5¼	+ ⅛
Cockfield Br	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
C Cell pr	400	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Cominco	205	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Con Bath	600	$12¼	11⅞	12¼	+ ¼
C Textiles	101	$12¾	12¾	12¾	
Cons Gas	300	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Cum Prop	1550	$14½	14½	14½	+ ¼
Dist Seag	300	$50	50	50	+ ⅛
Dom Pete	1525	$81½	81½	81½	—3
Dom Bridge	175	$19	19	19	— ⅛
Dofasco	600	$23½	23½	23½	— ⅜
D Glass pr	375	$17¼	17¼	17¼	+ ⅜
D Stores	300	$10	10	10	
Dom Text	500	$12¼	12¼	12¼	
Domtar	500	$15	14⅝	14¾	— ⅜
Fin Coll	650	$7¾	7¾	7¾	
Genstar	4600	$10½	10¼	10½	+ ⅛
GB Cv 1968p	260	$11	11	11	+1
Greyhound	100	140	140	140	+5
Grissol	200	455	455	455	
Gulf Oil	507	$20¼	20	20	— ⅜
Hollinger	140	$36¾	36¾	36¾	
Home A	990	$27⅜	26¾	26¾	— ½
Home B	600	$27	27	27	—1
Horne PF	100	215	215	215	
Hud Bay M	130	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Hud Bay Co	1700	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Hud Bay Oil	2530	$37⅜	37⅜	37⅜	— ⅛
Husky Oil	750	$15¾	15¼	15¼	+ ⅛
Imp Oil	1600	$20¼	20	20⅛	
Imasco Ltd	280	$15¼	15¼	15¼	— ⅜
IAC Ltd	1600	$17	17	17	+ ⅛
IAC Ltd w	200	655	655	655	—20
Int Nickel	980	$45¾	45⅜	45¾	+ ⅛
Int Util	1200	$36¾	36½	36¾	+ ⅜

COURS du dollar

Montréal — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1/32 à $1.01 3/32 et la livre sterling de 1/16 à $2.42.

New York — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de 3/32 à $0.98 13/16 et la livre sterling de 1/16 à $2.39 5/16.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Inter PL	550	$27¾	27½	27½	— ⅛
Inv Grp A	500	$7¾	7½	7½	— ¼
I O S Ltd	1550	120	110	110	—10
Ivaco	200	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
Kaiser	900	$7⅜	7½	7½	— ¼
Laur Fin	300	$6½	6½	6½	+ ¼
Loblaw B	200	485	480	485	+5
Macmil	1010	$27	26⅞	27	
Maritime Tel	100	$18⅞	18⅞	18⅞	
Mass-Fer	1375	$10⅛	10½	10⅝	
Mitchl R A	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Moore Corp	508	$34	33¾	33¾	— ¾
Nat Sea Pd	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
NBTe l	471	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Noranda	382	$28⅞	28⅞	28⅞	— ⅛
N Cent Gas	11600	$16	15¾	15¾	+ ¼
Pac Pete	1200	$27½	27⅛	27⅛	— ⅛
Peoples Strs	100	$10½	10½	10½	— ¼
Petrofina	378	$17½	17½	17½	— ⅜
Pow Corp	800	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Price	700	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Provigo	142	400	400	400	
Q S P Ltd	300	$16¼	16	16	— ½
Que Phone	200	$14	14	14	
Rapid D	2000	200	200	200	
Rothmans	200	$12½	12½	12½	
Rothm B pr	200	$17¼	17¼	17¼	— ⅜
Royal Bk	975	$22⅞	22⅝	22⅝	— ⅜
SIL Cem A	25	$29½	29½	29½	— ½
Shell Can	160	$33½	33½	33½	— ⅛
Shell In p	100	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Simpsons	100	$17¾	17¾	17¾	
Steel Can	1568	$26⅛	26½	26½	— ¼
Texaco C	950	$27¾	27⅜	27¾	— ¼
Total P	700	715	710	710	—10
Trader G A	100	$10¾	10¾	10¾	
Tr Can PL	470	$35½	35½	35½	+ ¼
TC PL 275p	25	$65	65	65	— ½
Trans Mtn	203	$19¾	19⅜	19¾	+ ⅛
Trizec	800	125	120	125	
Un Carbide	200	$14½	14½	14½	
Walk GW	160	$39½	39½	39½	
War H pr	300	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Westburne	500	$8	8	8	+ ⅛
Wstbr pr A	4000	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ¼
Weston	600	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Zellers	2300	$13	13	13	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
INDUSTRIELLES					
All Build	400	265	260	260	—10
Belgium	245	$30¾	30⅛	30⅛	— ⅜
Berncam	11700	290	275	275	—15
Blue Bon	650	220	215	215	—5
Capital D	600	195	195	195	—5
Capitol D wt	500	30	30	30	
C Holding	400	310	310	310	+15
Comodor	371	330	325	325	+100
Crawfd All	1600	235	230	235	
Drum Dle	4200	55	52	55	+3
Lemtex	2000	41	43	41	+1
Resort Dev	4200	290	280	280	—20
StL Div Co	500	85	85	85	+5
Select Fin	300	495	495	495	—5
S M A	100	160	160	160	—5
Vanderhout	175	6	6	6	
Wabasso	100	$11	11	11	—1
Wingalt Div	980	$7¼	6¼	6¼	— ¾
MINES					
PETROLES					
Abitibi Cop	14500	39½	36	36	
Acroll Ltd	1700	3115	110	110	+5
Africana	4000	27	27	27	+1
Allied Inv	100	540	540	540	+30
Ameran	2000	12½	12½	12½	+1
Bateman	1500	9	9	9	+1
Bluewater	500	60	60	60	
Buffalo G	3700	720	710	715	—10
Cadillac Ex	300	290	290	290	
Caliper D	7003	225	225	225	—10
Canadex	5000	16	16	16	+2½
Canadore	8500	32	30	32	+3
Cannon	1000	10½	10½	10½	
Canuc M	1000	39	38	39	+2
Capri M	3000	35	35	35	
Caprive I	1500	14½	14½	14½	— ½
Chemal	400	160	160	160	—3
Chesbar	1000	400	395	400	
Chesbar Ir w	300	180	180	180	
Chib Cop	2500	25	24	25	
Chipman	13500	10	9	10	+1
Clero M	1000	13½	13½	13½	
Cominga	100	8	8	8	—1
C Canora	1000	28	28	28	—1
C Manitob	13020	26	25	25	+1
C Nor Exp	1000	19	19	19	
C Prop M	11000	13	11½	12	
Con Virginia	300	200	200	200	—15
Corgemine	8000	30	30	30	
Cresus M	1000	25	25	25	—5
Dauphin	102000	19	17	18	+3
Devils Elb	1000	14	14	14	
Dumont	188400	119	112	115	+2
Duvan Cop	3500	4½	4½	4½	
Dynamic M	4000	26	25	25	—2
Eagle M	900	215	210	210	—2
Fab Metal	4000	4	4	4	
Fano Min	2000	15½	15	15½	
Fontana	20000	3½	3½	3½	— ½
Guard M	11500	39½	37½	37½	—1
Int Norval	1000	11½	11½	11½	— ½
Israel	6500	89	85	85	
James B	500	29½	29	29½	—1
Laduboro	4000	105	105	105	—5
Lederic M	1000	18	18	18	
Lynx Can	5300	170	168	168	—2
Maclan Ex	1000	105	105	105	
Marshl Bsn	2000	65	65	65	
Midepsa	1000	25	25	25	+1½
Mija M	21500	42	40	42	+3
Mistango	6000	14½	14	14½	— ½
Monteagle	1000	32½	32½	32½	—2½
Mt Laurier	1400	123	120	120	—5
Mt Jamie	47000	36	35	35½	— ½
Nw Unisphr	2000	45	45	45	+3
N Am Rare	1500	20	20	20	
Pac Nickel	4000	30	26	30	+3
Pat Silver	2500	14	14	14	+1½
Peso Silver	1000	40	40	40	—5
Phoenix Can	500	580	550	560	—20
Pitt Gold	3000	4	4	4	
Prongh P	16000	85	81	83	—2
Royal Agas	4233	34	34	34	—1
St Lucie	1000	33½	32	32	—1
Scandia M	2000	26	26	26	+4
Sciminex	2000	50	50	50	
Silv Sun	1000	41½	41½	41½	—1
Sullivan Gr	400	465	465	465	
Surluga	2500	7	5	7	+2
Taoami	1000	13	13	13	—1
Talisman	2000	20	20	20	+2
Tower Res	1500	30	28	30	+2
Transter	2500	18	18	318	—1
Triton Ex	600	380	380	380	—10
Twentieth	1400	135	125	125	—10
W Q Mines	2500	16	16	16	—1
Will Crk	9000	54	52	54	+3
Wiscons	3075	20½	20	20	

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

POMMES : Cortland, $2 à $2.25 ; McIntosh, $2.50.

BETTERAVES : $1.50 à $1.75 les 50 livres.

CAROTTES : $1.25 les 50 livres ; $1.65 à $1.75 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

CHOUX : verts, .90 à $1.35 pour 50 livres, suivant la grosseur ; rouges et Savoy, $2.00 à $2.25 la douzaine.

CHOUX CHINOIS : $2.00 à $2.25 pour 12.

OIGNONS : ¾ pouce à 2½ pouces, $1.75 à $2 les 50 livres ; 2½ pouces à 3¼ pouces, $2.50 les 50 livres ; 3¼ pouces et plus, $3.25 les 50 livres ; $2.50 à $2.75 les 24 cellos de 2 livres ; rouges, $1.75 à $2.00 les 50 livres.

PATATES : $1.25 à $1.35 les 50 livres.

PANAIS : $2.75 à $3.00 pour 12 cellos de 2 livres.

POIREAUX : $1.00 à $1.25 la douzaine.

RUTABAGA : $1.00 à $1.25 les 50 lb.

calgary américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
INDUSTRIELLES					
Amalg	500	72	72	72	
Liberty	200	50	50	5	
PETROLES					
Aberdeen	1000	25	25	25	
Acroll	800	110	110	110	
Amalta	1000	24½	24½	24½	
Brett	4000	25	25	25	
C Bonanza	1000	7	70	70	
Lassiter	3000	136	135	135	
Madison	1000	25	25	25	
Maverick	3500	16	16	16	
New York	3800	57	56	57	
Nitracell	1000	50	50	50	
Thompson D	200	28	275	275	
W Warner	500	45	45	45	
MINES					
Abco	1000	17	17	17	
Admiral	2100	103	103	103	2
Bird Riv	3600	95	90	95	
Flin Flon	1000	20	20	20	
Stope	1 00	26	25	25	
Terra	100	500	500	500	

du parquet de la bourse

Importante baisse à Montréal

La tendance s'est fermement inscrite en baisse sur les parquets de Montréal. Tous les secteurs reculaient au début de l'après-midi, les banques en tête a plus d'un point.

Le volume combiné des Bourses de Montréal et Canadienne à 13.00 h. était seulement de 633,400 actions contre 690,400, jeudi et 738,900 actions il y a une semaine à la même heure.

Aux indices, les industrielles ont perdu 0.58 à 176.76, les services publics 0.54 à 150.26, l'indice composé de 0.62 à 172.25 et les papiers de 0.21 à 93.33.

La cote recule à Toronto

Le marché de Toronto était à la baisse au début de l'après-midi. L'activité du marché n'était cependant pas très élevée. Aux indices, les industrielles ont reculé de 0.88 à 173.56, les métaux de 0.61 à 90.74 et les pétroles de l'Ouest de 0.51 à 194.31. Les aurifères ont gagné 0.82 à 162.53. Le volume à 13.00 h était de 919.-000 d'actions contre 1.40 million jeudi à la même heure.

Le secteur le plus faible était celui des banques et ceux des communications et des industries manufacturières.

Les pertes dépassaient les gains dans une proportion de 188 à 141 avec 183 titres inchangés.

Effondrement des blue chips à Wall Street

A Wall Street le marché s'est mis à reculer de façon très sensible tout au long de la session et à 14.30 h l'indice des 30 blue chips avait perdu plus de 7 points. Ce sont les Blue chips qui sont le plus affectés par ce recul brutal du marché.

Plusieurs analystes estiment que c'est à cause de la non-participation des institutions qui ont provoqué cet affaissement. On a également avancé l'hypothèse que de nombreux investisseurs attendent l'allocution présidentielle prévue ce soir pour intervenir.

Une réduction du Prime rate de la Pennsylvania Banking and Trust Co. n'a pas réussi à entraîner d'autres banques dans ce sens.

Marché soutenu à Paris

Le marché se montre plutôt soutenu à l'ouverture de la première séance de l'année. Malgré certaines traces d'irrégularité le nombre des hausses semble l'emporter nettement sur celui des baisses.

Seul compartiment à afficher un repli d'ensemble, celui des banques et sociétés d'investissement.

Parmi les premières valeurs étrangères cotées on relève le tassement des allemandes à l'exception de Bayer en progrès, et la fermeté des mines d'or (Free State, President Brandt).

Les prix sont faibles à Londres

Une certaine faiblesse caractérisait le marché des valeurs, aujourd'hui, à la Bourse de Londres.

Les craintes d'une nouvelle poussée inflationniste ont fait fléchir les cours et, faute de soutien, le recul s'est accentué.

Les valeurs nord-américaines étaient lourdes, à la suite d'une forte baisse de la prime dollar.

Dans les canadiennes, le mouvement de repli était mené par les bancaires, la Banque Canadienne Impériale ayant cédé 7s 3d à 197s 2d. En baisse également, Pacific Pete. Imperial Oil, Inco, Canadian Pacific et Algoma. Par contre, Hollinger réalisait de petits gains.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
A-D					
Accra	1000	9½	9½	9½	+ ½
Acme Gas	5000	9	9	9	— ½
Adanac M	4200	260	258	260	+10
Agnico	1100	225	225	225	+11
Allied Mng	1200	126	125	125	— 1
Am Larder	4000	61	60	61	+ 2
Ang Ruyn	2100	52	52	52	
Ang U Dev	1800	59	59	59	— 1
Argosy	7200	40	40	40	+ 1
Atl C Cop	1050	54	54	54	— 2
Aunor	700	190	185	190	+ 5
Bankeno	5675	485	470	470	— 5
Bankfield	2000	4½	4½	4½	
Barex	2000	36	36	36	
Bary Expl	3000	39	38	38	
Betim	835	$14¾	14½	14¾	+ ⅜
Big Nama	3000	14½	14½	14½	
Bl Hawk	12700	47	43	44	— 2
Bounty Ex	1000	15	15	15	+ 1
Bral Can F	300	144	144	144	+ 4
Brameda	8784	230	203	215	—15
Broul Reef	2000	24	23	23	— 1
Brunswk	816	445	435	435	—10
Bunker H	2500	8	8	8	
Calmor IB	1000	62	62	62	— 3
C Mines	11500	29	28	28	— 1
Camflo	805	275	265	265	—10
Cam Chib	2320	680	650	650	—30
Camp RL	300	$27½	27	27	+ ¾
C Tung	500	195	195	195	
C Arrow	20500	50	42	42	— 3
C Jamiesn	600	150	148	150	
C Lencour	1500	14	14	14	
Cdn Nisto	1000	11½	11½	11½	+ ½
Candore	283	4	4	4	
Captain	6200	6½	6	6	— ½
Cassiar	1015	$23⅛	23⅛	23½	
Cent Pat	300	250	250	250	+ 2
Chemaloy	5100	160	151	151	— 9
Chesvi	29500	18	14½	18	+3½
Chib Kay	5400	9	8	8	— 1
Chimo	1200	160	159	159	— 4
Coch Will	500	45	45	45	— 2
Coin Lake	5000	14	14	14	+ 1
Columb M	8500	76	73	75	+ 3
Conigo	10000	16	16	16	+ ½
Con Fardy	300	120	120	120	— 4
C Marben	3750	400	375	400	+ 5
C Mrsn	11950	195	185	185	—13
Con Nichol	5068	9	9	9	
C Red Pop	4429	12	11	11	+ 1
Conwest	330	$10⅜	10⅜	10⅜	
Coprcorp	500	35	35	35	+4½
Cop Fields	1400	180	175	175	— 9
Cop Man	5000	8	8	8	+ ½
Coulee	1500	25	25	25	
Craigmt	300	925	910	925	
Cstland	z133	10½	10½	10½	
D'Elda	17100	110	105	107	— 3
Delhi Pac	2500	14	14	14	
Denison	1305	$24	23½	23½	— ¼
Dicknsn	4000	110	105	110	+ 3
Dome	250	$60½	60½	60½	
D Explo	1525	144	138	138	— 2
Donal	18000	20	19	19	
Dynasty	1025	570	560	560	
E-N					
East Sull	850	475	465	475	+ 5
Endako	400	$13¼	13¼	13¼	— ½
Farwest	2200	5	5	5	
F Mar	1000	106	105	105	— 1
F Nat Uran	500	21	21	21	— 4
Fort Rel	70200	64	56	57	+ 2
Frobex	2200	23	22	23	+ 1
Gnt Masct	2250	385	375	380	—10
Giant k	100	880	880	880	—20
Goldray	1700	96	95	95	— 5
Goldrim	8000	27	26	26	
Grandroy	2000	24	24	24	
Granduc	1050	760	740	740	—30
Green Pnt	3500	17	16	17	+ 3
Gulch	2200	12	12	12	
Gulf L	1000	6	6	6	— ½
Gunnar	830	118	115	115	
Hallnor	293	315	315	315	
Headway	1500	9	8½	8½	
Hollinger	940	$36¾	36¾	36¾	+ ¼
Huds Bay	515	$20⅜	20¼	20⅜	+ ¼
Hydra Ex	6520	20	20	20	— 1
Int Halliw	100	112	112	112	
Int Mogul	211	$10¼	10¼	10¼	
Iron Bay T	100	365	365	365	+ 5
Iso	3000	176	175	175	
Jelex	500	16½	16½	16½	+ ½
Joliet	3000	23	22½	23	
Jonsmith	1000	8	8	8	— 1
Joutel	1300	104	102	3104	+ 4
Jowsey	4170	34	34	34	— 2
Kam Kotia	1700	109	104	109	+ 4
Kenn Hold	3000	20	19	20	
Kerr Add	3884	920	900	920	— 5
K Anacon	1000	27	27	27	
Kid Coper	500	16	16	16	— 1
Kirk Min	2000	9	9	9	+1½
Kir9 Twn	10000	24	22½	22½	—1½
Lab Min	1065	$33½	33½	33½	— ½
L Dufault	2700	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Lakehead	1000	15	15	15	
L Shore	200	310	310	310	+ 5
La Luz	210	570	570	570	
Lytton M	1000	251	250	250	— 5
Madeline	2604	280	275	275	— 5
Madsen	3200	72	70	72	+ 2
Malartic	1000	80	80	80	
Mattgmi	1501	$24¼	23⅞	23⅞	— ⅛
Maybrun	4500	15	15	15	+ 1
M Adam	11600	76	72	74	+ 1
Mc Intyre	230	$144	104	144	
Mentor	1000	65	65	65	
Meta Uran	2200	19½	19½	19½	
Midrim	3100	30½	30½	30½	+ ½
Mt Wright	3000	26	26	26	+ 1
Multi-Mi	2800	58	56	56	— 3
New Cal	4000	34½	32	32	— 2
Newconx	300	585	585	585	—15
N Imperal	2800	189	185	185	— 2
N Kelore	5000	4½	4½	4½	
Newlund	3000	14	14	14	
Newnor	7000	5½	5½	5½	
N Senator	2500	12½	12½	12½	— 1
Noble	24700	365	345	350	+ 5
Norbeau	2300	26	26	26	
Norgold	5000	6	6	6	+1½
Noriex e	9500	39	36½	36½	—1½
N Coldstm	625	117	117	117	— 2
Northgat	2330	895	875	875	—25
N Rock	1000	85	85	65	— 3
N Beauc	1000	38	38	38	
O-S					
Opemska	2320	$10⅜	10	10	— ¼
Orchan	175	350	350	350	—10
Pac Coper	1700	275	275	275	
Pamour	2100	190	185	185	+ 5
Patino	2337	$28	27¾	27¾	— ⅜
Pato	262	825	825	825	
Pce Exp	11000	86	84	85	+ 1
Pine Point	1011	$29¾	29½	29½	— ½
Placer	2725	$31¼	31	31	— ½
Pure Silv	900	210	208	208	
Q Mattgmi	340	36	35	35	— 3
Radiore	2500	33	33	33	— 1
Rayrock	3400	119	117	117	— 1
Rio Algom	581	$15½	15½	15½	— ¼
Rio 580 pr	65	$77	77	77	— 1
Rio Alg c w	950	20	15	16	— 7
Roman	750	685	660	670	—15
Ryanr	16500	10½	9½	10½	+ ½
Satellite	562	10	10	10	— ½
Sherrill	2360	$16¼	16	16	— ⅛
Slimq	19800	34	32	33	
Sisco	13 0	175	171	175	
Stanrck	1000	55	55	55	— 5
Steep R	3770	260	250	250	—10
Sud Cont	4500	47	44½	44½	—2½
Sullivan	2500	465	455	465	
T-Z					
Teck Cor A	1145	610	610	610	
Texmt	18500	60	59	60	+ 2
Texore	850	28	26	26½	
Tex-Sol	2000	50	50	50	
Tombill	1040	90	90	90	
Tontine M	400	154	154	154	
Tribag	1000	78	78	78	
U Mining	2000	30	29½	3	+ ½
U Asbesto	1600	395	390	390	
U Keno	300	550	550	550	
Upp Can	100	215	215	215	+ 5
Urban Q	7000	10	9½	10	+ 1
Vespar	60 0	20	20	20	
West Mine	140	375	375	376	—10
Wilco	6500	39	37	37	
Willroy	1500	139	138	138	— 1

Des industries retourneront au secteur privé en G.-B.

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique entreprendra, cette année, le retour au secteur privé d'un certain nombre d'entreprises nationalisées, a annoncé Sir John Eden, ministre dEtat au ministère de l'Industrie, au cours d'une interview publiée aujourd'hui à Londres, en exclusivité, par l'agence coopérative "Press Association".

Le ministre dont les services ont notamment compétence en ce qui concerne les charbonnages, l'acier, le gaz et l'électricité, a toutefois souligné que Withehall n'avait pas encore établi la liste définitive des entreprises qui seront touchées par cette dénationalisation, ni fixé la date à laquelle l'opération aurait lieu.

Il s'agit, a indiqué Sir John, d'améliorer le rendement de l'appareil industriel britannique.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Win Ei	70300	23	19	21	+1½
Wr Harg	533	120	120	120	ç 5
Yk Bear	1100	485	470	470	—10
Yukon C	200	120	12	120	+ 2
Zenmac	5500	13	12	12	
Zulapa	5000	14½	14	14½	+ ½
PETROLES					
A-D					
Alt East G	1200	495	480	480	—10
Alminex	925	600	585	585	—15
Am Leduc	5000	12½	12	12	
A Quasar P	1150	235	230	233	+ 3
Asamera	5246	$15¼	14⅞	15	— ¼
Ashland O	1400	885	865	865	—20
Ashland pr	100	$24½	24½	24½	+ ½
Banff	1130	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
BP OG	12810	595	580	585	—10
Calvert	750	15	15	15	
CS Pete	7000	520	510	515	— 5
CS Pete w	2210	305	300	800	
C Dehl	400	380	380	380	+10
C Ex Gas	7800	410	400	400	
C Homestd	8890

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALARIE (Jeanne) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Jeanne Blouin, épouse de M. Jules Alarie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: René, Roger, Aline (Mme Y. Desrosiers), Fernand, Marcel, Lise (Mme Jean St-Pierre), Colette (Mme Raymond Dicaire) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Emma) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Eugène Archambault. Née Emma Crépeau. Autrefois de St-Lin des Laurentides. Mère de Mme Viateur Archambault (Anna), Mme Aimé Lalancette (Alice), Mme Roger Gendron (Lucille) et plusieurs petits-enfants. Demeurant rue Boyce. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga

à 9h30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Joseph-Hervé) — A St-Janvier, le 2 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph-Hervé Auger, époux de Lucia Côté, demeurant au 195, rue Principale, St-Janvier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Rock et son épouse Eliane Basslar, Michel et son épouse Liliane Laverdure, ainsi que Jean et Roger. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Aubin,
35 ouest, rue Victor,

à 10 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Sarto) — A Montréal, le 31 décembre 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Sarto Baril, demeurant à Princeville. Les funérailles ont eu lieu, lundi le 4 janvier 1971, à 2 heures, à Princeville.

BARNABE (Adhémar) — A l'hôpital St-Eusebe de Joliette, le 3 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Adhémar Barnabe, époux de Yvonne Parent. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Les Frais Funéraires de Montcalm
750, rue Saint-Jean,
Sainte-Marie-Salomé

pour se rendre à l'église Sainte-Marie-Salomé où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Saint-Ambroise, Kildare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Praxide) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 4 janvier 1971 à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Gédéon Beaupré, née Praxide Lépine. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
8860, boul. Saint-Michel,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

BEAUVAIS (Délia) — A Chomedey, le 3 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve William Beauvais née Délia Gravel, demeurant au 675, rue Coursol. Lui survivent, 2 filles, Françoise (Mme Chabot) et Aline (Mme Matthieu). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Brisebois Inc.,
1565, Boul. Labelle,

pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BECHETTE (Jean-Paul) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Paul Béchette, époux de Pauline Vinet, demeurant au 12,224 Filion. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. De Salaberry,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Remi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Mariette) — A Joliette, le 2 janvier 1971, à l'âge de 35 ans, est décédée Mariette Maille, épouse de Jean-Paul Bélair, demeurant à St-Damien-de-Brandon. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.,
25 est, rue Laurier,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-de-Jesus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Evangeline) — A Québec, le 1er janvier 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Evangéline Moreau, épouse de feu M. Onésiphore Bélanger; elle demeurait au 1265, rue de Repentigny, Québec. Les funérailles ont eu lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire

Cloutier Ltée
975, rue Marguerite-Bourgeois

à 2h45 pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service a été célébré à 3 h., et de là au cimetière Belmont.

BLEAU (Emery) — A Laprairie, le 1er janvier 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Emery Bleau, époux de feu Marie-Blanche Tessier, demeurant 368, rue Houde. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean, Laprairie

à 10 h 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Evangéline) — A Pointe-aux-Trembles, le 3 janvier 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourbonnais, née Evangéline Plante; demeurant au 4625, Boul Lasalle à Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4500, ave. Verdun.,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Joseph-Philippe) — A Saint-Bruno, le 3 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, 6 mois, est décédé le capitaine Joseph Philippe Bourque, époux de Marjorie Knight, demeurant au 1240, Montarville, à Saint-Bruno. Il laisse dans le deuil ses enfants: Carmen (Mme Albert Lewis), Monique (Mme Gérard Magill), Pierre (Pierrette Brunelle). Il était membre des Chevaliers de Colomb (4e degré) au conseil 5901, Christ of the King. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Tétrault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à Saint-Bruno,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Bruno, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUSSEAU (Albina) — A Montréal, le 3 janvier 1971 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve F.J. Brousseau née Albina Champagne; mère de Mme Albert Gervais (Rita), Madelaine, Mme Georges Mathieu (Pauline), Mme Jacques Dussault (Mariette), deux fils Alphonse et Léo et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Thomas Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sault-aux-Récollets, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Charles) — A Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 2 janvier 1971 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Charles Charette, époux de feu Irène Leblanc; demeurant à Sainte-Ursule; père de la Rév. Soeur Charles, des Soeurs de la Providence, et du maire Jacques Charette, de Sainte-Ursule. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Irénée Gagnon et Fils
de Sainte-Ursule

pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Ursule, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHASSAY (Paul) — A Duvernay, le 1er janvier 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Paul Chassay, ancien chef caissier de la ville de Montréal, époux de Claire Martin, demeurant 1565 rue Maisonneuve, Duvernay, Ville Laval. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louis-Paul, Mireille, Marc, Eric; sa bru Danielle (Mme Louis-Paul Chassay), son gendre Ian Harris; son frère René; ses 2 soeurs Fleurette et Violette. La dépouille mortelle est exposée au centre communautaire St-Maurice, Duvernay. Le service aura lieu lundi soir à 8 h. L'inhumation mardi à 10 h à St-Vincent-de-Paul. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Georges Godin.

COTE (Yvonne) — A Montréal-Nord, le 2 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Adjutor Côté, née Yvonne Caron. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11,130, Boul. Pie-IX,

pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECHENE (Arthur) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 4 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Arthur Déchêne, ancien employé du magasin L.-N. Messier; époux en 1ères noces de feu Marie-Anna Labbé, et en 2es noces, de feu Jeanne Pelletier; père de Yvette, Margot, Georges, Marthe, Yolande et Jacques Déchêne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bouchard et Fils,
740, rue Bardy, à Québec

pour se rendre à l'église Saint-Pascal-Baylon, et de là au cimetière de Saint-Charles, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEQUOY (Raoul) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Raoul Dequoy, pensionnaire de la Ville de Montréal, époux de Laure Doyle. Frère de Mme veuve Germaine Boucher et de Mme veuve Annette Clavel, ses beaux-fils et belles-soeurs, M. et Mme Willie, Georges, Patrick, Eddie et Paul Doyle; ainsi que Mme Tom Doyle. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.S. Vallée Ltée
1111 ouest, rue Laurier

pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENAULT (Olive) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Théodore Denault, née Olive Rochon. Elle laisse ses enfants, Richard et son épouse (Jeanne Toupin), Edouard et son épouse (Jeannine Gravel), Mme veuve Gérard Denault (Elizabeth Villeneuve), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.,
130 est, Boul. Henri-Bourassa,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Aline) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Sidney Denis, née Aline Côté, demeurant au 12,241 Filion. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, Boul. de Salaberry,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Jean-d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCENT (Roméo) — A l'Hôpital Général de Verdun, le 31 décembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roméo Descent, époux bien-aimé de Georgette Martin demeurant 5429 Wellington, Il laisse dans le deuil ses deux fils, Roméo et Guy-Réal ainsi qu'une belle-fille Odette Charbonneau, sa petite-fille Louise, une soeur Mme Irène Aquin. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4500, ave Verdun,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESORMEAUX (Edmond) — A Sainte-Agathe, le 2 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edmond "Eddy" Désormeaux, époux d'Eva Rathier, demeurant au 3200, Boul. Cartier, Chomedey. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Brisebois Inc.,
1565, Boul. Labelle, Chomedey,

pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Laval-Ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Irène) — A Ste-Sophie, cte Terrebonne le 3 janvier 1971, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Aime Desrosiers, née Irène Desrosiers. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Sophie, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Sophie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE VAUDREUIL (Roméo) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Roméo De Vaudreuil, époux de Gilberte Pelletier. Il laisse trois filles: Thérèse, Solange et Pauline. Ses gendres: Josef, Schaltauer, Lorenzo Leblanc, et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922, Boul. Rosemont,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI GIROLAMO-GEROME (Francesco) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Francesco Di Girolamo-Gerome (prés. F. Gerome et Sons Tailleurs.). Epoux en premières noces de feu Adelina Petrella et en deuxièmes noces de Jeanne Castellano, père de Dominique, Michel, Alfred beau-père de Connie De Luca, Gisèle Deneault et Chiarina Colizza. Les funérailles auront lieu lundi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Grenato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI-PIETRO (Simon) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Simon Di-Pietro, époux de Pasqualina Carobene. Père de Tina, Mme Vincent Carobene (Elvire), Mme Roc Teusignant (Yolande), Mme Denis Bernard (Muffy), Mme Claude Martin (Helen) et Mme Roland Drouin (Anita). Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga

à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Jules-Henri) — A Montréal, le 2 janvier 1971 à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jules-Henri Dubuc, ingénieur civil, époux de feu Gabrielle Beauchemin, père de Marcelle (Mme Letort Bissaillon). Il laisse aussi son frère Marcel, une petite-fille Marie Lagacé et une arrière-petite-fille Liette. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Antonin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Clerinda) — A Montréal, le 2 janvier 1971, est décédée Mme H. Francoeur, née Clerinda Laverdure, demeurant au 6005, rue Millot. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
4419 est, rue Beaubien

à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Fabien, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENIERE (Clara) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Adolphe Frenière, née Clara Dufresne; mère de Gérard, Rita (Mme veuve Lucien Ducharme), Armand et son épouse Lucille Primeau. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau

à 9h30 pour se rendre à l'église Ste-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Liboire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADBOIS (Armand) — A Laflèche, le 3 janvier 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Armand Gadbois. Demeurant à Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée, Laflèche

à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Hélène, comté de Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Alphonse) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alphonse Gagnon, époux de Lucille Martel, demeurant au 2492 Logan. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
1385 est, rue Ontario,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN XXIII



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII, pour une faveur obtenue avec promesse de publier. G.M.

GALARDO (Dominique) — A St-Petersburg, Floride, le 31 décembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé Dominique Galardo, ex-télégraphiste au CNR, époux de feu Lina Mastrostefano. Père de Natonin, Louis et Marguerite; frère de Marie (Mme De Palma), Emélie, Rosa (Mme Viola), Hélène (Soeur Concetta) et Armand. Un service funèbre aura lieu mardi le 5 janvier 1970 à 8 h. 30 a.m., en l'église de la Visitation, 1847 est, boul. Gouin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Marie-Anna) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Hector Guay; née Marie-Anna Couet; elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Marie, Florent, Gabrielle, Madeleine (Mme B. Bernardi), Soeur Thérèse, R.S.C., ainsi que 2 petits-fils: Jean-Pierre et Jean-Michel. Demeurant au 5030, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Les convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 8h45 pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Sauveur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILBERT (Henry) — Subitement, vendredi le 1er janvier 1971, est décédé M. Henry Gilbert, époux de Rose Lopresti, père de Richard-Jack, Mme J. Eschenberg (Carole-Suzanne), de Milwaukee, frère de Sarah Gilbert, Mme S. Atlas (Esther) de Mayani et de feu William Gilbert. Les funérailles ont eu lieu dimanche le 3 janvier à la chapelle des salons

Paperman & Sons
5605, chemin Côte-des-Neiges

à 1 heure p.m, Shiva au 85, rue Théorêt, Ville St-Laurent. Au lieu de fleurs, contributions au Royal Edward Chest Hospital, seraient appréciées.

GUERIN (Denise) — A LaPlaine (Terrebonne), le 3 janvier 1971, à l'âge de 30 ans, est décédée Mlle Denise Guérin, fille de Léopold Guérin et de Rose Martin. Demeurant rue Athanas, La Plaine, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Guay et Fils
756, rue Saint-Louis, Terrebonne

pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINOIS (Napoléon) — A Chomedey, le 2 janvier 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Napoléon Guinois, époux de Rollande Desrochers, demeurant au 1529, rue Principale, Chomedey. Lui survivent 3 fils: Julien, Serge et Claude; 2 filles: Lise (Mme Guillou) et Diane (Mme Duguay). Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Brisebois Inc.,
1565 Boul. Labelle, Chomedey,

pour se rendre à l'église paroissiale St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANSEN (Berthe) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 45 ans, est décédée Berthe Renaud, épouse de Erland Hansen. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la résidence funéraire:

Georges Godin Enrg.
528, rue Rachel est,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOMIER (Armand) — A Montréal, le 3 janvier 1971 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Homier, retraité de la Brasserie Molson, époux d'Adrienne Durand. Père de Huguette (Mme Jean-Claude Ethier). Demeurant 672 Duchaineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Victor, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUBERDEAU (Amédée) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Amédée Huberdeau, ex-gérant de la Banque du Canada, époux de Jeannette Moquin, oncle de Mlle Germaine Godin. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Avenue Notre-Dame-de-Grâce,

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grace, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLAIS (Marie-Nelly) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Nelly Croze, épouse de feu Alfred Langlais, mère de René et son épouse Doris Kelly, Paul et son épouse Gwendolyne, Barry, Marcel et son épouse Jeannine Mailler, Hélène (Mme René Lehoux), Thérèse (Mme Luc Bonato), Lucien et son épouse Sally Wheeler. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle bou. St-Michel

à 9h40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPENSEE (Jeanne) — A Montréal, le 4 janvier 1971 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Thomas Lapensée, née Jeanne Jannard. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Limitée,
3472 est, rue Sainte-Catherine

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARICHELIERE (Gabriel) — A Outremont, le 1er janvier 1971, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Larichelière, époux de feu Hélène Gougeon. Père de Jasmine et Pierre. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Marie-Anne) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme François Larivière, née Marie-Anne Perron, demeurant au 1584 Logan. Lui survivent quatre enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
1385 est, rue Ontario,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Wincesias) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 73 ans, 6 mois, est décédé M. Wincesias (Henri) Larose, époux d'Angélina Bergeron. Lui survivent 11 enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Catherine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Raymond) — A Montréal, le 1er janvier 1971 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Raymond Laurin, ex-inspecteur de la Police de Montréal, époux de Lina Lalonde, demeurant au 8321, boul. des Galeries d'Anjou. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie

à 8h45 pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Simone) — A Montréal, le 3 janvier 1971, à l'âge de 59 ans, 10 mois, est décédée Mme Claudomir Lauzon, née Simone Martin, demeurant à 643, rue Gagnon, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Résidence Funéraire St-Louis,
939, rue St-Louis, à Terrebonne,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Madeleine) — A St-Janvier, le 2 janvier 1971, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Léo Lecavalier, née Madeleine Richard, fille de Joseph Richard et de feu Annette Lafleur, d'Oka. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Proulx et Frères,
156, rue Notre-Dame, à Oka,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIRE (Adéline) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Ernest Leclaire, née Adéline Martin, soeur de J.-Almé Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,

à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Jésus, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOURS (Lucienne) — A Laval, le 31 décembre 1970, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Lucienne Auclair, épouse de Bernard Lecours. Demeurant au 8400, boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 5 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée, Laflèche

à 9h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Marie, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Hector) — A Ottawa, le 1er janvier 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hector Lefebvre, (ex-professeur de Montréal, Ottawa et Hull), époux en premières noces de Théodora Gélinas, et en secondes noces, d'Annette Morin. Il laisse dans le deuil, son fils, le docteur Bernard Lefebvre d'Ottawa. Lui survivent une soeur, Mme Omer Papillon (Jeannette), et 4 petits-enfants: Claude, Pierre, François et Martin. Les funérailles ont eu lieu le 4 janvier à 11 h. a.m., à la basilique d'Ottawa. La dépouille mortelle était exposée aux salons

Racine, Robert et Gauthier,
251, rue Patrice, Ottawa

LEMAIRE (Thérèse) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Martin Lemaire, née Thérèse Carignan, demeurant au 374, Chemin Chambly. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur et Fils,
163 ouest, rue Saint-Charles,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPROHON (Dolorès) — A Québec, le 2 janvier 1971, à l'âge de 72 ans et 4 mois, est décédée Mme Emile Leprohon, née Dolorès Gosselin. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Mme Lucien Lacoste (Berthe), Marcel, Mme Maurice Emond (Carmen), et Jean-Charles. Lui survivent ses frères et soeurs: Frère Origène Gosselin, Frère Octave Gosselin, Frère Raymond Gosselin, tous trois F.I.C.; Mme veuve Charles Nolet (Jeanne D'Arc) et M. Gérard Gosselin. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Sylvio Marceau Inc.
270, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec

à 14h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Pitié, où le service sera célébré à 15 h., et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Aurore) — A Montréal, le 2 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Damas Lepage, née Aurore Faucher Mère de la Rév. Soeur Marguerite Lepage, S.S.A. Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922, Boul Rosemont,

à 2 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Lydia) — A Montréal, le 1er janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Albert Levesque, née Lydia Laplante, 1979 de Villiers. Les funérailles auront lieu mardi le 5 janvier. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4259, boul. Monk

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Roland) — A Lasalle, le 3 janvier 1971 à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roland (Bill) Limoges, investigateur en chef du Diner's Club pour l'Est du Canada, époux de Berthe Denault. Demeurant 8650 Jean-Brillon. Il laisse ses enfants Carole, Francine, Michel, Richard et Serge, sa mère Mme veuve Emile Limoges née Marie-Louise Cadieux, 5 soeurs et 2 frères, Mme Pauline Sladden de Hull, Mme Jeanne D'Arc Nicholas de Hull, Florian Limo